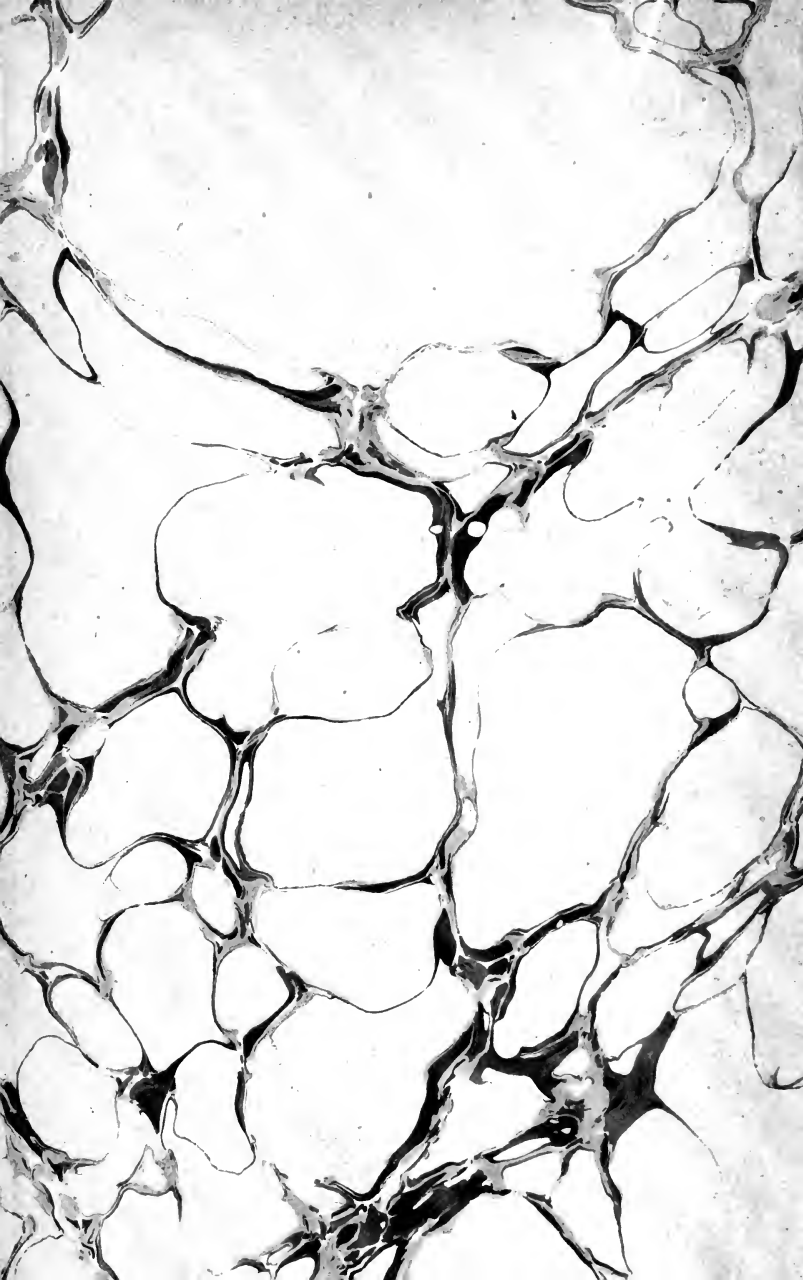


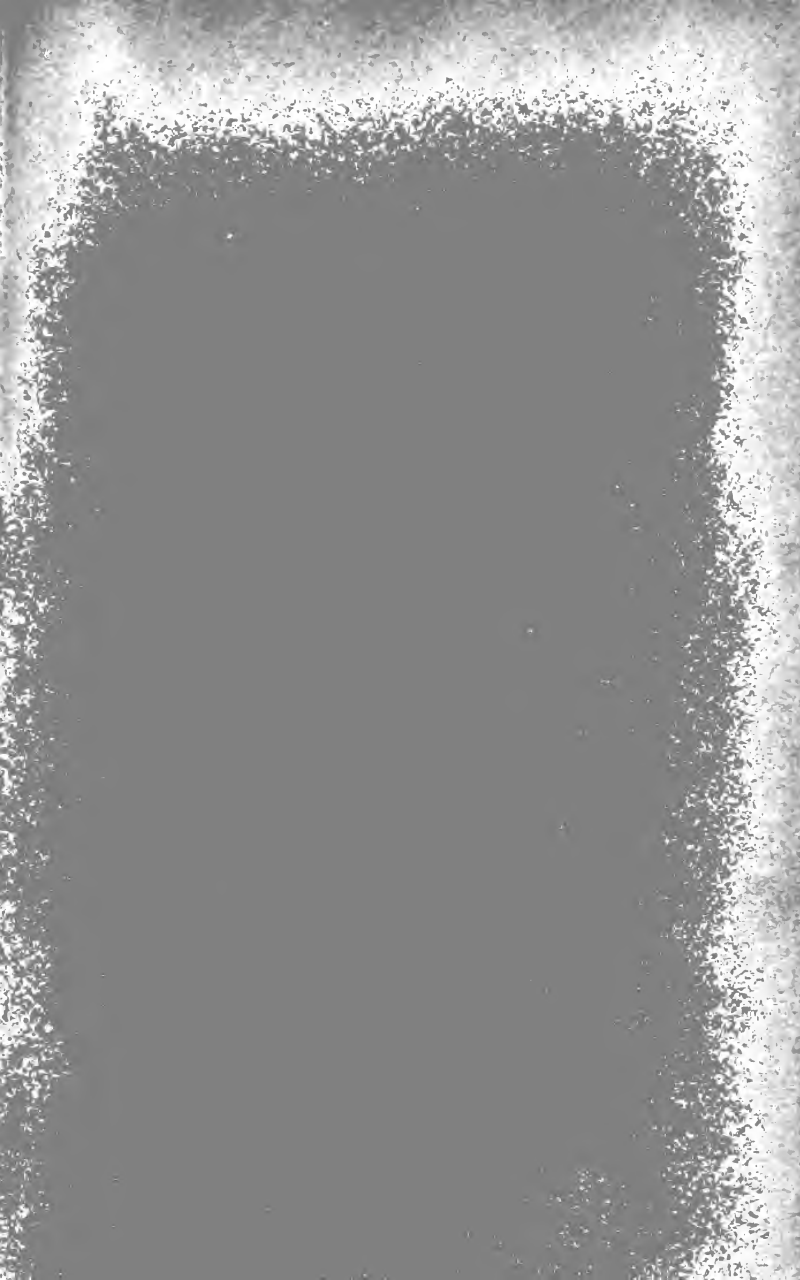
The image shows a dark, high-contrast marbled pattern, likely a book cover. The pattern consists of irregular, dark shapes with lighter, vein-like borders, creating a complex, organic texture. The overall appearance is that of a traditional marbled paper design.

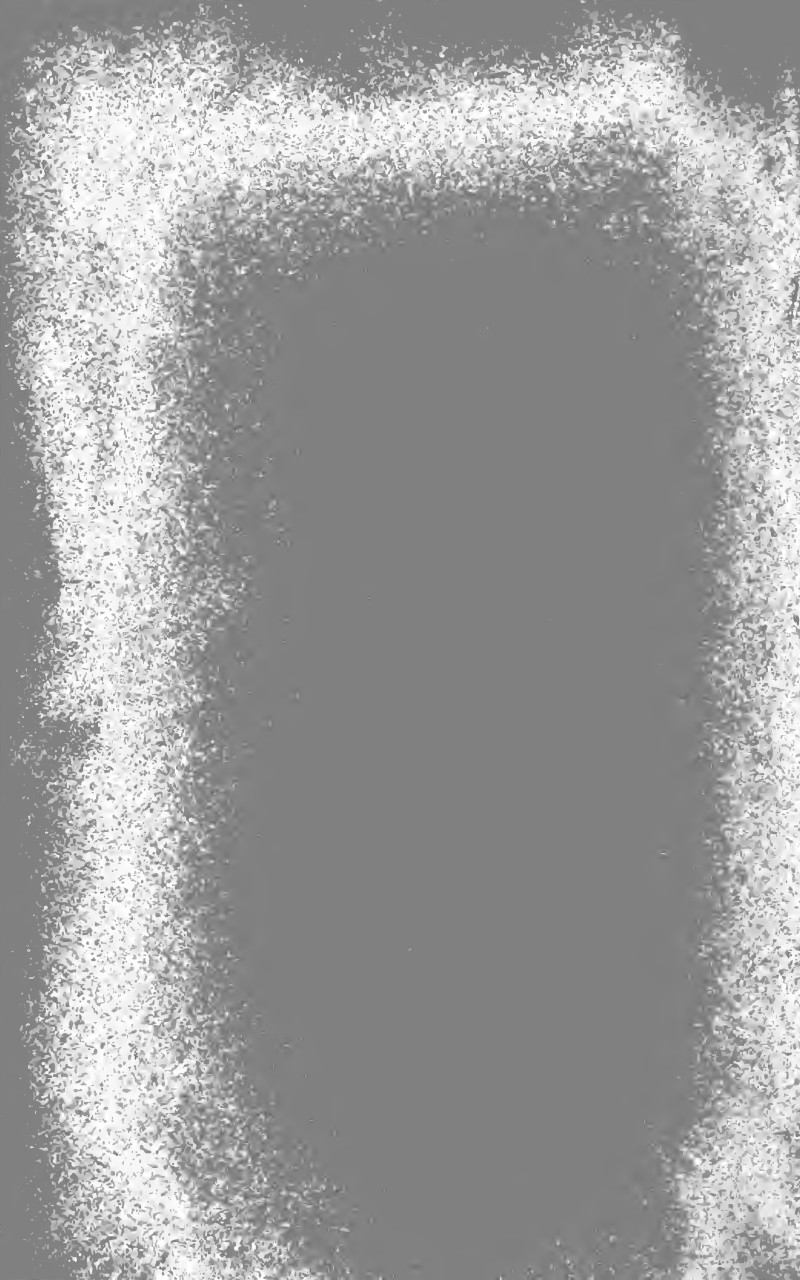
LIBRARY
UNIVERSITY
TORONTO











HISTOIRE
DES
CONSPIRATIONS ROYALISTES
DU MIDI
SOUS LA RÉVOLUTION
(1790-1793)

OUVRAGES HISTORIQUES DU MÊME AUTEUR

Le cardinal Consalvi. 1 vol. in-18.

Le ministère de M. de Martignac et les dernières années de la Restauration, d'après des publications récentes et des documents inédits. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol. in-8°.

Le procès des ministres (1830), d'après les pièces officielles et des documents inédits. 1 vol. in-8°.

La Terreur blanche (1815), d'après les publications contemporaines et des documents inédits. 1 vol. in-8°.

La vérité sur l'Essai de restauration de 1873. 1 vol. in-8°.

Souvenirs de la présidence du maréchal de Mac-Mahon. 1 vol. in-18.

EN PRÉPARATION

Histoire de la Restauration. 1 vol. in-18.

La réaction thermidorienne dans le Midi, d'après des documents inédits. 1 vol.

HF
D2384hj

HISTOIRE

DES

CONSPIRATIONS ROYALISTES

DU MIDI

SOUS LA RÉVOLUTION

(1790-1793)

D'APRÈS LES PUBLICATIONS CONTEMPORAINES, LES PIÈCES
OFFICIELLES ET LES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ERNEST DAUDET



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884

Tous droits réservés.

50921
30/9/01



INTRODUCTION

Dans son *Histoire de la Révolution*, M. Louis Blanc, discutant la valeur historique des divers récits auxquels ont donné lieu les journées de Septembre, s'exprime en ces termes : « On va voir quelles ténèbres restaient encore à dissiper et combien se trompent ceux qui, comptant sur leurs doigts le nombre des historiens de la Révolution française, s'imaginent que l'histoire de la Révolution est faite. » Si nous avons à placer une épigraphe en tête de ce livre, nous ne voudrions pas citer d'autres paroles que celles qu'on vient de lire. Elles s'appliquent merveilleusement aux récits qui suivent, consacrés à l'un des drames les plus ignorés de la période révolutionnaire.

Les conspirations royalistes du Midi attendaient encore un historien. Ceux qui se sont voués à l'étude de ce temps, et à qui nous devons de commencer à le connaître ont négligé de les raconter. C'est à peine si quelques-uns d'entre eux les mentionnent au passage. Il en est même qui n'y font aucune allusion. D'autres les signalent en quelques mots, en les dénaturant.

Il est vrai que des écrivains locaux recueillant autour

d'eux des traditions et des souvenirs encore vivants, ont essayé de combler ces lacunes et de réparer ces erreurs. Ils n'y ont qu'imparfaitement réussi. La forme même de leurs travaux, résumés le plus souvent dans de courtes brochures ou dans des mémoires destinés à des académies de province, les condamnait à ne recruter qu'un petit nombre de lecteurs, à ne pas dépasser les limites d'un département. Puis, presque tous, négligeant de fouiller les archives et de consulter les documents qu'ils avaient sous la main, dans ces dépôts publics, ont accepté sans les contrôler, les affirmations de leurs devanciers, inspirées ordinairement par des témoins qui, quoique ayant pris part aux événements, ne les ont vus que d'un seul camp et n'ont pu, par conséquent, connaître toute la vérité. Presque toutes les études de ce genre que nous avons consultées sont caractérisées par ce double défaut. Nous ne voyons guère d'exception à faire qu'en faveur d'un récit consacré à l'insurrection de Charrier, qu'un savant du département de l'Aveyron, M. E. de Barrau, a publié, il y a vingt-cinq ans, dans une feuille locale (1). Ce récit, écrit d'après les pièces officielles, n'a contre lui que de n'avoir pas été répandu. Il donne une idée exacte des hommes et des choses qu'il voulait faire revivre. Mais c'est le seul auquel nous puissions rendre un tel hommage. Tous les autres ne constituent que des frag-

(1) Il est juste de comprendre aussi dans cette exception un court travail concernant le chevalier de Surville, par M. Ch. Rocher, publié en 1877, dans les *Tablettes historiques du Velay*.

ments épisodiques, ou des notices portant l'empreinte des passions contemporaines.

Il est donc permis de dire que l'histoire des conspirations royalistes du Midi, sous la Révolution, n'a jamais été écrite dans son ensemble et que les personnages qui furent mêlés à ces complots sont tombés aujourd'hui dans l'oubli. Il nous a paru intéressant de les en tirer, de les ramener au grand jour de l'histoire et de restituer à celle-ci ce qu'elle doit enregistrer de leurs actes et conserver de leur souvenir.

Les tentatives des royalistes méridionaux peuvent se diviser en quatre périodes distinctes. Elles commencent en 1790 au camp de Jalès et semblent déjouées en 1791, malgré l'appui qui leur vient d'Arles et de Mende. Elles se continuent en 1792, s'étendent dans le Vivarais et dans le Gévaudan, se transforment en guerre civile et sont définitivement vaincues, en juillet 1792, dans la personne du comte de Saillans, envoyé par les princes émigrés pour prendre le commandement de ces pays. En 1793, nouvel effort. Cette fois c'est dans la Lozère que se concentre l'action royaliste. Un ancien député aux états généraux, le notaire Charrier, arbore le drapeau de la révolte, soulève les populations, rallie autour de lui quelques centaines d'hommes résolus, et tient en échec pendant dix jours les autorités républicaines. Mais, encore une fois, la Révolution triomphe et la terreur règne dans le Midi jusqu'à la mort de Robespierre.

Alors, commence la réaction thermidorienne, époque

sanglante, confuse, mal connue et durant laquelle, entre autres personnages plus ou moins intéressants, surgissent les chevaliers de Surville et de Lamothe. Associés à quelques-uns des héros des anciens complots, ces deux gentilshommes essayent de faire prendre les armes aux contrées méridionales. Écrasés comme leurs prédécesseurs, ils subissent le même sort, et la cause royaliste perd en eux ses derniers défenseurs.

Réservant, pour en faire l'objet d'une publication ultérieure, ce qui a trait à la réaction thermidorienne, nous offrons aujourd'hui au public les trois premiers de ces épisodes. Après les avoir lus, on aura quelque peine à comprendre que des événements qui bouleversant le Midi, portèrent l'inquiétude et l'alarme jusque dans la Convention, aient pu être si profondément oubliés par les écrivains qui ont raconté la Révolution. L'histoire a de ces injustices. Dans le flot tumultueux qu'emporte son cours, il lui arrive de jeter à l'oubli des hommes et des choses dont le souvenir était digne de vivre. Les conspirations royalistes du Vivarais et du Gévaudan ont subi ce sort, noyées dans la grandeur épique des guerres vendéennes. Elles représentent cependant l'effort des chouans du Midi. A ce titre, elles méritaient de sortir de l'ombre qui les enveloppait depuis un siècle. Si les provinces méridionales avaient eu des chefs aussi énergiques que celles de l'Ouest, on aurait vu en France deux Vendées et la marche de la révolution aurait pu être singulièrement modifiée.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre l'intérêt de l'œuvre que nous soumettons au public. Quand l'idée nous vint de l'écrire, nous ignorions encore l'importance des documents dont l'étude était nécessaire à l'accomplissement de notre dessein. Mais, dès que nous eûmes communiqué ce dessein à quelques amis habitant le Midi, les renseignements et les avis nous parvinrent de toutes parts. Les Archives nationales, celles du Dépôt de la Guerre, celles des Affaires Étrangères, celles des départements du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère, de l'Aveyron et des Pyrénées-Orientales, s'ouvrirent successivement devant nous. Les mémoires des écrivains locaux dont nous venons de parler nous arrivèrent ensuite. Un voyage à travers le théâtre des soulèvements royalistes compléta notre trésor documentaire. Dans les familles de quelques-uns de nos personnages, parmi leurs descendants, nous trouvâmes de précieux papiers et des relations manuscrites qui nous ont permis de contrôler les pièces officielles. C'est ainsi que ce livre a été écrit et qu'ont été réunis les premiers éléments de celui qui doit le suivre et le continuer (1).

On nous permettra d'ajouter que de la première à la dernière page, nous n'avons eu d'autre souci que celui de l'exactitude et de la vérité. Ce souci a présidé à

(1) Voir aux pièces justificatives n° 1, la liste des personnes à qui nous devons la majeure partie des renseignements à l'aide desquels ces travaux ont pu être entrepris et pourront être menés à bonne fin.

nos recherches. Si nous ne prétendons pas qu'il nous ait mis à l'abri de toute erreur, nous pouvons dire que nous avons tout fait pour parvenir à n'en commettre aucune, ce qui était difficile vu l'abondance des pièces et la confusion des événements. Un tel procédé appliqué avec conscience engendre l'impartialité. Nous croyons pouvoir affirmer la nôtre. Sans chercher à nous en prévaloir, nous laissons au lecteur le soin de l'apprécier. Il est, à cet égard, le meilleur juge, un juge dont, au moins à ce point de vue, nous ne redoutons pas les arrêts.

E. D.

HISTOIRE
DES
CONSPIRATIONS ROYALISTES
DU MIDI
SOUS LA RÉVOLUTION
(1790-1793)

LIVRE PREMIER

LE CAMP DE JALÈS

I

LA « BAGARRE » A NIMES

Le soir du 13 juin 1790, on se battait furieusement dans les rues de Nîmes. Un incident en apparence sans gravité venait de déchaîner les fureurs qui couvaient depuis plusieurs mois, la révolution n'ayant apporté à ce peuple aux passions ardentes, toujours dominé par les sanglants souvenirs des guerres de religion, que trop de motifs de divisions nouvelles.

A la vérité, depuis la fin de ces guerres, protestants et catholiques vivaient en paix, ceux-ci de beaucoup su-

périeurs par le nombre, mais ceux-là plus puissants par leurs richesses, leur prépondérance sociale, leur esprit d'entreprise, leur habileté à se saisir du commerce de la contrée, à dominer de la sorte des milliers d'ouvriers auxquels ils distribuaient un travail abondant et lucratif. Aux élections de 1789, leur influence s'était manifestée avec éclat. Quoiqu'ils ne représentassent qu'un tiers de la population, ils avaient fourni aux états généraux cinq députés sur huit, sans que ce succès eût altéré les bons rapports qui régnaient entre les sectateurs des deux religions.

Mais, au fur et à mesure que s'altéra le caractère progressif et spontané de la révolution, l'entente qui survivait aux discordes anciennes s'affaiblit. Les crimes qui marquèrent la prise de la Bastille, l'insurrection des provinces, la guerre aux châteaux, les manœuvres entreprises contre le pouvoir royal divisèrent peu à peu la population. On vit d'un côté les partisans de l'ancien régime, de l'autre les partisans de la révolution. Dans Nîmes et dans les contrées environnantes, il arriva que les premiers, qui croyaient l'Église et le trône menacés, se recrutèrent pour le plus grand nombre parmi le parti catholique, tandis que les protestants embrassaient avec enthousiasme les idées nouvelles. C'est ainsi que la querelle, sans avoir la même cause que celle d'autrefois, ne tarda pas à revêtir une physionomie analogue.

Les pouvoirs municipaux appartenaient aux catholiques ; mais, depuis la formation des gardes nationales, la force était aux protestants, qui, dans la distribution des armes, avaient été les mieux partagés. De là des

inquiétudes mutuelles, détestables conseillères, par lesquelles furent détruits les germes d'union, stérilisés les efforts tentés par quelques hommes modérés pour maintenir la paix intérieure de la ville. On compta bientôt des vainqueurs et des vaincus. Les vainqueurs, tous protestants, n'eurent pas la modération que commandaient les circonstances; on peut croire que non seulement ils ne firent rien pour empêcher leurs adversaires de commettre des fautes, mais qu'encore ils les y poussèrent, avec l'espoir d'en profiter. A ces imprudences ils ajoutèrent des provocations, d'abord en exigeant que les communes situées au nord de Nîmes, dans la Vaunage et la Gardonnenque, presque entièrement peuplées de leurs coreligionnaires, fussent armées; ensuite, en laissant clairement voir qu'ils nourrissaient l'ambition de faire passer les pouvoirs municipaux des mains des catholiques dans leurs propres mains.

En ces circonstances, il eût été nécessaire de contenir les vaincus, de calmer leurs appréhensions. Ce fut le contraire qui arriva. Ils avaient à leur tête quelques individus avides de domination, qui crurent habile d'exploiter les passions tumultueuses dont les symptômes apparaissaient: Descombié, ancien page du roi; Folacher, avocat, populaire dans les faubourgs; les frères Froment. L'aîné de ceux-ci occupait dans Nîmes la position enviée de receveur des revenus du clergé. Soit que son ambition le poussât à jouer un rôle dans sa ville natale, soit qu'il s'effrayât des progrès de la révolution, qu'il avait acceptée d'abord avec sympathie, soit enfin qu'il cherchât, comme on l'a dit, à tirer ven-

geance d'un homme qui jadis avait faussement accusé son père de prévarication, il se mit à la tête des ultraroyalistes.

Quand le comte d'Artois eut émigré, il alla le voir à Turin, gagna sa confiance, revint à Nîmes, décidé à prendre la tête du mouvement contre-révolutionnaire qui se produisait. Par ses excitations plus violentes qu'opportunes, il hâta l'explosion. Il fit cause commune avec les prêtres qu'effrayaient les tendances révolutionnaires, se fit élire capitaine d'une compagnie de la garde nationale, recrutée parmi les pauvres gens, artisans et travailleurs de terre, à qui leur habitude de se nourrir d'oignons crus avait fait donner le surnom de « Cébets » (mangeurs d'oignons). Il appela à lui Descombié et Folacher. A eux trois, ils devinrent les maîtres de ceux à la tête desquels ils se trouvaient placés, — bande dangereuse, docile à leurs ordres, pouvant être employée au gré de leur ambition.

On approchait alors de la date fixée pour les élections municipales. Les catholiques offrirent aux protestants de se rallier à une liste commune, sur laquelle ceux-ci figuraient pour un tiers. Les protestants répondirent par un refus ; ils exigeaient la moitié des nominations ; tout en consentant à ce que le maire appartint à leurs adversaires, ils se réservaient le droit de le désigner. Les négociations ne purent aboutir. On alla aux urnes ; la liste catholique passa à une grande majorité. Un royaliste, membre de l'Assemblée nationale, le baron de Marguerittes, fut élu maire, en même temps que les fonctions de procureur du roi et de substitut auprès de

l'administration municipale étaient dévolues à des hommes de la même opinion.

A peine averti de son élection, le nouveau maire quitta Paris, accourut à Nîmes afin d'y installer la nouvelle municipalité. C'était un esprit sage et prudent. Mais il ne put faire que son arrivée, son installation, ne donnassent aux hommes de son parti, qui manifestaient par leur langage et leurs actes leur aversion pour le nouveau régime, l'occasion de triompher avec éclat. Une revue de la garde nationale eut lieu. Froment, n'ayant pu obtenir des armes pour sa compagnie, lui distribua des fourches. C'est dans cet équipage qu'elle vint prendre sa place à la revue. On tenta de l'éloigner; elle résista et finalement obligea le colonel à reconnaître son droit. Il fut, en effet, reconnu et respecté.

Ces incidents, au premier abord dénués d'importance, suffirent cependant à accroître les divisions, à engendrer les ressentiments, à en rendre les effets irréparables. Battus sur le terrain municipal, les protestants s'alarmèrent, redoutant de voir leur influence se dissiper. Pour la conserver, pour faire échec à l'autorité communale, ils créèrent le club des « Amis de la Constitution ». La rivalité des deux assemblées fut la véritable cause de la guerre civile qui éclata ultérieurement. La haine se mit entre elles; le temps, en s'écoulant, ne fit que l'accroître.

Un jour, le club dénonçait la municipalité à l'Assemblée nationale; le lendemain, la municipalité, apprenant que le club songeait à provoquer dans la plaine d'Alais une réunion fédérative des gardes nationales de la contrée,

faisait échouer ce projet. Dès ce moment, tout devenait prétexte à des dissensions pleines de périls. Elles s'augmentaient de la misère générale, de la corruption de l'esprit public ; l'anarchie succédait à l'état paisible dans lequel la ville avait vécu jusque-là.

Le matin du 19 avril, le bruit se répand que, dans sa séance du 14, l'Assemblée nationale a dépouillé, par un vote solennel, le clergé de ses biens, qu'il en a confié l'administration aux départements. Cette nouvelle, d'abord mise en doute, puis confirmée, cause une perturbation profonde. Les quartiers populeux s'agitent, surtout ceux qu'habitent les « Cébets », où les capitaines Froment, Folacher et Descombié ont recruté les compagnies qu'ils commandent. Nîmes, considérée comme un des boulevards de l'Église, possédait de nombreuses paroisses, des couvents opulents. Les pauvres étaient accoutumés à y trouver des secours à leur détresse. Le peuple s'irrite ; ceux qui le mènent excitent sa colère. Il s'assemble sur les places publiques, dans les rues de l'enclos de Rey, faubourg où les passions politiques et religieuses ont de redoutables éclats. Les chefs dont il est accoutumé à écouter la voix, des prêtres et des moines parcourent ses rangs, lui arrachent des serments solennels. L'émotion qui l'anime gagne bien vite divers villages situés dans le voisinage de la ville.

Froment n'a garde de négliger une occasion si propice de provoquer une manifestation imposante en faveur de la cause à laquelle il s'est voué. Il appelle tous ceux qui partagent ses opinions à une réunion qui sera tenue le lendemain dans l'église des Pénitents.

Cette réunion a lieu, en effet, le soir du 20 avril. Une foule bruyante se presse dans le temple. Elle entend, frémissante, des orateurs improvisés lui décrire du haut de la chaire, les dangers que courent la monarchie et la religion, la supplier de ne rien négliger pour les conjurer, et soumettre à son approbation une délibération dont elle acclame les termes.

Cette délibération porte que la religion catholique, apostolique et romaine doit être déclarée religion de l'État, appelée seule à jouir des honneurs du culte public, que le pouvoir suprême devra être rendu au roi, que la hiérarchie ecclésiastique sera respectée. C'est une attaque audacieuse contre la révolution et le régime qu'elle a créé. La foule réunie aux Pénitents l'accueille avec enthousiasme et la signe, à l'instigation de Froment, à qui il est aisé de prétendre qu'il a vu à Turin le comte d'Artois et que le prince approuve ce qui se passe en ce moment.

Vainement, la municipalité, son maire en tête, comprenant les périls de cette délibération, veut en empêcher le vote et l'envoi à toutes les villes du Midi, invitées à y adhérer. Ses efforts demeurent vains ; elle est réduite à la faire suivre d'un désaveu formel qu'elle adresse à l'Assemblée nationale, mais qui reste sans écho. Les fanatiques de Nîmes trouvent des imitateurs à Montauban, à Uzès, à Alais, ailleurs encore. Ce succès les encourage. Lorsque, dans les derniers jours de mai, paraît une décision ministérielle qui déclare les signataires de la délibération ennemis du bien public et les désavoue au nom du roi, leur chef Froment les appelle à une réunion nouvelle,

prend la parole au nom du comte d'Artois, s'attache à leur démontrer que, le roi ayant cessé de jouir de sa liberté, les ordres donnés en son nom doivent être considérés comme non avenus, que ceux de son frère doivent en ce moment être seuls respectés. Sa parole ardente enlève une seconde décision qui confirme et aggrave la première, compromet tous les catholiques de Nîmes, la municipalité elle-même, les représente comme les adversaires de la révolution, dont les protestants vont désormais pouvoir se dire les seuls partisans et les uniques soutiens.

C'est ce résultat, du reste, que Froment et les imprudents qui le secondent n'avaient pas prévu. Ils ne poursuivent qu'un but. Au délire républicain ils opposent le fanatisme religieux, afin d'étouffer une passion par une autre. Ils ne voient pas qu'ils servent les intérêts de leurs ennemis ; ils n'entendent pas les supplications des hommes modérés de leur parti, qui redoutent les effets de tant d'effervescences volontairement allumées. Ils poussent à la guerre civile ; des sermons incendiaires tombent du haut de la chaire, troublent la paix des temples ; le jour de Pâques, sur le perron de l'église des Capucins, deux religieux haranguent le peuple, dénoncent l'Assemblée nationale comme coupable des plus grands crimes. Les protestants n'ont qu'à laisser faire et qu'à se réjouir. C'est à eux que tant de fautes profiteront.

Jusqu'à ce jour, cependant, sauf quelques manifestations tumultueuses, ces ardentes passions ne s'étaient pas encore traduites par les échauffourées qui bientôt

allaient ensanglanter la ville. Mais, dès ce moment, il était aisé de les prévoir. Les protestants les avaient prévues. Ils s'étaient attachés à gagner la faveur du régiment de Guyenne qui tenait garnison dans Nîmes.

Tâche facile, en vérité. Les protestants, nous l'avons dit, possédaient la fortune et l'influence. Leurs compagnies étaient bien équipées, bien armées, bien commandées; ils avaient la force, tandis que la plupart des compagnies catholiques, celle des « Cébets » notamment, qu'exaspéraient tant de brillants avantages, attendaient encore des fusils que la municipalité, paralysée par les autorités militaires, était impuissante à leur faire obtenir. En outre, c'est presque exclusivement dans leurs rangs, parmi les meilleures familles de la société calviniste que s'était formé ce corps de dragons volontaires, qui fraternisait chaque jour avec les troupes de la garnison.

Ces troupes elles-mêmes n'étaient que trop portées à l'indiscipline. La dissolution générale, qui opérait ses ravages dans toutes les classes sociales, n'avait pas épargné l'armée. Déjà, dans le Midi, plusieurs régiments, dominés par la populace qu'ils auraient dû contenir, chassaient leurs officiers, ne les défendaient pas s'ils étaient attaqués. A Bastia, le colonel du régiment du Maine, M. de Rully; à Marseille, le major de Bausset; à Valence, M. de Voisins, directeur de l'artillerie, avaient péri, lâchement assassinés. D'autres officiers étaient obligés de fuir, les soldats n'obéissant plus qu'aux séductions exercées sur eux, refusant de reconnaître les chefs nommés par le roi. Dans plusieurs corps se formaient, par l'élection, des comités illégaux, des congrès

militaires qui discutaient les règlements. Ailleurs, on pillait les masses, on se les distribuait.

L'anarchie s'augmentait d'heure en heure. L'insubordination allait devenir telle que bientôt le ministre de la guerre, La Tour du Pin, la signalait, alarmé, à l'Assemblée nationale. « Le nombre des régiments séditeux et mutins s'accroît journellement, s'écriait-il ; chaque courrier annonce de nouveaux désordres. Mon cabinet est fréquemment rempli de soldats députés qui viennent m'intimer fièrement les intentions de leurs commettants (1). » Le régiment de Guyenne subissait la contagion ; comme, en outre, il tenait pour la révolution, l'alliance devint facile entre les protestants et lui. Quelques meneurs l'excitèrent contre les catholiques ; sa présence ne tarda pas à créer dans la ville un danger permanent ; il fallut ultérieurement l'éloigner, à cause de sa participation aux troubles qui vont être racontés.

Le 1^{er} mai, les « Cébets » allèrent planter un arbre paré de son feuillage pavoisé aux couleurs nationales à la porte du maire. Cette manifestation, conforme aux usages du pays, était un hommage qui, dans des temps paisibles, n'eût provoqué aucun tumulte. Dans les circonstances que l'on traversait, elle constituait une imprudence. Les protestants y virent une bravade à laquelle ils répondirent le lendemain, à l'issue d'un banquet offert par le maire à quelques légionnaires des compagnies catholiques. La plupart de ceux-ci, trop

(1) Archives du Dépôt de la guerre.

pauvres pour se procurer l'uniforme, portaient une cocarde blanche au chapeau. La cocarde blanche n'était pas encore un emblème séditieux ; les trois couleurs commençaient à peine à se montrer ; elles ne devinrent obligatoires que dans le courant de juin. Ce fut là, cependant, la cause des troubles de la journée.

Les obscurités, les contradictions, l'esprit de parti, qui caractérisent les relations et les documents officiels de cette époque, rendent difficile la recherche de la vérité. Il est permis cependant de supposer que, si les meneurs protestants s'ingéniaient, dès ce moment, à tirer parti des ardeurs contre-révolutionnaires, les « Cébets » et leurs chefs brûlaient également du désir de manifester leurs sentiments, et qu'au sortir de la salle du banquet, plusieurs d'entre eux parcoururent la ville, en chantant et en poussant leur cri de ralliement : « Vive le roi ! Vive la croix ! »

Il était environ quatre heures, une grande foule se promenait sur l'esplanade, sur les boulevards, autour des Arènes, mêlant ses mille voix à la rumeur monotone des cigales qui tombait des arbres embrasés par le soleil et blanchis par la poussière. Les « Cébets » fendirent cette foule, arrivèrent sur le Cours, non loin des casernes. Là se trouvaient quelques soldats qui se précipitèrent, à l'instigation des gardes nationaux protestants, sur ces pauvres diables désarmés, leur arrachèrent leurs cocardes, qu'ils foulèrent aux pieds. Une rixe s'en suivit, au milieu de laquelle les soldats, convaincus qu'on voulait les égorger, mirent le sabre à la main, en criant : « A moi, Guyenne ! »

Le maire accourut, aidé de quelques officiers et de divers membres de la municipalité : il parvint, non sans peine, à séparer les combattants, malgré les excitations mutuelles auxquelles ils étaient en butte, les uns de la part des clubistes, les autres de la part de quelques prêtres exaltés. Dix fois, sa voix fut couverte par le terrible : « Zou ! zou ! » véritable clameur guerrière, prélude ordinaire des fureurs méridionales. Le soir était venu ; les soldats furent consignés, le peuple se retira, la nuit fut paisible. Mais, le lendemain, attroupements et défis recommencèrent. Des bruits inquiétants se répandirent. On annonçait que les communes protestantes marchaient sur Nîmes.

Le capitaine Descombié réunit sa compagnie, lui demanda un serment de fidélité au roi et à la croix. Le plus jeune des frères Froment, surnommé « Tapage », se montra sur divers points à la tête des « Cébets », tandis que le peuple se portait aux abords de la mairie, irrité, disposé aux violences. Les soldats avaient quitté leur caserne ; ils allaient et venaient, au bras des dragons. Des menaces furent échangées entre eux et la populace ; des menaces on en vint aux mains. Dans une poussée furieuse, deux coups de pistolet se firent entendre, sans qu'on pût savoir ensuite par qui ils avaient été tirés. Protestants et soldats furent maltraités ; l'un de ces derniers tomba mortellement blessé d'une balle. Comme la veille, la nuit mit un terme à cette échauffourée. Dès le matin, la municipalité arborait le drapeau rouge, proclamait la loi martiale ; le port des cocardes blanches était interdit ; le maire se rendait aux casernes pour ha-

ranger la troupe, était assez heureux pour obtenir que citoyens et soldats, oubliant ce qui venait de se passer, fraterniseraient publiquement. La paix se rétablit, on s'embrassa aux cris de « Vive le roi ! Vive la nation ! Vive le maire ! Vive l'union ! » La ville fut illuminée ; un vaudeville de circonstance, intitulé : *l'Heureuse réconciliation*, fut représenté au théâtre. Tout semblait donc fini.

Malheureusement, les agitateurs veillaient, attisant les haines. Elles se déchainèrent sous une autre forme. Ce fut d'abord une dénonciation contre le baron de Marguerittes, envoyée par le club des « Amis de la Constitution » à l'Assemblée nationale. Elle y répondit en mandant à sa barre le maire de Nîmes, un de ses membres, afin qu'il rendit compte de sa conduite. Ce fut ensuite une information judiciaire commencée contre les prétendus auteurs de l'émeute du 3 mai, information menée avec une outrageante partialité, qui n'invoqua guère que les témoignages des clubistes, ne tint aucun compte des explications de la municipalité, ne mit en cause que des catholiques. Les alarmes recommencèrent donc ; des rixes nouvelles eurent lieu entre les dragons et les trois compagnies commandées par Froment, Descombié et Folacher, qu'irritaient le luxe et l'insolence des premiers, auxquels, pendant la période électorale qui venait de s'ouvrir, était confié le maintien de l'ordre.

Contraintes d'abandonner la cocarde blanche, ces compagnies l'avaient remplacée par un pouf rouge qui les distinguait des autres légions. Ce signe de ralliement

au chapeau, elles se plaçaient sur le passage des dragons, trop étroitement mêlés au déchainement des passions locales pour garder la modération et le calme qui convenaient à leur rôle pacificateur, et qu'on vit plus d'une fois parcourir la ville sans nécessité. Ces bravades successives, rendues plus périlleuses par l'absence du maire, accrurent l'irritation des esprits. Dès lors il devint évident qu'une collision était inévitable, si la vigilance des autorités n'était pas assez habile pour la prévenir.

Cette collision éclata le dimanche 13 juin. Ce jour-là, le poste de dragons placé en permanence à l'évêché, au centre de la ville, se trouva triplé, ses armes furent chargées. Les « Cébets », avertis de ce déploiement inusité de forces qu'ils croyaient dirigées contre eux, s'en émurent, se pressèrent autour de leurs chefs :

— Allez dans la ville, leur dirent ceux-ci, désarmez les dragons que vous rencontrerez. Ils n'ont pas le droit de porter un sabre.

Quelques heures plus tard, un « pouf rouge » se présente à la porte de l'évêché, demande le chef du poste, le lieutenant Pâris, et lui remet un billet ainsi conçu : « Le suisse est averti de ne plus laisser entrer aucun dragon à pied ni à cheval, sous peine de vie. L'évêché n'est pas fait pour servir de corps de garde. » Pour toute réponse, le lieutenant fait arrêter le porteur du billet, qu'il veut conduire à la mairie. En quelques instants, des camarades de ce dernier se trouvent réunis en grand nombre autour de l'évêché, menaçants, armés de sabres, et réclament la mise en liberté du prisonnier.

Le poste se range sur la place devant la porte du palais épiscopal. Des pierres sont lancées contre les dragons qui le composent, accompagnées de ces clameurs : « Zou ! zou ! aux armes ! » La chaleur a été brûlante durant tout le jour. Les imaginations se sont exaltées. De part et d'autre, on s'adresse des injures que l'âpreté de l'idiome languedocien, prononcé par des bouches au rude accent, semble rendre plus provocatrices. Les dragons, tous protestants, se voient en danger, lèvent leurs fusils, font une décharge générale. Une clameur de douleur et de colère s'élève sur la place, à travers laquelle coule le sang d'un grand nombre de blessés et de sept morts.

Au bruit des détonations et des cris, d'autres « poufs rouges » accourent. Ceux-là sont armés de fusils ; ils tirent à leur tour. Un combat s'engage qui s'étend bientôt dans toute la cité. La soirée du 13 juin devient ainsi le prologue des meurtres commis durant les deux journées suivantes, véritable massacre de catholiques, représaille sinistre de la Saint-Barthélemy, qui cependant n'avait pas été imitée dans Nîmes, odieux renouvellement de la « Michelade » qui, deux siècles avant, avait déjà rougi du sang le plus pur les pavés de la vieille ville romaine.

Au moment où commençaient ces scènes tragiques, trois officiers municipaux étaient réunis à la mairie, parmi eux un vénérable prêtre, l'abbé de Belmont, populaire dans la contrée, respecté de tous les partis. Aux premières nouvelles de l'échauffourée, qui leur furent apportées par quelques dragons, ses deux collègues

ceignirent leur écharpe et se rendirent sur le théâtre de la lutte. L'abbé de Belmont resta seul en attendant leur retour. Tout à coup, une troupe de légionnaires protestants envahit la salle dans laquelle il se trouvait, en criant :

— On se bat dans la ville, il faut arrêter l'effusion du sang. Vite, le drapeau rouge et proclamez la loi martiale.

L'officier municipal hésitait, il objecta qu'il n'avait pas le droit de prendre seul une mesure si grave. Mais on ne l'entendait pas. Un valet de ville fut contraint de livrer le drapeau rouge, qu'on mit de force entre les mains du vieux prêtre. Celui-ci fut poussé dehors, entraîné à travers les rues, escorté par un groupe de furieux contre lesquels le défendait mollement un piquet du régiment de Guyenne. Ce drapeau rouge que portaient ses mains tremblantes, on exigeait qu'il l'élevât de manière à ce qu'on le vit de tous côtés.

— Plus haut ! plus haut ! lui criait-on.

Il s'aperçut alors qu'il n'était entouré que de malveillants. Ils le maltrahient et l'injuriaient.

— Marche donc, calotin ! lui disaient-ils ; plus haut le drapeau, tu es assez grand pour cela !

Tout en l'invectivant, en l'accablant d'injures grossières, on le jeta entre deux troupes armées qui échangeaient des coups de fusil ; on l'obligea à marcher au premier rang ; comme il signalait le péril auquel on l'exposait inutilement, il fut frappé, avec une crosse de fusil, si brutalement, qu'un flot de sang monta à ses lèvres. Sa vie était menacée, quand soudain des « poufs rouges »,

se précipitant sur le cortège, lui enlevèrent son drapeau, qu'ils mirent en pièces ; ils firent conduire l'abbé chez la femme de l'un d'eux, où des soins lui furent prodigués et d'où il put gagner un asile sûr.

Cependant, ses collègues, revenus à la mairie, décidés à proclamer la loi martiale, appellent à eux des troupes pour rétablir la tranquillité. Mais le colonel du régiment de Guyenne ne veut donner d'ordres à ses soldats qu'après avoir reçu des membres de la municipalité une réquisition écrite. Tandis que ceux-ci la rédigent, un garde national catholique s'élançe dans la salle des délibérations, poursuivi par quelques énercumènes. Il sollicite une protection, car ses jours sont menacés. Les officiers municipaux interviennent pour le sauver. On l'arrache de leurs mains, on le massacre sous leurs yeux ; son corps, traîné à travers l'escalier, est laissé dans la cour. Un nouveau drapeau, porté cette fois par un valet de ville, sort de la mairie ; les « poufs rouges » l'enlèvent comme ils ont enlevé déjà le premier ; la municipalité est dispersée ; la troupe, qui se décide enfin à sortir des casernes, n'apporte aucune ardeur à rétablir l'ordre si profondément troublé.

En cet instant, le combat se continue de toutes parts. On se bat sur les boulevards, on se bat près de l'évêché, on se bat sur l'esplanade, on se bat aux abords de plusieurs églises. Les boutiques se sont fermées, les citoyens paisibles se fortifient chez eux en attendant de pouvoir s'enfuir ; l'obscurité vient, ajoute encore à l'horreur de cette lutte impie. Froment écrit à la municipalité pour lui demander de confier la citadelle à deux

cents hommes résolus, aux siens, si l'on veut, afin d'en imposer aux fauteurs de troubles, afin surtout de défendre les canons déposés en cet endroit, qui offre un asile sûr aux catholiques. Il n'obtient pas de réponse; bientôt il constate avec dépit que quinze compagnies catholiques sur dix-huit refusent de prendre les armes, de combattre avec lui pour la cause qu'il ne défend qu'en la compromettant. Il n'a plus pour le soutenir que ses amis Folacher et Descombié et une centaine de « poufs rouges » énergiques et résolus. Mais il ne se décourage pas.

A la maison qu'il habite près de l'église des Dominicains est attenante une tour qui communique par un pan de rempart demeuré debout à celles de l'ancien château. C'est là qu'il se réfugie avec une poignée de ses partisans; c'est de là que cet homme plein de jeunesse, de fougue, d'ambition, rêve de tenir tête aux fureurs qu'il a contribué à déchaîner. Il s'y retranche durant la nuit, en prévision des luttes du lendemain, de façon à rendre sa position inexpugnable; puis, poussant l'illusion jusqu'à croire qu'il est le champion de l'ordre légal, il écrit à M. de Bouzols, commandant en second la province du Languedoc, résidant à Montpellier, afin de solliciter des renforts dont il a le plus pressant besoin. Descombié imite son exemple. Malheureusement, le porteur des deux lettres est arrêté à quelques kilomètres de Nîmes par des villageois appartenant à la cause protestante; le message dont il est chargé n'arrive pas à sa destination.

En même temps que ces lettres, des émissaires ont été envoyés de toutes parts dans les communes catholiques

et protestantes qui avoisinent Nîmes. Chacun des deux partis leur demande secours. Le tocsin et la générale se font entendre ; les gardes nationales se mettent en route de divers points du département pour venir en aide à leurs coreligionnaires, respectifs qu'on leur représente comme livrés aux égorgeurs. Mais celles qui viennent des communes riveraines du Rhône, toutes catholiques, sont arrêtées en chemin par des envoyés de la municipalité. Celle-ci redoute que leur intervention n'ait d'autre résultat que d'aggraver les éléments de guerre civile, leur enjoint de se retirer. Elles obéissent, livrant Nîmes aux milices protestantes fédérées, qui semblent s'être préparées depuis plusieurs jours à cette expédition, puisque quelques-unes d'entre elles n'arrivent dans la ville, le 14 juin, au lever du jour, qu'après avoir franchi une distance de dix lieues.

Il est quatre heures du matin quand les premiers bataillons de ces rudes enfants des Cévennes, trempés dans le fanatisme calviniste, en qui on vient d'éveiller et d'attiser d'anciens ressentiments, font leur entrée dans Nîmes, comme dans une ville conquise. Ils sont coiffés quelques-uns d'un tricorne à pompon, mais le plus grand nombre d'un feutre à larges bords, orné de la cocarde tricolore, qui protège contre le soleil leurs traits profondément creusés et leur peau tannée ; vêtus d'une veste de drap ou d'une blouse de toile, sur laquelle est passé un baudrier jaune auquel est suspendu le sabre d'ordonnance ; armés de fusils, de vieux pistolets, de faux et de fourches.

Ceux qui viennent de loin ont recruté sur leur route

les compagnies des communes qu'ils ont traversées. Leur sauvage exaltation est telle, que là où les catholiques sont en minorité, ils les ont contraints, en les maltraitant, à se joindre à eux et les ont placés au premier rang, avec plusieurs prêtres qu'ils ont arrachés à leur presbytère et obligés ainsi à marcher (1). Ils étaient quelques centaines au départ ; on en compte douze mille quand ils apparaissent dans Nîmes, aux premiers rayons du soleil. Leur nombre se grossit encore des retardataires et des trainards. Parmi eux, il y a des femmes poussant devant elles des ânes et des mulets, sur le dos desquels on a jeté des « banastos », grands paniers où elles comptent emporter le butin de la journée, car on leur a promis le pillage des maisons catholiques. C'est l'invasion des barbares.

Nîmes s'éveille dans l'épouvante en apprenant que l'armée fédérée campée sur l'esplanade refuse de se retirer ; qu'elle a répondu aux remontrances des délégués de la municipalité, auxquels se sont joints quelques citoyens protestants, modérés et amis de la paix, en les accablant de menaces, de mauvais traitements, en les obligeant à se cacher pour sauver leurs jours. Des familles prennent la fuite, comprenant qu'elles ne seront pas défendues. La municipalité est réduite à l'impuissance. Dans la soirée de ce jour, elle se laissera arracher l'ordre de désarmer les compagnies catholiques,

(1) M. Louis Blanc, dans le récit qu'il a consacré à ces événements, paraît croire que ces prêtres se joignirent de leur propre gré aux bandes protestantes. La vérité, c'est que celles-ci les contraignirent sous peine de mort à marcher avec elles.

bien qu'il soit avéré que quinze d'entre elles n'ont pris aucune part aux événements.

La matinée s'écoule au milieu des transes et des alarmes, sans que la garnison soit employée à autre chose qu'à préparer, de concert avec les dragons et quelques compagnies de protestants, l'attaque des tours dans lesquelles se sont enfermés Froment et ses compagnons. Les fédérés réunis sur l'esplanade ont donc la liberté d'agir à leur gré et n'attendent qu'un signal. Soudain, plusieurs coups de fusils sont tirés sur eux du côté du couvent des Capucins. Par qui? On l'ignore. Les deux partis se sont accusés mutuellement, et l'histoire ne saurait, faute de preuves, prononcer entre eux. Massip, officier municipal de la commune de Saint-Cosme, est tué ; plusieurs fédérés tombent blessés.

La vue de leur sang allume des colères farouches. Un grand nombre de leurs compagnons s'élancent vers le couvent des Capucins, en forcent l'entrée, se répandent dans l'église, dans les corridors, dans les cellules, massacrent deux jeunes clercs, un garçon jardinier, cinq moines, dont l'un, âgé de quatre-vingt-deux ans, est haché dans son lit à coups de sabre, tandis que les assassins mettent le feu à sa paille. Les autres habitants du couvent n'échappent à la mort qu'en se réfugiant dans les charpentes des voûtes. Tout en les cherchant, la foule brise et pille sur son passage la bibliothèque créée par Fléchier, la pharmacie, les vases sacrés, les ornements sacerdotaux. De longues années après, on pourra voir sur les dalles de l'église le sang des victimes de cette funeste journée.

A la même heure, d'autres fédérés parcourent furieusement la ville, tuant les catholiques, saccageant leurs maisons, accompagnant leurs crimes de tous les raffinements d'une sauvage cruauté. Les malheureux qu'ils arrêtent sont les uns frappés sur place, dans leur lit, sur le seuil de leur demeure, les autres entraînés sur l'esplanade, meurtris de coups, achevés là. A celui-ci on coupe les pieds et les mains, avant qu'il expire; celui-là est dépecé en cent morceaux; ses restes sont ensevelis sous les décombres de sa maison. Il en est qu'on hache à coups de faux. On en pend un grand nombre, l'un d'eux par le menton à un crochet de boucher, où on le laisse vivre pendant plusieurs heures. On poignarde un boulanger; il est exposé à moitié mort devant sa porte, un pain sur la poitrine; son corps est criblé de coups de baïonnette; les massacreurs lui crient :

— Mange donc, b..., mange donc !

Un catholique est arrêté; il se place sous la sauvegarde d'un protestant qui parvient à obtenir qu'il aura la vie sauve, mais à la condition de frapper de sa main un de ses coreligionnaires. Le misérable, épouvanté par les menaces, s'exécute, abat d'un coup de pistolet un des catholiques traînés sur l'esplanade. Il meurt de ses remords quelques jours plus tard.

Quelle que soit l'horreur de ces forfaits, qui se prolongèrent pendant toute la journée du 15 juin et dont il faut dire, à l'honneur des protestants, que beaucoup de fédérés en furent les témoins désespérés et impuissants, on peut croire que la brève description que nous en don-

nons ici est dépourvue de toute exagération. Le caractère en apparaît plus saisissant encore dans les documents officiels qui, malgré la difficulté d'énumérer les victimes, en fixent le chiffre à trois cents environ, dont vingt et un protestants seulement, parmi lesquels six assassinés le lendemain de la bagarre, hors de Nîmes, par des campagnards catholiques. Cent vingt maisons — plusieurs habitées par des prêtres — furent dévastées, quelques-unes détruites, parmi lesquelles celle de Froment.

Tandis que se déroulaient ces tragiques événements, celui-ci tenait tête aux forces envoyées pour faire le siège des tours dans lesquelles Folacher, Descombié et lui s'étaient fortifiés. Ils se défendaient avec l'énergie du désespoir, ce qui leur arrivait du dehors ne leur permettant pas d'espérer que, s'ils tombaient au pouvoir de leurs ennemis, leurs jours seraient épargnés. Plusieurs canons, dirigés par un ancien officier d'artillerie, battaient en brèche les murs derrière lesquels ils s'abritaient; une fusillade non interrompue était dirigée contre eux; ils y répondaient avec acharnement, autant pour se défendre, gagner du temps que pour venger les catholiques immolés depuis le matin.

Après plusieurs heures de siège, on dut reconnaître la difficulté de s'emparer d'eux. Les assaillants, à bout de patience, suppliés par la municipalité de mettre un terme à ce sanglant combat, dont les péripéties entretenaient la terreur dans la ville en favorisant les projets des assassins, se décidèrent à proposer à Froment un traité de paix. Un officier du régiment de Guyenne lui fut envoyé en parlementaire, un drapeau blanc à la main.

A sa demande, Froment consentit à négocier. Le feu suspendu, le chef des « poufs rouges » s'aboucha avec le président du département, les commissaires du roi, un groupe d'électeurs, plusieurs officiers municipaux. Il voulut d'abord exiger le renvoi des fédérés étrangers ; puis il renonça à insister sur ce point, se contenta de réclamer pour ses compagnons et pour lui la sauvegarde de l'assemblée électorale. A ce prix, il consentait à mettre bas les armes.

Il revint vers les tours, sur la foi de cette convention, convaincu que la paix était faite. Mais cette paix contrariait les desseins de quelques fanatiques du parti protestant. On savait qu'en sa qualité de receveur du clergé, Froment détenait dans sa caisse des sommes importantes. Au mépris du traité conclu, l'attaque recommença ; les assiégés furent contraints de se défendre. Malheureusement, bientôt le canon renversa les murailles des tours. Ils ne songèrent plus qu'à s'enfuir.

Plusieurs d'entre eux, parmi lesquels le frère de Froment, perdirent la vie dans leur fuite. On en égorgea trois qui s'étaient réfugiés dans le collège ; on saccagea du même coup le couvent des Dominicains, situé sur le théâtre de la lutte. C'est à ce moment que la maison de Froment fut envahie, et sa démolition précédée du pillage de la caisse. Lui-même ne parvint qu'à grand'peine à se dérober aux furieux qui le poursuivaient. Folacher et Descombié furent également assez heureux pour sauver leurs jours, qu'ils avaient exposés cent fois ; mais ce dernier fut arrêté et enfermé dans la citadelle.

Ces scènes se prolongèrent pendant toute la soirée.

C'est seulement dans la nuit que la garde nationale de Montpellier, envoyée en toute hâte par le général de Bouzols, vint y mettre un terme. Elle entra dans Nîmes sur des ruines et sur des cadavres, que les assassins avaient couverts de chaux, pour empêcher qu'on ne les reconnût. Grâce à son secours, l'ordre fut rétabli, la milice nîmoise réorganisée, pourvue d'un nouveau chef, qui n'était autre que cet officier d'artillerie qui avait dirigé l'attaque contre la tour de Froment. Enfin, les fédérés étrangers furent invités à rentrer dans leurs foyers. Mais ils ne consentirent à obéir qu'après une revue solennelle où, par une bizarre contradiction, ils jurèrent avec enthousiasme de « s'aimer en frères », de protéger les propriétés, de payer les impôts, et d'être fidèles au roi. « Éternel souverain des êtres ! est-il dit dans la formule ampoulée et menteuse du serment qu'on leur fit prêter, toi qui lis dans nos cœurs, vois-y notre amour pour notre bon roi, notre admiration pour ses vertus et notre profonde reconnaissance pour ses bienfaits ! »

Trois jours après, les étrangers étant partis, les morts ensevelis, les gardes nationaux pour la plupart désarmés, la ville recouvra le calme, mais au détriment du parti catholique, vaincu, fauché par la mort, dispersé par la fuite, et dont un grand nombre de membres, entassés dans les prisons, se voyaient traités comme des coupables.

Les protestants patriotes, devenus les maîtres, envoyaient à l'Assemblée nationale des récits mensongers, que celle-ci opposait victorieusement aux dépositions de

la municipalité. Ils dirigeaient au gré de leurs passions les enquêtes judiciaires, entravaient la liberté des juges, empêchaient les accusés de faire la preuve des faits justificatifs, les huissiers de leur prêter leur ministère, — manœuvres scandaleuses, qui n'empêchaient pas cependant la vérité de se faire jour, quelques semaines plus tard, et de prouver, suivant la parole d'un témoin impartial, que les principaux coupables figuraient parmi les dénonciateurs.

Malheureusement, dès cette heure, par suite d'élections faites sous l'empire de l'épouvante qui survivait à de si grands forfaits, en l'absence des trois cinquièmes des électeurs, c'est le club révolutionnaire qui dominait la ville. « Le vainqueur bâillonne la loi quand elle va parler pour ses adversaires, a écrit M. Taine dans son beau livre sur la Révolution, et, sous l'iniquité légale de son administration permanente, il écrase ceux qu'il a terrassés par la violence illégale de ses coups de main. » Toute l'histoire du lendemain des sanglantes échauffourées de Nîmes tient dans ces quelques lignes, aussi bien que la cause originelle de la première assemblée du camp de Jalès. Le déni de justice dont furent victimes, après de si cruelles épreuves, les catholiques du Gard alarma leurs frères du Vivarais, les poussa tous à se réunir et leur dicta les résolutions qu'ils prirent le 18 août 1790

II

LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DE JALÈS

Le 14 juillet 1790, un an après la prise de la Bastille, un mois après les massacres de Nîmes, avait lieu à Paris la fête de la Fédération, célébrée le même jour, à la même heure, par toute la France. Les gardes nationales parisiennes, auxquelles s'étaient réunis les quinze mille délégués de celles des départements, défilèrent devant le roi, la reine et les membres de l'Assemblée, en présence de trois cent mille spectateurs enthousiasmés, au bruit de trois cents tambours, de quarante canons, des musiques et d'immenses acclamations.

L'évêque d'Autun avait officié et béni les drapeaux, assisté de deux cents prêtres en aube blanche, ceints d'écharpes aux trois couleurs. Danses et chants succédèrent à la cérémonie religieuse. L'ivresse et la joie semblaient universelles. Tout fut théâtral dans cette journée, à la préparation de laquelle avait fiévreusement travaillé le peuple de Paris et dont la célébration fut relevée par sa présence. Le roi prêta le serment civique, reçut celui des fédérations, répété par la foule. Jusqu'au lendemain, la grande cité fut en liesse, comme si tous les cœurs eussent été confondus dans un même sentiment d'amour, d'union et de concorde.

Cette fédération des gardes nationales du royaume, qui était venue recevoir au Champ de Mars sa consécration solennelle, datait déjà de plusieurs mois. Dès la fin de 1789, elle commençait à l'Étoile, près de Valence, où les milices du Vivarais et du Dauphiné, rassemblées fraternellement, s'étaient alliées, en abjurant toute distinction de province, en offrant leurs vies, leurs bras, leurs cœurs à la patrie, en jurant fidélité au roi, aux lois, à la liberté. Puis, elle avait eu de nombreux imitateurs au Nord, au Midi, à l'Est, à l'Ouest, et à Paris, enfin, où, dans un déluge de rhétorique, « dans une fraternité d'apparat et d'épiderme », a dit M. Taine, que nous nous plaisons à citer, parce que nul n'a mieux saisi que lui la portée réelle de ces manifestations, avaient eu lieu « la mascarade de bonne foi et l'aimable carnaval » du 14 juillet.

Quand on considère les sanglantes étapes déjà franchies à cette date par la révolution, quand on énumère les existences déjà sacrifiées, les forfaits accomplis, les attaques dirigées contre le pouvoir royal, il est aisé de comprendre ce qu'il y eut de factice dans l'entraînement de cette heure, pendant laquelle on fit trêve aux haines déchaînées, mais sans y renoncer. L'état réel des esprits, en attendant qu'il s'affirmât par des crimes nouveaux, provoqués, approuvés, tolérés ou subis, apparut avec plus de vérité quand les délégués des gardes nationales fédérées, qui avaient assisté à la fête du Champ de Mars, rentrèrent dans leurs foyers. L'allégresse et la confiance d'un jour commençaient à se dissiper. Sur plus d'un point, il y eut des ombres à la joie officielle. Tandis qu'ici, au

lendemain de la Fédération, les ardeurs révolutionnaires se traduisaient par des cris de colère, par des menaces contre « les calotins et les aristocrates », là, le mécontentement, les terreurs du lendemain, les regrets du passé se laissaient voir dans l'attitude et dans le langage.

Nulle part, ces symptômes ne furent plus saisissants que parmi les gardes nationales des départements de l'Ardèche et de la Lozère, limitrophes du Gard dont elles partageaient les passions, formées en grande majorité de catholiques ardents et de royalistes exaltés. Elles s'étaient depuis longtemps fédérées, moins pour imiter l'exemple qui leur venait de tous les points du territoire, et qu'elles avaient été d'ailleurs les premières à donner, qu'en raison du voisinage et de la communauté d'intérêts qui les liaient.

Mais les robustes et grossiers montagnards qui les composaient, ces « rayols » (royaux), comme on les appelle encore, restaient, malgré tout, ce que les avaient faits les siècles, l'histoire, la configuration géographique, l'âpreté du sol, le climat. Les pactes ni les serments n'y pouvaient rien. Ils demeuraient fidèles au prince ainsi qu'au prêtre, au trône ainsi qu'à l'autel. Les coups portés à l'autorité de l'un en même temps qu'au respect dû à l'autre, à la royauté et à l'Église, les éloignaient chaque jour davantage des doctrines nouvelles, qu'ils avaient accueillies avec défiance, sans les comprendre, ayant peu souffert dans le passé des maux auxquels la propagation de ces doctrines venait mettre un terme.

Qu'on se figure, en effet, un pays entouré de monts abrupts, fermé, par ces barrières, à toute civilisation ;

ne recevant les échos du dehors qu'affaiblis par l'éloignement, dénaturés par la difficulté d'en comprendre le sens véritable, difficulté résultant de l'ignorance presque absolue de la langue nationale et de l'habitude d'un dialecte sauvage et dur ; n'ayant d'autres souvenirs que ceux des guerres religieuses durant lesquelles catholiques et protestants avaient également souffert, et qui avaient développé le fanatisme de leurs croyances : tel était le Vivarais à la fin du siècle dernier. Les grandes découvertes qui devaient, plus tard, faciliter les communications et les échanges, mettre les extrémités de la France aux portes de Paris, répandre de toutes parts le bien-être, l'instruction, la lumière, ces découvertes n'étaient pas réalisées. Dans ces intelligences non encore ouvertes, à côté des intérêts matériels qui les absorbaient, au nom desquels il était si facile de les tromper, il n'y avait de place que pour la vénération craintive due au roi qui gouverne, à ceux qui parlent en son nom, au prêtre qui console et qui représente Dieu sur la terre, autorités suprêmes, entrevues à travers la crédulité, les terreurs, les préjugés de l'ignorance. Quels éléments d'une armée insurrectionnelle dans une telle population ! Aux mains de chefs habiles, ambitieux, résolus, pouvait-elle être autre chose qu'un troupeau docile ?

Ces chefs ne manquaient pas dans le Vivarais. Si la grande noblesse n'y comptait guère de membres, en revanche, la bourgeoisie y était nombreuse, enrichie par l'élève du ver à soie, en relations avec les grandes villes du Midi, Lyon, Marseille, Nîmes, Avignon, Montpellier, Arles, dans lesquelles, en cet instant de crise nationale,

le royalisme, à la veille de sa défaite définitive, tentait de reconquérir le terrain perdu. Par éducation, par goût, ces chefs, étroitement unis aux prêtres, étaient attachés à l'ancien régime. Dans la lutte qui s'engageait entre le passé et l'avenir, leur choix était fait.

Cependant, en août 1790, au lendemain de cette fête de la Fédération où, en présence d'un autel, serment avait été prêté au roi, en même temps qu'à la loi et à la nation, ce n'était, au moins en apparence, ni le souci de l'autorité royale compromise dans les journées d'octobre, ni l'intérêt du clergé dépouillé par les lois d'avril, qui formaient le principal objet de leurs préoccupations. Ils cherchaient surtout une occasion de protester contre le massacre des catholiques de Nîmes, contre la domination des protestants, de se liguier en vue des périls qu'eux-mêmes étaient exposés à courir, si cette domination, franchissant les limites du département du Gard, tentait de pénétrer dans le Vivarais, pour s'y exercer au nom de la révolution triomphante.

Cette occasion, une réunion des fédérés de l'Ardèche et de la Lozère, sous le prétexte du renouvellement du serment civique, pouvait la leur offrir; c'est uniquement dans ce but qu'ils se décidèrent à les convoquer. On était à la fin du mois de juillet. Six semaines s'étaient écoulées depuis les événements de Nîmes. Le souvenir en était vivant dans les esprits. Des bruits calomnieux circulaient de toutes parts, tendant à faire croire que les forfaits du mois de juin se continuaient, que chaque jour les protestants égorgeaient de nouvelles victimes.

D'autres bruits, malheureusement plus vrais, traçaient

un navrant tableau des prisons de la ville, remplies de catholiques innocents, auxquels non seulement on refusait justice, mais sur lesquels on voulait châtier les crimes dont ils avaient été seuls à souffrir. Les ressentiments oubliés contre les calvinistes se réveillaient. Cette haine renaissante épargnait, il est vrai, ceux de la contrée, avec qui on vivait en paix, qu'on s'attachait même à rassurer, par la promesse qu'il ne leur serait fait aucun mal. Mais, contre les étrangers, contre ceux de Nîmes et d'Alais, on s'exprimait en termes amers et violents.

— Qu'ils osent venir parmi nous et malheur à eux ! disait-on, nous vengerons sur eux nos frères de Nîmes !

Quelques exaltés parlaient même de porter le fer et le feu dans la ville maudite, de verser le sang des coupables pour laver l'injure faite aux vivants et aux morts. Telles étaient les dispositions des catholiques du Vivarais, quand leurs chefs se réunirent, le 1^{er} août, chez l'un d'eux, dans la petite commune de Bannes, située non loin de Largentière et des Vans, dont nous aurons à reparler plus tard, puisqu'elle fut le principal théâtre de la conspiration de Saillans.

Dans cette assemblée préparatoire, se rencontrèrent M. de la Bastide, chevalier de Saint-Louis, commandant en second l'armée fédérée, aux lieu et place de son chef suprême, absent, le lieutenant général comte du Roure, descendant d'une illustre famille du pays ; son neveu, l'abbé de la Bastide de la Molette, jadis gendarme, avant d'entrer dans les ordres, ensuite chanoine d'Uzès, vicaire général de Mgr de Béthisy, évêque de cette ville,

— type du prêtre-soldat, transformé pour la circonstance en aide de camp; le curé de Chambonas, Claude Allier, homme jeune encore, — il n'avait pas quarante ans, — de grande intelligence, d'origine assez humble, exemplaire par ses vertus sacerdotales, mais poussant ses convictions religieuses et politiques jusqu'au fanatisme; son frère Dominique, homme aux emportements terribles, audacieux jusqu'à la folie, tour à tour soldat et contrebandier; deux anciens magistrats, MM. de Malbosc et Perrochon; l'abbé de Siran et le chevalier de Borel, délégués des royalistes de Mende, le lieutenant de Robiac, du régiment de Penthievre, six gardes du corps originaires de la contrée; puis des notables, Pelet de Gravières, Crégut de Mentaressé, d'Aygalières, Graffand, Thibon, Nadal; d'autres encore, maires ou officiers des légions de l'Ardèche, de la Lozère et de la partie du Gard limitrophe de ces deux départements, qui se jetaient, dès ce moment, avec l'espoir du succès, dans cette tragique aventure et que nous retrouverons, en 1792, parmi les plus entreprenants complices du comte de Saillans.

Dans cette conférence, les chefs royalistes décidèrent que les gardes nationales du Vivarais seraient invitées à s'assembler dans la plaine de Jalès pour renouveler le serment civique. En apparence, rien de plus inoffensif. Mais on ne va pas tarder à voir que, dans leur pensée, ce n'était qu'un prétexte. Dès le soir du 17 août, la solitaire vallée de Jalès s'anima au bruit d'une population qui s'y rendait de toutes parts par les chemins tracés dans les montagnes qui l'entourent. Le soleil couchant

jaunissait les sommets neigeux des Cévennes et de la chaîne du Tanargue, qui bornent l'horizon. Au flanc des collines, s'étageait la verdure sombre des mûriers et des châtaigniers, parmi les teintes plus claires des prés et des vignes, et l'or des blés mûrs agités par le vent. Parsemés dans cette plaine longue d'une lieue, quelques groupes de maisons, couvertes de tuiles rougeâtres, coupaient la sauvage et tranquille uniformité du paysage. Sur un tertre, à l'une des extrémités de l'agreste vallée, entre deux petits villages, Berrias et Béaulieu, s'élevait un château, témoin muet des vieilles guerres, ancienne commanderie de Malte, vaste demeure aux murailles grises, sans caractère architectural, naguère encore propriété de l'illustre bailli de Suffren, maintenant abandonnée à des fermiers qui avaient transformé en greniers pour leurs céréales la plupart des salles habitées jadis par les Templiers d'abord, par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ensuite.

L'endroit était bien choisi pour y établir le siège d'une conspiration ; il a son histoire ; elle remonte aux druides, dont les ruines encore debout attestent le séjour dans cette retraite inaccessible, où l'on n'arrive qu'en descendant des rampes escarpées. Rien ne manquait alors à la physionomie mystérieuse de ces lieux, pas même une forêt qui offrait un abri sûr à des conjurés. C'est là qu'au coucher du soleil, vingt mille hommes venus de tous côtés se trouvèrent réunis, en prévision de la journée du lendemain, La nuit descendit, les rumeurs s'apaisèrent, les fédérés dormirent comme ils purent sur la terre, sous les arbres, dans les rochers de Païolive, dans les

chaumières de Berrias, de Saint-André de Cruzières, de Bannes et de Beaulieu, dans les écuries du château, tandis que les chefs se concertaient en vue de leurs projets futurs.

Quand le jour blanchit le ciel, l'armée était debout, pittoresque en son accoutrement, dans la diversité des costumes grossiers, plus nombreux que les uniformes, et dans la variété des armes. Citadins et paysans étaient confondus. Largentière, Aubenas, Mende, Marvejols, le Pont-Saint-Esprit, Saint-Ambroix, Genolhac, Villefort, Uzès, Bagnols, Viviers, Villeneuve-de-Berg, les Vans, le Bourg Saint-Andéol, Gravières, Saint-André de Cruzières, Bannes, Barjac, c'est-à-dire trois départements, avaient envoyé leurs légions à ce rendez-vous habilement fixé au point où leurs territoires respectifs viennent se confondre.

Celle même d'Alais était arrivée, quoique composée en grande partie de protestants, malgré les rumeurs sinistres qui lui avaient prédit les plus fâcheux traitements. Elle n'eut pas à se repentir de sa confiance. A la vérité, elle recueillit en chemin quelques injures :

— Au diable les protestants ! s'écrièrent diverses voix sur son passage.

Mais ce fut tout, et, jusqu'à leur départ, ceux qui la composaient furent respectés, traités en amis. C'est que dans la scène qui se jouait, il y avait deux parties, l'une publique, au grand jour, qui n'était que le prétexte, l'autre secrète, qui était le but. Il ne fallait pas que la seconde fût compromise par la première. Celle-ci conserva, en conséquence, un caractère pacifique et légal qui

trompa tout le monde, la grande majorité des fédérés et jusqu'au directoire du département de l'Ardèche, dont un arrêté avait approuvé, dès la veille, la réunion fédérative de Jalès.

Non loin du château, un autel avait été élevé. Autour de cet autel, se rangèrent les gardes nationales, représentant cent quatre-vingt-cinq communes, chacune d'elles serrée autour de son drapeau, portant au chapeau une croix blanche ; sur le premier rang se tenaient le curé, le maire et les officiers. Un grand nombre de prêtres remplissaient les degrés de la chapelle improvisée. Au milieu d'eux, M. de la Bastide avait à ses côtés M. de Malbosc, président du comité organisateur. Il était entouré de ses aides de camp, parmi lesquels son neveu, l'abbé de la Bastide de la Molette, en bottes, un sabre sur sa soutane.

Un roulement de tambour annonça la cérémonie. La messe fut dite au milieu d'un recueillement profond. Puis l'officiant entonna le *Te Deum* après lequel le général de la Bastide, ayant donné lecture d'une adresse approbative du directoire de l'Ardèche, consacrant la légalité de la réunion, prononça l'allocution suivante : « Chers camarades, réunis au même instant devant le même autel, brûlant tous du désir de vivre et de mourir inséparablement unis, déjà liés par le serment bien solennel que vous fîtes à la patrie, le 14 du mois dernier, c'est la consécration de votre dévouement aux nouvelles lois que vous venez confirmer dans ce jour, dont la présence de nos frères d'armes de divers districts vient relever la majesté. Venez, chers camarades,

jurons de demeurer inséparablement unis, de nous protéger mutuellement et de confondre nos sentiments pour le maintien de la paix et de la concorde (1). »

Une immense acclamation couvrit la fin de cette harangue, que ceux des premiers rangs, qui l'avaient mieux entendue, répétaient, au milieu des cris, à ceux qui se trouvaient derrière eux. Puis le général lut la formule du serment à la nation, à la loi, au roi. Vingt mille mains se levèrent, en même temps qu'une bruyante clameur montait au-dessus de la foule, répétée par l'écho des collines. Les fédérés défilèrent ensuite devant l'autel, répétant le « Vive le roi ! » — d'où la belle province du Vivarais a tiré son nom : *Vivat Rex !* — La partie officielle de la fête était terminée ; les gardes nationales quittaient leur camp pour rentrer dans leurs foyers. L'état-major et les délégués qui formaient le comité les laissèrent partir, à l'exception de celles de Bannes et d'Uzès, dont ils étaient sûrs. Invitées à revenir sur leurs pas, elles se trouvèrent seules chargées de protéger les délibérations qui allaient avoir lieu.

Le groupe des personnages que nous avons déjà nommés, grossi de la plupart des curés présents, d'un grand nombre de représentants des municipalités, de quelques gardes du corps qui avaient fui Paris, s'était dirigé vers le château, où il entra, prenant possession de la plus grande salle, afin d'y discuter librement. M. de Malbosc présidait. C'était un homme éminent par la nais-

(1) Archives du département du Gard. — C'est grâce aux documents conservés dans ces archives que nous avons pu reconstituer la physionomie de la journée du 18 août 1790.

sance et par le talent. Issu d'une vieille famille du pays, ancien conseiller au présidial de Nîmes, seigneur de la Bastide et de Berrias, il possédait les qualités les plus propres à agir sur les masses qu'il s'était chargé d'entraîner dans le mouvement royaliste. On peut dire qu'il fut l'inspirateur et le chef principal du camp de Jalès, que, sans sa mort prématurée, les fautes qui firent échouer la conspiration n'auraient pas été commises. Les députés d'Uzès, ville voisine de Nîmes, qui souffrait de malheurs dont elle était destinée à subir une part, eurent les premiers la parole. L'un d'eux traça l'émouvant tableau des crimes accomplis dans le Gard. Il montra les catholiques asservis, les prêtres égorgés, les églises profanées, l'hostie foulée aux pieds, les innocents en prison, les coupables en liberté. Il émut toutes les âmes. La vérité n'était déjà que trop lamentable. Il était inutile de l'exagérer. L'exaltation méridionale la rendit plus horrible. Les cerveaux s'échauffaient. Il y eut des motions violentes.

— Partons, volons au secours de nos frères ! s'écriaient les uns ; allons les délivrer et les venger.

— Massacrons tous les protestants qui nous tomberont sous la main, reprenaient les autres.

Ceux-ci brandissaient leurs armes, ceux-là menaçaient du poing l'ennemi absent. Les exclamations, les invectives se croisaient. Le mirage qui agit si fortement sur l'imagination des hommes du Midi montrait à la plupart des périls imaginaires, des obstacles à vaincre, le trône à défendre, les autels à relever, les palmes du martyr à conquérir. D'indescriptibles fureurs étaient

déchaînées. Quelques prêtres les attisaient ; parmi eux, le plus ardent de tous, l'abbé de la Bastide de la Molette, dont le langage fortement coloré impressionnait ces natures sauvages et naïves à la fois.

Il devenait difficile de savoir où s'arrêteraient ces manifestations de sentiments si violents. Quelques maires, plus froids et plus prudents que ceux qui les entouraient, tentèrent d'ouvrir des avis modérés. On leur ferma la bouche dès les premiers mots qu'ils prononcèrent. Quelques énergumènes se jetèrent sur eux, le sabre à la main, la menace aux lèvres. Il ne leur resta d'autre ressource que la fuite. Ils s'enfuirent, en effet, avec le regret de n'avoir pas suivi les légions qui s'éloignaient. Parmi eux, se trouvait un habitant de Viviers qui, ayant osé conseiller de ne pas s'occuper des affaires de Nîmes, fut poursuivi par un homme armé d'un pistolet, qui criait :

— Quoi ! nous souffririons qu'on massacre nos frères !

Le maire de Saint-André de Cruzières sauva cet imprudent.

Dans ces conditions, toutes les motions soumises à l'assemblée devaient être adoptées et le furent. Elle décida successivement d'envoyer une députation à la garde nationale de Montpellier pour solliciter son alliance et son secours, dans le but de procéder à une enquête sur les malheurs de Nîmes et d'en prévenir le retour ; d'exiger que les catholiques de cette ville fussent réintégrés dans leurs droits, que le régiment de Guyenne fût éloigné, que les familles dépouillées fussent indemnisées de leurs pertes, que leurs armes leur fussent restituées, que la garde du chef-lieu du Gard fût confiée aux troupes du

roi, et qu'enfin les personnes détenues à la suite des troubles de juin fussent jugées hors du département.

Ce ne fut pas tout. Après ces divers votes, après l'élection de seize commissaires, chargés de se rendre à Montpellier, un des membres présents prononça un discours dans lequel il affirma que les municipalités du Gard étaient peuplées de protestants, qu'à eux seuls appartenaient les grades, les emplois, les honneurs. Il s'attacha à développer cette thèse que la résistance à l'oppression est toujours légitime. Cette résistance, il en proposa et en fit agréer l'organisation, d'après un plan convenu à l'avance entre lui et ses complices.

La base de cette organisation consistait dans la constitution d'un comité permanent, sous ce nom : « Comité du camp de Jalès », dont les membres, élus par les légions fédérées, pourraient être changés suivant les vœux de leurs commettants. « Ce comité, disait le procès-verbal, connaîtra des différentes pétitions faites ou à faire par les membres de l'armée, tâchera de concilier les discussions qui pourraient intervenir entre eux et sera le point central où les gardes nationaux correspondront pour toutes les affaires qui auront trait à la fédération. »

On saisit là, sur le vif, l'assise constitutive du camp de Jalès, pendant les deux années qui vont suivre. C'est ce comité qui convoquera l'assemblée de février 1791 et entrera ensuite en relations avec les princes émigrés pour obtenir qu'on mette à sa tête des chefs énergiques et habiles, capables de mener à bonne fin la vaste conspiration qui devait éclater et échouer en juillet 1792.

Les pleins pouvoirs qu'il sollicitait le 18 août 1790 lui furent accordés. Lorsqu'à la fin de cette journée, les délégués se séparèrent, ils laissaient derrière eux de redoutables éléments de guerre civile.

Malheureusement pour le secret de leurs délibérations, quelques-unes des gardes nationales, avant de se retirer, avaient eu vent des motions projetées et de ce qui allait se passer après la levée officielle du camp. Dans les communes qu'elles traversaient en se retirant, elles y firent des allusions non déguisées qui parvinrent dès le lendemain au procureur-syndic d'Aubenas. Puis plusieurs délégués, maltraités dans la réunion parce qu'ils avaient tenté de la ramener au calme, alarmés par la gravité des mesures auxquelles ils venaient de participer, se présentèrent devant ce magistrat, en dissimulant leur repentir sous une indignation feinte, et rachetèrent leur faute en lui dénonçant ce qu'ils avaient vu et entendu.

Le même jour, le directoire du département de l'Ar-dèche, averti, comprenait un peu tard qu'il avait été trompé. Il s'empressait de recueillir les détails les plus circonstanciés sur cette affaire et de les adresser au président de l'Assemblée nationale. En même temps, il publiait un arrêté par lequel, tout en déclarant qu'il avait vu « avec plaisir, mais sans surprise, les sentiments patriotiques manifestés au camp de Jalès », il désapprouvait les pétitions formulées après la séparation de l'assemblée fédérative, faisait défense aux gardes nationales de se réunir désormais en corps d'armée au comité permanent de fonctionner, aux commissaires

élus de donner suite à leurs fonctions et de se rendre à Montpellier, sous peine d'être poursuivis comme perturbateurs du repos public..

Le Comité des recherches de l'Assemblée nationale, saisi le 2 septembre des révélations du directoire de l'Ardèche, écrivait aussitôt à ce dernier, lui demandant des renseignements précis sur « ces mesures séditeuses dont l'exécution aurait pu en peu de temps livrer le Midi aux horreurs de la guerre civile ». Il le chargeait d'ouvrir une enquête sur la manière dont le camp s'était formé, sur les motions qu'on y avait faites et sur leurs auteurs, ainsi que sur les personnes signalées comme y ayant pris part.

Un article publié par le *Moniteur*, et qui n'avait que le tort, sous l'inspiration du pasteur Rabaut Saint-Etienne, député du Gard, de faire peser sur les catholiques de Nîmes toute la responsabilité des événements, apprit à la France qu'une poignée de conspirateurs avait tenté de soulever le Midi contre l'Assemblée nationale. L'émotion fut vive dans Paris, bien que, sur le premier moment, divers représentants eussent essayé de prouver que les récits venus du Midi étaient exagérés. Mais, le 8 septembre, le député Brulart, ci-devant marquis de Sillery, soumit à l'Assemblée, au nom du Comité des recherches, un rapport circonstancié qui les confirmait, suivi d'un projet de résolution qui fut voté et dont voici le texte :

« L'Assemblée nationale décrète :

» 1° Qu'elle approuve les dispositions de la proclamation du directoire du département de l'Ardèche, qui

s'oppose à l'exécution de l'arrêté pris dans le château de Jalès par les officiers qui se qualifient d'état-major d'une soi-disant armée fédérée ;

» 2° Déclare la délibération prise par l'assemblée tenue au château de Jalès, après le départ des gardes nationales fédérées, inconstitutionnelle, nulle et attentatoire aux lois ;

» 3° Charge son président de se retirer par devers le roi pour le supplier d'ordonner au tribunal de Ville-neuve-de-Berg d'informer contre les auteurs, fauteurs et instigateurs de ces arrêtés inconstitutionnels ;

» 4° Défend aux commissaires nommés de se rendre à Montpellier pour y prendre les informations sur l'affaire de Nimes ;

» 5° Déclare le comité militaire inconstitutionnel ; en conséquence, lui fait défense de s'assembler et lui enjoint de se conformer à cet égard au décret de l'Assemblée nationale du 2 février, qui les a supprimés ;

» 6° Défend également aux gardes nationales de tous les départements du royaume de former aucun camp fédératif, à moins d'y être autorisées par les directoires de leurs départements respectifs ;

» 7° Décrète enfin que son président se retirera par devers le roi pour le prier de donner les ordres les plus prompts pour l'exécution du présent décret. »

On n'étonnera personne en disant que le comité du camp de Jalès ne tint aucun compte des décisions de l'Assemblée nationale. Ces décisions, d'ailleurs, ne furent pas suivies d'effet, l'administration départementale ayant été d'avis qu'il valait mieux ne pas poursuivre.

Encouragé par l'impunité, il se contenta d'envelopper de mystère ses conciliabules, continua à préparer l'œuvre dont il poursuivait la réalisation. Ce qu'il cherchait maintenant, c'était l'occasion de provoquer une réunion nouvelle des gardes nationales du Vivarais, d'entretenir par cette manifestation les sentiments royalistes et religieux des populations de l'Ardèche, d'organiser fortement cette armée destinée à devenir un jour l'instrument défensif des soulèvements contre-révolutionnaires.

L'état d'exaltation et de terreur où les mesures violentes votées par l'Assemblée nationale et aggravées par les commentaires qu'en faisaient ses ennemis jetaient les populations méridionales, ce qui se disait des desseins de cette Assemblée contre la royauté et contre le clergé, le caractère de ses débats et de la constitution dont elle venait de doter la France, la misère générale, l'extension de l'émigration, c'étaient là plus de motifs qu'il n'en fallait pour favoriser les conspirateurs de Jalès. Ils étaient en correspondance suivie avec les princes émigrés, avec les personnages de la cour restés à Paris. Dans le courant d'octobre, deux gentilshommes qui arrivaient de Turin, le comte Alexandre de Polignac et un de ses amis, vinrent leur apporter des encouragements. Ils furent arrêtés, chez un royaliste de Joyeuse, par les troupes légales. Mais l'intervention de l'un des membres du directoire de l'Ardèche les fit remettre en liberté.

Les conspirateurs préparaient en outre leur succès par la propagation de rumeurs vraies ou fausses qui parlaient fortement aux imaginations. « Il court partout

des bruits alarmants, écrivait un témoin oculaire. Les protestants sont consternés, les catholiques éclairés et patriotes partagent leurs peines. Les catholiques mal instruits ou ne prenant aucun intérêt aux affaires du temps, ou dupes des bruits que les aristocrates font courir, les croient et les font croire. Ils se persuadent que les protestants maltraitent les catholiques, menacent les prêtres et profanent les autels. De là vient qu'ils ne respirent que vengeance et n'attendent qu'une occasion pour l'exercer. Le commerce languit, les chemins sont peu sûrs, la misère augmente de jour en jour, la défection et la crainte règnent de toutes parts, et les maux dont nous souffrons ici ne sont rien en comparaison de ceux dont le fanatisme nous menace(1).»

Que pouvaient contre ce malaise matériel et moral les mesures prises par les autorités locales pour rassurer les esprits ? La cause était hors de leur portée ; le comité de Jalès n'avait qu'à vouloir pour recueillir les tristes fruits de l'inquiétude qui régnait parmi les partisans du trône et de l'autel.

Dans le courant d'octobre, un opuscule imprimé clandestinement au château de Bannes (2), fut lancé dans la circulation comme la preuve que le royalisme n'entendait ni désarmer volontairement ni se laisser vaincre sans combat. Signé de noms de fantaisie, qui cachaient,

(1) Archives du Gard.

(2) M. le docteur Vaschalde de Vals-les-Bains (Ardèche) affirme dans une étude sur l'Établissement de l'imprimerie en Vivarais que les fédérés avaient installé une imprimerie dans le château. Ce fait, dit-il, lui a été raconté par M. Vital d'Aubenas, mort en 1872, à 92 ans.

dit-on, un gentilhomme originaire de l'Ardèche, le fameux comte d'Antraigues, cet opusculé était intitulé : « Manifeste et protestation de cinquante mille Français fidèles, armés dans le Vivarais pour la cause de la religion et de la monarchie, contre les usurpations de l'Assemblée soi-disant nationale (1). » Dans ces pages enflammées, se trouvaient résumés, en dix considérants, les griefs des royalistes et des catholiques : « Le ciel est témoin de la pureté de nos cœurs, s'écriait le mystérieux auteur de cet appel à l'insurrection. Le fanatisme n'y versa point son poison. Attaqué dans ce que nous avons de plus cher, le désespoir seul nous mit les armes à la main, et la nécessité d'une juste défense fit de nous des soldats. »

Venait ensuite une série de résolutions par lesquelles la fédération de Jalès, protestant contre tout ce qu'avait fait et pourrait faire l'Assemblée « soi-disant nationale », regardant la majorité de ses membres comme criminelle de lèse-majesté divine et humaine, vouait ces ennemis de la religion et de la monarchie à l'exécration de tous les bons Français; invitait les tribunaux à s'armer contre eux de la rigueur des lois, sous les auspices

(1) En voici le titre exact :

Manifeste || et || protestation || de cinquante mille Français fidèles, || armés dans le Vivarais, || pour la cause de la Religion || et de la Monarchie. || Contre les usurpations || de l'Assemblée || se disant nationale, || Exoriare aliquis nostris ex ossibus Ultor! | Que de ma cendre un jour s'élève mon vengeur. || AU CAMP DE JALÈS. || OCTOBRE 1790. In-8°, 35 pag., titre encadré.

A la fin du manifeste on lit : Collationné et certifié conforme à l'original, par nous, Présidents et Secrétaires du Comité militaire. *Fait au Camp de Jalès, le quatre octobre mil sept cent quatre-vingt-dix. Signé, Martel, secrétaire.*

d'une législation nouvelle ; renouvelait son serment de poursuivre avec le fer et le feu les exécrables instigateurs de la nuit du 6 octobre 1789, de ne poser les armes « qu'après avoir rétabli le roi dans sa gloire, le clergé dans ses biens, la noblesse dans ses honneurs, les Parlements dans leurs antiques fonctions » ; exhortait les provinces à suivre l'exemple du Vivarais, et s'engageait enfin à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang, plutôt que de laisser subsister « une constitution monstrueuse assise sur des ruines et cimentée de larmes ».

C'était, on le voit, une déclaration de guerre à la révolution. Les autorités y répondaient en ordonnant d'en rechercher et d'en punir les auteurs anonymes, tandis qu'à Paris les députés de l'Ardèche, Boissy-d'Anglas en tête, écrivaient, ce qui était vrai : « Il n'y a plus de citoyens rassemblés au camp de Jalès, » mais ajoutaient, ce qui était faux : « Il n'y a point d'hommes armés dans le Vivarais, si ce n'est pour défendre jusqu'à la mort les décrets de l'Assemblée nationale. « Le comité du camp de Jalès se préparait à donner à ces paroles un éclatant démenti.

En ce même mois d'octobre, la situation de la ville de Nîmes, loin de s'améliorer, s'aggravait. Les catholiques accusaient les protestants de préparer contre leur parti un nouveau massacre ; les protestants accusaient les catholiques de n'inventer et de ne propager ces rumeurs que pour attirer sur eux les colères des populations royalistes des environs. Le *Moniteur* parlait d'un complot découvert dans la ville, ne tendant à rien

moins qu'à soulever le Vivarais et le comtat Venaissin. Dans une rixe survenue entre quelques gardes nationaux protestants et des soldats du régiment de Guyenne, il voyait la main des contre-révolutionnaires. L'un d'eux, le capitaine Descombié, l'ancien compagnon de Froment pendant les troubles de juin, était accusé, quoique toujours détenu à la suite de ces troubles, d'avoir donné de l'argent pour fomenter une sédition à la faveur de laquelle les prisonniers seraient mis en liberté.

Il y avait beaucoup d'exagération dans ces rumeurs. Ce que le *Moniteur* ne disait pas, c'est que le séjour prolongé du régiment de Guyenne dans une ville où son insolence l'avait rendu non moins odieux aux protestants, dont en d'autres temps il s'était fait le complice, qu'aux catholiques, devenait la cause la plus grave du trouble des esprits. Tout le monde maintenant reconnaissait la nécessité de son départ, même son colonel, M. de Montgaillard, qui écrivait, dès le 26 août, au ministre de la guerre : « Si nous restons ici, je ne répons de rien que de mon zèle (1). » Le régiment partit ; l'irritation publique parut devoir se dissiper. Mais, aux portes de Nîmes, d'autres événements se préparaient et alimentaient, comme à plaisir, les passions religieuses et politiques que nous allons voir éclater de nouveau, plus âpres et plus violentes qu'au moment de leur première explosion.

La première fédération du Vivarais, bien qu'en apparence elle eût avorté, avait eu cependant pour les con-

(1) Archives du Dépôt de la guerre.

spirateurs de Jalès un précieux résultat. Elle leur avait permis de mesurer leurs forces, de constater que, parmi la population des contrées qu'ils habitaient, le nombre des bons esprits l'emportait de beaucoup sur « les méchants », de se rendre compte de ce qu'ils pouvaient dans un avenir prochain.

En face d'eux, ils comptaient, il est vrai, quelques amis de la révolution, l'ayant accueillie avec enthousiasme, ayant applaudi à ses progrès et ardents à se faire les propagateurs de ses doctrines. Mais ce n'était là qu'une minorité. La grande majorité se composait de royalistes, les uns exaltés, les autres plus timides, faciles à entraîner, cependant. Entre les deux partis, des indifférents, ennemis de toute manifestation, attendaient, avant de se prononcer, de savoir de quel côté se porterait la victoire. C'est sur ces masses qu'il fallait agir, et nul des conjurés ne s'y épargnait.

III

PRÉPARATIFS DE COMBAT

De sa maison d'Uzès, le chanoine de la Bastide de la Molette entretenait avec les conjurés une correspondance active ; malgré les rigueurs de l'hiver, il venait souvent les visiter, leur apporter des encouragements, des promesses de secours. Souvent, le matin, il quittait Uzès, propret, tiré à quatre épingles, enveloppé d'un carrick, tantôt fièrement campé sur son cheval, tantôt conduisant lui-même sa voiture, gardant toujours les allures militaires d'un homme que nous verrons s'enfuir plus tard déguisé en grenadier.

Au sortir de la ville, il se dirigeait sur Barjac, gagnait ensuite tantôt les Vans, tantôt Berrias ou Bannes. Là, ses confrères l'attendaient, l'abbé Pradon, l'abbé Boissin, d'autres encore, et à leur tête cet ardent curé de Chambonnas, Claude Allier, qui ne rêvait aussi que levées d'armes et révoltes victorieuses contre l'infâme Assemblée.

Si, par aventure, Claude Allier était quelquefois absent, c'est qu'il parcourait les villes du Midi : Nîmes, Marseille, Lunel, Tarascon, Arles, Avignon, Mende, Valence ou Lyon même, y recrutant des adhérents à la fédération du Vivarais, y formant des comités locaux

chargés de les grouper et rêvant de réunir sous le drapeau blanc soixante mille hommes, qui soulèveraient ensuite, au profit de la même cause, toute la France royaliste ; ou bien encore, c'est que, retiré dans son presbytère, il rédigeait des plans d'insurrection et correspondait avec les émigrés de Coblenz (1).

Tous ces prêtres discutaient, ordonnaient, se concertaient. Quelques notables du pays se joignaient à eux. On s'exaltait par l'étude de projets contre-révolutionnaires, par l'énumération des hommes auxquels on pouvait se confier, par le récit des malheurs de l'Église et de la monarchie.

— Fortifions-nous en soldats et en argent ! tel était le dernier mot de ces conciliabules, qui échappaient aux autorités locales.

Le lendemain, les curés s'adressaient à ceux de leurs paroissiens dont ils étaient sûrs, leur demandaient des ressources, en vue de la croisade future. Le curé de Chambonnas allait plus loin. C'est du haut de la chaire qu'il adjurait les fidèles : « On veut détruire la religion, disait-il ; dans moins de quinze jours, la France sera en guerre avec toute l'Europe ; elle sera attaquée par les troupes étrangères, qui s'introduiront dans le royaume par plusieurs endroits. Il est donc nécessaire que la commune fasse un emprunt, afin de se pourvoir d'armes et de munitions (2). »

Ces choses se passaient en quelque sorte sous les yeux

(1) Notes fournies par M. l'abbé Allier, petit neveu de Claude Allier.

(2) Archives nationales.

des détachements de troupes qu'à la demande du directoire de l'Ardèche et du Gard le ministre de la guerre avait répartis dans les districts où s'était formé le premier rassemblement de Jalès. Les officiers ne comprenaient pas ou feignaient de ne pas comprendre, la plupart d'entre eux souhaitant secrètement le succès de la contre-révolution.

A Uzès, l'abbé de la Bastide de la Molette agissait aussi. Divisée, comme Nîmes, en catholiques et en protestants, cette ville n'offrait que trop d'aliments aux passions que le noble chanoine cherchait à exciter. Les protestants avaient leurs clubs, les catholiques les leurs. Là, on se prêtait mutuellement les plus sinistres projets. Tout était prétexte à querelles, à la suite desquelles chaque parti restait plus aigri, plus irrité. L'un se retournait alors vers le comité militaire de Jalès, et, par l'intermédiaire de l'abbé de la Bastide de la Molette, lui disait :

— Nous laisserez-vous subir le sort de nos frères de Nîmes ? Ne viendrez-vous pas à notre aide ?

L'autre envoyait aux communes protestantes, qui déjà avaient envahi Nîmes, des émissaires chargés de ce mot d'ordre :

— Tenez-vous prêts à accourir à notre appel.

Les rivalités en présence s'accrurent encore du départ du régiment de Bresse. Ce régiment s'était montré sympathique aux catholiques. Le directoire du district demandait son départ ; la municipalité, la prolongation de son séjour. Ce fut le directoire qui l'emporta ; une compagnie des dragons de Lorraine vint tenir garnison

dans la ville. Plus que jamais, les catholiques se déclarèrent opprimés et persécutés. Un vote de l'Assemblée nationale parut tout à coup justifier leurs plaintes. Le clergé fut soumis à une constitution civile et au serment civique, que l'immense majorité de ses membres refusa de prêter. La nomination des autorités ecclésiastiques, enlevée du même coup au saint-siège, passa aux mains des électeurs, de telle sorte que protestants et juifs étaient appelés à élire les pasteurs d'un culte qu'ils ne professaient pas. A Nîmes, ils étaient invités déjà à se réunir le 27 février, afin de désigner l'évêque constitutionnel, dont la juridiction allait absorber non seulement le diocèse de Nîmes, mais encore ceux d'Uzès et d'Alais, maintenant supprimés.

Bien que, pour ménager les susceptibilités des consciences, on eût décidé que les prêtres réfractaires au serment continueraient leurs fonctions jusqu'à ce qu'il eût été pourvu à leur remplacement, l'organisation du clergé n'en était pas moins profondément atteinte. Le parti des mécontents, destiné à devenir victime de la Terreur, se grossissait de milliers de prêtres non assermentés, déclarant tout haut qu'ils aimaient mieux perdre la vie que leur âme.

Au commencement de l'année 1791, le comité permanent du camp de Jalès se décida à agir sans plus tarder. Il y fut poussé non seulement par les plaintes des catholiques, mais encore par la conviction qui s'était formée peu à peu parmi ses membres que l'heure était opportune pour frapper un coup décisif. Une réunion préparatoire eut lieu le 13 février, chez M. de Malbosc, cet

ancien magistrat dont nous avons déjà parlé, maire de Berrias, l'une des communes situées dans la vallée de Jalès. Un dîner en fut le prétexte ; il réunit environ quarante convives dans le petit château de Malbosc, à midi, heure du principal repas, après la messe, qui fut dite par l'abbé de la Bastide de la Molette (1).

Tout en mangeant, on décida de convoquer les gardes nationales en assemblée fédérative, pour le 21 du mois, qui tombait un dimanche. Mais il fut également résolu qu'afin de s'assurer de tous les concours, on ferait précéder cette convocation d'un conseil des délégués des milices et des municipalités, dont la date fut fixée au 17. On arrêta de même que, pour attirer un grand nombre de légionnaires, il serait garanti à ceux qui se rendraient à l'appel du comité une paye de dix sous par jour et qu'on enverrait, par avance, au château de Jalès, une abondante provision de pain. Ces résolutions devaient être soumises au conseil du 17, mais lui être présentées de telle sorte qu'il n'eût qu'à les ratifier. Il importait d'agir avec précision, afin de vaincre les hésitations que pourraient faire naître parmi les gardes nationales convoquées la rigueur de l'hiver et la crainte des dangers à courir.

— Il faut marcher, il le faut, répétaient le curé Claude Allier et l'abbé de la Bastide de la Molette, à la parole duquel la présence de son oncle, général de l'armée, donnait une autorité particulière.

(1) Ces détails et les suivants ont été reconstitués d'après l'instruction judiciaire déposée aux Archives nationales et un manuscrit du savant géologue Jules de Malbosc, fils de celui dont il est question ici, manuscrit communiqué par sa famille.

— Il y a assez longtemps que les protestants nous tiennent sous le pied, répondait-on.

Un gentilhomme du pays, M. de Sauveplanne, se faisait remarquer par son ardeur.

— Il est temps enfin de prendre le dessus, disait-il, et de porter de prompts secours à nos frères, sans tant délibérer.

Pendant le repas, la foule s'était amassée aux portes de la maison de M. de Malbosc. L'émotion du dedans gagnait le dehors. Quelques-uns des convives s'étant montrés, on les interrogea. Ils répondirent, quoique à demi-mot, assez clairement pour faire comprendre que de grandes choses se préparaient. — Des acclamations de : « Vive le roi ! » se firent entendre.

— Oui, mes amis, ça ira ! reprirent-ils, en s'emparant au profit de la cause de la croix du cri de la populace de Paris.

— Ça ira ! ça ira ! s'écrièrent les assistants.

Il se mêla bien à ces clameurs quelques « Vive la nation ! » Mais c'était une infime minorité, dominée par les royalistes, qui s'excitaient peu à peu. Tout à coup, soit manière de manifester leur joie, soit besoin de réchauffer leurs membres, ils se mirent à danser, à danser comme on danse dans le Midi, danseurs et danseuses se tenant par la main, formant une longue file. La farandole se déroula bruyamment autour de la maison de M. de Malbosc, dans les rues du village, qu'elle remplit de chants, sous un clair soleil d'hiver, qui dorait la neige des pics. A la nuit tombante, les convives se séparèrent, en se donnant rendez-vous au même endroit pour

le jeudi suivant, 17 février, afin de soumettre leurs projets à la ratification de l'assemblée plénière qu'ils allaient convoquer.

Par une coïncidence bizarre, le même jour, à la même heure, une échauffourée éclatait dans Uzès entre les partis rivaux. Qui l'avait provoquée ? C'est l'éternelle question qui vient sous la plume de l'historien, quand il étudie les événements du Midi à cette époque, question que l'étude des documents ne lui permet pas de résoudre. Un jeune officier, M. de Dammartin, qui en fut le témoin et que sa situation sociale comme ses opinions disposaient à donner raison aux royalistes, constate, dans les souvenirs qu'il a laissés, que si les deux partis se signalaient également par leur exaltation, il y avait plus de calme du côté des protestants (1).

A la suite d'une rixe qui avait éclaté dans la soirée du 13 février, entre des légionnaires étrangers et des travailleurs de terre, ceux-ci, ayant mis en fuite leurs adversaires qui disparaissaient aussitôt, parcoururent la ville, formés en farandole, poussant des cris, proférant des menaces contre les patriotes. L'intervention de la municipalité arrêta leurs manifestations ce soir-là. Mais elles recommencèrent le lendemain, plus nombreuses,

(1) *Mémoires de Dammartin*, Archives nationales et Archives du département du Gard. Voir aussi *le Précis historique des événements qui se sont passés dans les départements de l'Ardèche et du Gard, depuis le 14 février 1791 jusqu'au 28 du même mois*. Ce rarissime opuscule, rédigé par l'abbé Mulot, l'un des commissaires envoyés sur les lieux par l'Assemblée nationale pour procéder à une enquête, fut imprimé à Nîmes en 1791. Nous en devons la communication à M. Firmin Boissin, rédacteur en chef du *Messenger de Toulouse*.

plus ardentes, sans qu'il fût aisé d'en avoir raison.

Le tocsin sonna, les boutiques se fermèrent. Un piquet de dragons de Lorraine, commandé par le comte de Beaumont, ancien premier page de la reine, reçut l'ordre de dissiper les attroupements. Ses chevaux se trouvaient dans les écuries de l'évêché. Comme il s'y rendait pour les prendre, on tira sur lui; un des hommes qui l'accompagnaient fut blessé. Les gardes nationaux protestants, effrayés, se réunirent, tandis que le maire s'efforçait vainement de calmer les mutins et se décidait ensuite à proclamer la loi martiale. Voyant l'impuissance de la municipalité, les protestants s'emparèrent de ses pouvoirs, se substituèrent à elle, placèrent des postes dans la ville et appelèrent à leur secours les gardes nationales de la Vaunage et de la Gardonnenque, qui n'attendaient qu'un ordre pour se mettre en route.

Les catholiques, se croyant menacés, s'étaient armés et réunis à l'évêché, au nombre d'environ deux mille. Il y eut donc dans la ville deux camps prêts à en venir aux mains. Dans les rangs catholiques, on remarqua des prêtres et des femmes qui poussaient au soulèvement, tandis que d'autres, en plus petit nombre, prêchaient la modération, mais sans parvenir à se faire écouter.

— Vengeons nos frères de Nîmes ! répétaient les exaltés.

Bientôt on vit apparaître aux portes d'Uzès l'avant-garde des légions protestantes, dont de grands feux allumés la veille sur les hauteurs voisines avaient annoncé l'arrivée. Ces paysans se présentèrent furieux, avides de butin. Ceux qui les avaient appelés ne purent les con-

tenir. A peine dans la ville, ils pillèrent diverses maisons dont les habitants, épouvantés, prirent la fuite (1). Les catholiques répondirent à ces méfaits en s'emparant de la cathédrale, en sonnant de nouveau le tocsin. La population fut violemment agitée pendant plusieurs heures. Un catholique perdit la vie, plusieurs même, s'il faut en croire certains récits. Un grand nombre de leurs coreligionnaires se décidèrent alors à s'éloigner, quittèrent Uzès, se réfugièrent à Saint-Hippolyte-Montaigu et à Valabrix, villages des environs. Dans leur fuite, ils massacrèrent un protestant et opérèrent chez plusieurs paysans des réquisitions à main armée.

Les plus résolus prirent enfin le parti de se jeter dans le Vivarais et de gagner le camp de Jalès, où ils se savaient attendus. En abandonnant la ville, ils y laissaient de douloureuses preuves de leur fanatisme. Ils en donnèrent de plus violentes en traversant la commune de Barjac, placée aux confins des départements de la Lozère, du Gard et de l'Ardèche. Des enfants qui jouaient à l'extrémité du pays virent apparaître tout à coup une troupe déguenillée, au milieu de laquelle quelques hommes munis de fusils tout neufs. Ils revinrent vers le village, en donnant l'alarme. Le curé, le maire, le juge de paix, les notables, se portèrent à la rencontre des arrivants.

— Que voulez-vous? où allez-vous? demandèrent-ils.

— Nous fuyons Uzès, où les protestants égorgent les

(1) Archives du Gard.

catholiques, comme ils l'ont fait à Nîmes, leur répondit-on. Nous allons au camp de Jalès chercher du secours. Il faut que les gens de Barjac fassent cause commune avec nous. Malheur à eux, s'ils nous refusent leur aide ! Nous reviendrons bientôt avec une armée et alors nous saurons bien obliger les récalcitrants à nous suivre !

Le dénûment de ceux qui parlaient ainsi rendait plus inquiétantes leurs menaces. Ils semblaient prêts à les exécuter ; leurs interlocuteurs se demandèrent si la commune n'allait pas être mise au pillage par cette troupe d'aspect si farouche.

— Dans quelques jours, reprit un des étrangers, nous repasserons par ici en grand nombre. Si vous ne vous êtes pas déclarés pour nous, Barjac sera brûlé, car nous serons forts pour combattre nos ennemis.

— Oui, nous serons forts, répétèrent ses compagnons.

— Nous irons au Pont-Saint-Esprit prendre l'artillerie de la forteresse, continua un autre, et nous marcherons ensuite sur Uzès.

Ils s'éloignèrent après avoir tenu ces propos. Le maire de Barjac, au nom des habitants effrayés, écrivit sur-le-champ au directoire du Gard et à la municipalité du Pont-Saint-Esprit. L'une de ses lettres donnera la mesure de ses appréhensions : « Nous réclamons, au nom de la loi, votre secours, écrivait-il. Cent seize hommes venant d'Uzès, et armés, ont fondu sur notre ville à l'improviste, et cette horde s'est retirée à Berrias, avec l'intention de former un camp à Jalès et de descendre ensuite pour nous saccager. » Un autre billet de lui se

terminait par ces mots : « Déjà tout est dans la consternation et la terreur (1). »

Pendant ce temps, la troupe, suivie à distance par quelques traînants, continuait sa route vers Berrias, afin de se mettre sous la protection du comité permanent du camp de Jalès. Tout porte à croire que celui-ci n'était pas étranger à la résolution qu'elle avait prise et qu'il comptait sur le spectacle de cette poignée d'hommes exaltés, de femmes et d'enfants en haillons, étalant bruyamment leur infortune, versant des larmes, faisant entendre des plaintes, racontant qu'ils fuyaient devant les égorgeurs, pour exciter et apitoyer les populations qu'il voulait entraîner.

Les soi-disant fugitifs se présentèrent à Berrias dans la soirée du 16 février, apportant la nouvelle que les milices de la Vaunage et de la Gardonnenque avaient envahi Uzès, et y commettaient les plus grands excès. La difficulté de vérifier l'exactitude de leurs assertions fut en général considérée comme une preuve de leur sincérité. Quelques maires, avertis en hâte, et le directoire du Tanargue, district de Joyeuse, avaient tenté d'envoyer des émissaires à Uzès ; mais ceux-ci, arrêtés en chemin par les protestants, revinrent sur leurs pas, renonçant à atteindre le but de leur voyage, sur l'assurance qui leur fut donnée qu'il leur serait impossible de pénétrer dans

(1) *Procès-verbal de la municipalité du Pont-Saint-Esprit et journal de l'Armée patriotique, assemblée sous les murs de cette ville, le 20 février 1791. A Orange, chez Esprit Nicolau.* Aussi introuvable que le précis historique de l'abbé Mulot, cet opuscule nous a été communiqué également par M. Boissin. Les originaux de ces billets sont conservés aux Archives du Gard.

cette ville et d'en sortir, s'ils parvenaient à y entrer.

Ce jour-là, le maire de Berrias, M. de Malbosc, était venu, dès le matin, au marché de Joyeuse. On l'entendit dire tout à coup :

— Tout est perdu; les protestants ont bloqué Uzès. Il faut que je parte sur-le-champ (1).

Il partit, en effet, et se trouvait à Berrias quand les émigrants arrivèrent. Il les harangua, leur promit des secours, leur fit distribuer des vivres, de l'argent, les logea en partie dans la commune, en partie dans les communes voisines, en les engageant à demeurer unis avec les populations au milieu desquelles ils se trouvaient et qui leur étaient sympathiques, afin d'avoir plus sûrement raison de l'ennemi commun (2).

Son langage, la vue de quelques pièces d'argent déridèrent les fronts et les cœurs. La farandole se forma autour de lui, aux cris de : « Ça ira ! » L'arrivée des membres du comité et des délégués des milices et des

(1) Archives nationales.

(2) Le rôle de M. de Malbosc durant cette journée est assez difficile à établir. Il y a contradiction, en ce qui le concerne, entre les documents des archives, que d'ailleurs ne dément pas le récit de son fils Jules de Malbosc, et les souvenirs verbaux conservés dans sa famille et confirmés par les lettres qu'il écrivait au district du Tarnargue. D'après les premiers, il aurait excité les populations royalistes; d'après les seconds, il aurait essayé de les contenir. On conviendra cependant que son ardent royalisme le disposait mal à ce dernier rôle. Il n'est pas aisé de se le figurer arrêtant les partisans de sa cause et se séparant d'eux, à moins cependant de supposer qu'il aurait été le premier à reconnaître que la partie était mal engagée et ne pouvait aboutir. Quoi qu'il en soit, nous insérons ses lettres aux pièces justificatives (n° 2) et mentionnons ici l'assurance que nous a donnée M. Paulin de Malbosc, son petit-fils, qu'il avait tout fait pour éviter la guerre civile.

municipalités, qui commençaient à se rendre à Jalès en vue de la réunion du lendemain, accrut les émotions de la journée.

Pendant ce temps, le gros des catholiques d'Uzès commençait, obéissant aux exhortations de la municipalité, à rentrer dans ses foyers, mais par petits groupes. Le plus grand nombre, toujours défiant, s'était réuni dans le village de Pauzillac, dont le maire leur prodiguait les marques du plus ardent intérêt et du dévouement le plus passionné. Là, ils retenaient de force ceux d'entre eux qui voulaient retourner à Uzès. Ils arrêtaient également au passage des commissaires nommés par diverses communes pour aller traiter du retour des émigrés avec les autorités locales. Tous réclamaient d'ailleurs le départ immédiat des gardes nationales de la Vaunage et de la Gardonnenque qui continuaient à occuper la ville. Celles-ci refusaient de s'éloigner, à l'instigation des quelques femmes qui, les ayant suivies, trouvaient insuffisant le butin résultant du pillage de plusieurs maisons. Elles ne se décidèrent à partir que sur la nouvelle que le directoire du Gard expédiait à Uzès, pour y rétablir l'ordre, trois cents gardes nationaux et cinquante soldats de la légion, sous les ordres du général d'Albignac, commandant militaire du département, et de M. Vigier, commissaire du roi.

Le désordre et l'effroi régnaient dans toute la contrée, par suite des allées et des venues de ces troupes, brusquement mises en marche, les unes pour fuir Uzès, les autres pour combattre « les ennemis du bien public » ; la terreur et les angoisses provoquées par ces mouve-

ments militaires s'étendaient au loin, augmentées par les exagérations de récits dont le caractère inquiétant s'aggravait, au fur et à mesure qu'ils passaient de bouche en bouche et gagnaient d'un côté le Dauphiné, de l'autre le Cantal. Les municipalités écrivaient au ministre de la guerre pour solliciter d'urgence des mesures en rappelant que, l'année précédente, elles avaient eu à se défendre contre des bandes armées.

Le directoire de Nîmes recevait de toutes parts des demandes analogues dans lesquelles le rassemblement de Jalès, dénoncé avant même d'être effectué, était représenté comme une horde de brigands, capables de tous les forfaits, fort de deux mille hommes, disaient les uns, de quarante mille, disaient les autres. Les habitants de Barjac se faisaient remarquer parmi les plus alarmés. Placée sur la route d'Uzès à Jalès, cette commune subissait le contre-coup des événements. A la suite de la première assemblée du camp, elle avait obtenu une petite garnison dont maintenant elle se défiait ; elle en demandait une « plus patriotique », et, pour se faire bien venir des autorités légales, son maire envoyait à Nîmes la liste des personnes qui s'étaient réunies le 13 juin, chez M. de Malbosc, à Berrias (1).

Sur plusieurs points du département du Gard, à Bagnols, à Sommières et jusqu'à Aigues-Mortes, encore que les royalistes y fussent en majorité, les alarmes étaient égales parmi les gens paisibles placés entre deux partis, animés des mêmes ardeurs. Le district de Beau-

(1) Archives du Gard.

caire écrivait même à diverses communes pour les détourner de se porter au secours des catholiques (1).

Ce qui achevait de troubler les esprits, c'est qu'en réalité la querelle était plus religieuse que politique. Les conspirateurs de Jalès l'attisaient en racontant les infortunes de leurs coreligionnaires, en tirant parti de tous les incidents qui pouvaient leur permettre de représenter ceux-ci comme atteints dans leurs croyances et leur repos. L'approche de l'élection de l'évêque constitutionnel de Nîmes exaspérait les catholiques, blessés dans leur respect pour l'Église de Rome. Cette élection était, dans la bouche de leurs chefs, un des arguments les plus propres à ameuter les populations. Aussi prêtait-on, non sans raison, à ne consulter que les des- sins de Claude Allier et de ses amis, aux fédérés du camp de Jalès, des projets redoutables, l'intention de soulever le Midi, d'attaquer le gouvernement à main armée et de rétablir l'ancien régime.

Cependant, quelle que fût l'idolâtrie que les habitants du Vivarais professaient pour la personne du roi et pour celle du pape, la révolution comptait parmi eux beaucoup d'amis qui voulaient la garder ; qui, même lorsqu'ils juraient de défendre le trône et l'autel, déclaraient qu'elle avait de bons côtés. Ceux qui parlaient ainsi ne pouvaient être entraînés dans un soulèvement contre elle que s'il était démontré qu'elle troublait les consciences et menaçait l'indépendance du clergé. Cette démonstration, aisée à faire, servait de prétexte

(1) Archives du Gard.

aux violences, aux haines quotidiennement soulevées et explique la rapidité avec laquelle, malgré la rigueur de l'hiver, les neiges, la difficulté de voyager dans les montagnes à cette époque de l'année, le Vivarais catholique et royaliste semblait disposé à un soulèvement dont les préludes faisaient croire aux chefs militaires du Midi qu'ils all aient être attaqués par plusieurs côtés à la fois (1).

Il faut maintenant revenir à Berrias, où ce soulèvement se préparait et allait recevoir, dans la journée du 17 février, sa sanction définitive. En réalité, toutes les résolutions relatives à la convocation des gardes nationales fédérées au camp de Jalès avaient été prises irrévocablement dans le conciliabule tenu le 13, au château de Malbosc. Mais, pour la forme, il y fallait l'assentiment des principales municipalités, de celles dont le dévouement était connu et le concours nécessaire pour la formation du camp. C'est leurs délégués qu'on avait convoqués. Venus, pour la plupart, escortés de gardes nationaux, ils eurent bientôt rempli la petite commune dont M. de Malbosc et ses amis avaient fait le siège de leurs opérations.

Dès le matin, Berrias semblait transformé en place de guerre. Les gardes nationaux, parmi lesquels ceux de Bannes, chef-lieu du canton, se signalaient par la violence de leurs propos, se rangèrent sur la place de l'église. Les réfugiés d'Uzès se tenaient au milieu d'eux,

(1) Tous les catholiques cependant ne marchaient pas volontairement. Nous avons trouvé aux Archives nationales la copie d'un testament dont voici le début : « Moi obligé d'aller au camp de Jalès, sans l'avoir prévu ni avoir le temps d'arranger mes affaires. »

excitant les colères par le récit de leurs malheurs. M. de Malbosc les passa en revue, escorté de leurs officiers, auxquels s'étaient joints plusieurs prêtres (1). Dans cet étrange état-major figuraient l'abbé Allier, son frère Dominique, l'abbé de la Bastide de la Molette. Ce dernier, arrivé la veille d'Uzès, d'où il avait fui, était vêtu d'un uniforme gris à collet rouge, à parements dorés, sur lequel il avait passé une douillette puce ; coiffé d'un chapeau rond à croix blanche sur ses cheveux liés en queue, et armé d'un sabre retenu par un baudrier jaune (2). Puis venaient, pêle-mêle, les délégués des communes, MM. de Sauveplanne, de Chabannes, de la Bastide, Delbos, de Tauriers, maréchal de camp, sur qui l'on comptait pour prendre le commandement, mais qui le déclinait, Perrochon, Graffand, Pascal, Ducrot, Decombrét, Folcher, Boissier, tous membres du comité central, d'autres encore dont les noms figurent aux pièces officielles.

Après la revue, les armes, fusils, fourches, faux furent dressées en faisceaux et chacun se mit en quête d'un repas. Les chefs déjeunèrent chez M. de Malbosc, le menu peuple, y compris les réfugiés qui fraternisaient avec lui, dans les maisons du village ou autour de grands feux allumés sur la place où se voyaient encore des traînées de neige glacée et près desquels on mit en perce plusieurs tonneaux de vin. Pendant ce temps, sur l'ordre

(1) Quoique ces faits nous paraissent indiscutables, nous ne les mentionnons que sous la réserve des observations que nous avons faites plus haut, en ce qui concerne M. de Malbosc, page 61.

(2) Archives nationales.

du maire, les cloches ne cessaient de se faire entendre ; le crieur public invitait les délégués à se réunir dans l'église en sortant de table.

A une heure, tous ceux qui avaient pu trouver place entre les murailles de l'étroite nef, s'y trouvaient rassemblés ; les autres restèrent au dehors. Au fond du chœur, devant l'autel, des sièges attendaient les membres du comité central, et les attendirent même assez longtemps, ceux-ci s'étant attardés chez M. de Malbosc, par suite d'un incident assez inattendu. Au moment où ils finissaient leur repas, on vint annoncer à M. de Malbosc l'arrivée de deux délégués de la municipalité d'Uzès, chargés par elle, à ce qu'ils prétendaient, d'exhorter les réfugiés à rentrer dans leurs foyers. Cette nouvelle ne laissa pas de troubler les conjurés. Le départ des émigrants catholiques déjouait leurs calculs, leur enlevait un argument vivant ; le plus éloquent qu'ils pussent invoquer pour exciter le fanatisme de leurs soldats. Il fallait l'empêcher à tout prix.

M. de Malbosc se rendit à l'extrémité du village, où les deux envoyés se trouvaient retenus. En les abordant, il reconnut en eux l'abbé d'Autun, un respectable prêtre appartenant au clergé d'Uzès, et le procureur-syndic du district de cette ville, M. Chalmeton. Aux questions qu'il leur adressa, ceux-ci répondirent qu'en présence des malheurs qu'un funeste malentendu semblait préparer, ils s'étaient offerts pour faire entendre la vérité, confondre la calomnie et ramener dans le devoir des malheureux qu'on égarait.

— Ils ne vous croiront pas, objecta M. de Malbosc.

— Laissez-nous leur parler.

— Vous leur seriez suspects ; ils vous massacraient.

Les délégués d'Uzès insistèrent pour être mis en présence des réfugiés et des troupes réunies à Berrias. M. de Malbosc persévéra dans son refus. Ils tentèrent de l'intimider en le menaçant de la rigueur des lois.

— J'ai quarante mille hommes à ma disposition, riposta-t-il, voyez si je vous crains (1).

Ils essayèrent alors de haranguer les gardes nationaux qui les entouraient et qui répondirent par des menaces. M. de Malbosc fit aussitôt éloigner ceux-ci, ne gardant près de lui qu'une poignée d'hommes sûrs. Puis, s'adressant à MM. d'Autun et Chalmeton :

— Votre imprudente démarche pourrait vous coûter cher, leur dit-il, car il n'y a ici que des gens exaspérés, que vos paroles ne sauraient convaincre et dont elles déchaîneraient les colères. Heureusement pour vous, messieurs, vous y êtes sous ma protection et sous ma responsabilité ; et, comme il s'agit de votre salut, vous ne trouverez pas mauvais que je vous fasse conduire en lieu sûr.

M. de Malbosc, en entendant les cris de la foule ameutée contre les envoyés d'Uzès, pouvait croire, en effet, qu'il n'était pas de meilleur moyen de les défendre contre un danger certain (2). MM. d'Autun et

(1) Archives nationales.

(2) Les lettres communiquées par la famille de Malbosc, et dont nous avons parlé ci-dessus, permettent d'affirmer qu'il cherchait surtout à protéger leurs jours. Mais nous n'avons pu taire les propos qu'il leur tint, d'après leurs propres témoignages.

Chalmeton protestèrent avec énergie contre cette violation du droit des gens, commise sur leur personne; mais ce fut en vain. On les entraîna jusqu'au logement de l'un des prêtres accourus à Berrias. On les y retint pendant cinq jours. Ils ne furent remis en liberté qu'après le licenciement du camp de Jalès.

M. de Malbosc était revenu en toute hâte vers l'église. A peine arrivé, il ouvrit la délibération. Prenant le premier la parole, il fit un pathétique tableau des malheurs d'Uzès. Ces malheurs ne pouvaient être mis en doute; la présence des infortunés fugitifs en fournissait une preuve certaine que personne, assurément, ne voudrait contester.

A ce moment de son discours, il fut interrompu. Dans la réunion se trouvaient quelques hommes modérés ou craintifs. Soit qu'ils fussent effrayés par l'aventure dans laquelle on les jetait, soit qu'ils n'ajoutassent qu'une médiocre confiance au récit qu'on leur rapportait, ils émirent l'opinion qu'il serait sage, avant d'aller plus loin, d'avoir un rapport fidèle et circonstancié sur les événements d'Uzès.

— Deux délégués de la municipalité de cette ville sont arrivés, ajouta l'un d'eux. Il faudrait les entendre, car ils savent ce qui s'est passé.

— MM. d'Autun et Chalmeton sont venus sans mission, répliqua M. de Malbosc; ils étaient suspects au peuple rassemblé à Berrias; on les a menacés, et j'ai dû pourvoir à leur sûreté. Ils ne quitteront pas l'asile que je leur ai procuré; mais on peut leur envoyer des commissaires.

— Non ! non ! c'est inutile, s'écrièrent les meneurs. Le témoignage des émigrants nous suffit.

Il ne fut pas donné suite à la proposition, et la délibération continua. M. de Malbosc avait eu soin d'écrire au directoire du district du Tanargue, afin de revêtir d'une sanction légale, conformément à ce qui s'était passé lors de la première assemblée du camp de Jalès, celle qui devait se tenir au même endroit le 20 février. Le directoire, composé de royalistes, avait répondu par une approbation pure et simple. Le président du comité lut sa réponse, propre à faire croire à la plupart de ces montagnards ignorants ou naïfs qu'ils ne violaient, en se réunissant, aucune loi. Enfin il fit savoir que des émissaires envoyés par ses soins à Uzès, afin de s'enquérir de la vérité, n'avaient pu s'y rendre, ayant été arrêtés au passage par les gardes nationales protestantes.

— Courage, messieurs, dit-il en terminant ; n'oubliez pas que, si les protestants triomphent, nous sommes perdus !

Ces communications successives avaient déchaîné dans l'assemblée une vive émotion sous l'empire de laquelle elle vota tout ce qu'on voulut lui proposer. Elle décida successivement (1) :

1° De porter secours aux émigrants, de les répartir dans divers villages, et de faire payer, par les communes qui les avaient laissés partir, les dommages dont les protestants de la Gardonnenque étaient les véritables auteurs ;

2° De former un cordon militaire de gardes nationales

(1) Archives nationales et Archives du Gard.

de Saint-Sauveur à Bannes, et de Chauson à Saint-Sauveur, pour tenir en échec les protestants ;

3° De former, le 20 février, une assemblée plénière à Jalès ;

4° De confier le commandement du cordon à MM. de Sauveplanne, de Chabannes et Nadal ;

5° D'engager les protestants de la contrée à rendre leurs armes ;

6° D'obtenir des districts qu'ils autorisassent des emprunts ;

7° De charger quatre commissaires de convoquer les gardes nationales au camp de Jalès. Ces commissaires furent désignés sur-le-champ. C'étaient Gilles des Vans, Graffand de Pingras, Pascal de Bannes et Ducros de Berrias qui acceptèrent cette mission ;

8° Enfin, d'envoyer la copie des délibérations aux administrateurs du département de l'Ardèche et du district du Tanargue.

De ces diverses motions, une seule donna lieu à un assez vif débat : celle qui avait pour objet le désarmement des protestants. Depuis longtemps, nous l'avons déjà dit, les querelles religieuses étaient éteintes dans le Vivarais. Protestants et catholiques vivaient fraternellement. Les premiers trouvèrent donc des défenseurs qui se portèrent garants de leur conduite et qui déclarèrent qu'ils verraient avec peine qu'on fit violence à des compatriotes.

— On agira sans violence, répliquèrent les partisans du désarmement. Mais nous ne saurions laisser des armes à ceux qui peuvent être entraînés à se lever contre nous.

D'autres firent remarquer que les catholiques des Vans avaient déjà donné l'exemple de cette mesure et qu'il fallait qu'elle devînt générale. Au fond, en dépit des apparences contraires, encore qu'un même esprit semblât animer la réunion, elle était divisée. On le vit bien lorsque quelques-uns de ses membres demandèrent que d'aussi graves décisions ne devinssent définitives que lorsque les municipalités non représentées auraient donné leur avis.

— On les consultera, crièrent plusieurs voix avec l'accent de l'impatience.

Ce fut tout. Il ne s'agissait plus que de faire connaître aux gardes nationales rassemblées hors de l'église la délibération et d'obtenir leur assentiment. On sortit dans ce but; les groupes se formèrent. A chacun d'eux, un membre du comité alla lire les déclarations adoptées. Mais il y eut de nombreuses résistances quand les assistants furent invités à signer. Alors les ardents parcoururent les rangs, suppliant et menaçant tour à tour. Ils trouvaient beaucoup d'incrédules parmi ces braves gens venus pour connaître la vérité et qui restaient défiants. On vit des prêtres essayer de violenter les consciences, agitant leur chapeau.

— La guerre! la guerre! criaient-ils; il faut vaincre ou mourir pour le roi et la croix. Courage, mes amis, ça ira! nous aurons le dessus! Point de quartier! Au nom de la croix que vous portez, marchez au secours des catholiques!

Les chefs militaires parlaient avec plus de brutalité.

— Vous ne voulez pas vous entendre avec nous, soit!

Mais si vous ne marchez pas à notre suite, c'est nous qui irons porter dans vos foyers le fer et le feu.

La peur inspirée par ces propos eut raison de la plupart des récalcitrants, qui signèrent la délibération sur une table apportée en hâte, entre deux barriques de vin, où chacun était libre de puiser. Le soir de cette bruyante journée, le comité du camp de Jalès pouvait se féliciter de ce premier résultat de son entreprise. Dès le lendemain, tandis que se formait le cordon militaire, les quatre commissaires élus par la réunion de Berrias expédiaient de tous côtés la lettre suivante :

« Messieurs, nous avons l'honneur de vous envoyer que, par délibération des municipalités et gardes nationales de la contrée, venues aux secours des malheureux catholiques d'Uzès, il a été arrêté que, dimanche prochain 20 du courant, il doit se former dans la plaine de Jalès, à Berrias, une assemblée municipale et militaire pour prendre des mesures relatives aux circonstances actuelles, qui sont très alarmantes.

» Il a été déjà formé un cordon militaire pour veiller à la sûreté de ces contrées et tenir en échec celui formé par les protestants à Uzès.

» Nous vous prions, messieurs, de voler à notre secours et de nous envoyer un nombre suffisant de volontaires chargés de vivres pour trois jours et de munitions de guerre autant que cela se pourra.

» Les commissaires de l'Assemblée :

» DUCROS, PASCAL, GILLES, GRAFFAND. (1) »

(1) Archives nationales.

» P. S. Comme le temps nous manque pour adresser des lettres aux différentes municipalités qui composent votre canton, nous vous prions d'y suppléer et de faire circuler nos demandes partout où besoin sera.

» Nous venons d'apprendre sur le moment qu'on désarme les catholiques d'Alais et qu'on va fondre sur nous. Aussi nous vous prions de redoubler d'activité. »

On voit que les conjurés se hâtaient d'agir sans attendre l'avis des municipalités, ayant quelque raison pour les supposer défavorables à leurs projets. Afin de presser l'envoi des secours qu'ils sollicitaient, ils ne redoutaient même pas de recourir au mensonge, car c'était un mensonge que cette nouvelle du désarmement des catholiques d'Alais. Mais il importait de frapper les esprits et, pour y parvenir, tous les moyens étaient bons.

En même temps ils pressaient la restitution des armes qui se trouvaient aux mains des protestants. Les commissaires de l'assemblée de Berrias envoyaient une circulaire à tous leurs affiliés : « Veillez sur les protestants qui sont autour de vous, » disaient-ils. « Je vous prie, mon cher monsieur, écrivait l'un d'eux à un calviniste, de vouloir bien vous rendre de suite ici, sitôt la présente reçue et faire apporter vos armes. J'espère que vous ne ferez aucune difficulté, et, par là, vous vous éviterez le désagrément qui pourrait vous survenir et vous obligerez celui qui a l'honneur d'être, etc., etc (1). »

L'injonction ne revêtait point partout des formes aussi

(1) Archives nationales.

conciliantes. Aux Vans et à Saint-Ambroix, le désarmement s'opérait non sans violence de la part de ceux qui en étaient chargés. Dans cette dernière ville, des bandes catholiques, fortes d'environ quinze cents hommes, conduites par M. de Sauveplanne, se présentèrent, dans la soirée du 18 février, assez tranquillement, déclarant qu'elles ne feraient de mal à personne, qu'elles venaient seulement querir les armes des protestants; mais elles contraignirent les autorités à se faire les complices de leurs exigences. Si les ordres en vertu desquels les protestants livrèrent leurs fusils avaient toutes les apparences de la légalité, c'est qu'on les avait arrachés de force aux administrateurs que la troupe de ligne ne put défendre, vu la faiblesse de son effectif.

Après le désarmement, les gardes nationaux dansèrent une farandole à laquelle prit part le peuple de la ville; puis ils allèrent coucher avec les soldats. Les « non-catholiques », comme on disait alors, ne se croyant plus en sûreté, fuyaient, cherchaient un asile. Il est consolant de penser que plusieurs d'entre eux le trouvèrent chez des prêtres qui évitaient de se mêler aux événements que nous racontons et qui se firent un devoir d'ouvrir leurs maisons aux malheureux.

Cependant l'émotion, dont la source était à Berrias, se répandait dans tout le bas Vivarais. Avec la pressante invitation des commissaires organisateurs du camp de Jalès, arrivaient aux municipalités de sinistres récits, auxquels les plus intelligents de leurs membres refusaient d'abord d'ajouter foi. Mais des meneurs habilement choisis propageaient ces rumeurs, poussaient les

gardes nationaux, qui contraignaient bientôt leurs chefs à les conduire au camp de Jalès. Partout, on prenait les armes, et, tandis que les patriotes tentaient de rejoindre, au Pont-Saint-Esprit ou à Uzès, l'armée légale, la grande masse répondait à l'appel de cette poignée d'hommes énergiques qui tentaient de soulever le Midi et d'en faire une autre Vendée.

Ceux qui manquaient d'armes en réclamaient impérieusement. Le 19 février, dans la ville des Vans, ces réclamations prenaient les proportions d'une émeute. Les hommes valides des communes environnantes, étaient venus là en quête de fusils et de munitions, excités par l'abbé de la Bastide de la Molette, qui leur disait :

— Exigez des moyens de défense, mes amis ; il faudra bien qu'on vous les donne ; et demain, nous serons cent mille pour marcher sur Uzès et mettre fin aux malheurs des catholiques.

Ainsi l'échauffourée de cette ville avait suffi pour mettre en moins de six jours toute une province en feu. Il est vrai que cette échauffourée n'était qu'un prétexte et que depuis longtemps le comité du camp de Jalès guettait l'occasion d'une prise d'armes à laquelle il s'était mystérieusement préparé.

De leur côté, les autorités ne restaient pas inactives. Elles s'efforçaient de prévenir la guerre civile. Le directeur du département de l'Ardèche devait à une circonstance inattendue d'avoir été averti de la réalité des complots royalistes, qui, d'abord, avaient rencontré beaucoup d'incrédules. Dans la journée du 18, ses

agents avaient arrêté, non loin de Largentière, l'un des envoyés des commissaires organisateurs du camp, porteur de plusieurs lettres de convocation. Mis de la sorte au courant des projets séditieux des catholiques, il avait aussitôt écrit à l'Assemblée nationale à Paris, défendu, par arrêté, tout rassemblement illégal de gardes nationales et déclaré qu'il était résolu à faire respecter les lois, même par la force. Il est vrai que les fédérés de Jalès eurent l'audace de répondre à cet arrêté par une délibération qui rendait le directoire responsable des conséquences de sa décision, et que l'irritation fut telle, parmi leurs partisans, que les deux gendarmes qui apportèrent à Berrias le texte de l'ordre directorial, mis en joue par quelques énergumènes, ne durent leur salut qu'à la rapidité de leur fuite.

Le directoire du Gard travaillait aussi à organiser la répression, pour laquelle il était mieux outillé que celui de l'Ardèche. Il expédiait à Paris un courrier extraordinaire à l'effet de solliciter les pouvoirs les plus étendus, et, vu l'urgence, agissait sans les attendre, comme s'il les avait déjà reçus. Il donnait l'alarme aux départements voisins, demandait au directoire de la Drôme un détachement du régiment d'artillerie en garnison à Valence, pour servir les canons de la citadelle du Pont-Saint-Esprit, accueillait avec reconnaissance les offres des grandes villes du Midi. Une compagnie du régiment de Soissonnais était mandée de Montélimar, une autre du régiment de Lyonnais, de Tarascon. Des secours furent même sollicités à Marseille et à Aix. Partout, les gardes nationales patriotes étaient invitées à se tenir prêtes à

marcher contre les insurgés, dont on ignorait le nombre et les desseins.

A Alais, bien qu'on ne sût qu'imparfaitement ce qui se passait, les communications avec la plaine de Jalès étant coupées par les attroupements de Saint-Ambroix et par le cordon militaire, un officier rempli d'énergie, passionnément dévoué à la révolution, M. des Ours-Mandajors, ancien lieutenant-colonel du régiment de Barrois, commandant militaire du district, formait, avec les troupes dont il pouvait disposer et les gardes nationales, un corps de plus de trois mille hommes qu'il faisait camper aux abords de la ville, malgré la rigueur du froid, prêt à se mettre en route au premier signal. Tout en jugeant suffisant cet effectif, dont il dut, trois jours après, au vu des ordres du général d'Albignac, laisser une partie dans la ville, il prit cependant des mesures pour le grossir, si besoin était.

Parmi ces troupes se trouvaient deux compagnies du régiment du Roussillon ayant à leur tête un homme destiné à jouer l'année suivante le principal rôle dans le dernier acte de l'insurrection du Vivarais. C'était le major comte de Saillans, dont nous aurons à reparler bientôt.

Il est remarquable qu'aucun des historiens de la conspiration de 1792 n'ait signalé la participation de son chef aux événements de 1791. Il était là pourtant, — les documents officiels en font foi, — n'ayant pas encore rompu avec la révolution, inspirant toute confiance au général d'Albignac, étudiant, observant hommes et choses autour de lui, prêt à se jeter dans la révolte,

en correspondance secrète avec les princes, formant des vœux pour le rétablissement de l'ancien régime et ne dissimulant pas toujours assez soigneusement ses sentiments pour les soustraire à la surveillance de M. des Ours-Mandajors.

Soupçonneux et défiant, redoutant d'avoir à partager avec lui une autorité dont il le savait capable de faire un mauvais usage, M. des Ours-Mandajors le traitait en rival, presque en ennemi. Avec sa franchise brutale, au reçu des instructions du général d'Albignac qui associaient le comte de Saillans au commandement dont il entendait être seul chargé, il écrivait contre le major du régiment de Roussillon ces lignes dénonciatrices : « M. de Saillans sera bien mieux à Alais qu'avec nous. Il ferait bien d'aller faire sa charge chez Monsieur (1). » Il ajoutait un autre jour : « Rien à faire avec le régiment de Roussillon, dont le chef est ivre tous les soirs (2). » Il résumait d'ailleurs son sentiment sur les symptômes insurrectionnels par ces mots : « Tout cela, comme bien vous savez, est l'œuvre des prêtres, » tandis que M. de Saillans, au contraire, s'attachait à diminuer l'importance du rassemblement et à en dénaturer le caractère :

La rivalité qui se manifestait ainsi entre les chefs avait son contre-coup parmi les soldats. Les troupes jalousaient la garde nationale. M. des Ours-Mandajors, à qui les symptômes de ces divisions étaient signalés par M. de Saillans lui-même, avec qui il paraissait vivre en

(1) Archives du Gard.

(2) *Ibid.*

bons rapports, en concevait une vive inquiétude, estimant au surplus qu'il avait une armée trop nombreuse, trop disposée à l'indiscipline, et faisait répondre à M. d'Azémar, commandant des légions de la Vaunage et de la Gardonnenque, qui mettait un millier d'hommes à sa disposition : « Qu'il tâche de me laisser tranquille ! »

Au Pont-Saint-Esprit, situé dans le voisinage d'Uzès, et plus directement exposé qu'Alais à un coup de main des conspirateurs, à cause de l'artillerie de siège dont sa forteresse était armée et dont ils avaient manifesté l'intention de s'emparer, on se préparait aussi à la résistance. Dans la soirée du 20, les gardes nationales de plus de cinquante communes de la Drôme, de Vaucluse et du Gard s'y trouvaient réunies sous le commandement du colonel de la légion de la ville, M. Legrand, ancien officier au régiment d'Angoumois, demandant à pénétrer dans le Vivarais sans attendre le consentement du directoire de l'Ardèche. Cette ardeur à marcher contre les « fanatiques de Jalès », au mépris de la loi qui défendait aux troupes d'un département d'entrer sur le territoire d'un autre avant d'y être autorisées par les administrateurs de celui-ci, allait même donner lieu à un conflit entre les gardes nationaux, d'une part, les autorités de l'Ardèche et du Gard, de l'autre.

Enfin, à Nîmes, le général d'Albignac soumettait au directoire du département les plans qu'il avait arrêtés pour disperser les insurgés. Ce brillant officier venait des Indes françaises. Il y avait conquis ses grades par des actions d'éclat. Colonel de Boulonnais infanterie, puis

maréchal de camp, il était tombé, sans causes connues, dans la disgrâce de la cour, et, faute d'emploi, vivait retiré au Vigan lorsque l'Assemblée nationale alla l'y chercher pour lui confier le commandement du Gard. Il appartenait à cette armée de soldats gentilshommes que l'ancien régime avait légués à la révolution, dont celle-ci parut d'abord vouloir s'assurer le concours, mais qui, bientôt, s'éloignèrent d'elle, soit pour sauver leur vie menacée, soit pour ne pas devenir complices des terroristes et qui se firent, pour la plupart, envoyer aux frontières, où, du moins, on pouvait, en défendant la patrie, oublier les crimes de ceux qui dirigeaient sa fortune. Au cours des événements auxquels il fut mêlé, il déploya autant de modération que de fermeté et ne contribua pas peu à en amoindrir les suites.

Son plan de campagne consistait à faire marcher simultanément trois corps de troupes contre les insurgés (1). Le premier, fort de treize cents hommes, dont un millier de gardes nationaux, partant d'Alais sous les ordres du comte de Saillans et de M. des Ours-Mandajors, devait se rendre à Saint-Ambroix. Le second, formé du régiment de Bresse, de trente dragons de Lorraine et des milices citoyennes réunies au Pont-Saint-Esprit, devait se rendre de cette ville à Barjac, sous le commandement de M. Legrand. Enfin, le troisième, comptant six cent quatre-vingts hommes et dont le général d'Albignac se réservait de prendre la direction, devait se porter sur

(1) L'ensemble des opérations militaires a été reconstitué à l'aide des Archives du Gard, et du *Journal de la municipalité du Pont-Saint-Esprit*.

Saint-Ambroix, en faisant un détour par Saint-Jean de Marvejols. Chacun de ces trois corps, ayant avec soi quatre canons, recevait l'ordre de laisser sur sa route, à des points désignés, des postes importants, de manière à cerner de toutes parts le camp de Jalès.

On remarquera qu'aucun d'eux, sauf celui du Pont-Saint-Esprit, autorisé à pousser jusqu'à Barjac, c'est-à-dire à l'entrée de la Lozère, ne devait franchir les limites du département du Gard ni, par conséquent, mettre le pied sur le territoire de l'Ardèche. Toute décision à cet égard était ajournée au moment où, l'armée patriote ayant opéré sa jonction entre Saint-Ambroix et Barjac, on pourrait juger de l'état réel des forces insurgées et prendre au besoin, d'accord avec le directoire de l'Ardèche, de nouvelles mesures pour les disperser.

Ces dispositions furent soumises le 22 février à un conseil de guerre tenu à Nîmes, auquel assistèrent le général d'Albignac, M. Daux-Martin, commandant d'Uzès, Vouland, colonel de la garde nationale, de Raqueville, lieutenant-colonel du Dauphiné, de Saint-Pons, major de la garde nationale de Nîmes et de Beaumont, capitaine des dragons de Lorraine. Elles furent approuvées et des ordres donnés sur-le-champ pour leur exécution. Les troupes se mettaient en route dès la nuit suivante, chaque corps ayant à sa tête, avec son commandant, un commissaire civil délégué par le directoire du Gard. Avant de suivre leur marche, il y a lieu de les précéder sur le théâtre des événements.

IV

UN ÉCHEC

Située aux confins du département du Gard, dans sa partie montagneuse, au point où il se relie à ceux de l'Ardèche et de la Lozère, la petite ville de Saint-Ambroix était pour les royalistes du Vivarais comme le poste avancé du solide camp où ils avaient établi le centre de leurs opérations. Non seulement ils pouvaient s'y fortifier et s'y défendre, mais ils étaient assurés d'y trouver des ressources qui leur faisaient défaut dans la sauvage vallée choisie par eux comme centre de leurs opérations.

De Saint-Ambroix, ils menaçaient Uzès, défendus d'un côté par Barjac, appuyés de l'autre sur les Vans, bourgade populeuse dont les habitants, soit crainte, soit conviction, s'associaient en majorité à leurs efforts. Dans ce quadrilatère entouré de montagnes, ils pouvaient aller et venir librement, toujours en communication avec les défilés au delà desquels il devenait difficile de les atteindre. Aussi, tout en appelant à Berrias les gardes nationales fédérées, leur dessein n'était pas de les y retenir. C'est à Saint-Ambroix qu'ils entendaient les envoyer après avoir excité leur zèle et leur ardeur.

Dès le matin du 20 février, les milices qui se présen-

tèrent à Berrias, ayant été haranguées par l'abbé de la Bastide de la Molette et par le curé de Chambonnas, Claude Allier, furent dirigées sur Saint-Ambroix. Elles y arrivaient par groupes, le visage et les mains rougis par le froid, la croix blanche au chapeau, exténuées par une longue marche, avides de nourriture, mécontentes, car, pour la plupart, elles avaient obéi, en se mettant en chemin, moins à leurs opinions qu'à la peur. Il s'en faut en effet que tous les fédérés fussent les partisans ardents de la cause pour laquelle on les envoyait combattre. Un grand nombre n'y comprenaient même rien. On leur avait bien dit qu'il fallait marcher au secours des catholiques d'Uzès; ils se demandaient pourquoi, à ce point alarmés par l'incertitude ou l'ignorance quant aux dangers qu'ils allaient courir, qu'on en comptait parmi eux, comme on l'a vu plus haut, qui ne s'étaient mis en route qu'après avoir fait leur testament.

Les premiers qui entrèrent dans Saint-Ambroix y trouvèrent quelques centaines des leurs, venus l'avant-veille avec M. de Sauveplanne ou arrivés depuis, qui s'y étaient établis comme chez eux, rançonnant l'habitant ainsi qu'ils l'eussent fait en pays conquis. Ceux-ci les conduisirent à la mairie, à travers une ville affolée par la peur, entre les maisons hermétiquement closes, beaucoup de protestants, de patriotes et de catholiques modérés ayant pris la fuite. A la mairie, se tenaient quelques officiers municipaux, des notables auxquels ils annoncèrent qu'ils venaient du camp de Jalès, par ordre de l'abbé de la Bastide de la Molette, se disant lieute-

nant général de l'armée. Quelques maires racontaient qu'avant de faire prendre les armes aux gardes nationaux de leur commune, ils auraient souhaité des renseignements précis sur les événements, mais qu'une nouvelle lettre des commissaires de l'assemblée de Berrias, succédant à la première et plus pressante, ne leur en avait pas laissé le temps; que d'ailleurs, s'ils avaient hésité, les violents du parti les auraient massacrés. Un officier de la milice d'Aubenas ajoutait que ses légionnaires l'avaient menacé parce qu'il était d'avis qu'avant de marcher, on envoyât des commissaires à Uzès, et qu'il n'avait fait tomber les armes de leurs mains qu'en leur disant : — Tirez, si vous l'osez.

D'autres, en parcourant la ville, en se présentant à la mairie, hurlaient : Ça ira ! ou proféraient des injures contre quiconque semblait hésiter à les suivre. Rencontraient-ils sur leur route des fugitifs ou des traînardes, ils les poursuivaient, tombant sur eux, le sabre à la main. Sur l'indication de quelques habitants qui les excitaient, ils allèrent marquer d'une croix blanche des maisons protestantes, en pillèrent un certain nombre dont les propriétaires étaient absents.

Aux premiers arrivants, les officiers municipaux avaient d'abord fait connaître l'arrêté pris la veille par le directoire de l'Ardèche pour interdire aux gardes nationales de se réunir. Sur le vu de cet arrêté, quelques-uns s'étaient éloignés; mais, ramenés bientôt de force par leurs compagnons, ils étaient revenus grossir le nombre de ceux qui entendaient passer outre et qui mettant le poing sous le nez des officiers municipaux,

déclaraient qu'ils persévéreraient dans leur entreprise.

A dater de ce moment, ceux-ci commencèrent à perdre la tête. Les uns s'éclipsèrent prudemment ; les autres, retenus à leur poste par impossibilité de les imiter ou par devoir, ne furent plus que les instruments dociles des légionnaires les plus violents, auxquels, dans l'espoir de les apaiser, ils distribuèrent des billets de logement et des bons de réquisition. Les fédérés installés dans la ville gardèrent à vue les protestants qui s'y trouvaient encore. On les entendit déblatérer contre le directoire du département, qui avait osé leur défendre de se rassembler ; on les vit se grouper dans les rues autour de meneurs, parmi lesquels on comptait des prêtres, qui les haranguaient en ces termes :

— Allons, mes amis, faites la farandole. Criez de toutes vos forces : « Vive le roi ! vive le clergé ! vive la noblesse ! Au diable l'Assemblée nationale ! » et moquez-vous des officiers municipaux. Bientôt vous aurez un chef. Ce sera le comte d'Artois lui-même. Avec lui, vous irez délivrer Uzès et Nîmes, prendre des canons au Pont-Saint-Esprit et vous marcherez sur Paris pour en chasser l'infâme Assemblée nationale.

La foule acclamait ces discours incendiaires.

— La guerre ! la guerre ! criait-elle ; aux armes !

Parmi les orateurs, on vit Claude Allier, dont la parole ardente enflammait ceux qui l'écoutaient. Il arrivait de Berrias ; il y retournait, et comme il passait dans un groupe où une quête s'était organisée pour pourvoir aux frais de la campagne, il tira un écu de sa bourse et le donna ostensiblement en disant :

— Voilà 6 livres pour le camp. Et ce n'est rien cela, soyez-en sûrs. L'argent ne manquera pas.

Qu'on ajoute à ces traits d'une exaltation par laquelle les timides et les incrédules étaient eux-mêmes entraînés le tumulte et l'ardeur ordinaires des foules méridionales, le bruit des cloches que les plus entreprenants avaient mises en branle, le vacarme des détonations, car plusieurs manifestaient en tirant en l'air, l'envahissement des auberges, où le vin coulait à flots, les ripailles autour de grands feux allumés sur les places, les exigences des envahisseurs, la terreur des habitants, qui voyaient déjà leurs demeures saccagées, les bravades dans les groupes où péroraient, le verbe haut, avec de grands gestes, les plus hâbleurs, et l'on n'aura encore qu'une faible idée de l'agitation de Saint-Ambroix dans la matinée du 20 février.

Cependant, les gardes nationales continuaient à arriver ; la ville en était remplie, la municipalité en ayant mis dans tous les logements et jusque dans les nombreux ateliers de filatures ; il fallut bientôt trouver d'autres emplacements. Elle se décida alors à envoyer les nouveaux venus hors les murs, dans les prairies voisines. Ils murmurèrent, demandant si l'on avait résolu de les faire mourir de froid. Elle fit appel à la sagesse de leurs officiers, qui, très heureux, pour la plupart, de soustraire leurs soldats à la contagion d'exemples contraires à la discipline, parvinrent à se faire obéir. On s'abrita comme on put, sur les bords de la Cèze, à l'abri des rochers.

(1) Archives nationales.

Saint-Ambroix devint une place de guerre, que de nombreux bivouacs entourèrent bientôt d'un cercle de feu.

Partout les commentaires allaient bon train. Des individus couverts de haillons distribuaient des croix de bois, réchauffaient l'ardeur des soldats.

— Qu'attendons-nous ? leur demandait-on.

— L'ordre de marcher sur Uzès, répondaient-ils. Il viendra bientôt.

Cet ordre se préparait, en effet, au château de Jalès, où les membres du comité central, après avoir vu défiler devant eux et envoyé à Saint-Ambroix plus de cinq mille hommes dont ils avaient attisé le zèle et excité la sensibilité en leur montrant, assis sur les degrés de la grande porte, les émigrants d'Uzès en larmes, délibéreraient avant d'engager l'action. Un avis leur était parvenu de Nîmes, annonçant que le général d'Albignac se préparait à marcher contre eux. Ils ignoraient encore l'importance des forces dont il disposait. Ils croyaient à la mise en marche d'une véritable armée et ne laissaient pas d'être inquiets en constatant que le contingent sur lequel ils avaient compté était loin d'être au complet.

La réunion fut unanime à reconnaître que, sans l'arrêté du directoire du département, il serait arrivé dix mille hommes de plus. Elle exprima l'espoir que bientôt le parlement serait rétabli et saurait faire justice de cet arrêté et de ses auteurs. Elle décida qu'en attendant, il fallait agir avec les ressources qu'on avait sous la main, tout en redoublant d'efforts pour les augmenter, et qu'on enverrait sur-le-champ de nouveaux appels dans toutes les communes où restaient encore un grand nombre

d'hommes valides. Enfin elle s'arrêta au projet de faire mettre les fédérés en marche pour Uzès et Alais et s'occupa de régler les détails de l'expédition. Quelqu'un objecta alors qu'à cette armée manquait un général.

— Nous en aurons bientôt un, répondit l'abbé de la Bastide de la Molette, en regardant le curé de Chambonas, qu'on savait comme lui en relations avec les princes. Provisoirement, je commanderai comme lieutenant-général.

La délibération fut interrompue en ce moment par l'entrée d'un des gardes nationaux préposés à la surveillance du château. Il annonçait qu'un chef de légion venait d'arriver et demandait quelqu'un à qui parler. Cet officier n'était autre que Chastanier de Burac, sous le commandement duquel la municipalité de Largentière, n'osant résister aux injonctions du comité de Jalès, mais résolue à ne pas le suivre jusqu'au bout, avait placé le bataillon de garde nationale qu'elle envoyait au secours des catholiques, convaincue qu'avec un tel chef ce bataillon ne serait conduit à commettre aucun acte contraire aux lois.

Agé de quarante-huit ans, officier major de la marine, Chastanier de Burac était en effet un esprit judicieux et modéré, incapable de se laisser entraîner par son royalisme, quelque sincère qu'il fût, à de fâcheuses imprudences. Les seules instructions qu'il eût acceptées consistaient à s'enquérir de la vérité avant d'agir et du but réel de l'expédition qui se préparait au camp de Jalès, avant d'y prendre part.

L'abbé de la Bastide de la Molette, quittant la salle du

conseil, se rendit, suivi de plusieurs de ses collègues, auprès du nouveau venu, qui descendait de cheval dans la cour du château.

— Vous êtes seul, commandant ? lui demanda-t-il.

— J'ai laissé mes hommes se diriger sur Saint-Ambroix, où l'on m'a affirmé qu'est le rendez-vous général ; mais, comme on m'a dit que je vous trouverais au château de Jalès, vous et vos amis, je suis venu pour obtenir quelques explications ; car, je vous l'avoue, monsieur l'abbé, je ne comprends pas trop ce qui se passe.

En parlant de la sorte, il regardait, non sans surprise, cet étrange prêtre vêtu d'un uniforme militaire qu'il portait avec plus d'aisance encore que l'habit ecclésiastique.

— Eh bien, venez par ici ; nous causerons, répondit l'abbé.

Ils revinrent tous dans la salle du conseil. Là, Chastanier de Burac entendit ce que d'autres avaient entendu avant lui, le récit des malheurs d'Uzès, l'exposé des griefs des catholiques, et des égorgements dont ils étaient, affirmait-on, victimes.

— Tout cela n'est-il pas bien exagéré ? demanda-t-il.

— N'avez-vous pas vu en bas les fugitifs d'Uzès ? Interrogez-les ; ils sont la preuve vivante de la réalité des maux de leurs frères et des nôtres.

— Mais que ferez-vous de l'armée que vous avez appelée ? Vous n'ignorez pas qu'un arrêté du directoire départemental lui interdit de se réunir. Je n'ai connu cette défense que lorsque déjà j'étais en route avec mon

bataillon. Si je l'avais connue plutôt, je ne serais pas ici.

— Cet arrêté est une infamie ! s'écria l'abbé de la Bastide de la Molette ; de notre côté, nous en avons pris un pour rendre le directoire responsable de sa défense de rassembler le camp. Nous voulons aller au secours des opprimés, combattre pour le trône et pour l'Église, et nul n'a le droit de nous l'interdire. Sous peu de jours, nous aurons un général.

Chastanier de Burac écoutait silencieusement, frappé de la contradiction qui existait entre le fait du retard que mettait à arriver le général mystérieux auquel son interlocuteur faisait allusion et ce qu'on lui disait de la nécessité de porter sur-le-champ secours aux catholiques, convaincu que les événements d'Uzès, dans la pensée du comité de Jalès, n'étaient qu'un prétexte qui cachait d'autres desseins. Le spectre de la guerre civile lui apparut. Sur-le-champ sa décision fut prise. Il ne s'associerait aux événements que pour empêcher la réussite des projets qu'il venait de surprendre. Il se garda bien de faire connaître le sien et s'éloigna pour se rendre à Saint-Ambroix.

Comme il remontait à cheval, après s'être entretenu quelques instants avec les fugitifs d'Uzès, il vit venir de loin, parmi les détachements qui parcouraient la vallée, un groupe d'hommes portant un drapeau rouge. Il ne put taire son étonnement.

— Ne soyez pas surpris, lui répondit l'abbé de la Bastide de la Molette ; oui, nous avons arboré le drapeau rouge ; ne sommes-nous pas en guerre civile ?

Chastanier de Burac partit sur ce mot, qui lui livrait la pensée secrète des conspirateurs, et rejoignit sa troupe aux portes de Saint-Ambroix (1).

Chastanier de Burac ne voulut pas que son bataillon entrât dans la ville. Il le fit camper au dehors. Mais lui-même se transporta à la mairie, où, sous l'action des meneurs, les motions les plus violentes se succédaient. Il s'entretint avec les membres de la municipalité, restés à leur poste, ainsi qu'un grand nombre d'officiers, bien qu'on menaçât de les massacrer, et discerna ce qu'il y avait de factice dans le fiévreux entraînement que tous subissaient. Tout lui paraissait louche. Il n'était pas jusqu'à ce manque de vivres et de munitions qu'il ne considérât comme la preuve de la légèreté avec laquelle l'expédition était ordonnée et conduite. Il fit part de ses réflexions à quelques hommes modérés et prudents comme lui, trouva des échos parmi eux. Tous reconnurent qu'il n'était pas sage d'aller plus loin. Mais aucune résolution ne fut arrêtée ce soir-là.

Le lendemain, dès l'aube, Chastanier de Burac, qui avait couché à l'auberge du « Lion d'or », fut réveillé par le son du tambour. Il s'habilla en hâte, descendit dans la rue, s'informa et apprit que, conformément aux ordres du comité central, arrivés sur l'heure, l'armée fédérée se mettait en mouvement pour se transporter à Uzès. Un millier d'hommes étaient même déjà partis

(1) Ces curieux détails et ceux qui suivent sont empruntés à l'instruction judiciaire qui suivit le second rassemblement de Jalès (Archives nationales).

pour Barjac. Il fit aussitôt dire à sa troupe de ne pas bouger ; puis il réunit à l'auberge tous les chefs de détachement qu'il put racoler dans la ville, leur parla avec une patriotique émotion, leur démontra qu'on les faisait marcher pour une « coquinerie ». Ils furent presque tous de son avis, et personne n'éleva la voix pour protester. Mais aucun d'eux n'osait prendre l'initiative d'une résistance sérieuse aux ordres du comité.

— Mettez-moi à votre tête, leur dit Chastanier de Burac, et je vous tirerai de là.

Ces paroles furent applaudies par ces braves gens. Après s'être laissé entraîner, ils commençaient à comprendre qu'ils s'exposaient à la rigueur des lois. Une heure après, entouré de ceux qui pensaient comme lui, Chastanier de Burac se rendit hors la ville. Les gardes nationales s'y trouvaient, formées en bataillons, prêtes à partir. Les officiers haranguèrent leurs soldats.

— Il nous faut un chef, dirent-ils. Nommez Chastanier de Burac. Nul n'est plus digne que lui de vous commander.

— Oui ! oui ! cria-t-on ; prenons-le pour général. Vive Chastanier de Burac !

C'est ainsi qu'il fut proclamé commandant de l'armée. Alors, tirant son épée, il jura d'être fidèle à la nation, à la loi, au roi. Puis, assuré que personne parmi les autorités de la ville ne voulait assumer la responsabilité de la marche des soldats ni leur donner des ordres, il rédigea la proclamation suivante, qu'il lut lui-même, à plusieurs reprises, dans les groupes :

« Braves et fidèles habitants du Vivarais,

» En prenant les armes et en vous réunissant dans ces lieux, quel était votre projet ? Celui de marcher au secours des catholiques égorgés, disait-on, par les protestants de Nîmes. Votre but était honorable, et la reconnaissance nationale vous en doit des remerciements ; mais, j'en rends grâce au ciel, votre courage et vos bonnes dispositions deviennent inutiles. Nîmes et tout le département du Gard jouissent d'une parfaite tranquillité. Un moment elle fut troublée, il est vrai ; mais ce fut l'effet de ces déclamations exagérées qui ne voient qu'un bouleversement général dans les travaux du gouvernement.

» On vous a parlé des dangers qui menacent le roi et la religion : croyez-moi, habitants du Vivarais, le roi et l'autel sont inviolables et inviolés. Quelques abus réprimés et quelques réformes dans le sacerdoce ne sont point des attentats faits au trône et à la religion.

» Ainsi donc, si tout ce qui nous entoure est docile et soumis, ne donnons pas le funeste exemple d'une révolte armée que ne justifierait aucun motif. Rentrez paisiblement dans vos foyers, reprenez vos utiles travaux ; et, s'il arrivait que vos mandataires voulussent outrepasser leurs pouvoirs et flétrir le trône et l'autel, vous nous verriez de nouveau vous rassembler et marcher à votre tête contre les ennemis de votre Dieu et de votre souverain. »

Quelque optimiste que fût cette harangue, inspirée

surtout par le désir de conjurer une guerre civile imminente, elle produisit l'effet que Chastanier de Burac en avait attendu. Beaucoup de ceux à qui elle était adressée ne cherchaient qu'une occasion de se dérober aux manifestations armées qu'on sollicitait de leur dévouement à l'Église et à la monarchie. Malgré les efforts des affiliés du comité de Jalès, qui avaient écouté ces paroles la pâleur au front et la rage au cœur, les gardes nationaux se préparèrent à retourner dans leurs communes.

Dédaigneux des insultes qui arrivaient jusqu'à lui, fort de l'assentiment de la majorité des troupes dans les rangs desquelles les mécontents se trouvaient dispersés et perdus, Chastanier de Burac, à cheval, fit donner l'ordre du départ, prêt à les regarder défiler devant lui.

A ce moment, on lui remit une lettre datée d'une commune des environs d'Uzès. Il l'ouvrit. En quelques lignes, l'auteur inconnu de cette missive signée « Un major de la garde nationale » annonçait que les villages voisins étaient mis à feu et à sang par les protestants. Très ému par cette nouvelle, peut-être allait-il arrêter la retraite, quand il eut l'idée de regarder la lettre de plus près et reconnut qu'elle venait d'être écrite pour le retenir; l'encre était fraîche encore. Cette supercherie l'indigna, indigna tous ceux à qui il la révéla; il hâta le départ, et prenant le commandement de son bataillon, il retourna à Largentière.

Au camp de Jalès, les membres du comité, avertis de l'événement, étaient consternés. La retraite inattendue des gardes nationales déjouait leurs projets. Ils ne désespérèrent pas, cependant, de réparer leur

échec. La plupart des légions, pour regagner leurs foyers, devaient traverser la plaine de Jalès. Ils résolurent de les arrêter au passage. A cet effet, l'abbé de la Bastide de la Molette monta à cheval, se présenta, entouré des émigrants d'Uzès, à chaque détachement qu'il apercevait, et lui tint le discours suivant :

— Quoi ! vous rétrogradez ! On égorge les catholiques et vous désertez le combat ! Tombez sur les protestants, mes amis, pilliez-les, qu'ils payent les frais de la guerre. Allez jusqu'à Uzès et tout sera sauvé. Demain, nous serons cent mille pour marcher sur Paris. Ce n'est que par ce moyen que vous éviterez d'être massacrés. Oui, marchons au secours de nos frères, et, si quelqu'un recule, qu'on lui coupe la tête!...

En parlant ainsi, il agitait son chapeau, orné de rubans rouges et blancs et paré d'une croix blanche.

— L'argent ne manquera pas, ajoutait-il ; nous aurons de l'argent et un chef, oui, un chef envoyé par les princes, l'un d'eux, peut-être.

Et, pour rendre plus éloquentes ces paroles, il offrait des pièces d'argent, montrait de la main les émigrants d'Uzès, « ces pauvres misérables qui avaient manqué de périr pour venir demander du secours ». Ceux-ci, par d'amers reproches aux gardes nationaux, fortifiaient son langage.

Allait-on les laisser sans défense ? Quelques-uns se répandirent en menaces. Le colonel de la légion d'Aubenas, qui voulait passer outre ; le maire de Joyeuse, qui invoquait l'arrêté du directoire départemental, furent violemment menacés et suivis pendant assez long-

temps par des gens déguenillés qui les couvraient d'injures et les obsédaient de lamentations.

Tous les membres du comité se prodiguaient avec autant de zèle que l'abbé de la Bastide de la Molette.

— Prenez garde ! les protestants sont déjà à Barjac, disaient-ils ; ils ont même crucifié un serrurier.

D'autres parlaient avec mépris de l'Assemblée nationale, de ces députés « tous protestants, qui s'enrichissaient avec les biens nationaux ». Quelques légionnaires se laissèrent séduire ou apitoyer par ces propos. Mais ce fut le plus petit nombre. Les autres suivirent leurs chefs, tandis que les organisateurs de cette conspiration avortée vouaient à l'exécration de la postérité et à la mort Chastanier de Burac.

Alors, la plupart des membres du comité se portèrent sur Saint-Ambroix, afin de se rapprocher du corps de troupes qui s'acheminait vers Barjac, et que l'abbé de la Bastide de la Molette, désespéré de son échec, mais non découragé, s'empressait de rejoindre, toujours désireux de marcher au premier rang.

Dans Saint-Ambroix, une agitation inquiétante survivait au départ des gardes nationales. La lie de la populace les avait escortées au moment de leur départ en criant :

— Nous voulons la guerre !

Puis elle se répandit dans les auberges, dans les cabarets. Elle y demeura tout le jour, proie de quelques énergumènes qui faisaient montre de leurs sentiments. Un témoin oculaire entendit, à une table voisine de la sienne, un tambour-major qui disait :

— Nous ferons une guerre sanglante. Nous nous rendrons à Alais, à Uzès, à Nîmes. Nous l'avons manqué l'autre fois, mais celle-ci nous ferons la conquête du pays. Ensuite, nous tomberons sur les administrateurs du département et des districts. Nous les mettrons à bas. Le Dauphiné viendra à leur secours, mais l'armée du comte d'Artois entrera en Dauphiné. Nous nous porterons à Paris, nous dissoudrons l'Assemblée nationale, nous rétablirons le parlement, qui reconstituera tout sur l'ancien pied.

— Voilà de beaux projets, objecta quelqu'un ; mais gare aux Parisiens !

A l'heure où les gardes nationales obéissant au directoire de l'Ardèche et dociles à la voix de Chastanier de Burac désertaient la lutte, quelques communes persistaient à croire à la possibilité du succès. Sur de nouveaux avis, envoyés, comme nous l'avons dit, par le comité central, elles lui adressaient des troupes supplémentaires. A Thueys, village perdu dans la montagne, la municipalité décidait que, malgré l'envoi à Jalès de plusieurs hommes partis la veille, elle expédierait encore trente volontaires à Uzès. En outre, dans le but de préparer des ressources nouvelles, un sieur Durand, natif de cette commune, proposait de se réunir en camp fédéré dans les prairies de la Levade, afin de voir ce qui pourrait être fait. Ce camp fut formé. Il comptait huit cents hommes environ, que commandait Durand. A cet effet, il restait à cheval tout le jour. A la Levade, on décida de se joindre à ceux de Jalès pour porter secours aux catholiques, après avoir juré fidélité à la nation, à la loi, au roi.

Les heures s'écoulaient pour les gens paisibles, longues, cruelles, pleines d'angoisse, amenant des complications nouvelles, comme l'entrée à Vallon, quand tout semblait fini, de sept cents hommes qui venaient désarmer les protestants et qui les désarmèrent sans injures ni violences, mais en répandant l'alarme par tout le pays ; les menaces d'incendie proférées par les gardes nationaux contre le château de la Bastide, appartenant au comte d'Antraigues, et dont on avait voulu leur confier la défense. A plusieurs lieues à la ronde, tout le pays était en feu, la terreur régnait. Quelques citoyens périrent dans cette conflagration. L'obscurité qui règne parmi les documents de cette époque ne permet pas d'en préciser la nombre. Ce qu'ils indiquent avec plus de certitude, contrairement aux assertions de plusieurs historiens locaux, c'est que la seconde assemblée de Jalès réunit non pas trente-cinq mille hommes, mais six à sept mille à peine et que, dès le 23 février, au moment même où les troupes légales se présentaient sur le théâtre des événements, l'armée royaliste n'existait plus. Quelques centaines de gardes nationaux seulement, conduits par l'abbé de la Bastide de la Molette, fidèles à la cause pour laquelle on les avait mis en mouvement, semblaient encore résolus à combattre. Mais leur ardeur fut de courte durée. Elle tomba subitement à la première nouvelle de l'arrivée de la petite armée du général d'Albignac.

Divisée en trois corps, l'armée légale, on s'en souvient, s'était ébranlée à la même heure, sur trois points différents. La colonne partie d'Alais sous le commande

ment de M. des Ours-Mandajors, arriva jusqu'à Saint-Ambroix sans coup férir, se contentant d'arrêter au passage quelques traînards ou déserteurs du petit corps royaliste, qui furent envoyés aussitôt dans les prisons d'Alais, d'où un ordre ultérieur les fit bientôt sortir. Au moment d'entrer dans la ville, elle fut rejointe par la colonne partie d'Uzès, sous les ordres du général d'Albignac et du colonel de Raqueville.

Une partie des troupes, ainsi réunie, fut cantonnée, en attendant de nouveaux ordres, dans les communes voisines, afin d'y goûter un repos nécessité par la longue marche qu'elles venaient de faire. L'autre partie suivit le général d'Albignac dans Saint-Ambroix. Les deux commissaires du directoire du Gard, MM. Vigier et Menard, avaient pris place dans l'état-major du général. Les royalistes venaient d'évacuer la ville, y laissant des traces de leur séjour, des maisons pillées, d'autres marquées d'une croix blanche, désignées ainsi à des vengeances futures.

On ramassa quelques fugitifs, dont plusieurs ne se laissèrent prendre qu'après s'être défendus et avoir obligé ceux qui les poursuivaient à faire usage de leurs armes. Il y eut beaucoup de blessés. D'autres de ces malheureux, qui déjà s'étaient mis en route pour Uzès, furent rencontrés par l'arrière-garde de l'armée légale, à la montée de Tharau. Soit qu'ils l'eussent attaquée, comme le prétendirent ensuite les patriotes, soit que, confiants dans les proclamations de la municipalité d'Uzès, qui leur promettait protection, ils eussent — telle est la version royaliste — refusé de se laisser désarmer,

on tira sur eux. Plusieurs tombèrent, sept frappés à mort. On fit les autres prisonniers.

Le général d'Albignac et les commissaires du directoire restèrent vingt-quatre heures à Saint-Ambroix, s'occupant à pacifier le pays, recueillant des informations sur les événements, interrogeant les habitants, les prisonniers qu'on amenait à toute heure. Ils acquirent ainsi la certitude que l'armée royaliste s'était dispersée, ce qui les dispensait de demander au département de l'Ardèche de pénétrer sur son territoire, ainsi qu'ils auraient dû le faire, s'ils s'étaient vus dans la nécessité de marcher en avant et de poursuivre les insurgés.

Vers le soir, le général d'Albignac reçut la nouvelle de l'arrivée à Barjac de la colonne partie du Pont-Saint-Esprit. Cette colonne était arrivée à sa destination sans tirer une cartouche. M. Legrand, qui la commandait, avait appris en chemin que quatre cents fédérés, sous les ordres de l'abbé de la Bastide de la Molette, se trouvaient encore dans Barjac ; que le fougueux chanoine, qui se disait lieutenant général du camp de Jalès, protestait de ses intentions pacifiques, déclarait qu'il n'était là, lui et ses gens, que pour exiger la réparation des torts des protestants envers les catholiques et qu'il demandait à conférer avec des délégués de l'armée patriote, afin d'aviser ensemble aux moyens de ramener la paix. M. Legrand et le commissaire du directoire, M. David, avaient d'abord voulu repousser cette proposition ; mais, sur l'avis de plusieurs officiers, ils s'étaient décidés à l'accepter, à la condition toutefois que, d'abord, l'abbé de la

Bastide de la Molette et sa petite troupe évacueraient Barjac. Cette condition étant agréée, la conférence avait été fixée au lendemain.

L'aide de camp qui apportait ces détails au général d'Albignac était en outre chargé de lui révéler un incident d'une bien autre gravité. Non contente de s'être avancée jusqu'à Barjac, l'armée patriotique du Pont-Saint-Esprit, chefs et soldats, voulait se rendre au château de Jalès et couronner ainsi sa campagne. Elle réclamait cette expédition comme une récompense de son zèle. Les commissaires de l'Ardèche, accourus en toute hâte et appuyés par celui du Gard, invoquaient l'inviolabilité de leur territoire, ajoutant qu'une expédition devenait maintenant inutile, puisque les fédérés de Jalès s'étaient dispersés. Cette opposition avait provoqué dans les rangs de l'armée patriotique un bruyant mécontentement, des symptômes de révolte, une ardeur d'autant plus vive d'aller en avant que la dispersion des royalistes enlevait tout caractère dangereux à cette marche transformée en promenade militaire, ce qui n'empêcherait personne de se vanter, au retour, d'avoir poursuivi les brigands jusque dans leur repaire et malgré les plus grands dangers.

L'aide de camp ajouta que le patriotisme des administrateurs de l'Ardèche était suspect à l'armée, qu'il n'y avait qu'un cri pour blâmer leur conduite, et qu'on parlait même de les dénoncer à l'Assemblée nationale. Quant à la loi qui revêtait de pleins pouvoirs des commissaires civils lorsqu'il y avait des chefs militaires, quant à celle qui interdisait aux troupes d'un départe-

ment d'entrer dans un autre, elles étaient unanimement condamnées.

Le général d'Albignac connaissait trop bien le caractère méridional pour être surpris des exigences des gardes nationaux du Pont-Saint-Esprit et de la lettre par laquelle le commandant Legrand réclamait ses ordres. Il comprit vite qu'il se trouvait en présence d'un conflit que sa présence seule pouvait dénouer. Il promit donc d'apporter lui-même le lendemain une réponse au commandant Legrand. Le 25, dès le matin, il se rendit à Barjac. Une grande fermentation régnait dans l'armée, indignée qu'on refusât de la laisser marcher sur Jalès.

On racontait que les chefs royalistes étaient réfugiés dans le château, où ils préparaient de nouveaux complots, qu'ils agissaient avec l'assentiment du directoire de l'Ardèche, que pour ce motif les commissaires ne voulaient pas qu'on allât troubler leurs menées. Les relations entre ceux-ci et le conseil de guerre se tendaient; les lettres qu'ils échangeaient tournaient à l'aigre.

Comme si ce n'était pas assez de cette première cause d'agitation, on apprenait tout à coup que, se dérochant à la conférence que, la veille, il sollicitait lui-même, l'abbé de la Bastide de la Molette venait de s'enfuir et sa troupe de se disperser! En même temps, deux chefs royalistes arrivaient à Barjac, afin de se constituer prisonniers. Ils se justifiaient d'avoir pactisé un jour avec les fédérés de Jalès, en racontant qu'ils y avaient été contraints et forcés, pour sauver leur vie. La colère allumée par leur présence devenait bientôt telle, qu'afin de les mettre à l'abri de tout mauvais traitement, M. Le-

grand se décidait à les diriger sur la citadelle du Pont-Saint-Esprit.

Le général d'Albignac, après s'être fait rendre compte de ces faits, en délibéra avec les commissaires. Tous reconnurent que pour éviter une brutale violation de la loi, il fallait accorder à l'armée ce qu'on était impuissant à lui refuser. En conséquence, les commissaires de l'Ardèche, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, requièrent de leur collègue du Gard six cents hommes pour les conduire à Jalès, après avoir obtenu du général d'Albignac et du commandant Legrand la promesse que celui-ci prendrait la tête du détachement, qu'une discipline sévère contiendrait cette troupe dans le devoir et préserverait les habitants de toute vexation.

L'armée connut cette décision dans la matinée du 27. Ses dispositions changèrent aussitôt; elle se réunit, entendit la messe, dite par son aumônier l'abbé Prat, et les six cents hommes requis, auxquels on adjoignit une compagnie du bataillon de Viviers, se mirent en route. Une longue et difficile marche à travers les montagnes les conduisit vers quatre heures à Berrias, d'où, après une courte halte, ils manifestèrent le désir de se rendre au château de Jalès « pour y arrêter les brigands », disaient-ils bruyamment, bien qu'on leur eût donné l'assurance qu'ils le trouveraient désert. Un personnage qu'on ne s'attendait guère à voir se faire leur guide, le maire de Berrias, M. de Malbosc, s'offrit pour les conduire ou fut prié de le faire. On ignorait encore la part qu'il avait eue dans le soulèvement de Jalès; en outre, les fonctions municipales dont il était revêtu inspiraient confiance.

Le jour déclinait et les premières ombres du soir s'allongeaient à travers la plaine où s'éteignaient les nombreux bivouacs que les fédérés avaient allumés pendant la halte qu'ils y avaient faite en se retirant. La cime des monts escarpés qui l'entourent et lui font une ligne de défense inexpugnable s'assombrissait, offrant au regard des traînées de neige sur l'herbe jaunie et les arbres aux branches nues. On marchait silencieusement comme à l'approche d'un grand péril, encore qu'on sût qu'il n'en existait aucun, ce qui entretenait les courages, que dans le cas contraire on eût trouvés moins bouillants.

Enfin, on arriva sous les murs du château; il fut investi; vingt officiers y montèrent pour en faire la visite. On s'attendait à y trouver des armes, des munitions, des papiers révélateurs abandonnés par les conjurés dans leur fuite. Mais ils avaient tout emporté. Du feu dans les cheminées, des marmites chaudes, des chaudrons où restaient encore des légumes cuits, un tas de dragées, un autre tas de figues sèches étaient les seules preuves de leur séjour à Jalès et de la précipitation de leur départ, au moment où un agent de M. de Malbosc était venu leur apprendre que l'armée patriotique arrivait à Berrias.

La visite terminée, les commissaires de l'Ardèche remercièrent le détachement qui allait se retirer afin de rentrer à Barjac le même soir, quand quelques gardes nationaux de Saint-Martin, commune du département, qui, sans doute, avaient à se plaindre des royalistes, manifestèrent autour d'eux la surprise qu'ils ressentaient

en voyant les officiers patriotes fraterniser avec M. de Malbosc. Ils révélèrent en quelques mots à leurs compagnons le rôle de celui-ci, sa participation au premier camp de Jalès, l'usage qu'il avait fait depuis de son influence et de ses talents, surtout dans les derniers événements, dont ils l'accusaient d'être le principal auteur.

— Il faut l'arrêter, leur dit-on.

Ils obéirent et M. de Malbosc fut mis en état d'arrestation, tandis qu'il s'éloignait de l'état-major du commandant Legrand en comprenant sans doute combien périlleuse avait été sa hardiesse. Il se réclama des commissaires de l'Ardèche, dont il était connu. Soit sympathie pour la cause qu'il servait, soit ignorance de sa conduite, ceux-ci exprimèrent leur regret qu'on l'eût fait prisonnier sans s'assurer de la vérité des accusations dirigées contre lui. M. Legrand répondit que, le mal étant fait, il valait mieux protéger M. de Malbosc en le retenant que de l'exposer, en le délivrant, à la colère des soldats. Il demanda donc aux commissaires une réquisition pour le conduire à Barjac. Ils répondirent par un refus, dominés par l'estime dont jouissait dans la contrée l'ancien conseiller au présidial de Nîmes. On l'emmena malgré ses protestations, et le soir même, arrivé à Barjac avec les six cents hommes de l'armée patriote, il était dirigé sur la citadelle du Pont-Saint-Esprit, avec un certain nombre d'individus, moins connus et moins compromis que lui, arrêtés pendant l'expédition.

Le lendemain, le général d'Albignac revint de Saint-Ambroix, passa les troupes en revue. Il réunit ensuite

à la mairie les principaux habitants de Barjac. Ainsi qu'il l'avait fait la veille à Saint-Ambroix et aux Vans, il les exhorta à la conciliation, à l'oubli des querelles funestes qui les avaient divisés, obligeant ceux que les événements venaient d'armer les uns contre les autres à s'embrasser. Pendant les deux journées qui suivirent, un grand nombre de détachements des gardes nationales patriotes furent licenciés et renvoyés dans leurs foyers. Les derniers partirent le 1^{er} mars, croyant laisser derrière eux un pays pacifié.

Leur campagne avait été plus coûteuse que meurtrière, plus bruyante que féconde. Elle avait mis en lumière la rivalité des troupes et de la garde nationale, la discorde qui régnait parmi les populations, le dénûment des caisses municipales, la pénurie d'armes et de munitions. Enfin, si elle avait, en apparence, eu raison des tentatives insurrectionnelles du parti catholique et ultra-royaliste, en réalité elle laissait ce parti plus irrité, plus ardent, plus disposé que jamais à la résistance contre la révolution, dont les progrès quotidiens jetaient dans les esprits, chaque jour, de nouveaux germes de provocation et de dissentiments.

Cependant, la nouvelle des événements que nous venons de raconter était arrivée à Paris. Transmise dès le 19 février, par les directoires du Gard et de l'Ardèche, à l'Assemblée nationale, elle excitait parmi les patriotes l'irritation la plus vive. Qu'au moment où la révolution se croyait triomphante, des royalistes eussent l'audace de préparer, retranchés derrière leurs montagnes, une contre-révolution en faveur de l'ancien régime, cela

méritait une prompte répression, un châtiment exemplaire. Les orateurs des clubs criaient vengeance, exigeaient la destruction du repaire où s'étaient réfugiés les brigands pour combiner leurs complots.

L'Assemblée nationale s'empessait de donner une satisfaction à ces exigences. Après avoir fait ordonner à tous les directoires du Midi de tenir des secours militaires à la disposition de celui de l'Ardèche, elle émettait le vœu, le 23 février, que le roi envoyât dans le Languedoc et le Vivarais trois commissaires pacificateurs, chargés de prendre connaissance des délits et d'en poursuivre les auteurs. Cette mission était confiée à trois de ses membres, MM. Robin, Bigot et l'abbé Mulot. Ceux-ci partirent aussitôt pour remplir le mandat qui leur était confié. Le 25 du même mois, des renseignements complémentaires étaient communiqués à l'Assemblée, et Rabaud Saint-Étienne, prenant la parole, s'attachait à démontrer que les événements du Midi, de l'affaire de Nîmes au second rassemblement de Jalès, avaient pour origine, non des dissentiments religieux, mais le désir des royalistes exaltés, prêtres et nobles, de faire revivre les privilèges que la révolution avait détruits.

Le 3 mars, M. Vouland, député du Gard, annonçait que le rassemblement de Jalès était à peu près dissipé. A cette occasion, il rendait un éclatant hommage au patriotisme de Marseille, où « vingt mille volontaires étaient prêts à verser leur sang, pour défendre la liberté et combattre le fanatisme ». Le surlendemain, un autre député, M. Saint-Martin, dénonçait le *Journal des Mécontents*, qui avait osé engager tous les mécontents du

royaume à se rendre au camp de Jalès, « où, disait-il, trente mille citoyens étaient déjà réunis ». M. Saint-Martin ajoutait que ce chiffre n'exprimait pas la vérité et que le rassemblement du Vivarais ne s'était jamais élevé à plus de cinq mille hommes. « Il ne reste actuellement de ce prétendu camp, disait-il en terminant, que les chefs, qui ne manqueront pas d'être punis. Les paysans ont bientôt été détrompés, et ils sont actuellement tous furieux contre les factieux qui les ont séduits. »

Cette dernière affirmation, si peu conforme à la vérité était bientôt démentie par des lettres venues du Midi. Tout en reconnaissant que la tranquillité peu à peu se rétablissait, elles révélèrent encore des inquiétudes. Ces communications agitaient l'opinion, exaltaient les patriotes. Ils demandaient que cette fois les coupables fussent plus sérieusement poursuivis et frappés que ceux du premier rassemblement de Jalès, cause principale du second, dont les auteurs étaient restés impunis, ce qui sans doute les avait encouragés.

Un autre incident venait accroître les colères révolutionnaires. M. Legrand, le chef du petit corps d'armée, formé au Pont-Saint-Esprit, en envoyant au président le procès-verbal rédigé par la municipalité de cette ville au cours des événements et le journal patriotique, réclamait une enquête sur la conduite véhémentement soupçonnée des administrateurs de l'Ardèche.

Dès ce moment, les suspicions allaient en augmentant; le public des clubs ne cessait de signaler à la vigilance des comités, ces serviteurs de la révolution devenus les complices de ses ennemis. Les ordres les plus

rigoureux partaient de Paris. On voyait partout des coupables, on accusait les aristocrates, les émigrés, la cour, le roi, contre lequel s'élevait déjà le grief dont le président Barrère devait se faire l'interprète deux ans plus tard, lorsque, interrogeant Louis XVI, il lui demandait compte, malgré les protestations de l'infortuné souverain, de sa participation au camp de Jalès.

Dès le 16 mars, les commissaires royaux, après une enquête sommaire, dont l'un d'eux, l'abbé Mulo, publia les incidents et le résultat, en y faisant preuve, contre les royalistes, de la plus coupable partialité, prenaient un arrêté ordonnant de poursuivre : 1° les auteurs des troubles d'Uzès; 2° les instigateurs de la délibération prise à Berrias le 17 février, les quatre commissaires chargés de former le camp de Jalès, et les trois commandants du cordon de troupes ordonné par cette délibération; 3° les auteurs du nouveau rassemblement de Jalès, et notamment l'abbé de la Bastide de la Molette; 4° ceux qui y avaient concouru; 5° enfin, ceux qui avaient fourni des plans offensifs ou défensifs contre les gardes nationales patriotiques.

A la suite de cet arrêté, des informations judiciaires s'ouvraient sur plusieurs points du département, notamment à Largentière, Joyeuse et aux Vans; de nombreux témoins étaient interrogés, beaucoup d'arrestations opérées. Il est vrai que la plupart des principaux coupables se dérobaient au châtement qui les attendait et trouvaient parmi les populations des complaisances pour favoriser leur fuite. Alors, la tête des fugitifs était mise à prix, une

somme de six 600 offerte à quiconque livrerait l'abbé de la Molette.

Mais ces offres et ces efforts restèrent vains. Les tribunaux ne pouvaient ou ne voulaient pas mettre la main sur les auteurs de l'insurrection, bien que, pour la plupart, ils fussent restés dans le pays, cachés, il est vrai, mais, continuant à se réunir, à se concerter pour reprendre leur œuvre insurrectionnelle sur de nouvelles bases, entretenant à dessein dans tout le Midi une agitation dont on connaîtra bientôt les effets, et qui, le 24 avril suivant, faisait dire au général d'Albignac : « Il règne dans ces pays une grande fermentation. J'espère cependant, par une vigilance active, et par la présence imposante des troupes de ligne, prévenir les suites funestes qu'elle pourrait avoir. »

Quant au plus éminent d'entre les conjurés, ce Louis de Malbosc au royalisme ardent duquel était due la formation du comité de Jalès, il était bientôt enlevé à la cause monarchique par un tragique trépas dont les circonstances sont restées enveloppées d'un mystère impénétrable. Un matin le bruit se répandait qu'en tentant de s'évader de la citadelle du Pont-Saint-Esprit, où il était détenu, il avait été précipité sur les rochers qui servent d'assise au fort, du côté du Rhône. Son corps, en effet, venait d'y être retrouvé.

Ni les royalistes du Vivarais, ni la famille de M. de Malbosc n'acceptèrent cette version. A les en croire, l'infortuné fut massacré dans sa prison et, pour donner le change, les assassins jetèrent son cadavre au dehors. Il y eut, en ces temps néfastes, de nombreuses victimes

frappées sans jugement. Ce qu'on a raconté de celle-ci n'est donc pas invraisemblable, surtout si l'on songe aux grands talents de M. de Malbosc, à l'influence qu'il exerçait dans le Vivarais, à son énergie, à tout ce qui faisait de lui pour la révolution un ennemi redoutable.

LIVRE SECOND

LA CONSPIRATION DE SAILLANS (1)

I

COBLENTZ EN 1792

C'est un étrange et saisissant tableau que celui de l'émigration française à Coblenz. En 1791, sur le conseil de M. de Calonne et après un morne séjour de dix-huit mois chez son beau-père, à la cour de Turin, le comte d'Artois était venu s'installer dans cette petite ville, résidence de l'électeur de Trèves. M. de Calonne lui-même n'avait pas tardé à l'y suivre, trainant après soi tout un flot de gentilshommes émigrés. Puis, le 29 août de la même année, au lendemain de la convention de Pilnitz, Monsieur, comte de Provence arrivait à son tour, afin de prendre la direction suprême de la

(1) Le directoire de l'Ardèche fit imprimer en 1792 les papiers des conjurés, saisis sur le comte de Saillans et dans le presbytère de Claude Allier, à Chambonnas. Quoique ce recueil soit très incomplet, il nous a fourni d'assez curieux détails.

contre-révolution, dont les imprudentes ardeurs et les sottes intrigues allaient précipiter la perte de la famille royale, captive dans Paris.

Dès ce moment, Coblenz devenait le grand rendez-vous de l'émigration, le foyer de tous les complots ourdis contre la république, le centre des armements à l'aide desquels on espérait la vaincre. A Paris même, sous les yeux des clubs et de l'Assemblée nationale, on embauchait des hommes pour Coblenz. A tout officier ou soldat qui voulait s'y rendre, le rédacteur de la *Gazette de Paris* offrait une prime de 60 livres. Les volontaires étaient d'abord dirigés sur Metz. Ils faisaient la route à pied, à cheval ou en voiture, s'arrêtaient à chaque étape dans des auberges qu'on leur désignait à l'avance, où ils trouvaient des encouragements et des secours. A Metz, à l'hôtel du Faisan, on leur fournissait les moyens de gagner Coblenz, Worms ou Manheim. De Paris en Lorraine, ce n'était sur les chemins, que bandes de déserteurs. Loin de dissimuler leur qualité, ils affectaient, dans chaque ville qu'ils traversaient, de faire sonner bien haut leurs espérances et, si c'était un dimanche, d'aller à la messe des prêtres non assermentés. Leur nombre était considérable, manifeste l'impuissance de les arrêter tous ; on ne s'opposait pas à leur marche vers la frontière.

Bientôt, il est vrai, sur les plaintes du maréchal de Lukner, qui redoutait à toute heure d'être attaqué par un corps d'émigrés, des ordres étaient donnés pour barrer la route aux déserteurs, pour surveiller les étrangers, soupçonnés presque tous d'être les agents de l'émigra-

tion ; les patriotes d'Alsace et de Lorraine s'engageaient à les retenir et à les garder jusqu'à ce que les Parisiens allassent les reprendre. Mais la rigueur de ces mesures ne désarmait pas l'audace des émigrés. On en rencontrait jusque dans les rues de Strasbourg, venus là pour assister à la parade.

Les officiers et les soldats racolés pour le compte des armées royales du dehors n'étaient pas seuls à quitter la France. La société les suivait ; la noblesse imitait les princes et beaucoup de bourgeois, de petites gens imitaient la noblesse. On émigrerait par ton, par misère ou par peur. Une jeune femme, rencontrée dans une diligence par un agent secret du gouvernement et interrogée par lui, répondait :

— Je suis couturière ; ma clientèle est partie pour l'Allemagne ; je me fais « émigrette », afin d'aller la retrouver (1).

Il y avait des Français en Angleterre, en Espagne, en Suisse, en Sardaigne, en Italie, en Russie et même en Amérique ; mais c'est à Coblenz que se rendaient tous ceux qui aspiraient à jouer un rôle : les politiques, les militaires, les usuriers, les fournisseurs et, avec eux, les plus ardents amis du roi, convaincus qu'ils parviendraient à le délivrer. Vainement, celui-ci faisait écrire à l'électeur de Trèves, son oncle, qu'il se brouillerait avec lui s'il persistait à donner asile aux émigrés ; vainement, il sommait ses frères de rentrer en France ; ils lui répondaient que, privé de sa liberté, il ne pou-

(1) Archives des affaires étrangères.

vait exiger qu'ils considérassent ses exhortations et ses ordres comme l'expression fidèle de son désir et qu'en conséquence ils n'avaient pas à en tenir compte.

Pendant ce temps, les rivalités que la Terreur naissante avait suspendues aux Tuileries, renaissaient avec une vivacité nouvelle à Coblentz, où M. de Breteuil ne tardait pas à paraître. Malgré sa présence, M. de Calonne les dominait toutes, fort de l'appui des princes et de la confiance de l'Europe, à laquelle il adressait manifeste sur manifeste.

Autour de Monsieur et de son frère, confortablement établis dans le château de Schumberloust, mis à leur disposition par le prince-électeur, il créait une cour, faisait revivre le cérémonial de celle de France, les grandes charges, la maison militaire des princes, leurs pages, leurs mousquetaires, leurs cheveu-légers, le guet de leurs gardes « montés sur des chevaux à courte queue, portant l'uniforme vert, avec parements, revers et collet cramoisi galonnés en argent ».

Puis il constituait un ministère, gardait pour lui les affaires étrangères, la police et les finances, confiait la guerre au maréchal de Broglie, se substituait à l'électeur de Trèves dans le gouvernement de la principauté, s'arrogeait le droit sur cette terre hospitalière qui donnait asile à ses princes et à leurs partisans de faire arrêter et emprisonner les officiers français ; — il y en eut jusqu'à deux cents dans la forteresse, — négociait avec l'Europe, cherchait à contracter un emprunt. En un mot, il devenait l'âme de cette société affolée, où d'avidés am-

bitions exerçaient leur empire, où l'on vivait dans l'espoir de reconquérir la France, — espoir chimérique, entretenu cependant par l'attitude des puissances, et surtout par les encouragements du roi de Suède, ce Gustave III, destiné à un trépas tragique, qui embrassait avec ardeur la cause des Bourbons dépossédés.

En même temps qu'il créait une cour et un gouvernement, M. de Calonne créait une armée, obligeait tout émigré venu à Coblenz à s'enrôler ou à déguerpir, vendait des compagnies, des brevets, des grades, beaucoup plus préoccupé de se créer des ressources que de confier le commandement aux plus dignes, glorifiant ainsi la puissance de l'argent et inaugurant un système de vénalité qui indignait les vieux militaires.

Dans cette armée improvisée, on comptait des centaines d'officiers, chefs sans soldats pour la plupart ; car, encore qu'on annonçât chaque jour l'arrivée de vingt régiments partis de France, les troupes manquaient à ces cadres trop brillants. Les uns affichaient avec ostentation un luxe effrené ; les autres, oisifs, inquiets, turbulents, préludaient aux privations et aux souffrances que leur réservait l'avenir. Chaque engagé recevait dans l'infanterie 45 livres, dans la cavalerie 75. Les plus riches étaient invités à abandonner leur solde à la caisse au profit des plus pauvres.

En dépit de ces sacrifices demandés au dévouement personnel, l'armée coûtait gros. Si souvent manquaient les moyens de vivre que l'électeur de Trèves, qui déjà fournissait la presque totalité de l'ordinaire des princes et de leur suite, avait dû prendre le parti de faire distri-

buer chaque jour des rations de viande et de pain aux troupes cantonnées sur son territoire.

Mais c'est surtout au camp de Condé, fort de plusieurs milliers d'hommes, que la misère était grande. Les princes de cette maison tentaient vainement d'emprunter sur les biens qu'ils possédaient en France. Ils ne trouvaient pas de banquiers sérieux. Ils étaient réduits aux expédients, contraints de s'adresser à de véritables marchands d'argent, qui leur prêtaient en quelque sorte à la petite semaine. Ils faisaient un jour demander à un tailleur de Manheim s'il lui conviendrait de confectionner deux mille uniformes, habit à parements et revers gros bleu, culotte jaune, gilet rouge, boutons fleurdelisés. Le tailleur répondait affirmativement, sous la condition qu'il serait payé d'avance, et cette condition suffisait à mettre en fuite l'envoyé des princes, qu'elle surprenait à sec (1). Ils sollicitaient des secours de tous côtés. Ces secours arrivaient presque abondants, — car certains souverains, Catherine de Russie, notamment, se montraient généreux, — moins abondants cependant que les besoins auxquels il était urgent de pourvoir.

Le temps, au lieu d'alléger cette détresse, ne faisait que l'aggraver. Elle empêchait les princes d'accueillir tous les dévouements qui allaient à eux. Dès la fin de 1791, une foule de gentilshommes dauphinois attendaient à Berne qu'on réclamât leurs services. Lassés d'attendre, ils envoyaient à Coblenz une députation chargée d'offrir leur concours. Celle-ci revenait bientôt, l'oreille basse,

(1) Archives des affaires étrangères.

rapporant un simple encouragement à se former en compagnies et à patienter ainsi, soit en France, soit en Suisse, jusqu'à ce qu'on pût les utiliser.

L'oisiveté, les bruyants espoirs, la hâte de sortir de la misère engendraient de regrettables désordres, à travers lesquels grondait une sourde impatience. Elle accusait déjà de trahison les conseils des princes, « intrigants de l'espèce la plus vile, vieux courtisans gorgés d'or, gentilshommes abimés de dettes », auxquels elle imputait les retards que subissaient les projets caressés par la masse des émigrés. « La maison brûle, et Coblenz délibère, s'écriait Suleau dans son journal; Coblenz, tu marcheras, ou je te vouerai au mépris et à l'indignation de tout ce qui porte un cœur français. » L'impatience dont nous relevons au passage les symptômes donnait naissance à bien d'autres rumeurs. Non seulement on se plaignait d'être trahi, mais encore on racontait que des espions à la solde de M. de Jaucourt allaient rapporter à Paris ce qui se faisait à Coblenz. Un gentilhomme corse, le comte de Cardo, formulait ces griefs avec une si injurieuse précision que l'électeur de Trèves, indigné, le faisait mettre aux arrêts.

De leur côté, MM. de Calonne et de Jaucourt s'évertuaient à démontrer que l'Europe seule les empêchait d'agir. Elle était lente, en effet, à réaliser les espérances qu'avaient d'abord données son langage et son attitude. Elle hésitait, tergiversait, sous l'influence du roi de Prusse, qui ne voulait s'engager à fond qu'à la condition de tirer de son intervention quelque profit. Il n'avait pas une grande foi dans la sagesse des émigrés; il était bien

loin de leur témoigner les mêmes bontés que l'électeur de Trèves. Il faisait déclarer au cercle de Franconie qu'il ne les regardait pas « comme une puissance en état de guerre à qui il faille accorder libre passage, mais comme de malheureux fugitifs qui recourent aux droits de l'humanité, et qu'en conséquence il ne souffrirait pas qu'ils se trouvassent en armes sur son territoire ni qu'ils séjournassent dans ses États (1) ». On trouve le fond de sa pensée dans les conseils qu'il leur faisait donner.

— Le rétablissement de Louis XVI sur son trône est l'objet du vœu général de l'Europe, disait un de ses envoyés à quelques-uns des amis les plus exaltés des princes; mais ne serait-il pas de la justice comme de la prudence de faire à la nation le sacrifice de certains abus de l'ancien gouvernement?

— Monsieur, lui répondait-on, pas un seul changement, pas une seule grâce. Nous savons que le roi de Prusse se laisse approcher par des hommes séduisants et dangereux. Il serait affligeant qu'il leur laissât prendre de l'influence, car « les monarchiens » sont aussi criminels à nos yeux que les démagogues (2).

Quelquefois la bruyante uniformité de la vie des émigrés était troublée tout à-coup, le 22 novembre 1791, par exemple. Le bruit se répandait ce jour-là que Louis XVI était parvenu à quitter Paris et à sortir de France à la tête d'une armée de cent mille hommes. La nouvelle arrivait en même temps à Coblentz, à Worms, à Manheim.

(1) Archives des affaires étrangères.

(2) *Id.*

Les têtes s'échauffaient, ivres de joie. A Coblenz, on mettait les cloches en branle ; les rues s'emplissaient de gens qui s'embrassaient, en riant et en pleurant. Monsieur et son frère se trouvaient en ce moment chez l'électeur. Un grand nombre d'émigrés s'y transportèrent. Monsieur confirma gravement la nouvelle de la délivrance du roi. En un clin d'œil, la ville fut pavoisée de drapeaux, on convoqua les Français à l'église pour y assister à un *Te Deum* solennel. Le soir, des lampions s'allumèrent à toutes les croisées, pendant que les émigrés faisaient leur malles et s'apprêtaient à partir. La nuit passa sur ces grandes nouvelles, mais le jour suivant les démentit et, en brisant de si radieuses espérances, rendit plus vifs le découragement, les défiances et la tristesse des officiers.

A la suite de cette cruelle désillusion, l'indiscipline s'accrut. Il fallut prendre des mesures pour la faire cesser. On renvoya plusieurs émigrés, on en emprisonna d'autres qui appartenaient à l'armée. Des ordonnances sévères furent édictées pour maintenir l'ordre. Du même coup, on prohiba le jeu, qui exerçait ses ravages parmi les militaires ; en outre, tous ceux qui portaient un uniforme furent impérieusement invités à se rendre à la messe le dimanche.

Au cours de ces complications, la politique ne chôma pas. Les négociations qu'il avait engagées avec l'Europe absorbaient M. de Calonne, mais sans grand profit. Il adressait de pressants appels aux armées étrangères, les tournait et les poussait contre la France avec une ardeur qui indignait les cœurs patriotes et arrachait à Cazalès ce cri navré, un jour qu'il avait vu dans les rues de Coblenz

des émigrés en extase devant les Prussiens : « Malheur à qui appelle l'étranger dans son pays ! » Monsieur et le comte d'Artois appuyaient de tout leur crédit auprès des grandes puissances le ministre investi de leur confiance, qui travaillait avec eux tous les jours.

Au reste, ils vivaient à Coblentz comme ils avaient vécu à Paris. Chacun d'eux avait son cercle et sa cour, le comte d'Artois chez madame de Polastron, si belle, si bonne, si dévouée à ses amis et auprès de qui il retrouvait les siens, François d'Escars en tête ; Monsieur chez la comtesse de Balbi, attachée à la maison de Madame et où se réunissaient chaque soir autour de lui le duc d'Avary, le duc de la Châtre, le duc de Gramont, MM. de Vergennes et de Mesnard.

Entre les deux salons, ce n'étaient que cabales, comérages, jalousies et rivalités. On aimait madame de Polastron, qui n'obéissait en toutes choses qu'à son cœur ; on redoutait madame de Balbi, qu'on savait en possession de la faveur de Monsieur, en même temps qu'habile à s'en servir au profit de ses intrigues et de ses ambitions.

Le prince se rendait chez elle tous les soirs, à l'heure où elle revenait de chez Madame. Une nombreuse société attendait la favorite dans sa propre maison. Elle faisait sa toilette devant tout le monde ; on la coiffait ; on lui passait sa chemise, sa robe, ses bas, si vite que personne n'y voyait rien. Monsieur, assis en face du feu, jouait avec sa canne, dont il glissait, par une vieille habitude, l'extrémité dans son soulier ; il contait des anecdotes, commentait les scandales du jour, provoquait aux jeux d'esprit et aux bouts-rimés. Sur le tard, quand on n'allait pas

faire acte de présence à la comédie allemande ou chez le prince-électeur, on mettait les combinaisons politiques sur le tapis; là, venaient aboutir tous les échos de la ville, ces cancan inventés par l'oisiveté des émigrés, comme cette accusation lancée sans preuves contre M. Dietrich, maire de Strasbourg, d'avoir voulu faire empoisonner le roi de Prusse, ou ce propos de M. de Chauvigny, qui se vantait, après un duel, « d'avoir percé la bedaine à ce grand coquin de Lameth ».

Tels étaient les passe-temps de l'émigration, ses joies et ses souffrances. Jusque-là, du moins, un immense espoir rendait légères de trop réelles privations. On croyait à un heureux avenir, à un prochain retour en France; on armait, on exerçait les troupes. Si Coblenz était la cour, Worms était le camp. Dans l'un et l'autre endroit, on bravait, on défiait la révolution, on discutait des plans de campagne, des projets de marche sur l'Alsace, la Flandre et Paris, dont la réalisation devait se combiner avec les soulèvements du Midi, docile à la voix des organisateurs du camp de Jalès.

« Nous étions proscrits, écrivait-on à l'électeur de Trèves, et vos bienfaits nous ont créé une nouvelle patrie. » On tenait un langage analogue à Catherine, à l'empereur, au roi de Prusse, à Gustave III, dont les représentants accrédités auprès des princes se plaisaient à entretenir les illusions des émigrés, en disant, comme eux, que la révolution ne durerait pas.

Plus tard, quand, après la campagne de l'Argonne et la retraite de Brunswick, l'armée des émigrés aura été licenciée, la misère étendra sa main sur eux; avec elle

apparaîtra le lugubre cortège des maux qu'elle engendre. Expulsés de la plupart des villes qui leur avaient accordé l'hospitalité, les émigrés, après avoir tenté en vain de rentrer dans leur patrie, devront travailler pour vivre ou pâtir faute de travail. Les uns deviendront la proie des usuriers ; les autres souffriront le froid et la faim. On en verra, las de se plaindre, se rendre le service de s'ôter mutuellement la vie, se percer le cœur ou tomber brisés au milieu de quelque grande route couverte de neige. Il en est même qui se feront voleurs pour se nourrir.

A Liège, à Aix, à Cologne, leur détresse sera si lamentable que les habitants de ces villes craindront de les voir se livrer au brigandage et iront jusqu'à accuser quelques-uns de ces malheureux de vouloir piller l'abbaye de Siegbourg.

Les princes et les grands n'échapperont pas à ces amers destins. A Dusseldorf, le comte d'Artois se verra menacé, par un marchand de chevaux, d'être arrêté et incarcéré pour dettes ; les domestiques du prince de Condé l'abandonneront en emportant ses effets, « pour se payer de ce qui leur est dû », et, parmi tant de misères, s'élèvera ce cri enregistré par un contemporain : « Si quelque historien fait un jour le récit de tout ce que nous avons souffert, la postérité prendra ce récit pour un roman(1). »

Au commencement de 1792, l'émigration n'avait pas encore revêtu cette physionomie pitoyable et tragique. La

(1) Archives des affaires étrangères.

cour de Coblenz avait une apparence de force qui suffisait à tromper également les amis et les ennemis de la révolution. Elle attirait tous les hommes qui travaillaient en France au triomphe de la cause royale. C'est de Coblenz qu'ils attendaient des secours ; c'est à Coblenz qu'ils venaient chercher des ordres.

Dans les premiers jours de janvier de cette année, un matin, parmi les nouveaux arrivants qui se présentèrent à l'audience des princes, se trouvait un personnage devant qui toutes les portes s'ouvrirent dès qu'il se fût fait connaître. C'était Claude Allier, le curé-prieur de Chambonnas. Il arrivait du Vivarais où, quoique décrété d'accusation à la suite des rassemblements de Jalès, il avait vécu caché, tout en continuant l'organisation de la ligue formidable dont on a lu, dans le livre précédent, les origines et les premiers actes.

L'accueil que lui firent les princes fut digne des services qu'il leur avait déjà rendus. Le but de son voyage était de leur exposer la situation des provinces méridionales de la France, le résultat des efforts qu'il avait tentés pour secourir promptement le roi, et aussi de leur demander un chef qui vînt, en leur nom, se mettre à la tête des défenseurs de la monarchie.

Sur leur demande, il développa ses plans. Il y travaillait depuis trois années. Il les avait médités et mûris dans le silence des veillées d'hiver. Il prétendait avoir recruté, à Nîmes, à Montpellier, à Arles, à Mende, au Puy, dans le Comtat et dans le Vivarais, soixante mille hommes affiliés à la confédération de Jalès, prêts à se lever à l'appel des chefs royalistes. Il croyait possible

d'opérer dans le Gévaudan et dans le Vivarais, à l'abri des monts qui donnent à ces pays l'aspect d'une inexpugnable forteresse, un rassemblement considérable, des dépôts d'armes, des magasins de vivres et de s'y maintenir jusqu'au moment où les Espagnols pourraient opérer un débarquement sur les côtes du Languedoc. Dès ce moment, usant d'audace, désarmant les malveillants, il investirait Nîmes d'une part, le Puy de l'autre ; maître de ces deux points, il tiendrait le Midi et, combinant ses mouvements avec ceux des étrangers, il jetterait une armée sur Lyon et Paris. Que les provinces de l'Ouest imitassent cet exemple et la révolution périrait étouffée dans son berceau.

Afin de prouver qu'il ne se nourrissait pas d'illusions, il démontrait que l'état du Midi était propice à ce soulèvement. Déjà, au mois de novembre précédent, une conjuration militaire avait éclaté à Perpignan, dont le but était d'ouvrir la frontière aux Espagnols (1). Quoique ayant avorté, elle n'en prouvait pas moins que plusieurs régiments étaient résolus à prendre fait et cause pour le roi. Partout ailleurs, les populations, irritées par les violences révolutionnaires, exaspérées par les traitements odieux infligés aux prêtres qui avaient refusé d'adhérer à la constitution civile du clergé, n'attendaient qu'un signal pour se révolter.

Arles, conservant le souvenir du sort heureux dont elle jouissait avant la révolution, restait fidèle à la royauté. Dans la lutte toute locale engagée entre les Monnediers

(1) Pièces justificatives, n° III.

et les Chiffonistes, c'est-à-dire, entre les patriotes et les contre-révolutionnaires, la victoire restait à ces derniers. Les partisans de la révolution dans le département des Bouches-du-Rhône entendaient les dominer, les écraser; ils allaient jusqu'à leur refuser de les comprendre dans la distribution de fusils ordonnée par l'Assemblée nationale, jusqu'à menacer les femmes qui refusaient de reconnaître l'évêque constitutionnel. Les royalistes avaient répondu à ces provocations en se liquant avec les affiliés de Jalès, en leur envoyant des armes et de l'argent qu'ils faisaient venir d'Espagne par Aigues-Mortes. Avertis que les Marseillais organisaient une expédition contre eux, qu'ils avaient même pillé l'arsenal de Marseille pour se mettre en état de faire la campagne, ils se préparaient à la résistance, se fortifiaient, muraient les portes de leur ville, creusaient des fossés le long de l'enceinte, assuraient leurs communications avec la mer et réorganisaient la garde nationale de façon à réduire à l'impuissance l'action des patriotes.

A Montpellier, chef-lieu de l'Hérault, la haine des royalistes contre les prêtres constitutionnels entretenait la guerre civile. Pour défendre ceux-ci, une bande connue sous le nom de « Pouvoir exécutif » ou « patriotique » s'était formée. Elle avait maltraité les prêtres réfractaires, ceux qui allaient entendre leur messe, des femmes mêmes. Au mois de novembre précédent, à l'occasion des opérations électorales, on s'était battu dans les rues. Il y avait eu des blessés et des tués, des maisons pillées. L'ordre ne s'était rétabli que grâce à l'énergie du général de Montesquiou. Appelé au comman-

dement de l'armée du Midi, chargé d'observer les troupes sardes, qui menaçaient d'entrer en France par la Savoie, il avait dû retarder son départ, suspendre les assemblées primaires et prendre des mesures rigoureuses pour disperser la bande noire et rétablir la paix publique. Mais, victimes d'excès de toute sorte, telles que menaces brutales et visites nocturnes, royalistes et catholiques, irrités contre la révolution, appelaient la délivrance.

Dans une ville de ce même département de l'Hérault, à Lunel, la situation était pareille, amenait des incidents analogues. Les catholiques, désarmés et opprimés par la municipalité, insultés par les paysans des villages protestants de la Gardonnenque, lesquels, venus le jour de la Toussaint, avides de pillage, avaient voulu fermer leurs églises et les contraindre à aller à la messe des prêtres assermentés, criaient vengeance.

A Yssingaux, dans la Haute-Loire, la population était en majorité dévouée à la couronne et prête à faciliter la marche de l'armée royale sur le Puy, où l'on pensait trouver des canons, des fusils, des munitions, des ressources variées et abondantes.

A Mende, dans la Lozère, les chefs royalistes tenaient encore les fonctions municipales. Le procureur-syndic, le commandant de la gendarmerie, appartenaient au parti. Ils correspondaient avec Villéfort, où s'étaient réfugiés, ainsi que sur d'autres points de la province, beaucoup de prêtres réfractaires. L'évêque, Mgr de Castellane, avait refusé de prêter serment à la constitution civile et quitté son siège. Il s'était réfugié dans son château de

Chanac, vieille demeure féodale, à quelques lieues de Mende. De là, il avait adressé à ses diocésains une lettre pastorale dont le tribunal de Florac s'était ému au point de mettre le vénérable prélat en accusation. Sauvé par l'amnistie du 24 septembre des effets de ce décret, considéré comme démissionnaire, il restait à Chanac, où des paysans, armés à ses frais, s'exerçaient au manie- ment du fusil dans la cour de son château, sous la sur- veillance d'un ancien membre des états généraux, le notaire Charrier, maire de Nasbinals, petit village situé au-delà de Marvejols, sur le plateau des montagnes d'Aubrac.

Toutes ces villes se donnaient la main. Elles avaient leur centre d'opérations dans le Vivarais, en pleine vallée de Jalès, où les royalistes occupaient le château de ce nom, siège de leurs premiers rassemblements, ou, celui de Bannes, antique et superbe résidence seigneuriale de la famille du Roure, planté sur des roches escarpées, à l'entrée d'un gros bourg. Elles étaient prêtes, di- sait Claude Allier, à se lever à la voix du chef qui s'a- dresserait à elles au nom du roi et des princes ses frères. Il ajoutait que les royalistes ne trouveraient devant eux que des troupes faciles à vaincre, quelques milliers de soldats d'infanterie, affaiblis par la désertion et l'indis- cipline, ou de gardes nationaux sans valeur, mal dirigés par des administrations entièrement désorganisées.

Les princes furent très émus par les récits qui vien- nent d'être résumés. Ils connaissaient le zèle de Claude Allier. Ce qu'il y avait d'aventureux et d'obscur dans ses plans ne les frappa guère. Les renseignements qu'il leur

donnait étaient d'ailleurs confirmés d'autre part. Ils le félicitèrent comme l'organisateur de la réaction puissante qui s'annonçait en leur faveur. Ils l'engagèrent à retourner dans le Vivarais, à réunir les principaux chefs du camp de Jalès, à leur faire prendre une résolution délibérée en commun, sur le vu de laquelle eux-mêmes enverraient des chefs militaires et des secours d'argent.

Malgré les rigueurs de l'hiver et les dangers qui l'attendaient dans une contrée où sa tête avait été mise à prix, il n'hésita pas à obéir et repartit pour le Vivarais. Six semaines plus tard, il faisait parvenir aux princes la délibération qu'ils avaient exigée. Cette adresse était revêtue de cinquante-sept signatures. Elle fut apportée à Coblenz par l'un de ceux qui l'avaient signée, Dominique Allier, frère cadet du prieur de Chambonnas (1).

Jeune, robuste, d'une rare énergie, paysan par ses habitudes, aristocrate par ses convictions, Dominique Allier, après avoir fait longtemps la contrebande du tabac et des dentelles, s'était jeté, en 1790, avec son frère, dans le mouvement royaliste. Il l'avait aidé dans l'organisation de la ligue du Midi. Avec lui, il avait parcouru le bas Languedoc, la Provence et le Gévaudan, recrutant des adhérents à la cause royale, éloquent et habile, inspirant confiance, donnant à tous la conviction qu'au moment voulu il serait au premier rang pour triompher ou mourir avec eux.

(1) Ces détails sur le voyage à Coblenz des deux frères Allier nous ont été communiqués par leur petit neveu M. l'abbé Allier.

Chargé de porter à Coblantz la délibération du comité de Jalès, et soit que les moyens de transport lui fissent défaut, soit qu'il fût préoccupé de conjurer les périls d'un tel voyage, il avait fait à pied cette longue route, conduisant à travers le Dauphiné et jusqu'à Chambéry, où il s'en était défait, un troupeau de moutons ; et de là continuant sa route par la Suisse allemande et le grand-duché de Bade.

Les pièces qu'il remit aux princes, les propositions verbales à l'aide desquelles il les compléta furent agréées et approuvées. Pour aider leur cause dans le Midi, ceux-ci comptaient alors sur le secours de la Sardaigne, qui leur avait fait des promesses, sur l'appui de l'Espagne, qui semblait prête à favoriser une tentative de soulèvement en Languedoc et à opérer un débarquement à Aigues-Mortes. Les chevaliers de Malte devaient concourir avec deux frégates à cette expédition. Il importait donc que ce double mouvement trouvât dans les provinces méridionales une complicité et un appui et que le camp de Jalès, où venaient aboutir les grands projets conçus à Arles, à Mende, à Perpignan, fût organisé pour prêter la main à l'invasion.

La nouvelle de ce qui se préparait, quoique tenue secrète, ne tarda pas à transpirer dans les cercles militaires de Coblantz. Elle excita les esprits, provoqua des dévouements. Des officiers se présentèrent en foule, offrant leur vie pour cette entreprise. Les princes n'eurent que l'embarras du choix. Le 4 mars, ils remirent à Dominique Allier leur réponse au comité de Jalès. Cette réponse désignait comme commandant en chef de l'ar-

mée royale du Midi le comte Thomas de Conway, maréchal de camp, Irlandais d'origine, au service de la France, ancien gouverneur des établissements français de l'Inde. M. de Conway était muni de pleins pouvoirs pour ordonner et diriger les opérations qu'il jugerait possibles, pour répondre, au nom des princes, et jusqu'à concurrence de 300,000 livres, de toutes les dépenses nécessitées par l'expédition. Son commandement comprenait le camp de Jalès et la ville d'Arles.

Le comte de Saillans, originaire du Vivarais, lieutenant-colonel des chasseurs du Roussillon, émigré et décrété d'accusation à la suite du complot avorté de Perpignan, dont il avait été un des principaux instigateurs, lui était adjoint comme commandant en second. Il devait plus spécialement opérer dans l'Ardèche et la Lozère, et n'y rien faire d'ailleurs qu'après s'être mis en rapport avec le chevalier de Borel, chef des royalistes de Mende, et en avoir rendu compte au général en chef.

Divers officiers de grade inférieur, MM. de Portalis, le chevalier Isidore de Melon, le vicomte de Blou, MM. de Montfort, de Sainte-Croix et de Roux de Saint-Victor étaient autorisés à partir avec lui. D'autres devaient suivre, notamment le général comte d'Autichamp (1), que de nouveaux ordres envoyèrent ultérieurement dans l'Ouest. Enfin, promesse était faite qu'un prince du sang allait partir pour l'Espagne, d'où il reviendrait se mettre à la tête de toutes les opérations du Midi. Les mêmes ordres confiaient à M. Pérochon, habi-

(1) Cette particularité est consignée dans la relation manuscrite de Jules de Malbosc, déjà citée.

tant de l'Ardèche, ex-procureur à Saint-Ambroix, connu des princes et recommandé par l'abbé Claude Allier, l'intendance générale de l'armée.

Le comte de Conway remettait en outre au comte de Saillans, au moment où celui-ci se préparait à quitter Coblenz, des instructions détaillées, lui enjoignant l'économie, les précautions, la prudence, une organisation solide et rapide des forces qu'il s'agissait de mettre en mouvement : « Il modérera, était-il dit dans ces instructions, la juste impatience des fidèles catholiques indignés des horreurs qu'ils ont éprouvées, en leur faisant sentir qu'une tentative prématurée aurait les suites les plus funestes. Ceci est très recommandé par les princes, qui prennent le plus vif intérêt aux bons Français qui forment la coalition de Jalès (1). »

Toutes les résolutions contenues dans les ordres qui précèdent avaient été prises rapidement. Elles devaient être exécutées de même. Le comte de Saillans quitta Coblenz le 8 mars, accompagné de Dominique Allier et de deux des officiers désignés pour faire la route avec lui. M. de Conway était moins pressé d'entrer en France. Il avait résolu de s'installer à Chambéry, d'y rester comme à un poste d'observation, jusqu'au moment où, après avoir reçu les rapports de son lieutenant, il jugerait le moment opportun d'engager le combat.

Avant de s'éloigner de Coblenz, Dominique Allier avait adressé à son frère, sous le couvert de « M. Dusaut, négociant à Chambonnas », la lettre suivante, qui

(1) Recueil de diverses pièces relatives à la conspiration de Saillans, imprimé en 1792, par ordre de l'Assemblée nationale.

donne la mesure des espérances des royalistes à ce moment :

« Mon cher et cher ami, enfin j'ai terminé toutes mes affaires, et assurément, vous et votre société serez parfaitement satisfaits d'apprendre que j'ai gagné votre procès, et que je reviens dans vos contrées, accompagné d'un principal commis qui est chargé par sa maison d'étendre nos différentes branches de commerce autant que les circonstances le lui permettront. Un des chefs de sa maison voyagera dans peu de temps de votre côté pour se mettre à la tête des fabriques et manufactures des provinces qui vous intéressent le plus. C'est une personne aussi recommandable par ses talents que par son activité et son zèle pour obliger généralement tout le monde. Je suis tout à vous : votre affectionné ami, Paul (1) ».

Ainsi s'engageait l'expédition qui n'allait, à quatre mois de là, soulever le Midi que pour finir misérablement, sans avoir imprimé le moindre progrès à la cause royale et ensanglanter sans profit cette terre du Vivarais où elle avait pris naissance. A ce moment même, et pendant que Dominique Allier exprimait à son frère, en un langage mystérieux, sa ferme confiance dans de prochains succès, aux deux extrémités du commandement du général de Conway, à Arles et à Mende, le royalisme recevait un coup redoutable dont il ne devait pas guérir.

(1) Archives nationales.

II

ENTREPRISES AVORTÉES

Au commencement de l'année 1792, le département de la Lozère, comme celui de l'Ardèche, était devenu l'asile d'un grand nombre de prêtres réfractaires. Assurés d'y trouver secours et protection, ils s'étaient réfugiés à Mende et à Villefort, où ils vivaient librement, grâce à la complicité des habitants, parmi lesquels leur présence entretenait une agitation qui ne pouvait être comparée qu'à ce qui s'était vu dans le Vivarais, à l'époque des rassemblements de Jalès.

A Mende surtout, chef-lieu du département, ils prenaient une part active aux émotions de la vie locale. Cette ville, située au milieu des montagnes, ne possédant que de rares moyens de communication avec le dehors, n'avait subi qu'imparfaitement les effets de la révolution. Elle était restée aux mains des royaux. Ils dominaient dans la municipalité ; ils disposaient d'une influence puissante. Leur action s'étendait jusque sur la gendarmerie, dont le chef, le lieutenant-colonel Jossinet, leur était passionnément dévoué. C'est ainsi qu'ils parvenaient à protéger les prêtres non assermentés et que ceux-ci bravaient les décrets de l'Assemblée nationale, en continuant à exercer leur ministère dans un temps où entendre la messe d'un

réfractaire constituait un crime souvent puni de mort.

Le pouvoir dans Mende appartenait à quelques notables, amis des princes et dévoués à leur cause, MM. de Borel, Rivière, Jourdan-Combettes, de Retz, Charrier, l'abbé de Siran, vicaire général, et l'abbé de Bruges, ancien membre des états généraux (1). A l'exception de l'abbé de Bruges, qui résidait à Paris, ces personnages avaient pris part à la confédération du camp de Jalès.

On les avait vus, à la tête de quelques gardes nationaux, figurer parmi les chefs de ces rassemblements, et, bien qu'après celui de 1791 ils eussent été considérés par les partisans de la cause royale comme de fidèles alliés, ils avaient pu se soustraire aux décrets d'accusation et regagner Mende. Ils y vivaient depuis, exposés à mille périls, mais animés d'une indomptable énergie, sachant commander à leurs concitoyens et se faire obéir.

Il en était deux, le chevalier de Borel et l'abbé de Siran, qui entretenaient des relations directes avec Coblenz. Fiers de ce privilège, ils supportaient malaisément, le premier surtout, que quelqu'un se vantât dans leur entourage de posséder au même degré qu'eux la confiance des princes. Et, en fait, ils avaient raison, puisque M. de Borel tenait des frères du roi la mission de remplir à Mende un rôle analogue à celui que remplissait au camp de Jalès Claude Allier, et de diriger la

(1) Ce tableau de la ville de Mende en 1792 a été reconstitué à l'aide de documents conservés aux Archives nationales et aux Archives du département de la Lozère.

conspiration qui devait éclater dans le Gévaudan en même temps que dans le Vivarais (1).

Malheureusement, la grande importance prise par le camp de Jalès troublait les royalistes de Mende. Ce fut leur faute de ne pas se résigner à n'être que les instruments du complot qui s'apprêtait, de vouloir prendre l'initiative d'un soulèvement pour lequel Claude Allier et ses amis étaient mieux préparés qu'eux-mêmes. La jalousie que leur inspiraient leurs complices, l'ambition de manifester leur zèle avec plus d'éclat devinrent le mobile de leur conduite, couronnèrent leurs efforts du plus funeste dénouement. Ils avaient eu connaissance des plans de Claude Allier; ils savaient qu'il voulait, à l'heure opportune, se porter d'un côté sur Nîmes, avec l'appui des gens d'Arles, de l'autre sur le Puy, avec le concours de ceux de Mende. Ce mouvement devait s'effectuer à un signal parti de Jalès. Mais leur résolution était prise de ne pas l'attendre et d'agir isolément.

Pendant plusieurs mois, ils s'appliquèrent à préparer le coup de main à l'aide duquel ils espéraient soulever le Gévaudan et le Velay et obliger le Vivarais à marcher à leur suite. Les prêtres non assermentés, exécutant les ordres de Mgr de Castellane, évêque de Mende, retiré à Chanac, leur servaient d'émissaires et, dans chaque paroisse, excitaient les populations contre le régime

(1) La correspondance du comte de Saillans avec le comte de Conway, conservée aux Archives nationales, donne une idée de l'importance qu'avait su prendre M. de Borel dans le conseil des princes.

révolutionnaire, avec la complicité d'un grand nombre de déserteurs. Ceux-ci circulaient en toute liberté dans les communes du département, grâce à l'inertie de la gendarmerie qui, loin de les poursuivre, favorisait leur résistance aux lois. Les catholiques fervents aggravaient cette résistance, en se déclarant ouvertement contre les prêtres constitutionnels.

Grâce à eux, le département était en pleine révolte, surtout dans l'arrondissement de Mende. Les décisions du pouvoir central, quelque précises et rigoureuses qu'elles fussent, restaient à l'état de lettre morte. Les royalistes eurent même l'art de plaider leur cause à Paris avec assez d'habileté, pour trouver des appuis où ils ne devaient compter que sur des juges malveillants. Au commencement de l'année, le conseil général d'administration que présidait le représentant du peuple, Châteauneuf-Randon, ayant demandé des troupes pour que force restât à la loi, les royalistes, grâce à un adroit système de pétitionnement, parvinrent à empêcher, pendant plusieurs semaines, l'envoi de ces troupes. C'est seulement quand Châteauneuf-Randon eût fait connaître la vérité à Paris que Mende fut désignée pour recevoir une garnison composée de trois compagnies du 27^e régiment de ligne dit de Lyonnais.

La population et la garde nationale, dont les chefs, pour la plupart, appartenaient au parti royaliste, accueillirent avec dépit cette nouvelle. Si elle se confirmait, si les troupes légales se fixaient dans la ville, c'en était fait des espérances des partisans de la monarchie. Il importait donc de s'opposer à tout prix à l'établissement de

cette garnison. La municipalité tout entière se trouva unie dans un parti pris de résistance que favorisaient, par leur attitude, le procureur général syndic et le commandant de la gendarmerie.

Des émissaires furent envoyés dans toutes les communes dont le zèle était éprouvé. On enjoignit aux paysans de s'armer de fusils, de faux et de fourches, et d'être prêts à accourir au premier appel. Depuis trois mois, de nombreux conciliabules, tenus dans une maison royaliste, chez M^{me} de Mirandol, auxquels assistaient des personnages étrangers et inconnus, avaient préparé et facilité l'accomplissement de ces mesures, sans que les autorités s'en fussent émues. Il ne semble pas, d'ailleurs, que les conjurés eussent pris des précautions pour tirer promptement parti de la victoire, si la fortune des armes la leur donnait. Il n'est pas interdit de supposer qu'ils auraient alors adressé un appel aux royalistes du Midi, à ceux d'Arles, notamment, desquels ils recevaient des fusils, de l'argent, et, pour tout dire, le meilleur de leurs ressources. Mais ce qui est incontestable, c'est qu'ils se lançaient isolément et par conséquent imprudemment dans cette aventure, moins préoccupés de remporter le succès final que d'empêcher les gens de Jalès d'en avoir l'initiative et le mérite. Jamais imprudence plus coupable ne fut servie par de plus énergiques résolutions.

Jusqu'au dernier moment, les officiers de la garde nationale s'efforcèrent d'empêcher ou de retarder l'arrivée des troupes. Ils durent enfin se résigner le 25 février, car, ce jour-là, les trois compagnies du régiment

de Lyonnais, envoyées sur les sollicitations du directoire et de Châteauneuf-Randon, par le général d'Albignac, commandant à Nîmes, se présentèrent aux abords de la ville, après une longue et pénible marche à travers les montagnes qui la dominent de tous les côtés.

Trois jours avant, la garde nationale s'était réorganisée et placée sous l'autorité de M. de Borel et de ses amis, pour la plupart anciens militaires et chevaliers de Saint-Louis. Aussi, quoique les récits royalistes aient mis les premiers torts du côté des arrivants, il est permis de penser que l'accueil qui leur fut fait n'était pas de nature à les disposer à la conciliation.

Le caractère contradictoire des documents officiels ne laisse pas à l'historien la possibilité de préciser les responsabilités. Ce qui se dégage de ces récits confus, c'est que la troupe de ligne, malgré les efforts de son chef, M. de Lourmel, se présenta, très excitée, contre une population qu'elle considérait comme dévouée à la contre-révolution. Elle entra dans la ville aux cris de : « Vive la nation ! » La garde nationale l'attendait, rangée en bataille, et répondit, en criant à plusieurs reprises : « Vive le roi. » Il y eut un moment de confusion, une poussée des deux troupes l'une vers l'autre ; dans ce mouvement, la ligne fut enveloppée par la garde nationale et crut qu'on en voulait à ses jours. Aucun conflit n'éclata cependant ; les soldats entrèrent sans encombre dans leur caserne, escortés par quelques gendarmes et gardes nationaux qui les invitèrent à se conduire en braves militaires s'ils voulaient recueillir les sympathies des habitants. Les gardes nationaux regagnèrent ensuite leurs

demeures ; mais, avant de les laisser se séparer, M. de Borel les harangua, et, entouré de MM. Rivière, Jourdan-Combettes, de Retz, Charrier et autres, leur fit prêter le serment de n'obéir qu'au roi.

Ces incidents avaient déchaîné des passions violentes et contraires. Dans la soirée, les soldats se répandirent dans la ville, sous la conduite d'un lieutenant de gendarmerie qui protestait à sa manière contre l'attitude de son chef ; ils s'arrêtèrent dans une auberge, y burent démesurément, parcoururent, avinés, les boulevards et les rues, en chantant des refrains patriotiques dans lesquels la population n'était que trop disposée à voir une injure à ses sentiments. Un piquet de garde nationale arrêta deux des perturbateurs. Toutefois, après un court séjour au corps de garde, elle les ramena à leur caserne. La nuit s'acheva sans incidents.

Le lendemain était un dimanche. Dès la première heure l'évêque constitutionnel, celui qui occupait, au grand scandale des fidèles, le siège de Mgr de Castellane, envoya quatre vicaires généraux inviter les trois compagnies à la messe épiscopale. Sans prendre les ordres de leurs officiers, elles s'y rendirent en corps, tandis que la garde nationale, indignée, affectait d'aller par petits groupes entendre l'office que des prêtres réfractaires célébraient au même moment dans diverses maisons de la ville.

La sortie des deux cérémonies fut tumultueuse. Un conflit devenait inévitable. Il n'éclata cependant que dans l'après-midi. Des grenadiers qui parcouraient les rues en chantant furent assaillis par des gardes nationaux. Ils tirèrent leur sabre ; on leur répondit par des

coups de fusil ; trois d'entre eux furent blessés, un quatrième, nommé Blaise Petit, tomba mort. Les hostilités s'arrêtèrent ensuite ; mais, jusqu'au lendemain, on veilla des deux côtés sans déposer les armes.

Pendant ce temps, la municipalité et le directoire du département, réunis à la mairie avec l'état-major de la garde nationale, le capitaine commandant la troupe de ligne et le lieutenant-colonel de la gendarmerie, Jossinet, délibéraient sur les moyens de couper court à ces faits de guerre civile. La municipalité et la garde nationale exigeaient le départ immédiat de la troupe, dont le commandant, M. de Lourmel, appuyé par le directoire, résistait et déclarait vouloir attendre les ordres de ses chefs.

Vers cinq heures du matin, la délibération durait encore sans avoir fait un pas. Alors, M. de Borel, ouvrant une croisée, appela M. de Lourmel et lui montrant la place qui s'étendait devant eux :

— Voyez si vous pouvez résister, lui dit-il.

Dans la lumière grise du matin, on apercevait cinq cents gardes nationaux debout et en armes, et, au milieu d'eux, plusieurs centaines de paysans dont le nombre grossissait de minute en minute, brandissant des faux, des tridents et des haches. Le lieutenant-colonel Jossinet, qui n'avait cessé de soutenir M. de Borel, se prononça plus énergiquement encore, et le capitaine de Lourmel se décida alors à envoyer sa troupe à Langogne, c'est-à-dire à l'autre extrémité du département, à la condition que lui-même serait autorisé à rester à Mende avec vingt hommes pour y attendre les ordres du général d'Al-

bignac. Un peu plus tard, il dut reconnaître qu'il avait agi prudemment en se résignant à céder à la force, car, avant neuf heures, le nombre des paysans armés entrés dans Mende s'élevait à plus de six mille hommes. Ceux qui avaient provoqué ce soulèvement durent même envoyer de toutes parts de nouveaux ordres, afin de faire rétrograder d'autres bandes qui accouraient à leur appel. Les compagnies du régiment de Lyonnais s'éloignaient par la route de Langogne. Elles n'arrivèrent au terme de leur voyage qu'après avoir couru les plus grands périls et subi les plus violentes menaces de la part des populations massées sur leur passage. Dès ce moment, la ville de Mende appartenait au parti royaliste, dont le triomphe fut signalé par le pillage de plusieurs maisons appartenant à des patriotes qui s'étaient hâté de fuir au moment où s'éloignait le détachement de ligne.

En peu de jours, la nouvelle de ces événements se répandit au dehors. Les membres du conseil général, en attendant qu'il leur fût possible de se réunir et de délibérer, envoyaient lettres sur lettres à l'Assemblée nationale pour lui dénoncer les auteurs de cette échauffourée. Les directoires des départements limitrophes de la Lozère s'alarmaient, se demandant si ce n'était point là le signal d'une révolte générale que l'excitation des royalistes du Midi faisait craindre depuis longtemps.

Le général d'Albignac, commandant la subdivision de Nîmes, offrait de se transporter sur les lieux pour y rétablir l'ordre. Mais son offre était timide, soit qu'il n'osât agir sans avoir reçu des instructions de Paris, soit, ce qui est plus vraisemblable, qu'il y eût insuffisance

de troupes dans l'étendue de son commandement et qu'il lui fût difficile d'en envoyer dans la Lozère sans compromettre la sécurité d'autres territoires soumis à sa surveillance. L'obligation de couvrir les frontières menacées avait dégarni l'intérieur du pays. Dans le Gard, comme ailleurs, la force publique était impuissante ou infidèle. L'impulsion donnée aux sociétés populaires avait produit les plus fâcheux résultats. Les excès ne pouvaient pas plus être prévenus que réprimés ni les autorités empêcher l'incendie des châteaux et la dévastation des propriétés, vengeances ou représailles des patriotes contre les manifestations contre-révolutionnaires qu'eux-mêmes avaient antérieurement provoquées.

« Le mal vient de ce que l'Assemblée et le roi ne sont pas seuls à gouverner, s'écriait à la tribune un député royaliste, à propos des troubles du Midi, de ce que les lois ne commandent pas seules, n'agissent pas seules. Le peuple a des droits et des devoirs ; il faut qu'il sache que ses devoirs sont inséparables de ses droits. »

C'est là justement ce que savait le moins le peuple, enflammé par les déclamateurs des clubs ou entraîné par les chefs du parti royaliste.

L'émotion fut immense dans l'Assemblée nationale quand elle apprit les troubles de Mende, l'état des esprits dans cette ville, la coalition formée contre les lois par les royalistes et les prêtres réfractaires, les encouragements qu'ils donnaient aux déserteurs, la présence d'un grand nombre de ceux-ci dans la Lozère, et l'appui qu'ils trouvaient dans la complicité d'une partie des autorités. Les soulèvements du camp de Jalès allaient-ils renaître,

alors qu'elle croyait les avoir à jamais vaincus l'année précédente? Les rapports qu'elle recevait lui montraient Mende en pleine insurrection, recevant d'Arles, c'est-à-dire de l'étranger, des secours en armes et en munitions, correspondant avec un grand nombre de localités du département, où pouvait, à la voix des prêtres réfractaires, se lever une armée.

« A Mende, disaient ces rapports, on fond les cloches pour en faire des canons ; on forge des piques, on amasse des vivres, on se fortifie. Les curés convoquent de tous côtés des jeunes gens de 18 à 20 ans pour les employer à ces travaux de défense. Sur les places, les chefs exercent les paysans au maniement du fusil. De son château de Chanac, l'ancien évêque Castellane pousse à la révolte par tous les moyens d'influence dont il dispose. »

Au vu de ces renseignements d'ailleurs empreints d'exagération, un député demandait que Mende cessât d'être le chef-lieu de la Lozère, que Marvejols fût désigné pour devenir le siège du conseil général d'administration et du tribunal criminel, que le maire de la ville insurgée et le commandant de la garde nationale fussent mandés ainsi que Mgr de Castellane à la barre de l'Assemblée, pour y expliquer leur conduite. Il dénonçait ensuite les relations qui existaient entre Mende, Arles et les rassemblements du Vivarais et proposait une motion qui, du reste, ne fut pas votée ce jour-là, ordonnant la destruction par le feu des châteaux de Bannes et de Jalès, centre des révoltes qu'il s'agissait de réprimer.

Enfin, le 28 mars, l'Assemblée décrétait d'accusation plusieurs des personnages compromis dans les affaires

de Mende, et notamment l'évêque, le chevalier de Borel, Jourdan-Combettes, de Retz, le premier maire, le second capitaine de la garde nationale, et Charrier, notaire, maire de Nasbinals. Ces mesures avaient été prises à l'instigation de Châteauneuf-Randon, membre de l'Assemblée, qui présidait en ce moment le conseil général extraordinairement réuni à Marvejols depuis le 17 du même mois pour faire la lumière sur les récents incidents, aider au rétablissement de la paix et au châtement des coupables.

Un courrier spécial fut expédié de Paris le même jour pour lui porter les ordres d'arrestation. Ce courrier était tenu de faire diligence, afin d'arriver à sa destination avant que les inculpés pussent être avertis et s'enfuir. Mais des amis veillaient pour eux. Dans le nombre, se trouvait l'abbé de Bruges, ce vicaire général de Mende, provisoirement fixé à Paris. A l'issue de la séance dans laquelle son évêque avait été décrété d'accusation, il partit déguisé en courrier, dépassa en route l'émissaire du pouvoir exécutif et entra dans la Lozère quelques heures avant lui. Arrêté à une courte distance de Mende par un maître de poste, conduit à Marvejols, il eut cependant le temps d'envoyer un avis à Mgr de Castellane et au chevalier de Borel, qu'il chargea de prévenir les autres intéressés.

Quand on se présenta pour les arrêter, ils avaient fui dans toutes les directions. Charrier put regagner Nasbinals, son village, et vivre caché dans la montagne jusqu'au commencement de 1793, époque où il fomenta une insurrection nouvelle qui lui coûta la vie. Le chevalier de

Borel, l'abbé de Siran, Jourdan-Combettes, Rivière et d'autres de leurs complices se dirigèrent sur Lyon, d'où ils parvinrent à passer la frontière pour se rendre à Chambéry.

Mgr de Castellane fut moins heureux. Son grand âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de voyager rapidement. Après avoir tenté en vain d'entrer en Suisse d'abord, en Allemagne ensuite, il fut arrêté à Dornans, en Champagne, transféré à Orléans et massacré en septembre à Versailles, avec les malheureux que Fournier l'Américain avait été chargé d'y conduire. M. de Retz trouva aussi la mort sur les marches de l'Orangerie. Il avait été arrêté au Puy, au moment où, comme ses amis, il cherchait à émigrer. Quant à l'abbé de Bruges, il expia, l'année suivante, sur l'échafaud, le dévouement dont il avait fait preuve et son refus de prêter serment à la constitution civile du clergé. A cette époque, la ville de Mende était rentrée depuis longtemps dans l'obéissance. La terreur y régnait avec le conventionnel Solon Reynaud.

Telle fut cette échauffourée de Mende, mal connue et oubliée comme la plupart des événements que nous racontons, follement provoquée par l'imprudance d'une poignée d'exaltés, qui voulurent ravir aux royalistes du Vivarais l'honneur de donner le signal de l'insurrection. Leur légèreté les perdit. Elle prépara la défaite de ceux qui tentèrent ultérieurement de réparer leur désastre.

Il semble que l'exemple de Mende aurait dû servir de leçon aux autres villes engagées dans la conspiration. C'est cependant le contraire qui arriva. A quelques

semaines de là, une importante commune de la Haute-Loire, Yssingeaux, se soulevait à son tour et, sans ordres, sans plan d'ensemble, se laissait entraîner aux excès de la guerre civile.

Comme les départements de la Lozère et de l'Ardèche, celui de la Haute-Loire est un pays montagneux, propice à des soulèvements. Il offrait aux conspirateurs des asiles sûrs, des retraites inaccessibles. Placé sur la route de Mende au Puy, Yssingeaux était un des points où les insurgés venus de divers côtés pouvaient le plus aisément se rallier, et où il eût été le plus difficile de les poursuivre. Comme dans la plupart des localités du Midi, les contre-révolutionnaires de cette ville appartenaient aux classes populaires, avaient à leur tête quelques gentilshommes et trouvaient naturellement des alliés dans cette masse de prêtres qui refusaient énergiquement de se soumettre à la constitution civile du clergé.

Parmi ces gentilshommes, ceux que les documents officiels permettent de citer étaient MM. de Choumouroux, Desbreux de Mézères, de la Roche-Vaunac ; parmi les prêtres, l'abbé Pipet, chef incontesté du clergé réfractaire (1).

Vers la fin de 1791, par opposition au culte constitutionnel, une église privée se fonda sous le patronage de la municipalité, notoirement royaliste. Elle s'installa tant bien que mal dans une vieille écurie. Là, tous les jours, une vingtaine de prêtres non assermentés célébraient les offices. Le maire, les membres du conseil, le juge de

(1) Archives nationales.

paix, les officiers de la garde nationale s'y rendaient avec ostentation. Le culte proscrit eut ouvertement plus de six mille fidèles ; il n'en resta pas mille au curé constitutionnel. La maison de Choumouroux, riche, puissante, vénérée dans la contrée ouvrit ses salons à tous les contre-révolutionnaires, à quelque condition qu'ils appartenissent. Le mouvement insurrectionnel se prépara dans ces conciliabules, que ceux qui s'y rendaient ne prenaient pas même soin de tenir cachés. Ils s'excitaient au récit des événements qui se déroulaient à Paris ; ils calculaient les chances de l'émigration, appelaient de leurs vœux une invasion étrangère qui restaurerait l'ancien régime.

Quand, dans les premiers mois de 1792, arriva de Coblenz la nouvelle que les princes avaient désigné deux officiers de mérite pour se mettre à la tête des royalistes du Midi, ils crurent qu'ils n'avaient qu'à se soulever pour faire triompher leur cause. Ils ne se laissèrent arrêter ni par le triste dénouement des événements de Mende, ni par les avis officieux qu'ils recevaient de l'étranger et qui leur recommandaient de ne rien entreprendre sans en avoir reçu l'ordre formel.

Le 9 avril, lundi de Pâques, le bruit se répandit dans Yssingaux que quelques villages des environs, où dominait l'opinion royaliste, étaient menacés par les patriotes. Sincères ou non, simple prétexte ou cause réelle, ces rumeurs ne permirent plus à ceux qui avaient déchaîné les passions locales de les contenir. Ils se laissèrent entraîner par le courant ; peut-être même l'activèrent-ils sans songer que le caractère prématuré de leur entreprise, en les laissant isolés, en assurait la

défaite. Dès le matin, la générale fut battue ; toute la garde nationale se trouva debout et en armes ; ses rangs furent bientôt grossis de près de deux mille paysans qui apparurent soudainement, obéissant à quelque mystérieux mot d'ordre, portant des faux et des piques. Leur arrivée provoqua l'effroi parmi les patriotes ; les uns s'enfuirent, les autres appelèrent à leur secours les gardes nationales des communes qui partageaient leurs opinions, et notamment celle du Puy, qu'on savait dévouée aux doctrines révolutionnaires.

La municipalité envoya aussitôt des émissaires de toutes parts, afin de contre-balancer les suites de cet appel dont elle considérait les auteurs comme des effrayés ou des exaltés disposés à fomenter des troubles. Elle fit même arrêter les premiers détachements des communes qui se présentèrent aux abords de la ville, ayant presque tous à leur tête un curé constitutionnel. Conduits à la mairie, les prisonniers furent insultés en chemin. On les retint durant toute la nuit et on ne les renvoya le lendemain qu'après les avoir désarmés.

Malheureusement pour les metteurs en œuvre de l'insurrection, il n'était pas aussi aisé de barrer la route à la garde nationale du Puy, que le directoire du département avait fait partir. Lorsque, dans la journée du 10 avril, le bruit se répandit qu'elle arrivait à Yssingaux la population, déjà surexcitée, s'unit pour se défendre. Le tocsin mêla ses sonneries au bruit des tambours. Les munitions manquaient ainsi que la poudre. On prit la poudre qui se trouvait chez les marchands : des femmes se mirent à briser des chaudrons et des marmites pour faire de la

mitraille. Les meilleurs tireurs furent placés aux entrées de la ville, et la guerre civile devint imminente.

Toutefois, après avoir mesuré l'importance des forces qu'on aurait à combattre, la municipalité, alarmée par les responsabilités qu'elle allait assumer, émit l'opinion que, si des propositions de paix étaient faites, il y aurait lieu d'en tenir compte. Elles furent faites en effet par les commissaires du directoire départemental, qui marchaient à la tête des patriotes. Des pourparlers s'engagèrent. Le maire d'Yssingeaux alléguait, pour justifier ses concitoyens, qu'ils avaient pris les armes non afin d'attaquer, mais afin de se défendre.

Les commissaires feignirent d'accepter ces raisons tout en blâmant les ordres d'armement. Ils demandèrent que gardes nationaux et paysans fussent invités à rentrer dans leurs foyers. Ils promirent qu'à ce prix, leur troupe resterait dans les faubourgs, et que seuls, escortés par cinquante hommes, ils entreraient dans la ville pour y assurer, par leur présence, le triomphe de la loi.

La municipalité adhéra à ces conditions. Mais elle comptait sans l'effervescence populaire. En recevant les communications du maire, la garde nationale protesta. On vit des prêtres parcourir ses rangs.

— Si vous cédez aujourd'hui, disaient-ils, on vous désarmera demain et bientôt les patriotes vous dicteront des ordres. Combien sont-ils en face de vous ? Deux cents à peine ; vous en auriez promptement raison.

Ce langage aggravait les émotions. Elles se traduisaient par de furieuses clameurs. Des femmes se formè-

rent en farandole ; elles dansèrent autour des gardes nationaux, en chantant :

Ça ira, les patriotes à la lanterne ;
Ça ira, les patriotes, on les pendra.

A l'église, on entendit sonner un glas, et la foule de crier que c'était le glas des patriotes. Lorsque les commissaires directoriaux se présentèrent, ayant derrière eux leur petite armée, de laquelle ils allaient détacher les cinquante hommes qui devaient leur servir d'escorte, ils furent accueillis par une fusillade. Indignés, ils firent tirer deux coups de canon sur la foule, qui se dispersa, en laissant sur la place sept morts et cinq blessés.

Ce fut la fin de l'émeute. Les insurgés défaits en quelques minutes, leurs chefs prirent la fuite. Le même jour, l'armée légale entra dans la ville, où désormais le gouvernement allait dominer par la terreur. Ainsi, à Yssingaux comme à Mende, la hâte imprudente des royalistes produisait les mêmes résultats. Elle enlevait à l'insurrection du Midi une partie de ses forces et de ses moyens d'action.

Au cours de ces événements, ailleurs, il s'en était passé d'autres d'une égale gravité. Des bandes marseillaises, entrant dans Arles, avaient donné la chasse aux contre-révolutionnaires, brisant du même coup tous les plans en vue desquels ceux-ci accumulaient depuis un an des munitions, des armes et de l'argent. Aigues-Mortes était occupée ; le Comtat entra dans la terreur sanglante qu'il eut à subir après les massacres d'Avignon ; à Villeneuve-de-Berg, dans l'Ardèche, les pa-

tristes, un moment écrasés, reprenaient le dessus, pillaient des maisons royalistes et donnaient autour d'eux l'exemple d'un retour offensif contre ceux qui croyaient les avoir vaincus. De toutes parts, sauf au camp de Jallès, où elle s'armait avec persévérance, la cause royale semblait perdue ; elle ne pouvait plus compter que sur le zèle des habitants du Vivarais, que sur l'énergie et l'habileté des princes. Tout était à reconstituer pour une action générale.

III

UN ÉMIGRÉ EN FRANCE

C'est dans ces circonstances que le comte de Saillans arriva à Chambéry. Comme Coblentz, cette ville donnait asile à de nombreux émigrés. A leur tête, parmi les plus exaltés se faisaient remarquer l'abbé de la Bastide de la Molette, réfugié en Savoie, où il occupait ses loisirs à faire des enrôlements ; un autre personnage, célèbre en son temps, M. de Bussy, qui travaillait à la même entreprise.

Installé au Bourget, à deux lieues de la ville, M. de Bussy avait même formé une légion qui parcourait les rues tous les jours et faisait ses manœuvres sur les places publiques. Les hommes de cette légion exerçaient sur les Français qui traversaient la Savoie la plus rigoureuse surveillance, exigeaient que chacun arborât la cocarde blanche et se proclamât aristocrate ; ils couraient sus à ceux qui portaient la cocarde tricolore pour la leur arracher et la fouler aux pieds.

Là se trouvaient encore quelques-uns des réfugiés de Mende, le chevalier de Borel et l'abbé de Siran, qui occupaient dans la société des émigrés une place prépondérante ; puis les agents officiels des princes, MM. de Narbonne-Fritzlar et de Villefranche, qu'allait bientôt rejoindre

dre le comte de Conway, commandant supérieur de l'armée du Midi.

Quoiqu'il affectât de traiter les émigrés avec une extrême sévérité et qu'il fût sérieusement préoccupé des périls que lui faisait courir l'hospitalité qu'il leur accordait, le gouvernement sarde tolérait cependant leur bruyante présence. Il répétait souvent qu'il allait les expulser; mais, en fait, il ne les expulsait pas, se contentant d'exiger du plus grand nombre d'entre eux qu'ils se logeassent hors la ville, mais leur permettant à ce prix d'y venir tous les jours et d'y circuler librement. Ce fut seulement au mois de juillet que, la Savoie étant menacée par une armée française, échelonnée sur la frontière, sous le commandement du général de Montesquiou, le cabinet de Turin jugea prudent de les éloigner. Et encore fit-il des exceptions.

Le 14 de ce mois, le premier ministre, M. de Hauteville, écrivait au gouverneur Perron qu'à la prière du comte d'Artois, il consentait à ce que MM. de Narbonne-Fritslar, de Conway et leurs officiers restassent à Chambéry, « soit pour cultiver les correspondances que les princes étaient bien aises de maintenir avec les gens de leur parti dans le midi de la France, soit pour diriger les opérations qui pourraient être tentées, si le roi de France se trouvait lui-même en état de commencer quelque entreprise utile à sa cause (1) ». Mais M. de Hauteville recommandait à ces deux généraux la circonspection et la prudence. Il leur recommandait surtout de ca-

(1) Archives des affaires étrangères.

cher leur qualité d'agents des princes, et, pour mieux faire ressortir tout le prix de la faveur qu'on leur accordait, il ajoutait : « Le temps n'est pas venu où l'on peut permettre de trop grands rassemblements d'officiers en Savoie. »

Ce temps parut être venu quelques semaines plus tard, quand le gouvernement sarde agitait dans ses conseils la question de savoir s'il ferait marcher une armée de Chambéry sur Lyon, où les royalistes l'attendaient avec une impatiente angoisse et lui promettaient un accueil enthousiaste.

A la même époque, il donnait au gouvernement français des preuves évidentes de mauvais vouloir, telle que l'arrestation à Alexandrie, de M. de Sémonville, nommé ambassadeur de France à Turin, dont il interrompait le voyage sous le prétexte que ses passeports n'étaient pas en règle. Après la défaite définitive des confédérés de Jalès, et quand il eut compris que le gouvernement français, ayant recouvré la libre disposition des troupes engagées contre eux, allait pouvoir les jeter en Savoie, il eut peur, changea de tactique et fit montre de sa neutralité.

Mais c'était trop tard pour conjurer les destins. Le général de Montesquiou marcha sur Chambéry, y entra victorieusement, au milieu d'une population ardente à se déclarer française ; l'asile où depuis plusieurs mois les émigrés conspiraient leur fut fermé.

C'est dans la seconde moitié de l'année 1792 que ces faits se succédèrent. Mais, au moment où le comte de Saillans arrivait à Chambéry, on était bien loin de les

prévoir. Tous les cœurs s'ouvraient à l'espérance; une ferme intrépidité animait le sien.

Les instructions qu'il avait reçues en quittant Coblenz portaient textuellement : « Il se rendra dans le pays avec M. Allier; il verra sans éclat M. de Borel à Mende et les personnes que celui-ci lui désignera. Mais il ne prendra aucune décision sans avoir rendu compte à M. de Connway. » Il éprouva donc la plus vive surprise lorsque, parmi les personnes qui se rendirent près de lui dès son arrivée, il trouva M. de Borel, qu'il croyait bien loin de là. Celui-ci lui présenta ses compagnons, lui fit connaître les événements de Mende et leur malheureux dénouement, dont la portée s'aggravait de la défaite des royalistes d'Arles.

Découragé par ces nouvelles, le comte de Saillans songea d'abord à retourner à Coblenz pour y demander de nouveaux ordres. Il en fut détourné par l'abbé de la Bastide de la Molette. Avec plus de chaleur que de prudence, l'ancien chanoine d'Uzès traça de l'état des esprits dans le Vivarais un tableau rassurant. A l'en croire, cette province comptait des milliers d'hommes enrégimentés, disciplinés, prêts à prendre les armes. Il ajouta qu'une somme de 19 000 livres, destinée à faire face aux premiers frais de la campagne, était à la disposition du comte de Saillans, chez un banquier de Turin, — ce qui était vrai, puisqu'à peu de jours de là celui-ci put se faire envoyer cet argent.

Malheureusement, toutes les affirmations de l'abbé de la Bastide de la Molette n'avaient pas la même exactitude. Elles contenaient une grande part d'erreurs et d'illusions.

Ce petit homme vif, pétulant, bruyant et bavard voyait les choses à travers son imagination, non comme elles étaient, mais telles qu'il les aurait voulues.

Le comte de Saillans, bien qu'il comprit qu'il serait périlleux de se trop hâter, se laissa cependant convaincre par ce langage. Il décida de se rendre sans retard dans le Vivarais, où il jugerait par lui-même de la possibilité d'agir.

Ses officiers, arrivés vingt-quatre heures après lui, achevèrent de le décider, le chevalier de Melon, surtout, jeune enthousiaste de vingt-quatre ans, animé d'une ardente foi dans le succès de la cause royale, brave, éloquent, brillant, persuasif, qui ne rêvait que de lauriers à moissonner et brûlait de vaincre ou de mourir. Le comte de Saillans était un soldat aux cheveux gris, possédant la maturité et l'expérience, mais, pour son malheur, susceptible, faible et mobile à l'excès. Il se laissa dominer, dès ce moment, par ce petit groupe de gentils-hommes pour qui un coup d'épée semblait être le dernier mot de toutes choses.

Il quitta Chambéry après y avoir passé deux jours. Accompagné de MM. de Melon, de Portalis, de Montfort et Dominique Allier, il partit pour Yenne, gros bourg à quatre lieues de cette ville, où il comptait s'embarquer sur le Rhône, afin de gagner le Vivarais, en passant par Lyon. Dans la crainte d'attirer l'attention sur ses compagnons et sur lui-même, il n'osa prendre la diligence. Il les fit sortir successivement de Chambéry, et ils se retrouvèrent à quelque distance. Une petite voiture devait les attendre; elle ne se trouva pas au rendez-vous. Ils durent

traverser à pied la montagne et aider leurs domestiques au transport des bagages.

Arrivés à Yenne vers le soir, ils apprirent qu'un détachement piémontais, en garnison dans le village, veillait le long du fleuve, en même temps que sur la frontière française. Le comte de Saillans trouva cependant un batelier qui consentit à le conduire lui et son monde dans le voisinage de Lyon. On s'embarqua silencieusement à trois heures du matin, avec l'espoir de passer sans être vu devant le poste-frontière. Le comte de Saillans était inconnu ; il ne voulait pas s'exposer à être obligé de décliner son nom et sa qualité ; ses projets étaient secrets, il ne voulait pas s'exposer à les voir divulgués ; mais, pour échapper à ces deux risques, il fallait ne pas se faire arrêter ni laisser saisir les papiers qu'il portait sur lui. On naviguait depuis quelques instants, quand le batelier devinant au mystère dont s'entouraient ses passagers qu'ils n'étaient pas des voyageurs ordinaires, exprima des craintes, en évoquant les dangers qu'offraient ce voyage et notamment la difficulté de passer devant le poste-frontière sans éveiller l'attention des sentinelles. Ces scrupules tardifs et inattendus excitèrent la défiance du comte de Saillans. Il redouta d'avoir été trahi, d'être arrêté, interrogé et reconnu. Les réponses ambiguës que fit le batelier à ses questions accrurent ses soupçons ; il voulut qu'on le débarquât sur-le-champ lui et ses compagnons. Le lendemain, après des fatigues sans nombre, ils rentraient à Chambéry (1).

(1) Ces détails sont extraits de la correspondance du comte de Saillans, conservée aux Archives nationales.

Là, ce furent d'autres ennuis. Le comte de Saillans trouva dans toutes les bouches ses projets jusque-là si soigneusement cachés. Après son départ, l'abbé de la Bastide de la Molette, ivre de joie, se croyant déjà sûr de la victoire, avait tenu les propos les plus indiscrets et fait part de ses espérances à la moitié de la ville. Comprenant que si ces bruits passaient la frontière, il serait surveillé et peut-être arrêté, après l'avoir franchie, le comte de Saillans se résigna à retarder son entrée en France et à se faire oublier avant d'y paraître. Il comptait s'établir à Chambéry, malgré la difficulté d'y vivre retiré ; mais le gouverneur lui refusa une autorisation de séjour, afin de ne pas encourager les rassemblements d'officiers français. Le comte de Saillans consentit alors à laisser partir le chevalier de Melon qui le suppliait de lui permettre de le précéder en Vivarais. Il envoya en même temps Dominique Allier à Lyon, afin d'assurer des communications entre cette ville et le camp de Jalès ; lui-même se retira sur les bords du lac du Bourget, avec le capitaine de Portalis.

Il vécut au Bourget obscurément, sans voir personne, correspondant avec ses compagnons, qui lui écrivaient sous le couvert de M. de Montfort, resté à Chambéry, où sur ces entrefaites arriva le général de Conway. M. de Saillans se rendit auprès de lui et lui exposa les plans qu'il avait été amené à former. Mais il comprit, dès cette première entrevue, que le général ne les approuvait pas. Susceptible et vaniteux, il revint au Bourget, blessé au vif, cessa toute visite à M. de Conway, l'accusa d'en-traver son action, sous l'empire d'une mesquine jalousie

et lui fit part de ses griefs dans des lettres assez vives. Le comte de Conway le prit de haut; sans cesser de faire preuve d'une exquise courtoisie, il répondit en homme sûr de son droit, en chef qui veut être obéi. C'est à l'obligation où était son subordonné d'exécuter ses ordres qu'il le ramenait sans cesse, sans se préoccuper outre mesure de se défendre contre des reproches qu'après tout il ne méritait pas. Si sa prudence et ses hésitations exaspéraient le comte de Saillans, c'est qu'en réalité celui-ci ne supportait qu'impatiemment l'autorité placée au-dessus de la sienne. Leur correspondance devenait de plus en plus acrimonieuse. Il ne resta bientôt à M. de Conway d'autre ressource que celle d'écrire à Coblenz pour faire connaître au conseil des princes ce qui se passait.

Mais, avant même qu'il s'y fût décidé, il apprenait que M. de Saillans, de son côté, faisait partir pour la même destination un de ses officiers, M. de Portalis, porteur d'un mémoire justificatif de sa conduite et que, profitant lui-même d'une occasion favorable, il était entré en France pour se diriger vers le Vivarais, sans attendre de nouvelles instructions. Ces dissentiments de mauvais augure pour la campagne qui commençait se prolongèrent pendant près d'un mois. Du fond du Vivarais, le comte de Saillans écrivait lettres sur lettres à M. de Portalis pour ranimer son zèle et hâter sa mission. Enfin, une réponse lui arriva, signée « Louis-Stanislas-Xavier » et « Charles-Philippe », bien différente de celle qu'il attendait. Par cette réponse, en date du 8 mai, les princes lui donnaient tort sur tous les points, lui reprochaient son

insubordination et lui enjoignaient d'obéir à M. de Conway, sous peine de perdre leur confiance. Pour mieux lui marquer leur mécontentement, ils l'avertissaient qu'ils retenaient M. de Portalis auprès d'eux. M. de Conway triomphait.

Ce fut l'âme ulcérée par ces incidents que le comte de Saillans s'installa dans le Vivarais, en déclarant, ce qu'il ne cessa de répéter jusqu'à la fin de cette triste campagne, que le général s'était laissé circonvenir par M. de Borel et les gens de Mende; il poussa la colère jusqu'à mettre en doute les convictions de ce vieux soldat à propos duquel il disait avec amertume : « Conway est Anglais, Saillans est Français; le premier aime infiniment le gouvernement anglais; le second, le roi. » Accusation souverainement injuste, car M. de Conway n'était pas moins dévoué que M. de Saillans à la cause qu'ils servaient ensemble. Mais, connaissant mieux que lui les secrets de la cour de Coblenz, ses espérances et ses craintes, il jugeait mieux aussi la situation et l'opportunité des mesures à prendre.

En arrivant dans le département de l'Ardèche, le comte de Saillans y retrouva son compagnon Dominique Allier, qui l'attendait avec impatience, et qui le conduisit dans la retraite où vivait caché son frère Claude Allier. Dès la première entrevue, l'ardeur confiante du curé de Chambonmas, son énergie, sa jeunesse même exercèrent sur M. de Saillans une influence décisive. Ce prêtre militant comme un soldat devint pour lui un confident digne de le comprendre, à qui il put dire librement ce qu'il pensait de MM. de Conway, de Borel et des autres. Claude Allier sut le flatter, se fit modeste et ne feignit une défé-

rence quasi exagérée que pour le dominer plus sûrement, car il entendait que le chef choisi par les princes pour commander les royalistes de la contrée, fût entre ses mains un instrument souple et docile.

Pendant quelques jours, ils vécurent d'une vie commune. Claude Allier soumit au commandant en second de l'armée royale tous ses plans, son projet de marcher sur le Puy, tous ses moyens d'action ; il énuméra ses forces et conclut en affirmant comme l'avait déjà fait à Chambéry l'abbé de la Bastide de la Molette que vingt-cinq mille hommes n'attendaient qu'un signal pour se lever et combattre.

Sur ces entrefaites, le bouillant chanoine d'Uzès, qui tenait à se trouver là où il y aurait des coups à donner et à recevoir, arriva dans le département, après avoir traversé, au risque d'être reconnu et arrêté, plusieurs villes françaises. Les officiers de M. de Saillans arrivèrent à leur tour. L'abbé Claude Allier estima que l'heure était venue de présenter aux membres du comité de Jalès le chef qui venait se mettre à leur tête, au nom des princes. Presque tous décrétés d'accusation, ils vivaient cachés et dispersés dans le pays, protégés contre les patriotes et les rares garnisons que le gouvernement légal entretenait par la complicité des habitants. Claude Allier savait où les prendre. Il les convoqua pour le 19 mai, à la Bastide, petit village du Gévaudan. Ils s'y trouvèrent au nombre de trente-cinq, réunis dans une chambre d'auberge, aux portes de laquelle veillaient quelques gardes nationaux dévoués. Le comte de Saillans, revêtu de son uniforme, habit bleu à boutons fleurdelisés, la

cocarde blanche au chapeau, le **ur fut** présenté par Claude Allier. Il exhiba ses pouvoirs, reçut leurs promesses de soumission et de fidélité. Puis ils rédigèrent, séance tenante, une adresse aux princes, pour les remercier d'avoir désigné un tel chef et les solliciter de lui donner des ordres en vue d'une action immédiate.

Dès le lendemain commença pour M. de Saillans la dure vie qu'il ne cessa de mener. Accompagné du curé de Chambonnas, il parcourut les montagnes depuis les limites de la Lozère jusqu'aux bords du Rhône, Villefort, les Vans, Saint-Ambroix, la vallée de Jalès ; il examina de loin le château de Bannes, où, depuis quelques semaines, le directoire du département avait installé une petite garnison, et conçut le projet de s'emparer de ce poste important. Il voyageait la nuit, se cachait le jour, changeant souvent de nom et de costume, ainsi que le faisait Claude Allier.

Dominique Allier, avec son intrépidité ordinaire, servait d'éclaireur aux deux voyageurs. Il allait en avant, préparait les fidèles à les recevoir. Le comte de Saillans trouva partout un si favorable accueil, qu'il ne put distinguer ce qu'il y avait de fondé dans le dévouement dont il recueillait les symptômes de ce qu'il y avait de factice. Reçu comme un libérateur, habile à exciter le zèle de ses partisans, il les charma par sa bonne grâce et crut qu'il pouvait compter sur eux. Tout était si bien organisé pour lui faire illusion, qu'il dut croire qu'il avait en son pouvoir un peuple impatient de se soulever. Par malheur, cette impatience n'était qu'à la surface. Ce fut sa faute de ne pas pénétrer plus pro-

fondement dans les masses, où il aurait rencontré la vérité.

Ce qui acheva de le tromper, c'est qu'il recueillit partout des témoignages du ressentiment public contre les royalistes de Mende, dont on ne l'entretenait que pour les accuser d'avoir compromis la cause royale et gaspillé, par un luxe égoïste et inutile, l'argent des princes, au lieu de le consacrer à des approvisionnements nécessaires. Il ne s'aperçut pas que ce dernier reproche, beaucoup d'autres autour de lui le méritaient ; qu'il était fait trop souvent un usage coupable des sommes envoyées de Coblenz au camp de Jalès, et qu'au milieu du désordre général, bon nombre de gens trouvaient commode de puiser dans ce trésor pour pourvoir à leurs besoins personnels, soit en réalisant des bénéfices sur les achats qu'ils étaient chargés de faire, soit en détournant de leur emploi légitime les subsides qui passaient par leurs mains.

Son excursion terminée, il revint dans le voisinage des châteaux de Jalès et de Bannes et s'installa chez une riche veuve, très ardemment royaliste, dans la commune de Saint-André-de-Cruzières, où il lui était aisé de vivre caché, tout en continuant à correspondre avec ses amis. Là, les préparatifs d'une prise d'armes se continuèrent, sans qu'on en eût fixé la date. On envoyait chercher des fusils à Lyon, en Provence quelques canons sauvés du désastre d'Arles. On achetait des chevaux pour les officiers, des vivres pour l'armée. Les frères Allier, l'abbé de la Bastide de la Molette, le chevalier de Melon étaient, avec le comte de Saillans, plus que lui, l'âme de

l'entreprise. Le chevalier de Melon surtout se prodiguait, formait des plans, prononçait des discours, déployant une bravoure chevaleresque, une maturité bien au-dessus de son âge. Des prêtres réfractaires servaient d'émissaires, obéissaient aveuglément, imposaient la même obéissance autour d'eux et aidaient au recrutement de l'armée avec le concours des notables du pays et d'une poignée de déserteurs.

Ces préparatifs, en se complétant, ne pouvaient passer inaperçus. Le directoire du département s'en inquiétait, les dénonçait à l'Assemblée nationale et, quoiqu'il manquât de troupes, faisait un effort pour renforcer de douze gendarmes les défenseurs du château de Bannes, contre lequel il redoutait une attaque, en même temps qu'il sollicitait à Paris de prompts secours. De toutes parts, dans le Vivarais, renaissaient des symptômes de guerre civile. Saillans, après avoir vécu caché pendant quelque temps, commençait à se montrer, assistait religieusement à la messe, un crucifix à la boutonnière, une croix au chapeau, se laissait aller à des promesses imprudentes, toujours gardé par une petite troupe prête à verser son sang pour lui. Ainsi, chaque jour l'engageait davantage, rendait plus inévitable une explosion prochaine et le mettait un peu plus hors d'état de l'empêcher, résultat d'autant plus fâcheux qu'à la même heure l'Espagne faisait savoir à Coblenz qu'elle ne donnerait pas son concours aux royalistes du Midi, qu'elle ne favoriserait aucune de leurs tentatives et que lui-même était sans nouvelles et sans ordres du comte de Conway.

Le silence de ce dernier, que les membres du comité

de Jalès ne pouvaient s'expliquer, les exaspérait. Leur sentiment éclata dans une réunion secrète à laquelle ils furent appelés, et qui fut tenue sous la présidence de Claude Allier, le 23 juin, à minuit, dans la forêt de Malons, non loin de Saint-Ambroix. L'heure et le lieu choisis pour ce rendez-vous, les splendeurs d'une chaude nuit méridionale, sous des bois de vieux châtaigniers, étaient faits pour parler aux imaginations. Invité à s'expliquer, le comte de Saillans rendit compte de la tournée qu'il venait de faire dans les contrées soumises à son commandement, exprima sa satisfaction de ce qu'il avait vu et sa confiance dans un prochain succès. Mais il ajouta que la prudence exigeait que ses opérations fussent concertées avec les efforts des puissances étrangères et qu'il considérait comme un devoir d'attendre les ordres du comte de Connway.

Ces observations mécontentèrent les assistants. Ils avaient précédemment envoyé une adresse à Coblenz, en faveur de M. de Saillans et contre le général de Connway. L'absence de réponses les disposait peu à la patience. Ils objectèrent que les délais mis aux opérations devenaient de plus en plus dangereux, que l'oppression des catholiques était à son comble, que déjà, pour rendre leurs efforts inutiles, on avait envoyé dans le Gévaudan deux bataillons marseillais, que d'autres troupes allaient arriver et qu'on avait tout à craindre des protestants ; que, d'autre part, vingt-cinq mille hommes étaient prêts, dont il était difficile de contenir l'impatience et qu'il fallait agir sans retard ; que, si M. de Saillans persistait à attendre des ordres qui n'arrivaient pas, il y avait lieu de les

provoquer. En conséquence, il fut décidé qu'un des membres de la fédération, Pierre Séran, de Montpellier, partirait pour Chambéry et supplierait M. de Conway de venir, dans les huit jours, prendre possession de son commandement et que si, passé ce délai, il n'arrivait pas, on agirait sans lui. Pierre Séran reçut sur-le-champ la somme nécessaire à son voyage et dut se mettre en route dans la nuit.

Cette délibération close, le chevalier de Melon prit la parole. Il prononça un éloquent discours qui acheva d'enflammer les âmes et dont le noble accent obligeait un peu plus tard le rédacteur du mémoire officiel sur la conspiration de Saillans à reconnaître qu'on y trouvait « une sorte d'élévation d'âme, plus conforme aux sentiments d'un défenseur de la liberté et de la souveraineté du peuple qu'aux principes d'un vil agent du despotisme et de l'anarchie ».

Après de telles manifestations, la prise d'armes, quelque imprudente qu'elle pût être en ce moment, devenait inévitable. Pour l'empêcher, il eût fallu plus d'esprit de suite, plus de persévérance dans les idées, plus de sagesse dans les vues que n'en avait le comte de Saillans. Il n'avait jamais été maître du courant ; il était incapable de le contenir ; il s'y abandonna.

IV

L'ACTION

La vallée de Jalès, avec les hautes montagnes qui l'environnent est un des sites les plus pittoresques du Vivarais. Desservie aujourd'hui par une ligne ferrée qui la met en communication directe avec Nîmes et autres villes du Midi, en 1792, elle semblait séparée de toute civilisation par sa ceinture de monts abrupts. On pouvait la comparer alors à un cirque immense, fermé de toutes parts et rendu inaccessible par une enceinte de murailles naturelles. C'est pour cela que les conspirateurs de Jalès y avaient établi le centre de leurs opérations.

A l'une de ses extrémités, on voyait, on voit encore un petit village, Berrias, où, malgré le voisinage des châteaux de Jalès et de Bannes, qui leur avaient longtemps servi de quartier général, les royalistes ardents étaient en nombre. Dans les derniers jours du mois de juin de cette année, ce village, qui ne se soulevait pas assez vite au gré des contre-révolutionnaires, fut envahi par un détachement formé d'un certain nombre d'entre eux. Les citoyens qui pactisaient avec la révolution furent maltraités. On foula aux pieds des cocardes tricolores, arrachées aux chapeaux des patriotes. La vie de plusieurs habitants de la commune fut menacée ; on

pilla diverses maisons. Ce mouvement isolé préluait à l'exécution d'autres plans. L'armée qui devait se réunir au premier signal était destinée à marcher sur le Puy, en se fortifiant en route de tous les mécontents. Le soulèvement devait s'effectuer dans la nuit du 8 au 9 juillet.

En vue de cette prise d'armes, le comte de Saillans, dès le premier jour de ce mois, envoyait de Saint-André-de-Cruzières, où il avait établi son quartier général, des instructions et des ordres. A l'exception du château de Bannes, où, comme on l'a vu, le directoire de l'Ardèche entretenait une petite garnison, toute la vallée était en son pouvoir. Dans les auberges, les royalistes s'assemblaient tous les jours pour délibérer. A la porte des églises, ils affichaient nuitamment des proclamations incendiaires. Quelques-uns poussaient l'audace jusqu'à contraindre les curés constitutionnels à les lire en chaire.

Ces proclamations, signées du comte de Saillans, « chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant-colonel commandant des chasseurs de Roussillon, gentilhomme de la chambre de Monsieur, commandant en second, au nom de Monsieur et de M^{gr} le comte d'Artois, dans le bas Languedoc, Vivarais, Velay et Gévaudan », étaient conçues en termes choisis pour frapper les imaginations naïves, pour faire croire aux paysans que la Révolution touchait à sa fin et que l'ancien régime allait revivre. Les royalistes ne prenaient presque plus la peine de cacher leurs projets. Ils circulaient librement, enjoignaient aux habitants des communes qu'ils traversaient de s'armer pour la bonne cause, prédisaient de terribles vengeances aux hésitants et aux

tièdes, leur envoyaient des lettres anonymes pour les menacer du pillage prochain de leur maison, se faisaient héberger chez l'habitant et obligeaient partout le percepteur des impositions à verser entre leurs mains le contenu de sa caisse.

Pour appuyer ce recrutement forcé, les curés réfractaires refusaient d'entendre en confession ceux qui refusaient de partir. Ils excitaient les catholiques à verser le sang des patriotes, à ravager leurs propriétés.

— Cette fois, ça ira, murmuraient-ils; ceux qui rient aujourd'hui pleureront bientôt. A bas les patriotes, ajoutaient-ils; vous ne répéterez plus : « Vive la nation ! » Si les protestants égorgent les catholiques, nous vous égorgerons aussi.

Ils tenaient ces propos aux gendarmes eux-mêmes, essayaient de les détourner de leur devoir, leur faisaient honte de leur costume et inspiraient autour d'eux une terreur telle, que nul de ceux à qui ils s'adressaient n'osait les dénoncer au directoire départemental. Déjà, les royalistes étaient prêts à occuper Bannes et Berrias, déjà dans Saint-André-de-Cruzières, dans Naves, dans le Folcherand, l'autorité du comte de Saillans s'exerçait si souverainement, que les autorités locales en étaient à se demander si les rumeurs qui faisaient allusion aux mouvements royalistes étaient fondées. C'est à un incident inattendu qu'elles durent de connaître la vérité.

Ainsi qu'on l'a vu, le château de Bannes était occupé militairement. Au commencement de l'année, la famille du Roure, à qui il appartenait, l'avait abandonné, n'y laissant que son chargé d'affaires, nommé Fabrégat. Les

royalistes s'y étaient installés. Se croyant inexpugnables dans cette forteresse plantée sur le roc, ils avaient fabriqué des balles avec les plombs des vitres, puis tiré des coups de fusils sur les passants, au cri de « Vive le roi ! » Le district de Joyeuse s'était empressé d'envoyer deux brigades de gendarmerie et une compagnie du 59^e pour les en expulser. Cette petite garnison y était maintenant installée sous les ordres de deux officiers de gendarmerie, le capitaine Bois-Bertrand et le lieutenant Roger. Elle s'efforçait de maintenir le calme dans le pays. Mais elle n'osait étendre son action au delà d'un rayon très restreint, se sentant menacée par une force invincible et mystérieuse dont elle devinait l'existence sans pouvoir la saisir.

Le 1^{er} juillet, un habitant d'un des hameaux de la commune de Bannes vint porter plainte à la gendarmerie cantonnée dans le château et déclarer que, durant la nuit, les arbres de son jardin avaient été coupés. Le lieutenant Roger, après avoir pris les ordres de son capitaine, se rendit sur les lieux afin de procéder à une enquête. Elle ne lui révéla rien quant au fait signalé, mais elle lui permit de constater qu'un nombreux rassemblement avait lieu à Saint-André-de-Cruzières, à quelques kilomètres de là, et que des hommes d'allures suspectes étaient réfugiés dans l'une des maisons de ce village. Il s'y transporta le lendemain avec un piquet de gendarmerie, trente hommes de la ligne et quinze gardes nationaux de Berrias. Son entrée dans le village fut le signal d'un trouble extrême. De la maison vers laquelle il se dirigeait, sortait en fuyant une foule de gens. Il parvint à faire quelques

prisonniers dont il fouilla les poches. Dans celle de l'un d'eux, il trouva des papiers et les lut. Ils lui parurent si graves, qu'il s'empressa de les envoyer aux autorités départementales, en permanence à Joyeuse. Puis, il retourna au château de Bannes.

Le lendemain, à la pointe du jour, le capitaine de Bois-Bertrand entendit sonner le tocsin et battre la générale. Bientôt, il vit apparaître, marchant vers le château dont il avait la défense, une bande conduite par un jeune officier qui n'était autre que le chevalier de Melon et qui le somma, au nom du roi, d'avoir, lui et les siens, à évacuer le fort, sommation à laquelle il répondit par un refus énergique. Le chevalier de Melon mit alors le siège devant le château, s'empara du village, ordonna à la municipalité de cesser d'envoyer des approvisionnements aux assiégés et d'en pourvoir sa troupe. Puis, ayant constaté que cette municipalité s'exécutait de mauvaise grâce, il lui fit défense formelle de s'assembler et de délibérer sur quelque objet que ce fût.

Bien qu'il y eût dans sa conduite une grande part d'initiative personnelle, elle était cependant conforme aux ordres qu'il avait reçus du comte de Saillans. L'expédition du lieutenant Roger sur Saint-André-de-Cruzières, l'arrestation d'un individu porteur de ses dépêches avaient décidé le commandant de l'armée royaliste à hâter le mouvement, qui ne devait éclater, d'après ses premiers plans, que dans la nuit du 8 au 9, et, tandis qu'il envoyait de toutes parts de pressants avis pour précipiter la mobilisation de son armée, il chargeait le chevalier de Melon de s'emparer du château de Bannes, où il voulait se

retrancher, comme dans un centre inexpugnable d'opérations. Lui-même, à la tête d'une poignée d'hommes, se transportait dans la journée du 3 juillet sur Beaulieu d'abord, où il réquisitionna des détachements de garde nationale, sur Berrias ensuite. Ce village est situé au bas du rocher sur lequel s'élevait le château de Bannes. En y arrivant, le chevalier de Melon réunit les autorités et les notables; il leur signifia que toute la garde nationale devait se porter au secours des assiégeants de Bannes et contribuer à l'investissement du château. Ces pauvres gens n'osèrent résister et se décidèrent, pour éviter de plus grands malheurs, à envoyer vingt hommes à l'armée insurrectionnelle. Mais, en même temps, ils expédiaient un émissaire au directoire du département afin de l'avertir.

Leur résignation apparente ne les mit pas à l'abri des mauvais traitements. Dans la soirée, le comte de Saillans s'étant rendu à Bannes, les exaltés pillèrent en son absence plusieurs maisons; ils y prirent des chevaux, des bœufs, du drap, du pain et se conduisirent comme des bandits. A la fin du jour, la commune fut le théâtre de scènes tragiques. Un convoi de vivres, destiné au château de Bannes, était arrivé à Berrias, escorté par quelques soldats du régiment de Dauphiné, qui ne savaient rien des événements. La nuit les empêcha de continuer leur chemin. Ils s'arrêtèrent dans l'unique auberge de Berrias, tenue par un sieur Tournayre. Vers une heure, ils étaient attablés dans une salle basse où, pour leur faire honneur, le maître d'école Ginhoux, ardent patriote, les avait rejoints, quand la porte fut ébranlée soudain par des coups

violents, accompagnés de cris. Sur le conseil de Ginhoux, ils ne répondirent pas. Mais l'aubergiste, beau-frère de cedernier, déjà retiré dans sa chambre, ouvrit une croisée et aperçut une bande d'environ deux cents hommes, commandée par un individu jeune encore, vêtu d'un uniforme bleu et blanc, à boutons jaunes, portant une épaulette de lieutenant. Il essaya d'abord de parlementer; des huées couvrirent sa voix; il prit peur et alla se cacher dans un grenier, où il passa toute la nuit, insensible aux cris et aux plaintes qui arrivaient à ses oreilles.

Il eut à peine disparu que la bande recommença à secouer furieusement la porte, en criant :

— Vive le roi ! A bas la nation ! A bas la constitution !

Alors le maître d'école Ginhoux commit l'imprudence d'ouvrir et, s'adressant aux mutins, il dit :

— Ce n'est pas à un pareille heure qu'on vient chez les gens ; il n'y a ici que de braves soldats qui exécutent les ordres qu'ils ont reçus.

Comme les braillards ne voulaient rien entendre et commençaient à proférer des menaces, Ginhoux prit un fusil, et, s'il faut en croire l'affirmation de l'un des témoins entendus plus tard, lors de l'instruction de cette affaire, il les mit en joue et tira sur eux. Il est vrai qu'il n'en atteignit aucun. Mais il avait fourni un prétexte à leurs fureurs. Ils se précipitèrent dans la salle. Le maître d'école et ses compagnons furent arrêtés ; on leur lia les mains, et, tandis que l'officier faisait avertir le comte de Saillans de la capture qui venait d'être opérée, on les gardait à vue. Le comte de Saillans ordonna de les conduire auprès de lui. Il se trouvait en ce moment dans l'une des

maisons de Berrias; il y avait passé la nuit, et il était cinq heures du matin quand les prisonniers furent mis en sa présence sur le seuil de cette maison.

— Vous avez enfreint les ordres du roi, leur dit-il durement; vous êtes dignes de mort. Un conseil de guerre va prononcer immédiatement sur votre conduite.

Une heure plus tard, après un interrogatoire sommaire, ces malheureux s'entendaient condamner à être sans délai passés par les armes: les soldats, pour avoir escorté un convoi de vivres destiné à la garnison du château de Bannes; Ginhoux, pour avoir tenté de les protéger contre une troupe d'énergumènes. On les ramena à l'auberge Tournayre; une chambre leur fut donnée pour prison; on leur fit savoir qu'en l'absence du curé non assermenté de Berrias, celui de Bannes allait venir les confesser. Mais on ne leur permit pas de l'attendre. Un attroupement s'était formé devant l'auberge. On vociférait sous les croisées; on voulait leur tête. Tout à coup, quelques furieux se jetèrent dans la chambre, sans que les factionnaires essayassent de faire résistance. Ginhoux et deux des soldats furent tués à coups de sabre, l'un de ceux-ci précipité par la croisée.

Les autres allaient périr de même, quand le prêtre attendu arriva. Il venait remplir les devoirs de son ministère et dut constater qu'un grand crime avait été commis. Il prit sous sa protection les deux condamnés qui survivaient à leurs compagnons, les fit ramener devant le comte de Saillans, auprès de qui il sollicita leur grâce. Elle lui fut accordée, mais à la con-

dition qu'ils marcheraient et combattraient avec les royalistes.

Tel fut le sanglant prélude de la prise d'armes du Vivarais, meurtre inutile et odieux, dont le souvenir fut souvent invoqué à titre de justification par d'autres assassins dans les représailles qui suivirent. Après la défaite des royalistes, une instruction fut ouverte pour découvrir les auteurs de ce forfait. On arrêta plusieurs individus sur lesquels pesaient de graves soupçons. C'étaient pour la plupart de modestes artisans, connus pour leurs opinions royalistes. Ils furent interrogés, opposèrent aux témoignages invoqués contre eux des dénégations énergiques, et, en définitive, le meurtre de Berrias demeura impuni.

Au moment même où il venait de s'accomplir, on vit apparaître dans la commune la plupart des gardes nationaux que la municipalité, contrainte et forcée, avait fait partir la veille pour le château de Bannes. Après avoir fait acte de présence parmi les assiégeants, ils s'étaient sauvés pour rentrer dans leurs foyers. Leur désertion excita la colère du comte de Saillans.

— Si ces hommes ne retournent pas sur-le-champ là d'où ils viennent, dit-il au maire, je mets le feu à votre village, je vous en avertis.

On dut lui obéir, car il eût exécuté sa menace, convaincu de la nécessité de faire un exemple. Déjà, les nouvelles que lui faisaient parvenir ses lieutenants signalaient les difficultés qu'ils rencontraient pour obliger les paysans à aller au combat. Tant qu'il ne s'était agi que de promesses et d'engagements pour l'avenir,

ces braves gens s'étaient montrés résolus, presque enthousiastes ; mais, maintenant qu'on leur demandait de passer des revues, des serments et des bravades à l'action, ils y mettaient moins d'empressement. La crainte d'un danger couru pour une cause désespérée paralysait leur courage. Il fallait user de rigueur, employer la force pour les contraindre à marcher. Les partisans de comte de Saillans en étaient réduits à organiser de véritables razzias, des battues générales pour ramasser des soldats. Ils arrivaient dans les communes qui avoisinent Bannes, à Brahic, à Naves, à Gravières, au Folcherand. Ils convoquaient les gardes nationaux :

— L'heure est venue de marcher, leur disaient-ils ; prenez vos armes et suivez-nous. Si vous résistez, vous serez fusillés. Mais vous ne résisterez pas ; vous ne voudriez pas vous révolter contre la volonté de Monsieur et de M^{or} le comte d'Artois.

Quelques-uns se laissaient convaincre ; mais le plus grand nombre résistait, prenait la fuite. Vainement, certains maires et des prêtres réfractaires secondaient de leur mieux les agents du comte de Saillans, leur désignaient les maisons où se cachaient les déserteurs, pressaient les récalcitrants et les traînardes, ceux-ci se dérobaient au destin qu'on voulait leur faire subir. Les quinze mille hommes promis par Claude Allier au général royaliste ne figuraient, hélas ! que sur le papier, et l'on ne parvint pas à en réunir plus de quinze cents, décidés à jouer leur vie pour la cause royale.

Il est vrai qu'en avançant de plusieurs jours la date

primitivement fixée pour une levée en masse, le comte de Saillans avait surpris les gens, insuffisamment préparés encore à ce qu'on attendait d'eux. Ils n'avaient pas eu même tous connaissance de ces ordres dont plusieurs copies saisies par le lieutenant Roger sur la personne d'un porteur arrêté par lui, avaient dû être expédiées au directoire du département.

Dans la matinée du 4, le comte de Saillans, en voyant réunis autour de lui, dans le camp formé sous le château de Bannes, quelques centaines d'hommes seulement, alors qu'il en avait espéré plusieurs milliers, put mesurer l'étendue de sa faiblesse. Il se plaignit amèrement aux chefs royalistes de la contrée, qui l'avaient poussé à une action immédiate. Il adressa de vifs reproches à l'abbé Claude Allier, par les promesses duquel il s'était laissé tromper. Celui-ci répondit en promettant de nombreuses recrues pour le lendemain. Cette promesse ne toucha guère le comte de Saillans. Il commençait à douter du succès. Mais la partie était déjà trop vivement engagée pour qu'il pût l'abandonner. Il n'y avait plus qu'à tenter un coup de désespoir, afin d'obtenir un premier avantage qui pourrait seul amener des partisans à une cause déjà compromise.

Dès le matin, il réunit sa troupe dans l'église de Bannes, où la messe fut célébrée. On bénit ensuite solennellement un drapeau blanc, tandis que, debout près de l'autel, il entonnait une hymne que l'assistance chanta avec lui. Cette cérémonie exalta les courages, enflamma les imaginations. Des mesures furent prises pour investir étroitement le château de Bannes. Le chevalier de

Melon proposa de conduire aux Vans les troupes disponibles, afin de piller cette bourgade, qui, tour à tour aux mains des royalistes et des patriotes, semblait plus favorable à ces derniers et paraissait devoir devenir le point central de la résistance qui s'organisait déjà contre les bandes du comte de Saillans. Mais cette proposition fut repoussée ; elle indigna même quelques gardes nationaux, qui disparurent, sous le prétexte qu'ils ne voulaient pas s'associer à des brigands. L'idée de marcher sur les Vans fut abandonnée. Le comte de Saillans se contenta d'envoyer de tous côtés des détachements composés d'hommes sûrs, chargés de lui ramener des soldats, dont le rendez-vous était fixé à Saint-André-de-Cruzières.

Pendant ce temps, le directoire départemental prenait connaissance des pièces saisies sur l'un des individus que le lieutenant Roger avait arrêtés. Elles lui révélèrent l'étendue et la gravité des périls qui menaçaient l'ordre légal. La plus importante de toutes était une proclamation du comte de Saillans, appelant le peuple aux armes.

« Peuple fidèle à votre Dieu, à votre roi, levez la tête, disait le commandant de l'armée royale ; assez et trop longtemps elle a été courbée sous le joug des plus vils tyrans ; assez et trop longtemps vous avez été le jouet de la faction la plus impie et la plus barbare. La patrie déchirée, la monarchie renversée, la religion horriblement persécutée, le trône avili, le roi captif et dégradé, tous les gens de bien opprimés, demandaient au ciel et à la terre, depuis trois ans, les vengeurs de ces affreux attentats, de ces épouvantables désordres.....

Seuls, vous tentâtes deux fois de réussir dans cette grande et glorieuse entreprise ; mais vous ne pûtes avoir le succès désiré, parce que vous n'aviez pas des chefs, que vos moyens étaient insuffisants, qu'ils n'étaient pas combinés avec les forces invincibles des grandes puissances et des bons Français qui doivent les seconder dans toutes les provinces ; parce qu'en un mot le moment n'était pas venu. Le voici, réjouissez-vous ! que les méchants tremblent ! le jour de la vengeance est arrivé, la foudre est prête ; elle va éclater sur leurs têtes criminelles et les écraser. Vous manquiez de chefs, de moyens et d'appui ; vous allez avoir tout cela. Nous sommes, nous-même, un de ces chefs..... Nous venons vers vous, peuple généreux et fidèle au meilleur comme au plus malheureux des rois, pour nous mettre à votre tête et diriger vos efforts... »

Ce préambule se continuait par l'énumération des griefs des royalistes : les encouragements donnés dans le Midi aux protestants, les autels abattus, les ornements du culte profanés, les églises incendiées, leurs curés emprisonnés, les châteaux mis au pillage et détruits, les clubs victorieux et triomphants. Venait ensuite une pressante invitation de s'armer pour la religion et le roi. Défense était faite de reconnaître les fonctionnaires publics établis par la constitution, de payer aucun impôt. Ordre enfin était donné aux anciens tribunaux de reprendre leurs fonctions, le pouvoir des nouveaux étant un pouvoir usurpé.

Avec cette proclamation révélatrice, avaient été saisies d'autres pièces, notamment des messages adressés aux lieutenants du comte de Saillans, leur faisant connaître les

dispositions prises pour mener le complot à bonne fin. « Que l'étendard de la contre-révolution soit déployé partout, le même jour et à la même heure, » disait l'une de ces circulaires, qui prescrivait en même temps à M. de Blau de se mettre à la tête des royalistes de diverses localités, L'autre confiait le commandement de dix communes à l'abbé de la Bastide de la Molette, en enjoignant aux populations de lui obéir.

Après avoir lu ces pièces, le directoire départemental ne put douter de la réalité d'une vaste conspiration. L'avis que lui fit parvenir la municipalité de Berrias le convainquit que cette conspiration allait éclater. Il envoya sur-le-champ au président de l'Assemblée nationale un messageur porteur des pièces saisies, un autre au général de Montesquiou-Fézensac, général en chef de l'armée du Midi, qui avait son quartier général sur la frontière de Savoie, à Bourgoin, dans l'Isère. Il demanda des secours à Marseille, à Montpellier, à Nîmes, à Mende. En les attendant, il distribua toutes les armes dont il put disposer. Six cents volontaires, levés dans le département, se préparaient à rejoindre leurs régiments; il les envoya à Joyeuse, où lui-même se transporta, afin d'être près des événements et, réunissant à ces volontaires quelques compagnies du 38^e de ligne, en garnison dans le département, il mit cette petite armée sous les ordres du lieutenant-colonel Aubry. Dans le premier conseil de guerre tenu à Joyeuse, on décida, après un sérieux examen de la situation, de ravitailler le fort de Bannes, de se porter sur les postes menacés par le comte de Saillans afin de les défendre contre lui, et enfin d'établir un cordon de troupes

entre son centre d'opérations et le département de la Lozère, d'où il pouvait attendre des secours.

Toutefois, ces préparatifs exigeaient quarante-huit heures, que les royalistes pouvaient mettre à profit pour étendre et consolider leur action. D'autre part, les troupes envoyées contre eux n'étaient pas de premier choix. On avait tout à craindre d'elles, des attentats contre les personnes ou les propriétés et même une défection. Des secours étaient donc nécessaires et impatiemment attendus.

Par malheur, la désorganisation de l'armée était telle, qu'il ne paraissait pas aisé de les réunir avec autant de promptitude et en aussi grand nombre qu'exigeaient l'imminence et la grandeur du danger. Le général de Montesquiou, partagé entre la nécessité de défendre la frontière contre une invasion possible et l'obligation de la franchir, qui pouvait à toute heure s'imposer à lui, n'avait pas trop du petit corps d'armée dont il disposait. Il n'en pouvait, il n'en voulait rien distraire. Il fit partir cependant, avec des ordres en blanc, deux des officiers supérieurs réunis autour de lui, le représentant, colonel de Châteauneuf-Randon, et le général d'Albignac, en les autorisant à prendre sur leur route les troupes qui lui étaient destinées et à s'en servir contre l'insurrection, à la condition de les lui renvoyer dès qu'elle serait dispersée. Il écrivait en même temps au directoire de l'Ardèche :

« Vous aurez du canon, du courage, et je crois que M. de Saillans est un étourdi qui s'est montré trop tôt. Il faut bien vite balayer ces gens-là et vous mettre en état de remettre en marche les régiments qui sont desti-

nés à Tournoux, de peur que le roi de Sardaigne n'y arrive avant nous (1). »

Le lendemain, sur une demande d'armes qui lui parvenait de Nîmes, il adressait au directoire du Gard cette lettre, qui trahit son embarras et ses angoisses :

« Ayez, je vous prie, égard à ma position. J'ai à armer quinze nouveaux bataillons et l'augmentation de tous les autres. Je n'ai d'autres ressources que de ramasser tous les vieux fusils et de les faire raccommoder. C'est ce que je fais faire partout. M. d'Anselme m'en demande pour la défense du Var et je ne peux pas lui en donner. Plaignez-moi donc et faites-moi la grâce de ne pas insister. J'espère que vous serez venu à bout des brigands de M. de Saillans. J'en attends des nouvelles avec impatience. Il est question dans ce moment d'un bien autre brigandage. On me demande pour le Rhin vingt bataillons. Si cela s'exécute, je quitte. Je veux bien mourir avec vous, mais non vous défendre sans troupes (2). »

Cette lettre fut portée à Nîmes par un lieutenant-colonel, M. de Cascaradec, qui avait ordre de se tenir à la disposition du directoire du département du Gard. Déjà le colonel Châteauneuf-Randon et le général d'Albignac s'étaient mis en route, l'un se dirigeant sur Privas, l'autre sur Joyeuse. Le premier passa par Vienne, d'où il expédia quatre-vingts dragons au Puy pour aider à la défense de cette ville, si elle était attaquée. Il fit arrêter à Pierrelate la régiment de la Fare, qu'il y rencontra, se portant vers

(1) Archives du Gard.

(2) Archives du Gard.

l'armée du Midi, et qui dut se rendre à la citadelle du Pont-Saint-Esprit. Le second ne fit que traverser cette ville, y prit les gardes nationales du Gard qui s'y trouvaient sous les ordres de deux des administrateurs de ce département, et se dirigea vers Saint-Ambroix, où le rejoignit le lieutenant-colonel de Cascaradec, qui amenait de son côté la légion d'Alais.

A Saint-Ambroix, il dut faire halte.

Entre cette ville et Joyeuse, où le directoire de l'Ardèche se tenait en permanence, s'étend la vallée de Jalès, dans laquelle il n'osa s'aventurer, ignorant l'importance de l'armée insurrectionnelle. « Il s'agit, écrivait-il alors, de frapper un grand coup et de le faire promptement. Mais, pour cela, il faut nécessairement connaître nos forces. » Laisant sa troupe à Saint-Ambroix, il gagna Joyeuse en faisant un long détour. Il voulait se concerter avec le directoire de l'Ardèche. Quand il arriva à Joyeuse, il trouva la population et les gardes nationales rassemblées en cet endroit et aux Vans, en proie au plus grand trouble. Depuis l'avant-veille, la garnison du château de Bannes avait capitulé, et cette place était au pouvoir du comte de Saillans.

Comment cela s'était-il fait ?

Nous avons laissé le chevalier de Melon devant le château de Bannes avec une poignée de partisans. Le 5 juillet, le comte de Saillans était venu l'y rejoindre, et, comme nous l'avons dit, le capitaine de Bois-Bertrand, sommé de rendre le poste, avait répondu par un refus. Sans se laisser rebuter, le comte de Saillans, après être en vain revenu à la charge, fit savoir au capitaine qu'il désirait

l'entretenir un moment. « Je parlerais à M. de Saillans avec plaisir, objecta le chef de l'armée patriote ; mais je ne pourrais le faire qu'en présence de ma troupe ; il peut venir ; je réponds sur mon honneur qu'il ne lui arrivera rien. » Le comte de Saillans déclina cette offre. Un des officiers assiégés, le lieutenant Roger, proposa alors à son chef d'aller faire connaître au commandant de la troupe royaliste les volontés de la garnison. Le capitaine de Bois-Bertrand y consentit.

Arrêté, avec force insultes, par le premier poste qu'il trouva sur son chemin, Roger fut cependant autorisé à rejoindre le comte de Saillans, qui l'attendait près de l'église de Bannes. Il lui déclara que le château ne se rendrait pas ; il se plaignit ensuite des mauvais traitements dont il venait d'être l'objet, malgré la parole donnée, sur la foi de laquelle il avait consenti à cette entrevue. Le comte de Saillans s'excusa de son mieux, et quand, à la fin de ces inutiles pourparlers, le lieutenant Roger exprima le désir de se retirer, il le fit accompagner par quatre officiers chargés de le protéger, après lui avoir annoncé toutefois qu'il se rendrait maître du château par escalade.

Que se passa-t-il alors dans l'esprit du capitaine de Bois-Bertrand ? Les insurgés lui avaient pris ses chevaux, qui se trouvaient dispersés chez divers habitants du village ; en dépit des approvisionnements que lui envoyaient Bannes et Berrias, il pouvait craindre de manquer de vivres. Dans toutes les communes des environs, le tocsin sonnait. Il ignorait l'importance des effectifs employés contre lui. Il perdit tout sang-froid, oublia que le directoire départemental, mis, par ses avis, au courant des risques qu'il

courait, ne pouvait manquer de lui envoyer des secours ; il oublia surtout que la population de Bannes et celle de Berrias lui étaient dévouées, qu'elles l'avaient prouvé en lui faisant passer des vivres. Après avoir échangé avec les assiégeants une fusillade qui coûta la vie à trois de ceux-ci, il se prêta à des pourparlers en vue d'une capitulation. En pareil cas, ouvrir l'oreille aux propositions de l'ennemi, c'est s'avouer vaincu. Le 7 juillet, on délibéra de part et d'autre, des lettres furent échangées. Enfin, le 8, la capitulation fut signée, sans avoir été précédée d'aucune tentative de résistance.

Elle portait que la garnison de Bannes se retirerait en emportant ses armes et bagages, qu'elle suivrait la grande route pour se rendre aux Vans, que ses chevaux lui seraient restitués et qu'elle ferait, en se retirant, livrer tous les postes aux royalistes. Il était en outre stipulé que le chevalier de Melon la protégerait jusqu'aux Vans. Ces décisions s'exécutèrent conformément au traité qui les résumait, et le château de Bannes fut remis au comte de Saillans. Il s'empressa d'en prendre possession. Cette victoire était inattendue. Elle étonna les vainqueurs eux-mêmes et indigna les autorités légales, surprises par cet échec, au moment où elles se préparaient à attaquer énergiquement l'insurrection. Elles dénoncèrent à l'Assemblée nationale le capitaine de Bois-Bertrand en demandant qu'il fût traduit devant une cour martiale.

C'est dans ces circonstances que le général d'Albignac était arrivé à Joyeuse. Il releva les courages abattus, se concerta avec le lieutenant-colonel Aubry, qui comman-

duit les troupes de l'Ardèche. Il fut décidé que celles-ci resteraient dans leurs positions, mais que celles que le général d'Albignac avaient laissées à Saint-Ambroix marcheraient non sur le château de Bannes, mais sur Saint-André-de-Cruzières, où les royalistes se fortifiaient pour défendre la plaine de Jalès. Puis, il revint sur Saint-Ambroix par le long chemin qu'il avait suivi déjà et engagea ses opérations sans tarder.

Malheureusement, ces mesures suprêmes ne furent pas considérées par les patriotes comme suffisantes à laver l'injure qu'ils avaient reçue. Irrités et avides de vengeance, ils se portèrent sur les Vans pour en chasser les contre-révolutionnaires et s'y fortifier. Cette petite ville était le rendez-vous d'un grand nombre de prêtres réfractaires. Ils y travaillaient pour la cause royale. En apprenant que l'armée marchait contre elle, la population se souleva, se partagea en deux camps. Des scènes tragiques s'en suivirent. Les royalistes, menacés, se réfugièrent dans le presbytère, tandis que les patriotes opéraient des perquisitions dans toutes les maisons suspectes, pour y découvrir les rebelles. Le presbytère ne fut pas à l'abri de ces recherches. Ceux qui s'y trouvaient voulaient résister ; ils n'en eurent ni les moyens ni le temps. On les arrêta et, parmi eux, neuf prêtres qui vivaient depuis quelques semaines dans la commune de Naves, à deux kilomètres des Vans et qui étaient venus dans cette ville en apprenant la prise du château de Bannes par le comte de Saillans. L'un de ces prêtres fut sauvé par le capitaine de Bois-Bertrand, qui venait d'arriver et qui le fit fuir. On donna aux autres pour prison

une salle de la mairie, où ils furent gardés par une populace armée et bruyante, qu'exaspérait le succès des royalistes. Deux individus, convaincus d'être des espions du comte de Saillans, périrent sous les coups de ces furieux. Déjà, la veille, un royaliste de Saint-Ambroix, que l'on conduisait prisonnier à Alais, avait été tué par ses gardiens.

Au reste, tout le pays, des Vans à Saint-André-de-Cruzières, était en proie à la guerre civile. Dans la plupart des communes, le tocsin sonnait sans interruption; de toutes parts grondait la fusillade; les mairies étaient assiégées par des gens qui demandaient des armes sans dire quel usage ils en voulaient faire. Un grand nombre de maisons étaient au pillage. Enfin, sur divers points, s'engageaient des combats isolés entre des détachements rivaux, comme dans la commune de Meyranne, où trois jeunes gens appartenant au parti royaliste, fortifiés dans une habitation, soutinrent pendant cinq heures le choc d'une troupe nombreuse et lui tuèrent plusieurs hommes. Mais ce n'était là que de rares exemples d'énergie et de courage. Contrairement aux espérances du comte de Saillans et aux craintes du directoire de l'Ardeche, qui avaient cru, l'un et l'autre, que la prise du château de Bannes accroîtrait le prestige de la cause contre-révolutionnaire et serait le signal du soulèvement, la masse du peuple ne bougeait pas. Les menaces des agents royalistes, les appels désespérés de leurs chefs n'y pouvaient rien. La confiance manquait, comme si tous ces braves gens qui, pendant deux années de suite, s'étaient laissé entraîner au camp de Jalès, eussent de-

viné l'incapacité de ceux qui les menaient et compris l'impossibilité de vaincre.

Dès le 4 juillet, circulaient des avis comme celui-ci : « Vous n'avez pas un instant à perdre, Messieurs, rassemblez le plus de monde que vous pourrez ; avertissez les campagnes ; les protestants veulent d'ici après-demain exterminer nos frères les catholiques ; au moment où je vous parle, il en est peut-être deux cents d'égorvés. Je vous le répète, vous n'avez pas un instant à perdre. » La signature du comte de Saillans figurait au bas de cette lettre mensongère. C'est qu'il fallait à tout prix entraîner les populations, les entraîner par l'effroi, si la persuasion ne suffisait pas.

Après la prise du château de Bannes, les appels devinrent plus pressants. La capitulation avait été signée le 8 ; le même jour, le comte de Saillans l'annonçait à toutes les municipalités qu'il croyait dévouées à la même cause que lui. « Le fort de Bannes, leur écrivait-il, est au pouvoir de l'armée depuis onze heures. » Il leur ordonnait aussi de faire partir sur-le-champ des hommes armés, fixant l'effectif que chacune d'elles était tenu de fournir au rassemblement général qui se formait dans la vallée de Jalès, et il ajoutait : « lui déclarant que, faute par elle de le faire, elle sera déclarée responsable de tous les excès auxquels les protestants pourraient se porter. »

En même temps, il faisait dire de tous côtés que « les patriotes qui annonçaient du repentir pouvaient se présenter à son camp, armés de leurs fusils, et qu'ils y seraient bien reçus. » Mais ces invitations restaient

vaines ; le 10 juillet, le commandant en second de l'armée royale, agissant seul, contrairement aux ordres de son général en chef, sans y avoir été autorisé par les princes, sans s'être concerté avec les contre-révolutionnaires des départements voisins, n'avait pu réunir autour de lui plus de quinze cents hommes.

Le lendemain, dès l'aube, les forces envoyées par le département du Gard, rassemblées à Saint-Ambroix, se mettaient en route, sous le commandement du général d'Albignac, qui était revenu la veille de Joyeuse. C'est sur cette ville qu'elles allaient se porter en traversant la vallée de Jalès. Elles devaient occuper au passage Saint-André-de-Cruzières, qui, par sa situation, commandait la vallée, y laisser quatre cents hommes et deux pièces de canon, descendre ensuite sur le château de Jalès, s'en emparer, s'emparer aussi de Beaulieu d'abord, de Berrias ensuite, et en général de tous les postes importants qu'elles trouveraient sur leur chemin.

A Berrias, elles seraient attendues par quatre cents hommes de l'Ardèche, restés eux-mêmes en communication directe avec Joyeuse, de telle sorte que le comte de Saillans, séparé des divers détachements qu'il avait expédiés de tous côtés, se trouverait cerné et réduit à la seule possession du château de Bannes, où il serait prisonnier.

Ce plan s'exécuta complètement, mais non sans coup férir. La petite armée du Gard, avant d'arriver à Saint-André-de-Cruzières, rencontra aux abords du village, sur la montagne de Saint-Bris, une bande nombreuse retranchée dans les gorges pour lui disputer le passage.

Le combat s'engagea sur-le-champ et ne dura pas moins de trois heures. Le comte de Saillans avait envoyé là le meilleur de ses troupes, l'élite de ses officiers, sous les ordres du chevalier de Melon et de Dominique Allier. La lutte devint acharnée. Les chefs royalistes furent héroïques. Ils communiquèrent à leurs soldats quelque chose de leur intrépidité. Il fallut employer le canon pour détruire les retranchements derrière lesquels ils se défendaient. On y parvint non sans peine ; cette ligne détruite, ils étaient à la merci de leurs ennemis. Ceux-ci s'élancèrent, gravirent la montagne au pas de charge, culbutant tout sur leur passage. Les royalistes prirent la fuite, malgré les efforts du chevalier de Melon et de Dominique Allier, qui, se voyant abandonnés, durent à leur tour se dérober à une mort certaine.

On crut d'abord que le premier se trouvait parmi les victimes. Il était parvenu cependant à se sauver et à gagner les bois, guidé par Dominique Allier ; il se cacha pendant plusieurs jours, put se diriger ensuite sur Lyon et fut du nombre de ceux qui, sous les ordres du général de Précý, défendirent cette ville contre la Convention. Fait prisonnier à la fin du siège, il fut passé par les armes et tomba, en saluant ses exécuteurs du cri de « Vive le roi ! » Quoique destiné à périr d'une manière aussi tragique, Dominique Allier devait vivre plus longtemps et prendre encore part aux conspirations qui suivirent celle du comte de Saillans.

Après ce succès, l'armée du Gard pouvait s'avancer librement. Enivrée par sa victoire, irritée par la résistance qu'elle venait de rencontrer, elle entra dans

Saint-André-de-Cruzières, très excitée et en désordre. Les habitants de cette commune, épouvantés par la bataille, étaient partis, laissant leurs demeures vides. Les vainqueurs, imitant les Barbares, y mirent le feu. L'incendie les détruisit en peu d'instants, sans qu'il fût possible d'en sauver une seule.

A dater de ce moment, l'armée continua son chemin sans trouver devant elle le moindre obstacle. Elle occupa d'abord le château de Jalès, le temps seulement de le livrer aux flammes, puis Beaulieu et enfin Berrias où elle opéra sa jonction avec le bataillon de l'Ardèche. C'était le coup de grâce porté à l'insurrection. Mais, dans l'excès de leur joie, les vainqueurs déshonorèrent leur victoire en saccageant une partie de cette commune. La famille de Malbosc était fugitive depuis la mort de son chef. Les trois maisons qu'elle possédait dans le village furent incendiées. Ce n'était là que le commencement des sinistres représailles qui allaient s'accomplir durant les jours suivants.

L'ENVERS D'UNE CONSPIRATION.

Dans la soirée du 11 juillet, les bandes royalistes vaincues fuyaient dans toutes les directions, pêle-mêle avec des femmes et des enfants chassés de leurs demeures, cherchaient un refuge dans les forêts dont étaient alors couvertes les montagnes qui environnent la plaine de Jalès. Le pittoresque bois de Païolive, situé au delà de Berrias, sur la route des Vans, au milieu d'un formidable entassement de rochers, servit de refuge à une foule de ces malheureux. Ils vécurent plusieurs jours à la belle étoile, cachés dans les corridors mystérieux qu'a formés la nature en cet endroit, dans les clairières protégées par les rocs amoncelés et enfouies sous les arbres.

D'autres parvinrent à regagner leur village pendant la nuit, à y rentrer sans être aperçus et à faire croire qu'ils n'en étaient pas partis. Il en est enfin, ce fut le plus petit nombre, qui se laissèrent prendre par les détachements de patriotes, répandus dans la campagne. On les massacra presque tous, sur les grandes routes, à l'entrée des bois, dans les fermes où ils demandaient l'hospitalité d'un moment. Il y eut ainsi bien des drames sanglants dont l'histoire ne connaîtra jamais ni le

nombre, ni l'horreur, ni les victimes, et dont elle ne saurait rien si les documents officiels parlant de celles-ci ne portaient « qu'on en immola beaucoup ». Les survivants furent dirigés sur la citadelle du Pont-Saint-Esprit où ils devaient attendre qu'on eût statué sur leur sort.

Parmi les fugitifs se trouvaient les chefs de la conspiration, les officiers du comte de Saillans, les membres du comité de Jalès, beaucoup de prêtres, le chevalier de Melon et Dominique Allier, dont nous avons indiqué le sort, le frère de ce dernier, Claude Allier, curé de Chambonnas, l'âme même du complot, qui, par ses folles ardeurs et ses illusions avait hâté l'irréparable défaite, l'abbé de la Bastide de la Molette, un autre exalté comme lui, Perrochon, l'intendant général de l'armée, plusieurs encore dont, à trois jours de là, le directoire de l'Ardèche allait mettre la tête à prix. En se retournant, ils pouvaient voir derrière eux, sur divers points de la contrée dont ils avaient fait un théâtre de guerre civile, de formidables incendies allumés. Saint-André-de-Cruzières était en feu ; en feu aussi, le château de Jalès ; en feu plusieurs maisons de Berrias et de Bannes. Dans tous les villages de la plaine, le tocsin se faisait entendre ; au son des cloches, se mêlait le bruit de la fusillade dirigée sur les fuyards, combattants désarmés ou pauvres diables qui n'avaient pas voulu se mêler à l'action et dont les vainqueurs châtiaient la neutralité en mettant leurs maisons au pillage.

Pendant toute cette longue journée, le comte de Saillans avait en vain attendu des secours. Des hommes sur

lesquels il comptait le plus, les uns s'étaient abstenus de répondre à son appel, les autres lui avaient fait savoir, qu'avertis à l'improviste et plutôt qu'ils ne s'y attendaient, ils ne possédaient pas des forces suffisamment organisées pour pouvoir lui venir en aide. Quelques-uns lui avaient reproché sa légèreté, son mouvement prématuré, en rejetant sur lui la responsabilité de leur impuissance commune. C'est qu'en réalité, il avait poussé la témérité et l'imprudence à l'extrême, en envoyant, le 3 juillet, des ordres de tous côtés, sans s'informer d'abord si ceux à qui il les adressait étaient en état de les exécuter. Il était de ses partisans auxquels ce jour-là il ordonnait tout à coup, par un message, de « se mettre à la tête des mécontents, et d'aller attaquer le Puy, dans la nuit du 8 et 9 » : et il ne s'était même pas préoccupé de savoir si la route très longue qui sépare l'Ardèche de la Haute-Loire était libre ! Il avait encore écrit : « La contre-révolution sera faite partout le même jour, au moment où les armées de deux grandes puissances commenceront leurs opérations » : et il avait négligé de s'enquérir de ce qui était préparé pour assurer la simultanéité de ces divers mouvements. Jamais général d'armée n'a entassé au même degré folies sur folies.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, durant cette journée funeste, il avait reçu, non les secours qu'il attendait, mais d'amers reproches. Lui-même en avait adressé à l'abbé Claude Allier, laissant éclater enfin, dans ce péril suprême, l'irritation qui gonflait son cœur. Il en était résulté entre lui et le prieur une vive querelle, à la suite de laquelle celui-ci avait disparu, hu-

milié et désespéré de n'avoir pu réunir, au lieu de l'armée nombreuse et disciplinée qu'il ne cessait, depuis deux mois, de promettre, que quelques centaines d'hommes.

Pour ces diverses causes, le comte de Saillans ne pouvait, après la déroute de Saint-André-de-Cruzières, mettre en doute l'étendue de son malheur. Il était perdu et il le comprit. A la fin du jour, retranché dans le château de Bannes avec une poignée de royalistes, il était cerné de toutes parts, sans avoir pu conserver un seul des postes qu'il occupait la veille. Entre la place, son unique et dernier refuge, et la Lozère où il espérait trouver des secours, s'étendait un cordon de troupes qui lui fermait l'accès du département. Alors il eut un cri de douleur et de colère dont les documents officiels nous ont transmis l'accent énergique et la forme brutale :

— Je suis f...., dit-il; on m'avait promis quinze mille hommes et je n'en ai pas mille (1).

A bout d'expédients, il se décida à imiter ce qu'il voyait faire autour de lui, depuis le matin, à fuir à son tour, et à se dérober ainsi aux douloureux traitements dont il était menacé. Il fit part de son projet aux quelques hommes restés fidèles à sa fortune. Tous l'approuvèrent; aucun d'eux n'aurait pu conseiller un autre parti. Il rédigea une proclamation pour l'armée royaliste.

« Nous, François-Louis, comte de Saillans, disait-il.... voyant avec la plus grande peine les calamités qu'entraîne une guerre pour ainsi dire générale dans le

(1) Archives nationales.

royaume, notamment dans le Vivarais, les uns contre les autres, à cause de différentes opinions, je déclare en mon propre et privé nom que, fatigué des excès que le peuple éprouve, je demande que chacun rentre chez soi et qu'on y soit parfaitement libre et tranquille. Nous promettons de ne commettre aucune hostilité, que je resterai dans mon château de Bannes, comme faisant partie de mon héritage ; je déclare de plus que je ferai tous les sacrifices possibles pour faire cesser tous les brigandages qui se commettent de part et d'autre. C'est dans ce moment que tout rassemblement n'aura plus lieu et chacun rentrera dans sa maison.

« C'est dans ces sentiments du plus profond de mon cœur que j'exhorte tous les partis divisés à se réunir, en vivant en bonne intelligence, et nous en rapporter aux puissances qui nous prendront sous leur protection. »

Le style étrange de cette proclamation trahit le trouble qui dominait son esprit au moment où il l'écrivait. Cet appel à la paix succédant à l'appel à la guerre qu'il faisait entendre la semaine précédente, cette prétention à considérer comme son héritage, le château de Bannes, propriété de la famille du Roure, enfin la promesse d'y rester, solennellement faite au moment où il se préparait à fuir, sont autant de traits qui permettent d'affirmer qu'en cet instant tout son sang-froid l'abandonnait, ou qu'il cherchait à endormir la surveillance dont il était l'objet. Un de ses partisans se chargea de porter cette dernière manifestation du royalisme expirant aux quelques bandes qu'on disait être encore à Saint-Ambroix. Mais il ne put arriver au terme de son voyage. Ren-

contré sur son chemin par un détachement de l'armée patriote qu'il voulut éviter, il fut tué d'une balle au moment où il prenait sa course à travers champs.

Quelques heures après, par une nuit obscure, un orage éclata tout à coup. La pluie tombait à torrents ; les éclairs se succédaient. Les soldats qui tenaient la campagne, comme ceux qui assiégeaient le château renoncèrent à rester en plein air pendant cette bourrasque. Ils coururent se réfugier à Bannes et à Berrias, laissant libres les issues de la place. Le comte de Saillans jugea que l'occasion était propice pour s'enfuir. Il se procura des habits de paysan ; il s'en revêtit, et après avoir fait partir devant lui sa petite garnison, il quitta le château de Bannes pour n'y plus rentrer. Il le quittait la rage dans le cœur ; il eut le tort, au moment de s'éloigner, de songer à la vengeance. Trois soldats du 58^e de ligne, faits prisonniers durant la journée précédente, étaient incarcérés dans les caves du château. En partant, il donna l'ordre de les fusiller. Heureusement pour ces malheureux, parmi tant de gens pressés de fuir, personne n'eut le courage de pousser jusqu'au bout l'exécution de cet ordre odieux. Il se trouva même quelqu'un pour les mettre en liberté, alors que leur supplice commençait. L'un d'entre eux en fut quitte pour une blessure légère, les deux autres pour la peur. Une fois délivrés, ils se rendirent aux Vans où ils firent connaître l'évacuation de la place dont une forte escouade alla sur-le-champ prendre possession. Elle y trouva douze cents rations de pain, vingt grandes cuves d'eau et une quantité d'affiches imprimées.

En fuyant, le comte de Saillans n'avait conservé près de lui que trois de ses compagnons, deux prêtres, l'abbé Pradon, curé de Bannes, et l'abbé Boissier, curé du Puesch, et un ancien carabinier, nommé Nadal. Jusqu'au jour, il erra avec eux dans les bois. Le matin venu, il se dirigea, par des chemins de traverse, du côté de Villefort, d'où il espérait gagner un refuge qu'il s'était ménagé dans la Lozère. A sept heures, il se trouvait sur le territoire de la commune de Malons, quand il fut surpris, au hameau des Aidons, par une patrouille de gardes nationaux, que commandait un ancien militaire, nommé Hyacinthe Laurent (1). Les fugitifs furent arrêtés et désarmés. Puis Laurent les conduisit dans sa maison, située non loin de là et les interrogea. Le comte de Saillans se fit passer pour le curé de Barjac. Son interrogatoire terminé, il demanda à s'éloigner un moment. Laurent lui désigna une écurie. Il y entra et croyant n'être pas vu, il cacha dans la crèche le portefeuille qu'il portait sur lui. Laurent, qui n'avait cessé de le surveiller, le fit conduire et enfermer dans une chambre. Il revint ensuite s'emparer du portefeuille dont le contenu lui apprit que son prisonnier n'était autre que le comte de Saillans.

Accablé par l'évidence, celui-ci n'essaya pas de nier :

— Je suis en votre pouvoir, dit-il, voici ma croix ;

(1) Nous avons considéré la déposition de Laurent, comme la très exacte relation des dernières heures du comte de Saillans, et nous l'avons complétée par d'autres documents recueillis aux Archives nationales.

accordez-moi la liberté ; je vous offre cinquante louis et fortune dans mon entreprise.

Comme Laurent refusait de l'entendre, il lui sauta au cou et, en l'embrassant, le supplia de le sauver. Puis, voyant l'inutilité de ses efforts, il fit mine de vouloir l'étrangler :

— Si nous étions seuls, reprit-il, et si je ne craignais tes camarades, ton affaire serait faite.

A cela se borna sa résistance ; ses compagnons se nommèrent à leur tour. Alors Laurent fit battre la générale dans la petite commune des Aidons, où se déroulait cet épisode, réunit une quinzaine d'hommes et se mit en route avec eux, pour conduire les prisonniers aux Vans. Une estafette les précédait, annonçant sur son chemin la grande nouvelle qu'elle portait, à Joyeuse, au directoire départemental, en même temps que les papiers saisis sur le comte de Saillans. Le directoire, averti déjà de l'évacuation du château de Bannes, délibérait encore avec le général d'Albignac sur les moyens de rétablir la tranquillité publique. Il prit connaissance de la lettre de Laurent, et décida qu'il se transporterait à la rencontre du chef des insurgés. Il décida également que, vu la difficulté de garder sain et sauf dans le département, un prisonnier aussi notoirement compromis, et de protéger ses jours, il le ferait partir, sous bonne escorte, pour Orléans, aussitôt après l'avoir interrogé. Mais ces résolutions étaient à peine arrêtées qu'il apprit par un nouvel envoyé que l'agent des princes venait de périr, lui et ses compagnons, sous les coups d'une poignée de furieux, en arrivant aux Vans.

Tout le long de la route, l'escorte des prisonniers s'était grossie d'une foule de gardes nationaux, qui ne cessaient de proférer contre eux des injures et des menaces. A l'entrée des Vans, on rencontra un énorme rassemblement de peuple animé des mêmes passions, avide de châtier les rebelles et de venger sur eux ses terreurs à peine dissipées. Cette petite ville avait subi depuis dix jours les plus cruelles angoisses, livrée tour à tour aux royalistes et aux patriotes et menacée également par les deux partis. Définitivement vainqueurs, les patriotes attribuaient tous leurs maux au comte de Saillans et aux prêtres réfractaires. Déjà, la veille, ils étaient allés arrêter neuf de ceux-ci à Naves, petite commune des environs ; ils les accusaient d'avoir pris une part active et joué un rôle important dans l'insurrection ; ils les avaient ramenés au Vans et emprisonnés. L'heureuse chance du vétéran Hyacinthe Laurent leur livrait un coupable de plus et non le moins redoutable. Ils allèrent au-devant de lui, excités déjà par la nouvelle de sa défaite, possédés de ce sentiment d'implacabilité qu'engendrent, dans les premiers moments, les victoires longuement disputées.

C'est parmi cette foule exaspérée et hostile que les prisonniers entrèrent dans la ville. Les commissaires du directoire, le maire, le juge de paix, plusieurs officiers, essayaient vainement de contenir la populace. Pour avoir raison d'elle, il aurait fallu employer la force. On n'osa le faire, et c'est ainsi que la troupe de ligne, dont l'intervention eût empêché l'effusion du sang, assista l'arme au bras aux scènes qui suivirent, sans être appelée à les empêcher.

Les prisonniers avaient été conduits à la mairie. Mais, au lieu de les y faire entrer sur-le-champ, on les laissa d'abord sur la place de la Grave, au centre d'une bande d'énergumènes dont l'audace s'accrut en même temps que s'accroissait la faiblesse des pouvoirs publics. Quand ceux-ci purent mesurer l'étendue du danger qui menaçait le comte de Saillans et ses compagnons, il était trop tard pour les y soustraire. Entourés de toutes parts, menacés, maltraités, ils ne pouvaient plus être sauvés. Le juge de paix Coren-Fustier, le capitaine de Bois-Bertrand et le lieutenant Roger, qui se trouvaient aux Vans, déployèrent néanmoins une rare intrépidité pour les arracher à la mort ; mais nul n'avait plus la puissance de commander aux passions. Ils y renoncèrent et disparurent laissant les cinq malheureux aux prises avec les bandes patriotes qui les tuèrent à coups de sabre et s'acharnèrent furieusement sur leurs cadavres.

Ce violent trépas du principal chef du mouvement royaliste marquait la fin de la conspiration fomentée par lui, que l'imprudente ardeur de ses complices avait fait éclater trop tôt. Mais il donnait aussi le signal des représailles atroces qui allaient ensanglanter le Vivarais (1). Ces représailles dépassèrent de beaucoup les événements par lesquels elles avaient été provoquées. Ce qui en aggrava l'horreur, c'est qu'elles furent dépourvues des garanties de justice qu'a droit d'exiger tout accusé.

(1) Pour reconstituer ces grands crimes, nous avons consulté diverses publications du temps, *l'Hagiographe du Vivarais*, publié, en 1869, à Avignon, et la relation manuscrite communiquée par M. de Malbosc.

Que les insurgés vaincus eussent mérité un châtiment, il faut bien le reconnaître, puisqu'ils s'étaient révoltés contre le gouvernement légal; mais ils avaient droit à des juges, et la loi n'eût rien perdu à être vengée autrement que par les assassins. A cette heure elle semblait avoir confié ses pouvoirs à ceux-ci.

Le même jour, un garde national royaliste, le capitaine Terron, entreposeur de tabacs aux Vans et trois autres citoyens de cette ville, Charray, Reynaud et Étienne Rivière furent massacrés à la place où avait péri le comte de Saillans, tandis que les deux fils de Reynaud tombaient, à quelques lieues de là, sous les fureurs des patriotes. Étienne Rivière, un pauvre cordonnier, se défendit désespérément. Il reçut dans la lutte tant de coups, que, lorsqu'elle fut achevée, son corps ne formait plus qu'un amas de chairs en lambeaux.

Il y eut alors bien des crimes analogues que l'obscurité qui enveloppe ces temps lointains ne nous a pas permis de reconstituer complètement, mais dont les documents officiels portent assez de traces pour qu'ils ne puissent être révoqués en doute. Le nom de quelques-unes des victimes est parvenu jusqu'à nous. Ce fut d'abord l'abbé de la Bastide de Malbosc, prieur de Saint-Bauzéli. Après la mort de son frère, assassiné au Pont-Saint-Esprit, au lendemain du premier rassemblement de Jallès, ce prêtre, vieux et infirme, ayant refusé le serment civique, s'était retiré avec sa belle-sœur dans une petite propriété qu'il possédait à Bannes. Il vécut là jusqu'au mois de juillet 1792. La défaite du comte de Saillans l'obligea à fuir. Il se réfugia dans une caverne, au mi-

lieu des bois, ayant auprès de lui la veuve et les enfants de son frère, ceux-ci encore en bas âge. Ces malheureux vécurent ainsi pendant quinze jours, nourris par des fermiers des environs. Puis, avertis que leur retraite était découverte, ils revinrent une nuit à Bannes. Mais ce fut pour y trouver leur maison incendiée et, dans l'impossibilité de revenir sur leurs pas, se voir réduits à loger sous les décombres. C'est là qu'on vint les arrêter, à la suite d'une dénonciation. L'abbé de Malbosc, entraîné à un kilomètre de distance, sur les bords d'un ruisseau nommé le Tégoul, fut mis en joue par une douzaine d'énergumènes, et fusillé sous les yeux d'un de ses neveux, âgé de dix ans. M^{me} de Malbosc, envoyée à Paris, n'échappa à l'échafaud que grâce au 9 thermidor.

Ce fut ensuite l'abbé de la Bastide de la Molette et un de ses parents, le chevalier d'Entremaux. On sait avec quelle ardeur l'ancien gendarme, devenu chanoine d'Uzès et vicaire général de Mgr de Béthisy, évêque de cette ville, s'était jeté dans le mouvement royaliste.

Dans la soirée du 12 juillet il s'était enfui de Jalès, en même temps que l'abbé Claude Allier. Mais il n'eut pas une chance aussi heureuse. Des gardes nationaux suivaient ses traces. Ils l'arrêtèrent dans sa maison de campagne, sur la route de Langogne à Villefort, et, avec lui, le chevalier d'Entremaux, coupable seulement d'avoir accepté son hospitalité. On les mena tous deux à Joyeuse. Injuriés et maltraités en route, ils déployèrent le plus grand courage, ne cessant de demander des juges. Ils arrivèrent à Joyeuse dans la matinée. C'était un diman-

che. La messe constitutionnelle venait de finir. Pour échapper aux huées dont ils étaient l'objet de la part de la foule réunie sur la place, ils se réfugièrent dans l'église encore ouverte, avec l'espoir que les autorités locales viendraient les délivrer. Celles-ci ne purent ou ne voulurent pas intervenir. On obligea les deux infortunés à sortir du temple. On criait autour d'eux : « Mort aux chouans ! mort aux aristocrates ! »

L'abbé de la Bastide de la Molette eut le pressentiment très net du sort qui l'attendait. Il se jeta à genoux, les mains levées au ciel, en récitant les prières des agonisants. Un violent coup de sabre le renversa mourant sur le sol, où les bourreaux l'eurent bientôt achevé. Là, comme aux Vans, les soldats restèrent sans ordres et assistèrent les bras croisés à ces scènes de meurtre. Le chevalier d'Entremaux, qui se débattait avec désespoir, se tourna plusieurs fois vers eux.

— Je ne vous demande pas de me protéger, leur criait-il, je vous demande une épée, une épée pour me défendre contre ces scélérats.

Il finit par tomber percé de coups.

Déjà, depuis quatre jours, les prêtres arrêtés à Naves, au nombre de neuf, et conduits aux Vans, comme nous l'avons raconté, avaient péri, également victimes des fureurs populaires. C'étaient l'abbé Claude Bravard, sulpicien, directeur du séminaire Saint-Charles d'Avignon, l'abbé Pierre Lejeune, sulpicien aussi, professeur dans le même établissement, l'abbé Henri Clémenceau, curé de la cathédrale de Nîmes, l'abbé Jean Bonijol, chanoine d'Uzès, l'abbé Jacques Montagnon, curé de Vala-

bre, l'abbé Faure Michel, curé de Mons, l'abbé Laurent Drôme, vicaire de Saint-Victor-la-Cotte, l'abbé Victor Nadal, curé d'Arpaillargues, et enfin l'abbé Novi, vicaire d'Aujac. Ce dernier avait à peine vingt-trois ans. Plusieurs de ces prêtres étaient restés étrangers à l'insurrection. Réfugiés dans le Vivarais, leur plus grand crime consistait dans le refus de prêter le serment constitutionnel. On les confondit tous dans les mêmes vengeances. Le 14 juillet la populace envahit leur prison, les traîna au dehors et les mit en pièces avec une cruauté qui ne fut égalée que par la sérénité qu'ils opposèrent à la mort.

Touchées par la jeunesse de l'abbé Novi, quelques femmes essayèrent de le sauver, en lui demandant le serment civique, en le lui faisant demander par son père.

— J'aime mieux mourir, répondit le jeune prêtre.

Et il périt comme les autres (1).

Une relation manuscrite que nous avons sous les yeux raconte que Boissy-d'Anglas, alors procureur général syndic de l'Ardèche, qui se trouvait aux Vans ce jour-là, supplié d'arrêter ce carnage, se contenta de répondre :

— Le peuple est juste même dans ses vengeances.

Mais aucune preuve n'est donnée à l'appui de ce propos, et il est difficile de penser que le président de la Convention qui eut le courage, le 20 mai 1795, de sa-

(1) L'historien local qui a raconté ces tragiques événements, présente les prêtres assassinés à Joyeuse et aux Vans, en juillet 1792, comme de saints martyrs, victimes de leur foi. Il serait plus juste de dire qu'ayant, pour la plupart, poussé à la guerre civile, ils périrent comme des prisonniers massacrés par des Barbares.

luer la tête de Féraud avait prélué à cet acte héroïque par un acte d'insigne lâcheté.

Il semble que tant d'horreurs ne pouvaient être dépassées. Il appartenait aux terroristes d'Alais de prouver le contraire. Quoique éloignée du camp de Jalès et située dans un autre département, cette ville, placée sur la route que, par deux fois, les troupes du Gard avaient dû suivre pour marcher contre les insurgés, subissait le contre-coup des événements. L'émotion y était vive ; les clubs y dominaient. Depuis un mois ils exerçaient une active surveillance, afin d'empêcher les contre-révolutionnaires d'aller grossir les bandes royalistes.

Le 5 juillet le bruit se répandit que le comte de Sailans avait mis le siège devant Bannes, fait périr trois gendarmes et déclaré la guerre au gouvernement. Ces nouvelles déchainèrent les passions révolutionnaires. Dans l'après-midi, deux individus, les sieurs Roure et Nias furent arrêtés, au moment où ils tentaient de sortir de la ville. Soupçonnés de ne la quitter que pour se rendre au camp de Jalès, maltraités par la foule, ils allaient être pendus, quand la municipalité les sauva, en les faisant enfermer dans la prison d'Alais (1).

Quelques heures plus tard, une femme honorablement connue, Mme Gaillard, fut arrêtée dans les mêmes conditions. On saisit sur elle des cartouches, et comme

(1) Les massacres d'Alais semblent avoir été ignorés de tous les historiens qui se sont occupés de la révolution dans le Midi. Si nous avons pu en parler, c'est grâce à M. Goirand, avocat à Alais, dont les précieuses communications nous ont permis de compléter et de comprendre les documents conservés aux Archives du Gard.

son mari, suspect pour ses opinions royalistes, était absent depuis plusieurs jours, il fut aisé de deviner qu'elle allait le rejoindre sur le théâtre de l'insurrection. Une multitude bruyante, composée surtout de femmes et d'enfants, la ramena brutalement à la mairie. Elle y fut interrogée par le juge de paix, puis envoyée au fort où se trouvaient déjà, avec les individus arrêtés le matin, diverses personnes compromises et décrétées d'accusation. Dans le nombre, on comptait un gentilhomme de la localité, M. d'Esgrigny, soupçonné à tort ou à raison, d'avoir participé au complot de Perpignan, fomenté l'année précédente par le comte de Saillans encore inconnu et qui avait pour but d'ouvrir la frontière française aux Espagnols.

Ces incidents aggravèrent l'excitation des esprits, entretenue par les clubs et qu'augmentèrent, en traversant la ville, le 7 juillet, les gardes nationales du Gard que le général d'Albignac conduisait au camp de Jalès. Dans la soirée du 13 on apprit l'arrestation et la mort du comte de Saillans. Les maisons s'illuminèrent, les cloches furent mises en branle, autant pour célébrer la victoire que pour annoncer l'anniversaire de la fédération.

Le lendemain, dans la matinée, les gardes nationales du district arrivèrent pour fêter cette commémoration. En même temps la légion d'Alais, partie pour aller combattre les royalistes, rentrait triomphalement, ses canons, ses fusils, les chapeaux des légionnaires, pavoisés et couronnés de branches de laurier. Ces troupes assistèrent à la messe constitutionnelle qui fut dite dans la

prairie d'Alais. A une heure elles étaient rentrées et dispersées dans la ville. C'est alors que des individus demeurés inconnus se mirent à la tête d'une bande d'environ deux cents hommes et les engagèrent, au nom de la nation, à faire œuvre patriotique, en mettant à mort les contre-révolutionnaires détenus dans la prison du fort. Cette proposition fut saluée de joyeuses clameurs. La municipalité fit preuve d'une criminelle faiblesse. Elle avait eu vent, dès la veille, de ces sinistres projets. Elle ne prit aucune mesure pour les conjurer, et, trois fois chassés du fort dans lequel une mystérieuse mais certaine complicité les introduisit chaque fois, en abaissant le pont-levis, les envahisseurs purent égorger tour à tour, quatre des prisonniers, Roure, Nias, d'Esgrigny et Mme Gaillard.

Ces deux derniers reçurent la mort dans la cour du château avec les traitements les plus barbares. On les dépouilla de leurs vêtements, on leur coupa la tête ; puis, les deux cadavres jetés l'un sur l'autre dans une attitude indécente, la tête de d'Esgrigny au bout d'une pique, celle de Mme Gaillard tenue à la main par les cheveux, les assassins allèrent promener dans les rues ces horribles trophées. Celui qui portait la tête de la malheureuse femme, marchait en avant, dansant et criant :

— C'est moi qui l'ai fait ! C'est moi ! Vive la nation !

Presque tous les habitants d'Alais, glacés par l'effroi, s'étaient enfermés chez eux. Les autorités restaient muettes. Une escouade de dragons ayant rencontré le hideux cortège se rangea pour le laisser passer. La municipalité, qui s'était retirée après avoir promené le dra-

peau rouge dans la ville, ne donna des ordres décisifs que lorsque les scélérats, las de tant d'infamies, eurent abandonné les restes de leurs victimes dans le ruisseau pour aller piller plusieurs maisons royalistes, qui restèrent également sans défenseurs. Les cadavres furent ensevelis dans la soirée ; les têtes traînées dans les champs où elles se perdirent. Plusieurs catholiques, activement recherchés par les assassins, purent rester cachés et fuir pendant la nuit. Le lendemain, quand les administrateurs du Gard et le général d'Albignac traversèrent la ville, tout était rentré dans l'ordre. Les auteurs de ces grands crimes avaient disparu.

Il est à noter qu'à Alais, pas plus qu'aux Vans et à Joyeuse, on n'osa poursuivre ces bandits ni même commencer une instruction pour les découvrir. C'est qu'il y avait alors deux justices. Les patriotes pouvaient être impunément criminels. Il n'en était pas de même des royalistes. On le vit bien après leur défaite, à la rigueur des vengeances exercées contre eux. On avait incendié Saint-André-de-Cruzières, diverses maisons de Berrias, le château de Jalès ; on incendiait maintenant celui de Bannes. Le colonel de Chateauneuf-Randon expédiait ses meilleurs soldats à Chambonnas pour arrêter Claude Allier. Mais celui-ci ayant disparu, il fallut se contenter de fouiller du haut en bas le presbytère, où l'on découvrit au fond d'une cachette pratiquée dans le mur, la correspondance et les papiers du prieur, qui allaient permettre de reconstituer, de son origine à son dénouement, la conspiration qui venait d'avorter.

Les représailles que nous avons racontées indignèrent

les cœurs honnêtes. Elles arrachèrent au général de Montesquiou une éloquente protestation.

« En vous félicitant de vos succès, écrivait-il, le 16 juillet, de Bourgoin au directoire de l'Ardèche, j'éprouve une vraie douleur en apprenant la manière dont M. de Saillans a expié ses forfaits. C'est un assassinat qu'on a commis au lieu d'un grand exemple qu'on aurait donné. Le peuple n'apprendra-t-il donc jamais à laisser aux lois le soin de sa vengeance ! (1) »

Dans une lettre au général d'Albignac, il revenait avec plus de force sur cette idée.

« Je suis bien fâché que votre victoire ait été cruelle, disait-il. Il eût été superbe de livrer les coupables aux lois. A présent que les têtes les plus importantes sont abattues, je vous exhorte à arrêter, s'il est possible, le cours des vengeances. Je sais que ce n'est pas une entreprise facile, mais je sais aussi qu'elle est digne de votre vertu. Qu'une proclamation du moins rappelle le règne de la loi, sans laquelle il n'y a point de liberté (2). »

Les commissaires de la Lozère, appelés de leur côté à apprécier les événements, s'exprimaient en ces termes :

« L'humanité souffre au moment où l'on reçoit de pareilles nouvelles et les vrais amis de la liberté seraient affligés qu'elle eût été violée dans toutes ces exécutions militaires. Quels que soient les coupables, il faut que les règles soient observées à leur égard. Mais, enfin, la

(1) Archives du Gard.

(2) *Ibid.*.

tranquillité va se rétablir, la chose publique ne court plus de dangers dans cette contrée et nous nous arrêtons à cette idée avec complaisance pour perdre de vue les scènes désagréables qui pourraient troubler notre joie (1). »

Ces extraits de la correspondance officielle contiennent, à ce qu'il nous semble, des aveux qui méritaient de dénouer le récit de ces journées sanglantes. A l'heure où les assassins recevaient pour tout châtiment les blâmes isolés qu'on vient de lire, le personnage qui avait arrêté le comte de Saillans fugitif et n'avait pas su protéger sa vie était admis, en passant à Mende, aux honneurs de la séance du conseil général. Deux bataillons marseillais se trouvaient alors dans cette ville. On redoutait, à cette occasion, des excès de leur part. Mais ces craintes ne furent pas justifiées ; tout se borna à un banquet et à des illuminations.

L'assemblée nationale célébrait à son tour et à sa façon, la victoire remportée sur les royalistes. Ignorant encore que les châteaux de Jalès et de Bannes eussent été brûlés, elle en ordonnait la destruction. Elle votait à Hyacinthe Laurent une récompense de trois mille livres. Enfin, le 20 juillet, confirmant un arrêté du directoire de l'Ardèche, elle décrétait d'accusation cinquante-sept personnes ayant pris part au complot de Jalès. Sur cette liste figuraient entre autres le comte de Conway, qui n'était pas entré en France, l'abbé de la Bastide de la Molette et le capitaine Terron de la garde nationale des

(1) Archives du Gard.

Vans, qui avaient déjà péri, l'abbé Crégut, Louis Pellet, l'abbé Boissin, d'autres encore, qui, lorsque le décret arriva dans l'Ardèche, avaient aussi payé de leur vie, dans des circonstances ignorées, leur participation à la prise d'armes de Jalès.

C'était le règne des exécutions sans jugement. Elles se continuèrent longtemps encore. Les municipalités suspectes furent suspendues ; les administrateurs du district du Tanargue, dont faisait partie la vallée de Jalès, accusés de complicité avec les conspirateurs, furent remplacés. L'un d'eux, le procureur-syndic, M. de Bournet, inaugura, en y portant sa tête, l'échafaud dressé quelques mois plus tard dans l'Ardèche ; deux gentils-hommes du pays, MM. de Brès et de la Vernède, furent fusillés. On dit que ce dernier vit creuser sa fosse et fut enterré vivant(1). Les ruines de Saint-André-de-Cruzières, condamnées à perdre le nom sous lequel ce village était désigné, prirent celui de Claisse. Après les grands coupables, on poursuivit les petits. Les prisons de l'Ardèche étaient pleines de pauvres gens qui se défendaient en déclarant qu'on les avait forcés à marcher. On ouvrait à la poste les lettres suspectes, et neuf mois après ces tragiques événements on procédait encore à des arrestations.

C'est ainsi qu'en avril 1793 un sieur Charouset se laissait surprendre dans une auberge de Bollène, département de Vaucluse, et était bientôt reconnu comme un des principaux complices du comte de Saillans. « On

(1) Relation manuscrite communiquée par M. de Malbosc.

aura des preuves pour le faire guillotiner, » écrivait à son sujet le directoire de l'Ardèche. Conduit à Privas, il voyait élever contre lui un acte d'accusation redoutable, dans lequel étaient relevés à sa charge des faits d'enrôlements, de pillage et d'assassinats. Un des griefs était ainsi formulé : « Il a fait la contrebande avec Dominique Allier et gardé la maîtresse de ce dernier, fille des pays étrangers (1). »

Cette brève allusion à une aventure d'amour, sur laquelle il nous a été impossible de faire la lumière, est la seule de ce genre que nous ayons trouvée dans les nombreuses pièces à l'aide desquelles nous avons reconstitué ces tragiques événements. La femme est absente des prises d'armes du Vivarais.

L'affaire de Saillans est la plus importante des conspirations royalistes du Midi. Menée par des hommes moins légers que les émigrés, plus circonspects et plus prudents que les chefs qui la dirigèrent, elle pouvait réussir. Si elle avait réussi, elle aurait jeté sur Paris, à l'heure où la Vendée se soulevait, où les frontières s'ouvraient à l'invasion, une formidable armée royaliste qui eût, non pas rétabli l'ancien régime, mais changé le cours de la révolution. Les maîtres du moment le comprirent quand éclata à leurs yeux le danger qu'ils avaient couru. Aussi s'appliquèrent-ils à en conjurer le retour.

Convaincus que l'esprit royaliste n'était pas mort dans le Midi en même temps que le comte de Saillans, ils engagèrent la lutte contre lui par la terreur. Ils ne pu-

(1) Archives nationales.

rent empêcher cependant son fréquent réveil. Après l'avoir successivement combattu à Arles, à Jalès, à Mende, à Lyon, après avoir employé pour le réfréner, les armes les plus meurtrières, ils étaient obligés de s'avouer qu'ils n'en pouvaient venir à bout. « Le complot subsiste encore dans sa presque totalité, » écrivait l'un d'eux à la fin de 1792. Il ne se trompait pas. L'émigration espérait encore et entretenait l'agitation dans le Midi. Aux confins de la Lozère et de l'Aveyron, dans un village perdu au milieu des montagnes d'Aubrac, un ardent royaliste, un combattant des luttes passées, le notaire Charrier, recommençait à prêcher la révolte et préparait une nouvelle tentative en faveur de la royauté agonisante.

LIVRE TROISIÈME

« L'INFAME » CHARRIER (1)

I

LES PROJETS D'UN ROYALISTE

A la fin de 1792, la cause royaliste était vaincue partout dans le Midi. Successivement battus à Perpignan, à Arles, à Mende, à Yssingaux et dans le Vivarais, ses partisans se dispersaient, fuyaient de toutes parts, vivaient à l'étranger, se cachaient les uns dans Lyon, où se préparait le soulèvement qui allait éclater six mois plus

(1) Le « traître » ou « l'infâme », telles sont les épithètes auxquelles se trouve accolé le nom de Charrier, dans la plupart des pièces officielles du temps. Nous indiquons au cours de ce récit les sources d'où nous en avons tiré les éléments. Mais, nous devons une mention spéciale à celui que publia sur l'insurrection de Charrier, il y a près de trente ans, dans *l'Écho de l'Aveyron*, M. E. de Barrau, de Rodez. C'est la seule relation imprimée que l'on possède sur l'événement; nous l'avons consultée avec fruit. Le mémoire manuscrit de l'abbé Avit, les renseignements qui nous ont été fournis par les descendants de Charrier, ceux qu'ont bien voulu nous transmettre M. Affre d'Espalion, ancien archiviste de l'Aveyron, et M. André, archiviste de la Lozère, et enfin les documents tirés des Archives nationales ne nous ont pas moins aidé à reconstituer les péripéties de cette dramatique conspiration.

tard, après la chute des Girondins, les autres dans leur propre pays, grâce à la complicité des habitants. Sur le théâtre des premières levées royalistes, la terreur régnait dans la personne de quelques représentants du peuple envoyés de Paris pour hâter la victoire de la révolution. La dénonciation s'exerçait sur une vaste échelle. Les vainqueurs se montraient sans pitié.

C'est surtout contre les prêtres réfractaires qu'était dirigé leur effort. Le sang versé après la dispersion du camp de Jalès n'avait pas épuisé leurs colères. A Saint-Chély, dans la Lozère, arrivaient au mois d'août deux bataillons marseillais, chargés de contenir les non-assermentés. Les biens de l'abbé de Siran, compromis dans l'échauffourée de Mende et réfugié à Chambéry, étaient mis sous séquestre, les abbés de Bruges et Lahondès envoyés en jugement. Les réfractaires recevaient l'ordre de quitter la France dans un délai de quinze jours. On n'épargnait même pas les plus inoffensifs d'entre eux, ceux qui, sans se mêler aux insurrections, s'étaient contentés de refuser le serment. Toujours à l'affût de quelque « grand coupable » les autorités violaient le secret des lettres; le directeur des postes de Mende se voyait menacé dans sa liberté sous l'accusation d'avoir dérobé certaines correspondances aux recherches des patriotes.

La persécution dirigée d'abord contre les prêtres s'étendait bientôt aux nobles. Durant ce même mois d'août, une bande de trois cents individus, sans mandat légal, parcourait l'arrondissement de Florac, se présentait devant les châteaux, obligeait les propriétaires à livrer leurs

titres de noblesse, qu'elle brûlait sur place et rasait les tours féodales. Des vols et des assassinats accompagnaient ces exécutions contre lesquelles les autorités ne protestaient que mollement.

Parfois, il est vrai, les royalistes avaient de terribles retours. Un jour, à Laissac, village de l'Aveyron, ils incendiaient la caserne des gendarmes, et l'un de ceux-ci, enfermé dans sa maison, n'échappait à la mort par le feu qu'en se brûlant la cervelle. Un autre jour, dans la Haute-Loire, sur un grand chemin, une colonne de deux mille gardes nationaux rencontrait un prêtre, armé d'un fusil; il parlait haut de son patriotisme et, alléguant sa fatigue, demandait à monter sur un chariot. A peine assis, il se faisait désigner le commandant de l'escorte et lui envoyait deux balles dans les reins; on l'exterminait sur place; il mourait, heureux de s'être vengé.

Mais ces efforts isolés n'avaient d'autre résultat que d'accroître la fureur révolutionnaire. Elle s'attachait férocement à la poursuite des royalistes, confondant des innocents dans ses vengeances, tandis que les coupables, réfugiés dans les montagnes, au fond des bois, se dérobaient aux condamnations prononcées contre eux.

Par sa configuration géologique, la partie de la Lozère qui touche au département de l'Aveyron, c'est-à-dire l'arrondissement de Marvejols, leur offrait un refuge assuré. Au delà de cette ville, située au fond d'un fertile vallon, le pays s'élève par des montagnes échelonnées, jusqu'aux plateaux d'Aubrac. Les chaînes de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute-Loire et de l'Auvergne ferment l'horizon. A dix lieues environ, au milieu d'une contrée

d'aspect sauvage, on rencontre le village de Nasbinals, centre d'un groupe formé par les communes de Saint-Urcize, de Marchastel, de Saint-Chély-d'Aubrac, de Recoules-d'Aubrac, de Rieutord-d'Aubrac, d'Escudières, et d'Aubrac, celle-ci appartenant à l'Aveyron. De tous côtés, des montagnes, des forêts et des lacs, coupés par les vastes pâturages à travers lesquels l'œil ne découvre que quelques fermes isolées ou le dôme en paille des « burons » (1). Pendant plusieurs mois de l'année, ces solitudes sont sous la neige, parcourues seulement par quelques loups qui ont survécu aux battues et aux empoisonnements et que le besoin de trouver leur pâture chasse des bois.

A la fin du siècle dernier, comme aujourd'hui, ce pays, qui a peuplé de charbonniers nos grandes villes, vivait de l'industrie des fromages. On y fabriquait, on y fabrique encore la « forme » de l'Auvergne, d'après les procédés des gens du Cantal (2). Cette industrie, qui a pris, dans cette partie de la Lozère, un grand développement, y entretenait déjà un bien-être relatif dont la population se plaisait à attribuer le mérite à la monarchie. Elle aimait ses prêtres; elle aimait aussi ses nobles, d'ailleurs peu nombreux, malgré la révolution, elle regrettait l'ancien régime. Les personnages compromis dans les insurrections royalistes étaient donc certains de trouver un asile inviolable au milieu d'elle.

Parmi ceux qui s'y étaient réfugiés, se trouvait Marc

(1) On désigne sous ce nom les étables à troupeaux.

(2) Les domestiques qui s'occupent spécialement de cette fabrication sont désignés sous le nom de « Cantalès ».

Antoine Charrier, notaire à Nasbinals, lieutenant du juge du roi et ancien député aux états généraux de 1789. Il avait fait en cette qualité un long séjour à Paris, durant lequel il s'était lié avec les hommes qui devinrent plus tard les chefs de l'émigration et fait remarquer par l'ardeur de son royalisme. On l'avait vu s'associer à toutes les réclamations, à toutes les protestations de la minorité. Dans la nuit du 5 au 6 octobre, il se trouvait à Versailles parmi les défenseurs de la famille royale. Il faillit même y périr. La populace le prenant pour un garde du corps déguisé, l'avait saisi et déjà le pendait à une lanterne, quand il parvint à se faire reconnaître comme député aux états généraux et fut sauvé ainsi.

La session close, il partit pour Coblenz. Mais, après avoir vu les princes et leur entourage, il comprit qu'il leur rendrait plus de services dans la Lozère qu'à l'étranger ; il revint en France. En octobre 1791, il était à Nasbinals. Il rapportait des plans de conspiration, des projets de soulèvement pour la réalisation desquels le comte d'Artois lui avait donné des pouvoirs étendus. Il avait alors trente-huit ans. Par sa beauté physique, son éducation, son mariage (1), sa position sociale et ses fonctions, il était bien au-dessus des gens parmi lesquels il vivait. De là l'influence qu'il exerçait sur eux.

Après son retour de Paris, son prestige s'accrut encore ; dans un rayon assez étendu, la population se montra comme un instrument docile entre ses mains.

(1) Il avait épousé Mlle Valette de Vergognac.

Son premier soin fut de former une garde nationale à Nasbinals. Il fit venir secrètement des déserteurs pour la dresser au maniement des armes. Il parvint même à se procurer des fusils et des munitions; il eut bientôt sous ses ordres, passionnément dévouée à la même cause que lui, une compagnie solide.

Ce qu'il avait fait chez lui, il le fit faire ailleurs. Il allait fréquemment à Marvejols et à Mende. Il assistait aux conciliabules royalistes tenus dans cette ville. Lorsque Mgr de Castellane, abandonnant son siège épiscopal, se fut retiré dans le vieux château de Chanac, Charrier noua avec lui des relations étroites. On le vit souvent, dans la cour, à l'ombre des tours féodales, commandant l'exercice aux gardes nationaux du village, coiffés du bonnet rouge, signe distinctif des contre-révolutionnaires de ces cantons, les entretenant dans leur attachement à la monarchie et à l'Église. A la même époque, il faisait fabriquer à Nasbinals deux canons de bois, cerclés en fer, et formait des artilleurs. En un mot, il se préparait à la révolte contre l'Assemblée nationale, servi dans ses desseins par l'identité d'opinions qui régnait entre lui et ses compatriotes.

Au mois de février 1792, eut lieu l'échauffourée de Mende (1). Charrier n'y prit qu'indirectement part, ou tout au moins il eut l'art de ne pas s'y compromettre. Après l'échec de cette tentative de soulèvement, il disparut, tandis que les fugitifs, dont des ordres venus de Paris ordonnaient l'arrestation, lui envoyaient avis sur

(1) Voir page 135.

avis, le pressaient de se rendre à Lyon, où ils s'étaient réfugiés, en attendant de pouvoir gagner Chambéry. Il refusa de les suivre, s'installa dans Nasbinals, convaincu qu'il y pouvait encore servir efficacement sa cause. Mais, il y était à peine rentré depuis quelques jours, quand il apprit qu'il était à son tour mis en accusation par un décret de l'Assemblée nationale, en date du 12 avril, rendu sur la dénonciation de son ancien collègue des états généraux, le marquis de Châteauneuf-Randon. Devenu président du conseil général de la Lozère, en ce moment réuni à Marvejols, Châteauneuf-Randon tirait ainsi vengeance de leurs différends d'autrefois.

Ce fougueux et irascible représentant n'avait pas trouvé dans l'affaire de Mende la complicité de Charrier assez suffisamment établie pour le dénoncer. Mais une autre occasion s'offrant à lui, il s'était empressé de la saisir. Parmi les individus mêlés aux complots de ce temps, se trouvait Amans Plombat, de Saint-Geniez. Plombat dirigeait dans sa commune le parti royaliste et luttait avec avantage contre le parti jacobin, à la tête duquel se trouvait l'ex-capucin Chabot, qui devait, à peu de temps de là, aller siéger dans la Convention. Le parti royaliste, dans cette petite ville, était numériquement le plus faible, mais l'énergie de ceux qui le composaient fit craindre à l'autre d'être écrasé. Il demanda au directoire de l'Aveyron des troupes pour le soutenir. Le directoire s'empressa, — c'était en septembre 1791, — d'envoyer de Saint-Geniez un fort détachement du régiment de Vermandois. Le jour même de l'arrivée de

ce détachement, l'attitude menaçante des grenadiers qui le composaient, provoqua des rixes, qui se prolongèrent durant plusieurs jours. Dans l'une d'elles, divers royalistes périrent et ceux de leurs partisans, qui s'étaient compromis avec eux, durent fuir pour sauver leur vie. L'un d'eux nommé Louis Bach émigra, prit du service en Espagne où il devint capitaine des grenadiers, en combattant contre la France. Plombat, qui croyait avoir un rôle à remplir dans l'Aveyron, ne voulut pas quitter son pays. Il alla chercher un asile à Nasbinals. Il logeait publiquement chez Charrier, et, de là, correspondait avec Lyon, Chambéry et Coblenz. Un de ses émissaires, chargé de porter ses lettres à Lyon, fut arrêté. On ouvrit les plis saisis sur sa personne. Le nom de Charrier se trouvait plusieurs fois prononcé dans cette correspondance secrète ; Châteauneuf-Randon le dénonça. Le décret du 12 avril ordonnait en même temps son arrestation et celle de Plombat.

Cette fois, la fuite devenait une nécessité. Charrier se réfugia chez son beau-père, dans le département de l'Aveyron, non sans avoir donné l'ordre aux gardes nationaux de Nasbinals de cacher leurs armes. Il était à peine parti qu'un fort détachement, composé d'une compagnie de gardes nationaux, d'une autre compagnie du régiment de Lyonnais et d'une brigade de gendarmerie, arriva de Marvejols sous la conduite de deux délégués du conseil général, les sieurs Biron et Lafont. Ce détachement avait ordre d'arrêter Charrier et de désarmer toutes les communes du canton de Nasbinals. Il entra dans le village le 17 avril au matin, en préfé-

rant des menaces, en tirant des coups de fusils dont l'un tua une jeune fille qui regardait passer avec effroi cette troupe de furieux.

N'ayant pas trouvé Charrier chez lui ni ailleurs, ils mirent sa maison au pillage, jetèrent ses papiers et ses meubles par les croisées, dans un ruisseau qui coulait au pied de l'habitation; puis, ils arrêterent trois des principaux habitants de la commune, Jean Laporte, Antoine Fournier et Guillaume Avit. Ils ne consentirent à les mettre en liberté que contre une rançon de cinquante louis. Le 19 avril, les deux commissaires rendaient compte au conseil général, en travestissant la vérité, de la manière dont ils avaient accompli leur mission. Le conseil général leur votait, ainsi qu'aux troupes placées sous leurs ordres, des remerciements et des félicitations.

C'est sous cette forme agressive et tragique que la révolution se présenta aux habitants du canton de Nasbinals. Ces incidents aggravèrent l'irritation qui grondait dans leurs cœurs. Quant à celui qui l'avait attisée, il était proscrit; les périls qu'il allait courir désormais ne devaient avoir pour résultat que d'exalter l'ardeur et le courage de ses partisans.

Bientôt on le revit au milieu d'eux, poursuivant, sans se laisser décourager, l'organisation du soulèvement par lequel la Lozère devait répondre aux espérances des princes, le jour où ils ordonneraient d'engager la lutte, de seconder l'invasion étrangère. Déguisé, cachant son nom, ne se faisant connaître qu'aux royalistes fidèles, auxquels il se présentait comme investi par le comte

d'Artois du commandement suprême des forces contre-révolutionnaires dans la contrée, il parcourait la Lozère et l'Aveyron, excitant les courages, ranimant le zèle, entretenant l'espérance d'un meilleur avenir. A un kilomètre de Nasbinals, dans la direction d'Aubrac, au milieu des pâturages, il possédait une ferme connue sous le nom du Prégrand. Le fermier, nommé Laporte, et son fils, étaient devenus ses agents dévoués. Avec eux, il avait creusé mystérieusement dans l'étable un souterrain qu'il transformait en dépôt d'armes et de munitions. C'est là qu'il se cachait le plus souvent. Quand on le croyait loin de Nasbinals, il arrivait brusquement au Prégrand, pendant la nuit, et lorsqu'il pouvait craindre qu'on y soupçonnât sa présence, il disparaissait pour aller chez son beau-frère, où vivait sa femme.

C'est encore au Prégrand qu'il réunissait ses complices quand il avait besoin de conférer avec eux, ou de les mettre en présence de quelque agent des princes, qui venait apporter des ordres ou querir des renseignements. Là se rencontraient le comte de Noyant, châtelain de Combe-Jouve dans le canton de Saint-Chély d'Apcher, le chevalier de Salgues, surnommé le brigand d'Ambessière, Plombat, Pons-Vayssette, Sotholin, Pons-Caylus, Porquery, Cablat, le chevalier de la Salle de Montgézieu, les gendarmes Bruel et Delroc, un jeune homme nommé Avit, qui entra plus tard dans les ordres (1); d'autres encore, Lozériens et Aveyronnais,

(1) Il échappa à la mort et a laissé une relation de ces événements dont nous devons la communication à Mlle de Retz, sœur

passionnément dévoués à la monarchie, et grâce à qui elle pouvait compter sur d'intrépides défenseurs depuis Mende jusqu'au Tarn.

Comme cela s'était passé dans le Vivarais, des prêtres assistaient en grand nombre à ces réunions secrètes. Ils s'y faisaient remarquer par leur violence et leur impatience. A les entendre, on n'agissait pas assez vite. L'abbé Fournier, curé de Nasbinals, l'abbé Rigal de Saint-Geniez, l'abbé Jarrigon, curé de Recoules d'Aubrac, son vicaire l'abbé Rouel, l'abbé Jarigion, vicaire de Saint-Chély, l'abbé Ollier, et enfin l'abbé Sollier, que son audace et son sang-froid avaient fait surnommer « Sans peur », étaient l'âme de la résistance qui s'organisait dans la Lozère contre la révolution. Pour assister à ces nocturnes rendez-vous, l'abbé Sollier quittait une grotte qui pendant dix mois lui servit d'asile. La conférence terminée, il retournait dans son antre, d'où il ne sortait que pour faire de la propagande royaliste.

Après la dispersion du camp de Jalès, l'abbé Claude Allier, curé de Chambonnas, qui en avait été, comme on l'a vu, un des principaux organisateurs, passa dans la Lozère avec son frère Dominique. On les savait en correspondance directe avec Coblenz. Dominique allait chercher

consanguine de la petite-fille de Charrier. Il fut précepteur de Mgr de Retz, qui mourut en 1843, auditeur de rote, ancien aumônier du roi, et de son frère le marquis de Retz. C'est celui-ci qui épousa en 1810, la fille unique de Charrier ; elle mourut en 1811 en lui laissant une fille, morte elle-même en 1873. Il se remaria, eut de ce second mariage d'autres filles dont l'une a épousé le comte de Framond, conseiller général de la Lozère, et dont l'autre, Mlle Hélène de Retz, a bien voulu se joindre à ce dernier pour nous faire connaître quelques-uns des détails consignés dans ce récit.

à Lyon les instructions destinées au Midi. Leur zèle bien connu leur avait donné une notoriété qui leur assura la première place parmi les conspirateurs de Nasbinals. Claude Allier ne tarda pas à exercer sur Charrier une influence égale à celle qu'il avait exercée sur le comte de Saillans. On verra bientôt que cette influence fut aussi fatale à la cause royaliste dans le Gévaudan qu'elle l'avait été dans le Vivarais.

L'année 1792 s'écoula ainsi sans amener de graves incidents. Néanmoins Charrier et ses partisans avaient semé dans tout le pays de tels ferments de discorde, que leur action eut pour résultat d'exciter contre eux, de nouveau, les patriotes lozériens. Le maire et la municipalité de Nasbinals étaient dénoncés aux autorités légales comme provoquant la révolte et l'insurrection. Le conseil général, saisi de quelques-unes de leurs résolutions empreintes de l'esprit contre-révolutionnaire, les manda à sa barre. Ils refusèrent de comparaître. Il annula alors leurs délibérations, décida qu'un de ses membres s'établirait à Nasbinals avec un détachement de volontaires, pour y surveiller les menées royalistes. Mais, au bout de quelques jours, cette petite garnison abandonnait son poste, et les conspirateurs retrouvaient la liberté d'agir à leur guise. Ils parvinrent même à empêcher l'installation du curé constitutionnel. Dans la commune comme dans celles du voisinage, la constitution civile du clergé contre laquelle elles avaient protesté resta à l'état de lettre morte. Les prêtres non assermentés continuèrent, favorisés par l'hiver qui rendait presque impossible l'accès de leur territoire, à célébrer les offices divins.

Charrier y assistait, sans prendre autrement le soin de se cacher, sachant que des hommes dévoués veillaient à sa sûreté, et tenaient en échec les quelques patriotes de la contrée, paralysés déjà par une écrasante infériorité numérique.

C'est au sortir de ces offices, célébrés en quelque sorte contre la révolution, que les imaginations s'échauffaient. Ces rudes montagnards n'attendaient qu'un ordre pour marcher à l'ennemi ; cet ordre, il semblait toujours qu'ils venaient de le recevoir, tant était grande leur ardeur. Tout l'effort de Charrier consistait à la contenir. Du matin au soir, il avait à se défendre contre les sollicitations des impatients ; il n'y réussissait qu'en invoquant la volonté des princes, qui ne s'était pas encore manifestée.

Les événements qui marquèrent les premiers mois de l'année 1793 hâtèrent le dénouement. Ce fut d'abord la mort du roi. Elle causa par tout le Midi une stupeur douloureuse, un effroi mêlé de colère. Puis, ce fut la levée de trois cent mille hommes, ordonnée par la Convention et l'ordre de les envoyer aux frontières. Cette levée provoqua de violentes résistances, accrues par l'espoir que donnait aux royalistes une invasion d'Espagnols, annoncée dans la Lozère en même temps qu'à Paris. Au mois de mars, la Convention était avertie par le consul français, chassé de Barcelone, des armements de la péninsule. Peu après, les Espagnols arrivaient jusqu'à Perpignan, traînant dans leurs rangs des nobles et des prêtres français émigrés. La population des frontières pactisait avec l'invasion, abattait les arbres de la liberté, arbo-

rait le drapeau blanc, aidait au pillage de Céret et d'Arles-sur-Teck, qui manifestaient des sentiments plus patriotiques. La Convention hâtait alors la levée des conscrits. Mais, pour deux soldats disposés à l'obéissance, il y avait un réfractaire. Des gendarmes même, à peine arrivés à l'armée, prenaient la fuite et retournaient dans leur brigade. Il fallait recourir aux mesures les plus rigoureuses pour arrêter les désertions. Partout, dans le Midi, les populations se montraient récalcitrantes.

Dans l'Aveyron, aux confins de la Lozère, un ancien membre du tribunal du district de Sévérac-le-Château, nommé Cablat, tenta d'utiliser leurs dispositions au profit de la cause royale. Un jeune homme, nommé Ignace Bernard, dont la révolution avait interrompu les études ecclésiastiques et dont le frère, déjà prêtre, venait d'être arrêté pour refus de serment, s'unit à lui pour seconder ses efforts. A eux deux, ils provoquèrent un soulèvement de conscrits. Le 20 mars, trois mille hommes, fermiers, maîtres et domestiques, bergers et petits industriels se trouvèrent réunis à la Panouse, avec le dessein de s'opposer à l'exécution de la loi. Cablat et Bernard rêvaient de marcher avec eux sur Sévérac-le-Château, de là sur Rodez et d'opérer dans le département la contre-révolution. Mais, dans la nuit, arrivèrent huit cents gardes nationaux de Milhau. Les insurgés furent mis en déroute, un millier d'entre eux prisonniers, et cent environ tués ou blessés. Cablat et Ignace Bernard parvinrent à s'enfuir (1). De tels inci-

(1) Cablat, qu'il ne faut pas confondre avec son compatriote Cablat, avocat au parlement de Toulouse, dont le nom fut mêlé

dents, loin d'abattre le courage des royalistes, exaltaient leurs convictions.

Il en était de moindre importance qui contribuaient cependant à les exaspérer. Le 11 avril, le conventionnel Gleizal, commissaire dans l'Aveyron et la Lozère, ordonna des perquisitions dans ces deux départements, à l'effet de découvrir Claude et Dominique Allier, qu'il ne savait pas réfugiés à Nasbinals. Tout citoyen fut autorisé à leur courir sus; une prime de six cents livres promise à celui qui les arrêterait. Le 18, on forma, dans les mêmes départements, une garde nationale d'élite, composée de tous les patriotes de seize à cinquante ans, connus pour leur civisme. Il suffisait d'être noble ou prêtre pour n'en pouvoir faire partie. Elle était spécialement destinée à donner la chasse aux royalistes, aux déserteurs, aux prêtres réfractaires, et composée en grande partie du re-

au procès de Louis XVI, se cacha et pendant plusieurs semaines put se dérober aux poursuites dont il était l'objet. Arrêté le 7 mai, conduit à Rodez, il fut jugé et acquitté par des juges bienveillants, faute de preuves. Mais, au mois d'octobre suivant, au milieu des mouvements terroristes qui suivirent dans la Lozère et l'Aveyron la défaite de Charrier, le conventionnel Taillefer le décréta d'accusation et le renvoya devant le tribunal révolutionnaire de Rodez. Cette fois, c'en était fait de lui, lorsque quatre paysans de la Pannouse résolurent de le sauver ainsi que cinq royalistes détenus comme lui. Ils achetèrent le guichetier de la prison et, au milieu de redoutables périls, menèrent à bon fin leur entreprise.

Quant à Ignace Bernard, il resta longtemps dans les bois avec Pons-Confolens, un des complices de Charrier. Traqués par les gendarmes comme deux bêtes fauves, ils tombèrent un jour dans leurs mains. Pons-Confolens, blessé d'un coup de feu, fut porté quelques jours après à l'échafaud. Ignace Bernard s'échappa encore, s'engagea dans l'armée d'Italie où, grâce à l'amitié de ses chefs, il put se soustraire aux ordres du Comité de salut public auquel il avait été dénoncé. Il parvint à un grade élevé.

but des populations. On se préparait ainsi de part et d'autre à des chocs prochains et sanglants.

Cependant, en dépit des difficultés qu'éprouvait le recrutement dans l'arrondissement de Marvejols, en dépit des désertions quotidiennes, les autorités légales étaient loin de supposer qu'un soulèvement s'organisait à quelques lieues de cette ville où dominait le parti patriote. Il y régnait par la terreur. Mais, disposé à se faire illusion, il croyait n'avoir à faire qu'à quelques turbulents dont l'extermination arrêterait ce que les documents du temps appellent « la corruption de l'esprit public ». Quatre tirages au sort successifs, opérés sans trouble dans plusieurs communes, avaient fortifié sa conviction à cet égard. Ce n'était là, cependant, qu'une résignation accidentelle et apparente ; un événement inattendu vint tout à coup le prouver, en mettant en lumière les périls que nul n'avait su voir.

Le 19 mai, la gendarmerie de Marvejols reçut l'ordre de se porter sur le village de Saint-Léger, canton de Saint-Chély, afin d'arrêter deux prêtres réfractaires, accusés d'encourager la résistance à la loi de conscription. Arrivés dans cette commune, les gendarmes se rendirent, guidés par quelques patriotes, à la maison qui donnait asile aux deux prêtres. Les habitants, indignés, mais se contenant encore, les suivirent sans proférer de menaces. Mais, quand ils les virent sortir, conduisant prisonniers ces hommes qu'ils étaient accoutumés à vénérer, ils donnèrent libre cours à leur colère, témoignant par leur attitude qu'ils s'opposeraient à leur départ. Les gendarmes, intimidés, bien qu'ils eussent

mis le sabre à la main, se regardaient indécis, tenus en échec par cette foule hostile. Soudain, le tocsin se mit à sonner. Presque aussitôt, des paroisses les plus voisines, où cet appel avait été entendu, arriva le bruit de la sinistre sonnerie qui y répondait et annonçait que les hommes valides de ces paroisses se mettaient en route pour secourir celle de Saint-Léger. Les gendarmes voulurent s'éloigner, mais il n'était plus temps. Les exaltés se jetaient sur eux, leur arrachaient les prisonniers; ils durent s'estimer heureux de pouvoir fuir avant que l'exaspération publique leur eût fait un mauvais parti.

Rentrés à Marvejols les mains vides, ils firent connaître l'échec de leur entreprise et les causes de cet échec; ils racontèrent le soulèvement de cinq ou six communes, dont ils venaient d'être les témoins et dont ils avaient failli devenir les victimes. Ce fut pour les autorités du district de Marvejols une révélation. Il fallait maintenant agir sans retard, prévenir une nouvelle insurrection; il fallait surtout châtier l'audace des contre-révolutionnaires, des « brigands », comme on les appelait. Mais les patriotes n'étaient pas en force; ils ne pouvaient compter sur la population de Marvejols. Terrorisée, elle subissait leur joug, non cependant sans espérer des libérateurs. Ils demandèrent alors des secours à Mende et à Florac. Quelques jours après, tout était prêt pour une nouvelle expédition.

A ce moment, des émissaires envoyés en secret dans les communes suspectes et notamment à Saint-Chély d'Apcher, où se trouvait le château du comte de Noyant,

faisaient savoir qu'une prise d'armes se préparait dans ce village. Cet avis précipita l'exécution des projets ajournés jusque-là. Dans la matinée du 24 mai, trois cent cinquante hommes environ partaient de Marvejols, sous les ordres des sieurs Dallo, juge au tribunal, Pin et Bombernat. Ils arrivèrent en quelques heures et à l'improviste, au château de Combe-Jouve. On ne les avait pas trompés. Sur des ordres venus de Lyon, le comte de Noyant se préparait à faire prendre les armes à ses gardes nationaux pour les conduire à Charrier. Surpris au milieu de ses préparatifs, c'est à grand'peine qu'il parvint à s'échapper, tandis que les patriotes, enfonçant les portes, se jetaient dans le château comme dans une place conquise, pillaient, dévastaient, saccageaient. Dans cet extrême danger, M. de Noyant conserva assez de sang-froid pour songer à faire avertir Charrier de son impuissance à rassembler ses hommes et à les mettre en route. Il lui recommandait en outre de se tenir sur ses gardes. Par les propos des patriotes arrivés jusqu'à lui, il avait compris qu'ils se proposaient de pousser plus loin leurs exploits.

Tels étaient effectivement les projets de ceux-ci. Tandis qu'une partie d'entre eux allait continuer le pillage et répandre l'effroi dans les hameaux de Saint-Chély, le juge Dallo réunit les autres et leur offrit de les conduire à Nasbinals, afin d'arrêter les suspects et d'imprimer à tout le pays une terreur salutaire. On se porterait ensuite sur un autre village, Marchastel, où, disait-on, Charrier se tenait caché, au vu et au su de la municipalité. Le maire, appelé devant le conseil géné-

ral pour rendre compte de sa conduite, avait négligé d'obéir; il fallait l'y contraindre. Les plans de Dallo furent acclamés. Toutefois, quelqu'un de la bande fit observer qu'il serait plus habile de ne se présenter à Nasbinals que le lendemain au matin. Ce lendemain était un dimanche. On trouverait tous les habitants réunis dans l'église, assistant, malgré la loi, à la messe célébrée par un réfractaire. On pourrait ainsi arrêter les coupables. Ce serait un beau coup de filet. L'orateur conseillait donc d'aller coucher à Rieutord d'Aubrac, à mi-chemin de Nasbinals, de façon à pouvoir, en se mettant en mouvement, au lever du jour suivant, arriver dans cette commune à l'heure de l'office.

Ces propositions unanimement approuvées, on se mit en mesure de les exécuter. A l'approche de la nuit, la bande, chargée du butin conquis au château de Combe-Jouve, prenait gîte à Rieutord, s'y logeant, comme elle put, chez les habitants qui durent se résigner à l'invasion de leur domicile. Mais Charrier comptait parmi eux des amis et des complices. Ils eurent bientôt pénétré les projets des nouveaux arrivants; ils s'empressèrent de les porter à sa connaissance.

Durant cette même après-midi, le chef royaliste conférait à la ferme du Prégrand avec les notabilités de son parti. Peu de jours avant, Dominique Allier, qui malgré les échecs successifs de la cause qu'il servait, restait l'homme de toutes les audaces et gardait l'indestructible espoir du succès, était revenu de Lyon où il avait voulu se rendre, à travers mille dangers. Durant son séjour dans cette ville, il s'était abouché avec les agents du

comte de Provence, régent du royaume depuis la mort de Louis XVI, qui s'y trouvaient réunis. Il leur avait tracé des préparatifs commencés dans la Lozère un tableau empreint d'exagération, et arraché l'ordre de lever dans ce pays le drapeau de la révolte. Il s'était empressé de le rapporter à ses amis, ainsi que deux cents mille livres en assignats, fournies par les Anglais et destinées à pourvoir aux premiers frais de la guerre.

C'est en vertu de cet ordre dont il avait reçu communication en même temps que Charrier, que le comte de Noyant s'apprêtait à combattre quand les patriotes de Marvejols étaient arrivés à Combe-Jouve. C'est aussi pour aviser aux moyens de s'y conformer que Charrier avait mandé ses auxiliaires, en les avertissant que l'insurrection devait éclater dans trois jours et qu'en conséquence leurs partisans devaient se tenir prêts à partir. Mais, entre le moment de la convocation et celui de la réunion, un nouvel émissaire des princes ou de leurs représentants s'était présenté à Nasbinals pour donner avis à Charrier que, par suite de considérations graves, toute levée d'armes devait être ajournée à six semaines.

C'est dans ces circonstances que les principaux royalistes de la Lozère et de l'Aveyron se rendirent à l'appel du commandant de leur petite armée. Ils arrivèrent remplis d'enthousiasme, brûlant du désir de prendre les armes et de se mesurer avec les patriotes. Depuis plusieurs mois, Charrier ne contenait que difficilement leur ardeur. Dans les instructions venues de Lyon,

ils saluaient maintenant la délivrance. Ce fut donc avec un dépit mal contenu qu'ils entendirent Charrier leur donner lecture du second avis qui détruisait tout l'effet du premier. Une vive discussion s'engagea entre Charrier et ses amis, les uns voulant obéir à la volonté des princes, les autres s'élevant furieusement contre la proposition d'ajournement.

Parmi ces derniers, nul ne s'exprimait avec plus de véhémence que Claude Allier. Quoi ! allait-on entraver encore le zèle de ces braves populations qui vivaient persécutées et proscrites depuis si longtemps ? N'avait-on éveillé dans leur cœur l'espoir d'un jour nouveau que pour les rejeter dans leur sombre oisiveté ? Que signifiaient ces nouveaux retards ? Qui les ordonnait ? L'éloquence et la fougue du curé de Chambonnas ébranlaient les esprits. Au fur et à mesure que se présentaient de nouveaux venus, il recommençait son discours. Il allait des uns aux autres, persuasif, entraînant, révolté, recommençant la scène qu'en d'autres temps, il avait jouée au camp de Jalès pour vaincre les hésitations du comte de Saillans. Des groupes s'étaient formés dans la ferme et au dehors où l'on remarquait une agitation inaccoutumée, un tumultueux va-et-vient entre Aubrac et Nasbinals.

Charrier, pour sa part, exprimait impérieusement la pensée qu'il fallait obéir aux agents de Lyon. Ceux-là connaissaient mieux l'état des choses. Ils jugeaient la situation dans son ensemble ; s'ils ordonnaient à la Lozère de patienter encore, c'est que les forces qui, sur divers points du territoire, devaient se lever le même

jour, n'étaient pas partout également prêtes. Il valait mieux s'assurer la victoire par un retard de quelques semaines, que de s'exposer à une défaite par un excès de précipitation. Ces sages objections entraînèrent l'assemblée. Bientôt l'opinion de Claude Allier ne fut plus que celle d'une infime minorité.

On allait se séparer, en s'ajournant au mois suivant, quand tout à coup, un homme se précipita dans la salle.

— Les patriotes ont pillé le château de Combe-Jouve ! s'écria-t-il.

Avant qu'il eût pu fournir les détails de cet événement, un nouveau messager se présenta.

— Les patriotes sont à Rieutord, dit-il; demain, au lever du jour, ils doivent marcher sur Nasbinals.

Un cri de fureur s'éleva, remplit la ferme. On exigea des nouveaux venus qu'ils racontassent tout ce qu'ils savaient. Ils montrèrent le château de Noyant saccagé, son propriétaire fugitif, une horde de révolutionnaires installée à Rieutord, prête à porter la dévastation dans la commune dont l'énergie de Charrier avait fait le quartier général royaliste. Claude Allier s'avança vers celui-ci :

— Êtes-vous toujours disposé à attendre? lui demanda-t-il.

Charrier hésitait, accablé sous le poids de la responsabilité qui pesait sur lui.

— On nous provoque ! murmurèrent quelques voix favorables à Claude Allier. On vient nous persécuter jusque chez nous. N'opposerons-nous pas une digue aux bandits qui menacent nos foyers?

— Songez aux ordres des princes, répondit Charrier.

Mais les princes avaient-ils prévu qu'une poignée de scélérats pillerait le château de M. de Noyant et menacerait Nasbinals ? Avaient-ils prévu que ces révolutionnaires, attendant à Rieutord, endormis dans une confiance imprudente, le lever du jour, étaient pour toute une longue nuit à la discrétion des royalistes, qu'on pouvait les surprendre là, les désarmer et déjouer leurs desseins ?

— Allons à Rieutord ! reprenaient les impatientes.

Charrier essaya de nouveau de leur faire entendre raison. Il invoqua les ordres qu'il avait reçus, le retard apporté dans la venue du général qui devait, se substituant à lui, prendre le commandement des royalistes dans la Lozère. Il insista sur le péril auquel on exposait les intérêts en jeu, en prenant trop tôt les armes.

— Laissons faire les pillards, ajouta-t-il ; ils n'emporteront pas nos terres ; ne compromettons pas notre cause, par une insurrection prématurée et partielle, qui ferait avorter de grands projets.

Les gens de Nasbinals présents à la délibération se rangèrent à cette opinion, exprimée par un homme dont ils avaient de tout temps apprécié la sagacité, et qui possédait leur confiance. Mais, parmi les autres membres de la réunion, le plus grand nombre, exaspéré par les méfaits des patriotes, se montrait avide de vengeance. Les malfaiteurs se trouvaient là, sous leur main ; l'occasion était trop tentante pour la laisser fuir.

— A votre aise, répliquèrent ces exaltés, entraînés par Claude Allier et par plusieurs des autres prêtres

présents, demeurez ici ; nous, nous allons à Rieutord.

Charrier, depuis quelques instants, dominait à grand-peine son impatience. Ce langage l'entraîna.

— Vous le voulez, s'écria-t-il, soit ! Puisque je n'ai pu vous convaincre, il ne sera pas dit que vous êtes partis seuls. Vous allez combattre ; je vous suis.

Une acclamation enthousiaste couvrit sa voix. On l'entoura, on le félicita avec de grandes protestations de dévouement. Ces témoignages ne parvinrent pas à dissiper sa tristesse et ses craintes. Il se jetait dans cette aventure, contraint et forcé, avec la conviction qu'on lui faisait commettre une grande faute. Mais il était déjà trop tard pour reculer. Il subissait au reste l'entraînement général ; il se plaisait à se rassurer, en se laissant répéter qu'un succès certain l'attendait à Rieutord ; il n'en doutait pas ; il comptait sur ce succès pour embellir sa cause d'un nouveau prestige et communiquer à ses partisans cette confiance qui, aux débuts de toute campagne, est, dit-on, le résultat de la première victoire.

Ces résolutions à peine prises, les gardes nationaux de Nasbinals furent convoqués ; depuis le séjour qu'une garnison patriote avait fait dans la commune, six mois avant, beaucoup d'hommes étaient sans armes. Mais ceux qui manquaient de fusils prirent des bâtons, des faux et des piques. En même temps, des émissaires portaient en toute hâte pour les villages les plus voisins, afin d'y demander des renforts. Ces renforts arrivèrent, les uns avant que Charrier se fût mis en route ; les autres devaient le rejoindre avant son arrivée à Rieu-

tord. Il revêtit l'uniforme aux couleurs royales et aux boutons fleurdelisés qu'il tenait depuis longtemps en réserve ; son chapeau était orné d'une cocarde blanche ; il s'arma d'une épée et de deux pistolets. Quand il parut ainsi devant les paysans de Nasbinals, réunis au nombre d'une centaine et prêts à le suivre partout où il voudrait les conduire, ils l'acclamèrent. Leur accueil lui donna confiance.

Le soir venait ; on se mit en route, sans hâter le pas, afin de n'arriver à Rientord qu'à la nuit noire, et aussi pour donner aux renforts attendus le temps de rejoindre l'expédition. Charrier marchait à la tête de sa troupe ; il avait tiré l'épée, et comme César, il pouvait dire : « Le sort en est jeté. »

ÉMEUTES ET COMBATS

En arrivant à Rieutord d'Aubrac, les patriotes que conduisaient les commissaires Dallo et Pin s'étaient, au nombre d'une centaine, dispersés chez les habitants afin d'y passer la nuit. Dallo et les principaux membres de l'expédition avaient pris domicile chez le médecin de la commune, Fournier, qui partageait leurs opinions. Aucun d'entre eux ne s'attendait à une attaque des royalistes. Leur confiance était telle, qu'ils avaient négligé de poser des sentinelles aux abords du village. Vers neuf heures, malgré la sérénité de la nuit, c'est à peine s'il restait une douzaine de patriotes au dehors. Les autres achevaient leur repas ou commençaient à se livrer au repos. Tout à coup, une violente fusillade se fit entendre ; le tocsin se mit à sonner, et une bande d'hommes armés se précipita dans les rues de Rieutord.

C'était Charrier qui arrivait. Sa troupe, grossie par des renforts qui l'avaient rejointe en route, comptait trois cents hommes environ. Ce nombre n'allait plus cesser de s'augmenter jusqu'au lendemain. Durant cette soirée,

toutes les gardes nationales des villages voisins de Nasbinals vinrent se réunir à Charrier (1).

Telle avait été la soudaineté de l'entrée des royalistes dans Rieutord, que les patriotes, surpris à l'improviste, furent mis hors de combat avant d'avoir pu saisir leurs armes. Les premiers, arrêtés par quelques bergers qui formaient l'avant-garde de Charrier, durent leur céder l'uniforme qu'ils portaient. Ceux-ci s'empressèrent de le revêtir, fantaisie qui faillit leur coûter la vie, les royalistes ne les reconnaissant pas d'abord sous ce costume, et ayant commencé à tirer sur eux. On trouva les autres dans les cabarets ou déjà couchés.

Il n'y eut de résistance sérieuse que devant la maison du médecin Fournier, où Dallo et Pin, aidés d'une poignée d'hommes, se défendirent longtemps. Il fallut en faire le siège. Charrier dirigeait l'opération. Il avait été reconnu et devint le point de mire des assiégés. Il étendit à ses pieds deux d'entre eux qui déjà le tenaient au bout de leur fusil. Puis, à l'aide d'un timon détaché d'un charriot, il fit enfoncer la porte. Ses hommes se répandirent dans la maison. Les défenseurs mirent bas les armes. Pin eut son chapeau et son manteau criblés de balles. Dallo reçut cinq blessures, et fut laissé pour mort. Il y

(1) Au premier rang de celle du Cambon marchait un prêtre. C'était le curé constitutionnel de cette paroisse que, pour tirer vengeance de son « apostasie », ses paroissiens avaient contraint à se mettre à leur tête. Ils poussèrent la cruauté envers lui jusqu'à l'obliger à faire le coup de fusil contre les patriotes. Ce malheureux, sur lequel ils ne cessèrent d'exercer la plus rigoureuse surveillance pour l'empêcher de s'enfuir, fut tué peu de jours après au combat de Chanac.

eut sur d'autres points des engagements isolés. Les patriotes perdirent quatre hommes. Du côté de Charrier, un seul fut atteint et non mortellement. En moins d'une heure, les royalistes étaient victorieux sur tous les points et presque tous leurs ennemis prisonniers. Un petit nombre seulement parvint à s'enfuir.

Le principal résultat de ce premier avantage fut la conquête d'une centaine de fusils qui servirent à armer les royalistes et du butin que les patriotes avaient fait à Combe-Jouve. Jusqu'au lendemain, la plus vive agitation régna parmi les vainqueurs. Ils s'abandonnaient à l'ivresse que leur causait la victoire. Ils passèrent la nuit à boire et à manger. Comme on l'a vu plus haut, des renforts les rejoignaient à chaque instant. Tout nouveau détachement qui apparaissait était accueilli par des acclamations ; les ripailles, incessamment recommencées, se prolongèrent jusqu'au matin.

Charrier passa la nuit moins joyusement, un peu effrayé par son triomphe, dont les conséquences aggravaient sa responsabilité. Il ne pouvait plus s'arrêter dans la voie où il venait, en une seule enjambée, de franchir un si long chemin. Il était tenu maintenant d'avancer sans regarder derrière lui. Par ses ordres, on écrivait à toutes les communes ; on leur expédiait des émissaires pour hâter l'envoi des secours qu'il n'avait pas eu le temps d'attendre à Nasbinals (1). Lui-même déli-

(1) Il y eut durant cette nuit de nombreux ordres expédiés. Voici la teneur de l'un d'eux, qui donnera une idée de tous les autres.

« De par le Roi et Mgr le Régent de France, il est ordonné aux

bérait avec Claude Allier, qui venait de le rejoindre, ainsi qu'avec ses autres complices, afin d'arrêter la ligne de conduite qu'il y avait lieu de tenir. L'un d'eux, le jeune Avit, proposait de faire partir sur-le-champ, à marches forcées, un corps de troupes pour investir Marvejols et Mende.

— Il n'y a pas une minute à perdre, disait-il, nos soldats surprendront les patriotes sans défiance, ainsi que les autorités avant que celles-ci aient eu le temps de s'enfuir et d'aller organiser la résistance sur un autre point du département. Ils arriveront assez tôt pour mettre la main sur les caisses publiques.

Le conseil fut unanimement approuvé. Mais Charrier exprima l'opinion qu'il fallait attendre de nouvelles forces; il ne pouvait disposer que de six cents hommes et ne croyait pas que ce fût assez pour mener à bien cette expédition. On discuta longtemps sur ce sujet; Charrier l'emporta; mais on avait perdu en vaines paroles, on allait

officiers municipaux et militaires de la commune de... de convoquer sur-le-champ tous les habitants de 16 à 50 ans, de leur ordonner de la part du Roi et de Mgr le Régent de France, de se joindre armés, sans délai, au détachement de l'armée chrétienne et royale du Midi, au lieu de Faute par les officiers municipaux, militaires et habitants, d'obéir à cet ordre, ils seront regardés comme complices de la rébellion contre Sa Majesté très chrétienne, et voulant exécuter de préférence les ordres des corps qui ont usurpé l'exercice de l'autorité royale, dénoncés comme rebelles aux puissances étrangères, aux prévôts de l'armée royale, poursuivis extraordinairement, condamnés à mort et leurs biens confisqués.

» Fait à notre quartier général, le 26 mai 1793.

» Le Commandant provisoire, pour le Roi,

» CHARRIER. »

perdre en une attente inutile un temps précieux. On l'utilisa en assistant à une cérémonie religieuse. Ce jour-là était justement un dimanche, le dimanche de la Trinité. La troupe entendit la messe ; on la fit ensuite ranger en bataille, on lui lut la formule du serment de fidélité au roi, qu'elle répéta avec des acclamations enthousiastes. Ce fut seulement vers trois heures de l'après-midi que Charrier, ayant constaté que quinze cents hommes étaient autour de lui, se décida à se diriger sur Marvejols.

Les prisonniers, attachés deux par deux, à l'aide de leurs mouchoirs, furent placés au premier rang de l'armée, de façon à la protéger, si l'on rencontrait en chemin quelque troupe animée de mauvais desseins contre les royalistes. Elle ne pourrait tirer sur ceux-ci sans atteindre ceux-là. Puis venait Charrier à cheval ; derrière lui, l'armée, chaque chef à la tête de sa paroisse, les prêtres, disséminés parmi les soldats. C'est dans cet ordre qu'on se mit en marche ; un drapeau rouge et blanc flottait au-dessus de la colonne.

Le bruit de l'affaire de Rieutord, exagérée par la rumeur publique, avait précédé Charrier à Marvejols. Les patriotes de cette ville, privés de leurs chefs faits prisonniers, étaient en trop petit nombre pour songer à en interdire l'entrée aux royalistes. Toute tentative de leur part eût soulevé contre eux une population en communauté complète de pensées avec l'émeute, qui formait secrètement des vœux pour une cause qu'elle considérait comme la sienne. Ils se résignèrent donc à laisser passer l'orage. Quelques-uns suivirent à Barjac les

autorités du district, qui se réfugièrent dans cette commune. La majorité des habitants n'avait plus qu'à attendre Charrier. Elle se prépara à le recevoir, et la municipalité défendit de tirer sur les arrivants.

Charrier poursuivait librement sa route. Dans les communes qu'il laissait derrière lui, le tocsin ne cessait de sonner. Sur le parcours de trois lieues, qui sépare Rientord de Marvejols, il recueillit encore des renforts conduits par des prêtres. Tout ce monde lui arrivait aux cris de « Vive le roi ! Vive la religion ! Au diable la nation ! » En traversant la commune de Saint-Amans, il ordonna d'abattre l'arbre de la liberté. A la chute du jour il était en vue de Marvejols. Là il fit faire halte à ses soldats. Choisisant quatre cents des plus solides, il les envoya prendre position sur les hauteurs qui dominent la ville, tandis qu'il suivait le grand chemin avec le reste de son armée, ne rencontrant devant lui que quelques jeunes gens à cheval, qui disparurent à son approche.

A deux cents pas en avant des premières maisons, la municipalité l'attendait pour faire sa soumission ; elle lui apprit qu'il ne rencontrerait aucune résistance, et sollicita sa protection pour ce peuple qui allait saluer en lui un défenseur de la cause royale. Charrier répondit par le langage le plus rassurant. Il déclara que cette soumission spontanée sauvait la vie des prisonniers faits à Rientord ; qu'il respecterait les personnes et les propriétés. Il demanda comme otages le curé constitutionnel et les administrateurs du district. Quelques instants après, il entra dans la ville. L'armée campa-

sur la grande place, avec les prisonniers, en attendant qu'on lui donnât ses logements, fraternisant avec la foule, poussant des cris, et, chose plus grave, tirant à tort et à travers des coups de fusil. C'est dans ces circonstances qu'une jeune fille, qui, d'une croisée, suivait ce spectacle, fut atteinte par une balle qui la tua sur le coup. On va voir bientôt qu'elle ne fut pas la seule victime des ardeurs royalistes à Marvejols.

Pendant ce temps, Charrier, réuni avec les membres de la municipalité dans le couvent des bénédictines, signait l'acte de capitulation dont les conditions lui avaient été soumises à son arrivée. Il alla ensuite souper et coucher dans une maison amie, tandis que ses soldats, après avoir mis leurs prisonniers en sûreté, se répandaient dans les rues, malgré l'heure avancée, entraînés par les gens du peuple, qui tenaient à les fêter.

Les événements de cette nuit sont restés confus et obscurs ; les documents officiels n'y font allusion que pour énumérer les malheureux qu'elle vit périr. Nous sommes donc réduits aux hypothèses. Les bandes de Charrier étaient composées de paysans grossiers et violents. La sincérité de leurs convictions royalistes n'avait pas adouci leurs mœurs. Parmi eux se trouvaient, comme dans toutes les agglomérations populaires, des gens qui ne cherchaient qu'à tirer parti du trouble général pour donner libre carrière à leurs appétits et à leurs passions. C'est eux sans doute que des exaltés firent servir à leurs vengeances. Ils leur désignèrent des patriotes à mas-

sacrer, des maisons à saccager. Treize personnes périrent de mort violente (1); d'autres furent blessées et sept maisons mises au pillage.

Charrier ne connut ces grands crimes que le lendemain matin. Il n'osa punir les coupables, ni même les rechercher. Il redoutait probablement de refroidir le zèle de son armée. Pendant toute la nuit, des forces fédérées venues de loin ne cessèrent d'arriver à Marvejols. Il en entraît encore dans la ville au lever du jour.

Grâce à la rapidité de ces divers mouvements, le commandant des forces royalistes put disposer, dans cette journée du 27 mai, de plus de deux mille hommes. Tous n'étaient pas au même degré les ennemis de la révolution. Beaucoup même n'avaient été amenés à prendre parti contre elle que par suite d'exactions dont ils étaient victimes de la part des patriotes de leur village. D'autres avaient été contraints de s'associer au mouvement royaliste et entraînés de force par les lieutenants de Charrier. Mais, à côté de ces soldats dépourvus de confiance et de zèle, toujours prêts à se disperser, il en était, et ils formaient le plus grand nombre, qui

(1) Le récit de M. de Barrau pas plus que la relation manuscrite de l'abbé Avit, n'ont fait allusion à ces odieux massacres. Nous devons à M. F. André, archiviste de la Lozère, la liste des morts. Furent tués dans la nuit du 26 au 27 mai, à Marvejols : Besson, Baufils, Blanquet, Lachaulme, Planchon, Bardon, Alla, Rouvière, Rocher, Mercadier, Avignon, Petit, les uns à coups de fusil, les autres, assommés à coups de pierre. L'un d'eux eut les yeux crevés. La jeune fille tuée à sa croisée se nommait Marie Jouve. Nous ne parlons pas des blessés, ni des maisons pillées, bien que nos documents les relatent avec les détails les plus précis. Ils donnent aussi le nom des coupables.

marchaient vaillamment pour la monarchie et pour l'Église et qui devaient se montrer intrépides jusqu'à la fin. Leur énergie décida Charrier à se porter sur Mende, afin de s'emparer de cette ville. Une fois là, il tiendrait la presque totalité du département et pourrait attendre que les divers mouvements qui devaient éclater à la même heure, sur divers points du Midi, eussent produit tous leurs effets.

Ses ordres furent transmis aux troupes; elles s'apprêtèrent à partir. Mais, en cette circonstance, comme la veille à Rieutord, on perdit du temps : on aurait pu se mettre en route dès neuf heures; à trois heures le signal du départ n'était pas encore donné. Il est vrai qu'une messe solennelle fut célébrée sur l'esplanade, en présence de l'armée. Claude Allier organisa la cérémonie, fit dresser l'autel en plein air, emprunta des vases sacrés à la chapelle des pénitents et officia. Il aimait ces manifestations solennelles, qui parlaient aux imaginations et ranimaient le zèle. Il ne déposa les armes un moment que pour revêtir les ornements sacerdotaux et continuer comme prêtre à exciter les populations qu'il brûlait de conduire au combat. L'armée entière était rangée autour de l'autel; les royalistes de Marvejols avaient pris place derrière elle. Après la messe, Claude Allier, debout sur la plus haute marche, entouré par un nombreux et militant clergé, harangua les troupes. Ce fut sous l'empire de ces émotions que l'on se dirigea vers Mende.

Il ne fallait pas moins de six heures pour se rendre au chef-lieu. On ne pouvait donc y arriver qu'à la nuit,

circonstance qui rendait cette arrivée singulièrement dangereuse. La nature a fortifié les abords de Mende, du côté de Marvejols. Il s'y trouve des défilés où une poignée d'hommes résolus aurait pu se mettre en embuscade et, à la faveur de l'obscurité, disputer le passage à Charrier. La prudence ordonnait donc, si l'on ne pouvait toucher la ville avant la fin du jour, de retarder l'expédition jusqu'au lendemain. Mais, confiant dans son étoile, et surtout à l'instigation de Claude Allier, Charrier ne tint aucun compte de ces nécessités. Il alla de l'avant. C'était un excès d'imprudence ; il n'eut pas lieu de s'en repentir.

Aussitôt après la prise de Marvejols, les officiers municipaux de cette ville, que nous avons vus accueillir si favorablement Charrier, avaient écrit à ceux de Mende la lettre suivante, qui arriva à ses destinataires dans l'après-midi du 27 mai :

« Nous vous annonçons que nous avons cru devoir nous rendre aux sommations qui nous ont été faites et qu'en conséquence nous avons dans nos murs ceux contre lesquels on pourrait vous engager à marcher. Nous vous attestons que leur commandant fait respecter scrupuleusement les personnes et les propriétés, qu'il en a exigé le serment de sa troupe en notre présence, et qu'il s'est comporté envers nos concitoyens les prisonniers d'une manière large et généreuse.

» Nous vous prévenons que M. Charrier, ici présent, étant instruit qu'on doit faire exécuter un prêtre non assermenté, demain, dans votre ville de Mende, exige que cette exécution n'ait pas lieu et il vous a déclarés

responsables de cet événement et surtout votre ville de Mende (1). »

Au reçu de cette lettre, le maire de Mende convoqua la municipalité. Il se transporta avec elle au siège du directoire départemental où, en quelques instants, les autorités constituées se trouvèrent réunies pour entendre la lecture des graves nouvelles qui venaient d'arriver. On interrogea celui qui les avait apportées.

— Il y a six mille hommes campés dans Marvejols, répondit-il, il y en a cinq mille qui marchent sur Mende.

Ces chiffres dénaturaient la vérité ; l'effectif de l'armée royale, on le sait, n'allait pas au delà de deux mille hommes, dont quinze cents seulement marchaient sur le chef-lieu. Mais les autorités légales ne pouvaient vérifier l'exactitude de ces renseignements. La ville était sans secours. Ses gardes nationaux, en vertu d'ordres récents, donnaient, sur d'autres points du département, la chasse aux suspects. L'impossibilité d'organiser une défense efficace n'était que trop réelle. Le directoire décida donc de se réfugier à Florac, en emportant les caisses publiques, les registres de l'administration, et en faisant protéger sa fuite par le faible détachement de troupes de ligne, qui formait la garnison. La municipalité prit une décision contraire. C'est qu'en réalité, là, comme à Marvejols, elle partageait les sentiments de la population et formait des vœux pour le succès de Charrier.

Dès que le directoire se fut éloigné, elle ne songea plus qu'à assurer un triomphal accueil au chef royaliste.

(1) Archives de la Lozère.

Elle prépara les billets de logement pour son armée, donna l'ordre aux citoyens d'arborer la cocarde blanche et d'illuminer leurs maisons dans la soirée. Charrier dut à ces circonstances d'entrer à Mende sans coup férir. A minuit, précédé par ses fidèles compagnies de Nasbinals, il fit son apparition et parcourut la ville, aux cris répétés de « Vive le roi ! Vive Charrier ! » Son arrivée ne fut pas signalée à Mende par les mêmes scènes odieuses qu'à Marvejols. On n'eut à regretter qu'un seul meurtre, celui d'un officier municipal, connu par son dévouement à la révolution, qui périt massacré par une bande d'exaltés pour n'avoir pas voulu pousser le cri cher aux royalistes.

Il fut donc facile à Charrier de s'établir dans Mende. Son dessein était de s'y fortifier et de s'y maintenir, en attendant les ordres des agents des princes, à qui il s'était empressé de faire part de ses premiers succès. Il n'avait jamais prétendu au commandement général de l'insurrection. Le hasard, bien plus que sa volonté, lui imposait un rôle pour lequel il ne se sentait pas fait. On lui avait promis qu'un chef militaire viendrait sous peu le remplacer. Il souhaitait sa prochaine arrivée, bien vite las d'une responsabilité plus haute que ses moyens d'action.

Déjà, d'ailleurs, les difficultés s'élevaient sur ses pas. Claude Allier le poussait à des aventures dont il redoutait le péril. Pour ajouter à ses craintes, il n'était pas depuis vingt-quatre heures dans Mende qu'il recevait l'avis que les troupes légales marchaient contre lui. En outre, dans la journée du 28 mai, un détachement de ces

troupes ayant rencontré, à Rieutord de Randon, une centaine de royalistes qui se rendaient à Mende, les attaqua, les mit en déroute après un combat où ceux-ci eurent quarante-cinq morts et trente-cinq prisonniers (1).

Cet échec, dès qu'il fut connu à Mende, exaspéra Claude Allier et les prêtres qui faisaient cause commune avec lui. Le curé de Chambonnas, depuis le commencement de la campagne, n'avait pas quitté Charrier, comme s'il eût craint, après l'avoir entraîné dans cette affaire, de le voir se dérober à son influence. Il avait déployé dans l'organisation de l'expédition le zèle le plus actif. C'est à lui qu'appartenait l'idée mise à exécution, dans la nuit du 25 au 26 mai, à Rieutord d'Aubrac, de faire marcher en tête de l'armée royaliste les patriotes prisonniers. Il fut même accusé plus tard de les avoir liés et maltraités. Durant cette même nuit, tandis que Charrier adressait de tous côtés des appels pressants aux communes pour leur faire prendre les armes, lui-même appuyait ces appels par des proclamations signées : Comte de Reylac ou Domingo Rayla. L'indomptable énergie, dont il fournissait des preuves depuis trois ans, grandit avec les dangers qui résultaient pour Charrier de la marche des troupes envoyées contre lui. Il encouragea sa résistance et, jusque après la défaite définitive, ne cessa de demander des

(1) Dominique Allier commandait ce détachement. Il ne dut son salut qu'à la rapidité de sa fuite. La commune de Rieutord dont il est ici question est située entre Marvejols et Mende. Il ne faut pas la confondre avec celle du même nom, située du côté de Nasbinals, et où pour la première fois, Charrier surprit les patriotes, comme on l'a vu plus haut.

secours à toutes les paroisses situées entre Mende et l'Aveyron, s'efforçant de rassurer « les égarés », promettant l'oubli du passé à tous ceux qui viendraient, repentants, se ranger sous le drapeau du roi.

Après l'échec de Rieutord de Randon, sa valeur se décupla. Il ne s'attacha plus qu'à exploiter les premiers avantages de Charrier, qu'à tirer vengeance des révolutionnaires qui venaient de faire couler le sang royaliste. C'est dans ce but qu'il pesa de toute son influence sur le commandant, afin de le décider à se porter à la rencontre des patriotes qu'on disait en route pour Mende. Ne fallait-il pas les empêcher d'opérer leur jonction avec les troupes envoyées d'ailleurs contre les insurgés ? Il en venait des quatre départements qui environnent la Lozère : le Gard, l'Ardèche, l'Aveyron et le Cantal. La Haute-Loire fournissait aussi son contingent de républicains armés. Il n'était pas douteux que la Convention, avertie de l'événement, ne fit marcher contre les insurgés toutes les légions du Midi, dévouées à sa cause, et qu'excitait déjà la lutte engagée à Paris entre la Gironde et les jacobins, qui allait se dénouer par la victoire de ceux-ci.

Dès le 27 mai, les gardes nationales s'ébranlaient à la fois, à Nîmes, à Privas, à Rodez, à Brioude, à Saint-Flour et au Puy, ayant à leur tête des commissaires chargés de diriger leur marche. Le 29, il y avait plus de six mille hommes sur les limites de la Lozère. Ceux qui venaient de l'Aveyron s'étaient concentrés à la Canourgue. Ils se divisèrent en deux corps : l'un, commandé par un sieur Régis Ytié, marcha sur Chanac ; l'autre, sous

les ordres du brigadier de gendarmerie Séviac et du lieutenant Monmouton, marcha sur Marvejols, en même temps que les légions de la Haute-Loire et du Cantal.

Charrier avait commis l'imprudence de ne laisser dans cette ville qu'un très faible effectif. Ces rebelles se laissèrent surprendre par les forces ennemies. Les républicains exaspérés les sommèrent de mettre bas les armes, entrèrent dans Marvejols comme des furieux, tombèrent sans pitié sur ses timides défenseurs et en firent un affreux carnage. Le rapport officiel de la reprise de Marvejols accuse vingt morts. Il faut quintupler ce chiffre pour avoir la vérité. La population avait acclamé Charrier ; au dire de la Convention, elle méritait d'être châtiée et ne fut pas épargnée. Les royalistes furent poursuivis à travers les rues ; on tirait sur eux à bout portant ; plusieurs ne s'échappèrent qu'en se précipitant dans le Lot où quelques-uns périrent noyés. Il n'y eut pas moins de quatre-vingts prisonniers. La rage des assaillants fut poussée si loin, qu'ils frappèrent un certain nombre des leurs, les prenant pour des ennemis.

Pendant ce temps, l'autre corps des Aveyronnais s'avavançait vers Chauac. Ce bourg, situé à mi-chemin, entre Mende et Marvejols, au milieu d'une vallée qu'enserrent de hautes montagnes, est construit aux flancs d'une colline, dont un château fort, l'ancien château des évêques de Mende, couronne le sommet. Le Lot coule au pied de la colline, en face de laquelle un pont a été jeté sur son lit. Parallèlement à la rivière, s'allonge la route qui vient de Mende et va jusqu'à Marvejols. Les patriotes arrivèrent sans difficulté

jusqu'en cet endroit. Ils occupèrent le village et le château. Ils s'y fortifièrent avec plusieurs pièces de canon. La cavalerie dont ils disposaient occupa le pont. Ils attendirent en cet endroit l'ordre de marcher sur Mende.

Dans cette même journée, les troupes du Gard et de l'Ardèche, réunies à Florac, recevaient l'ordre de se porter sur le chef-lieu qu'on voulait investir de tous côtés. Deux routes y conduisaient. Une colonne d'un millier d'hommes, aux ordres du commandant Louis, chef de la légion du Vivarais, prit la première passant par Saint-Étienne; un autre corps, d'égale force, conduit par le commandant Domergue, prit la seconde passant par Balsièges. Ces deux colonnes n'accomplirent aucun fait d'armes qui mérite d'être signalé. Leurs exploits consistèrent à massacrer en chemin plus de cinquante individus jugés suspects et même un de leurs soldats qui fut pris par erreur pour un royaliste. Parmi ces victimes, on en cite trois qui furent mises à mort, uniquement parce qu'elles portaient la cocarde blanche. Sur l'un de ces malheureux, on trouva une lettre écrite par Charrier, dans laquelle il annonçait qu'il était parvenu à réunir plus de dix mille hommes, et que de toutes parts lui arrivaient des forces nouvelles (1).

Cette découverte jeta l'effroi dans le petit corps expéditionnaire parti de Florac. Il se replia sur cette ville, non sans avoir fait beaucoup de mal aux royalistes qui parcouraient la montagne isolément. C'est ainsi que

(1) Archives de la Lozère. Cette lettre n'était qu'une vantardise destinée à tromper les patriotes. Charrier ne réunit pas plus de deux mille hommes.

plusieurs d'entre eux, s'étant jetés dans un fort détachement de l'armée patriote, qu'ils avaient pris d'abord pour celle de Charrier, furent faits prisonniers, au nombre de cinquante environ, envoyés à Florac et condamnés à mort par le tribunal criminel (1). Mais ce fut le plus brillant fait d'armes des gardes nationaux de l'Ardèche et du Gard. Pendant trois jours, privés de nouvelles, redoutant de rencontrer une armée solide et nombreuse, ils ne cessèrent d'aller et venir entre Florac et Mende, hors d'état d'avancer jusque près de la ville et de savoir ce qui se passait devant eux, ne pouvant même pas rendre au directoire de la Lozère le service de lui faire connaître l'importance de la troupe insurrectionnelle. Il est vrai que toutes les communications étaient coupées, les routes peu sûres, et les courriers arrêtés. C'est ce qui contribua à stériliser l'ardeur dont ces troupes étaient animées contre les royalistes. Quand il leur fut possible d'avancer jusqu'à Chanac, avait eu lieu sur ce point, depuis quelques heures, un combat entre Charrier et les Aveyronnais fortifiés dans le château. C'est cet épisode, le plus tragique de l'insurrection, qu'il faut maintenant raconter.

Nous avons laissé Charrier dans Mende, écrasé sous

(1) Extrait des séances du conseil général de la Lozère : « Le citoyen Dalzan, accusateur public, a exposé que le tribunal criminel du département de la Lozère venait de condamner à mort cinquante et une personnes prises les armes à la main par l'armée du général Louis, et comme l'instrument du supplice n'est point à Florac, qu'il n'y a d'ailleurs aucun exécuteur du jugement dans ce département, qu'il en a même été demandé inutilement aux administrateurs voisins, il a conclu que l'exécution ne pouvait avoir lieu, suivant la loi, dans les vingt-quatre heures. »

la responsabilité de ses premiers succès, inquiet des suites du mouvement auquel il s'était laissé entraîner. Il ne se dissimulait pas qu'il ne pourrait tenir longtemps contre les troupes en marche de divers côtés pour l'assiéger dans la ville où l'avaient conduit trop vite et trop tôt ses désastreux avantages. C'est là qu'il connut les diverses mesures que nous venons d'énumérer. Il eut bientôt compris que s'il laissait aux patriotes le temps d'arriver sous les murs de Mende et de s'y réunir, c'en était fait de lui. Il devait les attaquer avant que les divers corps eussent opéré leur jonction, et les combattre séparément. C'était la seule chance qu'il eût de les mettre en déroute.

Cette considération le décida à marcher sans tarder à l'ennemi. Une autre lui fit choisir de préférence comme premier adversaire le corps aveyronnais qui occupait Chanac. Ce corps le menaçait directement, s'avancait déjà vers Mende et lui barrait la route de Marvejols, la seule par laquelle il pût, en cas d'échec, se retirer et se jeter dans les montagnes d'Aubrac, où lui resterait la ressource de tenir la campagne jusqu'au moment où l'insurrection, sur d'autres points du Midi, aiderait à sa délivrance. Il fallait donc se dégager du côté de Chanac, avant que l'agglomération des forces légales y fût devenue trop puissante.

Tel était le malheureux sort du commandant de l'armée royale, qu'à peine engagé dans l'action, il était obligé de songer à en sortir. A cette heure, il comprenait l'imprudence de sa conduite, maudissait la fâcheuse influence à laquelle il avait obéi. En se lançant

isolément, sans ordre, dans cette aventure, il s'était en quelque sorte condamné à une défaite certaine. Cette conviction, qui allait rapidement se fortifier en lui et l'entraîner quelques heures plus tard à abandonner tout à coup la partie commencée, pesait déjà sur ses résolutions. Elles furent définitivement arrêtées dans la nuit du 29 mai. Justement, ce jour-là, quelques cavaliers venus de Chanac, en éclaireurs, s'étaient montrés aux abords de Mende. Des volontaires envoyés contre eux les mirent aisément en déroute ; mais c'était la preuve que, de ce côté, la ville allait être menacée.

Le lendemain, 30 mai, jour de la Fête-Dieu, dès l'aube, Charrier se mettait en chemin, suivi de toutes ses troupes, formant un effectif d'environ dix-huit cents hommes (1). Il en laissait trois cents dans Mende. Les instructions données aux chefs des divers détachements portaient que le gros de l'armée suivrait la grande route, tandis que deux petits corps chemineraient à droite et à gauche sur la crête des montagnes, afin de s'opposer à toute surprise de l'ennemi.

L'armée royale marcha longtemps et en silence. Au lever du soleil, comme elle arrivait au pont de Barjac, un peu en avant de Chanac, à la bifurcation des routes de Mende et de Marvejols, une compagnie d'infanterie

(1) Charrier ne réunit jamais guère plus de deux mille hommes. Le chiffre de ses partisans, tel que l'indiquent les documents officiels est manifestement exagéré. Il faut ajouter que, sauf une centaine de prêtres, nobles et bourgeois, cette troupe se composait de paysans grossiers, et si peu intelligents, que ce n'est qu'au moyen d'un guidon au bout d'un fusil qu'on pouvait les faire tourner à droite ou à gauche.

se présenta, soutenue par un escadron de cavalerie. L'avant-garde crut que ces troupes voulaient lui disputer le passage. Mais elle fut vite détrompée ; les fantassins, découvrant la cavalerie, se rangèrent sur un plateau faisant face à Chanac. Charrier ordonna aux volontaires de Nabinals, l'élite de sa petite armée, de balayer ce plateau. L'opération, rondement menée, fut couronnée de succès. Les patriotes se dispersèrent ; les royalistes, maîtres de la place, dirigèrent contre la cavalerie une vive fusillade qui, trop lointaine pour être meurtrière, suffit cependant à la mettre en déroute.

Charrier se jeta à la poursuite des fuyards jusqu'à un autre pont, dit le pont d'Esclanèdes. Encouragés par un premier avantage, conduits par des chefs intrépides parmi lesquels se trouvaient Claude Allier, M. de Noyant, le chevalier de Salgues et un grand nombre de prêtres réfractaires, ses soldats ne s'arrêtèrent qu'en deçà du pont. Les Aveyronnais, protégés par les canons du château de Chanac, étaient parvenus à se rallier de l'autre côté et semblaient devoir reprendre l'offensive. Mais cette velléité de résistance dura peu. Un moment disputé, le pont fut enlevé par les royalistes qui le franchirent sous les boulets. Leur impétuosité épouvanta l'ennemi. Le désordre se mit de nouveau dans ses rangs ; la fuite, un moment suspendue, reprit de plus belle et, bien que les royalistes n'eussent que deux canons de bois trainés par des vaches, ils obligèrent les Aveyronnais à leur céder le terrain. Ceux-ci ne songeaient plus qu'à leur salut. Les uns se réfugièrent dans le château de Chanac, les autres prirent la route de leur commune

et ne s'arrêtèrent qu'en y arrivant. Plusieurs d'entre eux furent dévalisés par les habitants des villages qu'ils traversaient pour regagner leurs foyers.

Le château de Chanac, nous l'avons déjà dit, était situé sur un rocher ; il dominait la fertile vallée que traverse le Lot en sortant des gorges qui y donnent accès. De cette position, grâce à l'artillerie dont ils disposaient, il était facile aux patriotes réfugiés dans la place d'empêcher les royalistes de recueillir les fruits de leur victoire. Ils semblaient en effet inexpugnables, grâce à l'impossibilité de gravir sous leurs feux la colline au sommet de laquelle, à l'abri de solides remparts, ils avaient organisé la résistance. Malheureusement pour eux, les servants des pièces, déjà décontenancés par la défaite dont ils venaient d'être les témoins et les victimes, manquaient de précision dans le maniement de leurs armes. Leurs projectiles passaient au-dessus des insurgés sans les atteindre. En outre, les proportions que prenait le combat dépassaient leurs prévisions. Ils avaient cru que les royalistes, au premier coup de canon, se disperseraient. C'est le contraire qui arrivait. Au lieu du court et victorieux engagement qu'on leur avait annoncé, c'est une action sanglante qui se préparait.

Pour comble d'infortune, les insurgés, renonçant à les attaquer de face et à tenter l'assaut, venaient d'occuper un petit bois de chênes, placé à la hauteur de la terrasse du fort et qui la prenait dans toute sa longueur. Là, avec des fusils de munition, d'habiles tireurs ouvrirent le feu contre les canonniers. Ils en tuèrent plusieurs sur leurs pièces. Bientôt, faute de servants, les canons ces-

sèrent de gronder. Les patriotes, déçus dans leurs espérances et très alarmés, commencèrent à battre en retraite.

Intrigué par le silence qui venait de succéder au bruit des détonations, un soldat royaliste grimpa sur un arbre afin de voir ce que faisaient les défenseurs du château. Il les aperçut, se pressant aux portes, affolés, jetant leurs fusils.

— Ils prennent la fuite ! s'écria-t-il, dans le rude patois des Cévennes ; vite, les faux !

Ses camarades partirent à toutes jambes, conduits par le chevalier de Salgues, arrivèrent en quelques minutes devant le fort, sans rencontrer de résistance. En les voyant venir, ceux de l'armée patriote, qui n'avaient plus le temps de se sauver, arborèrent la cocarde blanche et se rendirent à discrétion. Charrier se présenta bientôt avec le gros de sa troupe ; il prit, au nom du roi, possession du château. Il y trouva quelques canons, des fusils, des munitions, des barils contenant de la monnaie de billon, fabriquée avec du métal de cloche, du pain en abondance, des bandes de lard et quelques têtes de bétail, résultant du pillage auquel s'étaient livrés les patriotes. Les vainqueurs fêtèrent leur victoire par des chants et des cris ; ils se répandirent dans le bourg où l'on s'était battu quelques instants avant, burent et mangèrent jusqu'au soir.

Tel fut le combat de Chanac, le plus important de tous ceux qui eurent lieu dans le Midi entre les royalistes et les troupes légales ; le seul aussi où les premiers obtinrent un incontestable et sérieux avantage. Il est

vrai que les patriotes avaient fui sans combattre. Il est assez difficile de préciser le nombre des victimes de cette journée. Le rapport adressé par le commissaire de l'Aveyron au directoire de ce département pour lui annoncer l'échec des troupes légales, accusait sept morts ou blessés du côté de celles-ci et huit cents du côté des royalistes. Ces chiffres ne reposent sur aucune donnée sérieuse. Ils révèlent seulement le désir des autorités révolutionnaires d'atténuer, dans leurs récits, la lâcheté des patriotes, au combat de Chanac. Les notes que nous avons sous les yeux, puisées aux sources royalistes, dénoncent avec plus de vraisemblance, un total de cent morts, appartenant aux deux partis. Charrier les fit relever et ensevelir avant la nuit (1).

Dans la soirée du 30 mai, tandis que le chef de l'armée royale était amené, par l'examen de sa situation, à perdre tout le profit de sa victoire, les gardes nationales

(1) Dans un rapport adressé à la Convention par le directoire de la Lozère, il est dit que vingt et un prisonniers patriotes qui marchaient à la tête de l'armée royale furent massacrés pendant le combat de Chanac, par ordre du frère aîné de Charrier, curé-prieur de Malbouzon. Cette accusation, dont nous n'avons trouvé nulle preuve, nous paraît sans fondement. Il n'est, à aucun degré, démontré que le frère de Charrier ait assisté au combat du 30 mai. Quant aux prisonniers, il n'est question d'eux que dans ce rapport rédigé manifestement avec l'intention de dénaturer les faits et d'exagérer les torts des royalistes. Nulle autre part, on ne trouve trace de cette tragique aventure. Il est même à remarquer qu'au moment du procès de Charrier, l'abbé Brieu, prêtre constitutionnel, directeur du séminaire de Mende, qui avait assisté comme otage au combat de Chanac, écrivit, ainsi qu'on le verra plus loin, pour rendre hommage à la générosité de Charrier. Le prieur de Malbouzon périt sur l'échafaud quelques mois après son frère, plus compromis par son caractère de prêtre et le nom qu'il portait que par son rôle dans l'insurrection.

de la Haute-Loire et du Cantal, que nous avons vues quittant Marvejols le 29 mai, en même temps que celles de l'Aveyron mais par une autre route, arrivaient devant Mende à huit heures, après avoir marché durant tout le jour, et croyant que Charrier s'y trouvait encore. C'est là qu'elles apprirent que, depuis le matin, le commandant de l'armée royale était parti, en laissant seulement trois cents hommes pour garder la ville. Elles y entrèrent en même temps que les troupes de l'Ardèche et du Gard, venues de Florac, et en reprirent possession au nom du gouvernement. Les prisonniers faits par Charrier remplissaient les prisons. Ils furent remis en liberté le même jour et remplacés sous les verrous par un grand nombre de suspects, désignés comme ayant pris part à l'échauffourée royaliste.

« Voilà la fin de la guerre civile, écrivait un des commissaires de la Lozère ; je ne vous en dis pas davantage. C'est beaucoup pour une fois. Voilà de quoi rabattre la joie des malveillants (1). » Le procureur général syndic, rendait compte en ces termes du même événement : « Citoyens, la faction scélérate qui voulait nous dicter des lois vient d'être dissipée par les braves gardes nationales du Cantal, de la Haute-Loire et du district de Saint-Chély, qui sont entrées à Mende le 30. Devant eux la horde de brigands, au nombre de dix mille, a pris la fuite. Ils étaient commandés par l'infâme Charrier et Plombat ; son état-major comptait deux cents prêtres réfractaires. Ils avaient dirigé leur fuite vers Chanac où

(1) Archives nationales.

deux mille volontaires de l'Aveyron étaient postés avec du canon ; le nombre des brigands les effraya, ils prirent la fuite, après avoir laissé sur place huit cents brigands et perdu quatre volontaires ; il paraît que cette bande s'est dispersée aussi rapidement qu'elle s'était formée (1). »

De son côté, un commissaire du Gard célébrait, en ces termes étranges, la victoire des républicains : « Je voudrais que cette dépêche fût portée sur les ailes du vent. Sortez de vos inquiétudes paternelles, mes chers collègues ; les forces sont arrivées, et vous verrez par les lettres incluses le succès de leurs premiers mouvements. Mais, avec toutes les espérances possibles qui prennent l'élévation de l'assurance de dissiper ces misérables que le délire religieux et l'écusson reliquaire fait précipiter contre le canon et toutes les armes mortifères, qui combattant pour le ciel ne voient, dans leur marche et leur férocité, que la place qu'ils vont occuper dans la hiérarchie céleste (2). »

A la suite des combats du 30 mai, dans la soirée de ce jour, Charrier, retiré à Chanac, avait réuni autour de lui les sommités royalistes avec lesquelles il était accoutumé à tenir conseil. Cette réunion avait pour but d'examiner la situation faite aux insurgés par les événements et d'arrêter la ligne de conduite que leur imposaient les

(1) Nous avons déjà signalé l'invraisemblance de ces chiffres. Le document est plein d'ailleurs d'inexactitudes et donne une pauvre idée de la manière dont les autorités du temps écrivaient l'histoire.

(2) Cette élucubration grotesque, signée Vitalis, est extraite des Archives du Gard.

circonstances. Par une bizarrerie singulière, Charrier vainqueur abordait cette délibération avec les soucis et les craintes d'un vaincu. Précipité malgré lui dans la lutte, se reprochant de l'avoir prématurément commencée, il restait, malgré tout, en proie à une inquiétude que ses succès, loin de l'apaiser, n'avaient fait qu'accroître. Autour de lui, quelques-uns la partageaient. En prenant les armes, ils n'entendaient pas aller au delà d'une manifestation de leur énergie et de leur force, destinée à prouver aux patriotes que leurs violences ne resteraient pas impunies. A des provocations odieuses, ils avaient répondu par des représailles rapides. A les entendre, il fallait s'en tenir là. Mais était-il possible de s'arrêter et de remettre au fourreau l'épée trop tôt tirée, à l'heure même où, dans cinq départements, les républicains se levaient pour châtier cette imprudente rébellion? Charrier ne le croyait pas. Il était lancé, il fallait marcher. Mais avec quelles forces continuerait-il l'entreprise commencée? Comment combattrait-il les bataillons envoyés de toutes parts contre lui?

Les questions qu'il se posait dans la ferme de Prégrand, le soir du 25 mai, s'imposaient à sa pensée de nouveau le soir du 30. Il ne voyait ni la possibilité d'arrêter le combat ni le moyen de le continuer. Il ne pouvait compter ni sur les secours que, six semaines plus tard, il aurait eu le droit d'exiger, ni sur le chef militaire qu'on lui avait annoncé pour cette époque. Les villes du Midi, dont le soulèvement devait, lui avait-on dit, se combiner avec celui de la Lozère et le seconder, restaient silencieuses, subissaient le despotisme terro-

riste, attendant les ordres que lui-même n'avait pas su attendre. Il était victorieux, mais il avait une armée sur les bras, à laquelle il ne pouvait opposer qu'une poignée de soldats. En présence de ces périls, son exaltation tombait. Il redevenait l'homme doux et timide qu'il avait toujours été; ses espoirs d'un jour s'évanouissaient et ces impressions successives se traduisaient par l'hésitation de sa parole et la confusion de ses projets.

Claude Allier déployait une tout autre énergie. Il n'admettait pas qu'on abandonnât la cause du roi. Loin d'estimer que la situation fût désespérée ou seulement inquiétante, il la trouvait encourageante et d'un bon augure pour l'avenir. Les troupes royalistes étaient encore peu nombreuses, mais trempées déjà par les combats. On pouvait tout espérer d'elles, et, grâce à leur courage, tenir la campagne jusqu'à ce que les populations du Midi fussent également mûres pour un soulèvement général. Jusque-là, les montagnes boisées de la Lozère et de l'Aveyron leur offraient des retraites inaccessibles, le théâtre le plus propice à une guerre d'embuscade qui épuiserait l'ennemi. A Paris, une lutte était engagée entre les jacobins et les girondins. Quelle qu'en fût l'issue, c'était la guerre civile assurée, peut-être même la fin du règne des violents, et des chances offertes à la cause royale. En de telles conditions, ce serait la trahir que de déposer les armes, surtout au soir d'une victoire.

Le curé de Chambonnas exposait ses idées en un langage ardent et imagé, fait pour impressionner ses auditeurs. Charrier l'écoutait indécis; les autres chefs parta-

geaient cette indécision. Seuls, les prêtres présents, dont quelques-uns s'étaient vaillamment battus dans la journée, approuvaient de la parole et du regard les projets de leur doyen.

Ce débat s'était prolongé très avant dans la soirée ; les arguments s'épuisaient sans qu'aucune résolution fût prise. Les indécisions des chefs avaient transpiré au dehors, exercé sur les soldats une funeste influence. Déjà, plusieurs s'éloignaient par groupes, avec la conviction que leur rôle était provisoirement terminé, et qu'ils pouvaient rentrer chez eux.

Tout à coup un nouveau venu se présenta dans la réunion. C'était un prêtre, un simple vicaire d'une commune perdue dans les montagnes d'Aubrac. Il venait communiquer à Charrier une lettre saisie sur un individu arrêté dans sa paroisse. Cette lettre, écrite par un notable de la contrée, annonçait que l'Auvergne et la Haute-Loire allaient fondre sur la Lozère, donner la chasse aux royalistes, fouiller les bois, en un mot combattre l'insurrection avec des forces formidables, par les moyens les plus féroces.

Charrier lut à haute voix cette lettre qui confirmait toutes ses craintes. Il rapprocha l'avertissement qu'elle contenait de ce qu'il avait dit tout à l'heure des mouvements militaires commencés autour de Mende. Il prévoyait que cette ville allait retomber au pouvoir du gouvernement, Marvejols y était déjà. La résistance était-elle encore possible ? A quoi servirait-elle, si ce n'est à exposer la vie de braves gens sur lesquels le roi avait le droit de compter dans un moment plus opportun.

Cette fois, la presque unanimité du conseil se rangea à l'opinion de Charrier. Mais ce ne fut pas sans se plaindre avec amertume des royalistes des départements voisins, qui ne s'étaient pas soulevés en même temps que ceux de la Lozère. Ceux qui formulaient ces plaintes oubliaient qu'ils avaient méconnu la volonté royale, que leur soulèvement avait été prématuré, et qu'ils étaient seuls responsables de leur isolement. Quant à Claude Allier, soutenu par son frère Dominique dont l'ardeur violente était à la hauteur de la sienne, il continuait à prêcher la résistance. Mais il ne tarda pas à se convaincre qu'il ne serait pas suivi. Il quitta le conseil, manifestant ainsi la désapprobation qu'il donnait aux résolutions qui allaient être prises.

Après son départ, on ne délibéra pas longtemps. Charrier proposa de dissoudre l'armée royale. Sa proposition fut adoptée aussitôt. Les chefs se séparèrent pour aller faire connaître aux troupes qu'elles étaient licenciées. Déjà, comme on l'a vu, un certain nombre de volontaires, considérant la campagne comme terminée, avaient devancé l'ordre du départ. Ceux qui restaient, au nombre d'environ seize cents, se dispersèrent. Après avoir couru mille périls, ils arrivèrent, pour la plupart, sains et saufs dans leurs foyers. Ce fut plus tard, seulement, que quelques-uns d'entre eux furent poursuivis ou arrêtés. Nous avons eu sous les yeux l'instruction dont ils furent l'objet (1). Ils alléguèrent tous qu'ils

(1) Communiquée par M. Louis Masson, agent de la Société des belles-lettres, sciences et arts de l'Aveyron.

avaient été contraints par la force, et sous peine de mort, de s'enrôler sous la bannière royale. Quelques-uns prétendirent même qu'ils avaient cru marcher pour la nation. Ces réponses, dans la bouche de montagnards ignorants et grossiers, suffirent à les justifier. Ce fut sur leurs chefs que retomba la colère du Comité de salut public.

Au petit jour, Charrier quittait à cheval le château de Chanac, complètement évacué. Il n'avait d'autre escorte que cinq ou six habitants de Nasbinals et le jeune Laporte, fils de son fermier, qui lui avait tenu fidèle compagnie pendant la durée de la campagne. La petite troupe se jeta dans les montagnes, afin de regagner, par des chemins détournés, le plateau d'Aubrac. Comme elle s'éloignait de Chanac, elle fit la rencontre de Claude Allier qui fuyait de son côté, vaincu, mais non résigné.

— Vous vous souviendrez, monsieur Charrier, dit ce dernier, que ce ne sont pas les volontaires qui ont manqué à l'appel du roi, mais bien le chef qu'on leur avait donné.

— Prieur de Chambonnas, s'écria Charrier, souvenez-vous de la soirée du Prégrand, et dites qui le premier a méconnu les ordres du roi. Si ce jour-là vous les eussiez mieux respectés, nous ne serions pas aujourd'hui deux proscrits obligés de nous cacher. Si j'ai un reproche à me faire, c'est de vous avoir suivi, alors que j'étais votre chef et que vous deviez m'obéir (1).

(1) Nous n'avons trouvé ce trait que dans le récit de M. E. de Barrau.

Claude Allier garda le silence. Les deux chefs se séparèrent. Ils ne devaient plus se revoir. Claude Allier se dirigea vers la Haute-Loire, où il espérait s'assurer un refuge; Charrier vers Nasbinals. Le soir le trouva, après une longue route, dans une chaumière non loin du village. Sa femme, avertie par Laporte, vint le rejoindre en cet endroit. La pauvre créature, jeune et frêle, enceinte de plusieurs mois, n'hésita pas à partager la mauvaise fortune de son mari. Mais ce ne fut pas sans gémir et sans se plaindre, sans lui reprocher le triste sort qu'il lui faisait. La nuit venue, les trois fugitifs se rendirent à la ferme du Prégrand. Dans l'étable, Charrier avait, en d'autres temps, creusé un souterrain. C'est là qu'il se cacha avec sa femme et le jeune Laporte. Le père de celui-ci, fermier du Prégrand, devait leur faire tenir des vivres.

Le pénible parti auquel se décida le commandant de l'armée royale, cet ensevelissement sans issue, auquel eût été préférable une fuite immédiate, prouvent avec évidence que son énergie s'était évanouie tout à coup. Jusqu'à la fin, une insigne faiblesse allait caractériser sa conduite. C'est seulement devant l'échafaud qu'il devait retrouver tout son courage.

III

LA FIN D'UNE ÉMEUTE.

Répendue rapidement dans les départements limitrophes de la Lozère, c'est surtout dans celui de l'Aveyron que la nouvelle du combat de Chanac jeta les plus vives alarmes. Elle y fut apportée par les fuyards. Ils se gardèrent bien de dire qu'ils avaient lâché pied sans combattre. Pour justifier la rapidité de leur fuite, ils exagérèrent l'importance des forces qui les avaient vaincus, présentèrent l'armée des « brigands » comme comptant dix mille hommes, et attribuèrent à Charrier les exactions les plus odieuses. Il était inutile de dramatiser la vérité, déjà trop tragique ; mais ils subissaient une sorte d'affolement. Ils ignoraient que, le soir même du combat, Charrier, ayant licencié son armée, avait disparu. Ils le croyaient sur leurs traces, prêt à ravager le pays. Leur terreur provoquait les excès de leur imagination.

Ils traversèrent ainsi par centaines une partie de l'Aveyron. Ils ne s'arrêtèrent qu'à Saint-Geniès et à Sévérac. Là ils commencèrent à se remettre, à se rallier. Sur leurs récits, ces petites villes se crurent menacées. La seconde possédait un château fort que les autorités s'empressèrent de mettre en état de défense, tout en

demandant du secours au chef-lieu : « Le fort ne sera rendu qu'avec nos vies, écrivaient-elles ; ne rendez pas notre courage inutile. »

Le directoire de l'Aveyron était alors présidé par l'avocat Flaugergues (1), esprit ferme, libéral et modéré. Dévoué à la révolution, il allait, à peu de jours de là, être proscrit par elle, parce qu'il refusait de s'associer à ses crimes. Aidé de ses collègues, il organisa la défense du département, d'abord avec les forces qu'il avait sous la main, ensuite, en écrivant à tous les directoires voisins, au général Lacuée de Cessac, commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, afin de leur demander du secours. Des lettres partaient dans toutes les directions ; la Convention était avertie. En attendant ses ordres, des commissaires appartenant aux administrations départementales, étaient placés à la tête des troupes envoyées contre les rebelles. Il y eut, en cette circonstance, une solennelle manifestation de zèle patriotique, que vinrent encourager bien vite et successivement les nouvelles annonçant que Marvejols et Mende étaient rentrés sous l'autorité légale, que Charrier était en fuite, et qu'aux troupes déjà lancées contre lui pour hâter sa défaite allaient se joindre d'importants renforts.

Le Cantal et l'Ardèche se fortifiaient. Le général Lacuée de Cessac envoyait à Rodez des armes, des munitions, des rations et des tentes, accompagnées de conseils :

(1) On connaît le rôle courageux joué, en 1813, par Flaugergues, dans le Corps législatif et l'ardent patriotisme dont il fit preuve en 1815.

« Publiez une proclamation, disait-il, pour ramener les égarés et les avertir qu'on les trompe pour leur faire payer de nouveau la dime et les droits féodaux, et ce qui le prouve, c'est que ce sont les prêtres et les nobles seuls qui s'agitent... Du calme, de la fermeté, et ça ira. »

Le conventionnel Bonnet délégué à l'armée des Pyrénées-Orientales, s'exprimait dans le même sens. Il faisait même partir deux de ses collègues pour veiller à l'exécution de ses ordres. Ceux-ci profitaient de leur voyage pour faire désarmer en chemin plusieurs communes suspectes.

La Haute-Loire se préparait, comme l'Ardèche et le Gard, à envoyer de nouveaux secours. Les milices de ces deux derniers départements, réunies à Florac et celles de la Lozère étaient prêtes à marcher : le général Chauron arrivait des Cévennes pour se mettre à leur tête.

Enfin le Comité de salut public envoyait ordres sur ordres, enjoignait de mettre Rodez en état de défense et désignait, pour aller le représenter sur les lieux, deux membres de la Convention : le ci-devant marquis de Châteauneuf-Randon, représentant de la Lozère, et Malhes, représentant du Cantal. Sous leurs ordres, le général Laferrière était investi du commandement militaire. Eux-mêmes avaient les pouvoirs les plus étendus pour saisir et punir les chefs de l'insurrection.

Dès le 5 juin, près de vingt mille hommes occupaient la Lozère. On s'aperçut bientôt de l'inconvénient et de l'inutilité de ce déploiement de forces. D'une part, les bras manquaient aux récoltes, à l'industrie des vers à

soie ; des communes entières se trouvaient sans pain. D'autre part, les bandes royalistes étaient dispersées ; on leur avait fait de nombreux prisonniers (1). La seule mesure qui pût être utilement prise consistait à fouiller les bois de tous côtés. L'exécution en fut ordonnée dès le 2 juin, le jour même où les troupes républicaines, arrivant à Chanac, incendiaient le château et où le conseil général, réuni à Florac, chargeait les municipalités, dans un intérêt sanitaire, de faire enlever les cadavres épars dans la campagne ou sur les chemins depuis plusieurs jours.

La battue dans les bois fit tomber aux mains des représentants de la loi un grand nombre d'insurgés. Ces malheureux, pour la plupart, se laissaient prendre sans résistance. Il s'en trouva cependant quelques-uns qui poussèrent jusqu'au mépris du châtiment le besoin de se venger des patriotes. De ce nombre furent deux prêtres réfractaires que l'on conduisait blessés à Mende. Pendant le trajet, le chef de l'escorte, qui n'était autre que le commandant de la garde nationale de Saint-

(1) A la mi-juin, les prisons de la Lozère étaient pleines d'insurgés et de suspects dont la réquisition suivante, extraite des archives de ce département, fera deviner le sort :

« L'accusateur public du département de la Lozère requiert la municipalité de la ville de Mende de faire raccommoder et mettre en état dans la journée le tranchant et le mouton de la guillotine par un homme de l'art, étant nécessaire de mettre un acier au tranchant, ainsi que de le retremper et d'ajouter du plomb au mouton pour le rendre plus pesant.

» A Mende, 17 juin 1793, l'an II de la république.

» L'accusateur public,

» DALZAN. »

Flour, un sieur Richard, supérieur du séminaire de cette ville, s'étant approché pour s'enquérir de leur état, l'un d'eux lâcha sur lui un coup de pistolet qui lui traversa l'épaule de part en part (1).

Mais c'est Charrier que l'on voulait atteindre; c'est lui qu'on cherchait de toutes parts, sans arriver à découvrir sa retraite. Les autorités de la Lozère, celles de l'Aveyron, étaient bien loin de soupçonner sa présence à Nasbinals. Elles n'en auraient pas eu connaissance sans une dénonciation que fit un des volontaires de Charrier, au sieur Pescheloche, commandant en chef de la garde nationale aveyronnaise, postée à Aubrac, à une lieue de Nasbinals, pour arrêter au passage les rebelles fugitifs. Ce volontaire, détenu dans la prison du quartier général, demanda et obtint sa grâce pour prix de son service. Le commandant Pescheloche l'ayant fait mettre en liberté, le misérable révéla la retraite où Charrier, sa femme, et le jeune Laporte vivaient dans l'angoisse, avec l'espoir de pouvoir s'enfuir quand serait finie la chasse aux royalistes.

Ceci se passait dans l'après-midi du 24 juin. Les commissaires du département de l'Aveyron, qui se trouvaient à Saint-Geniez, furent prévenus aussitôt, et se transportèrent à Aubrac. A l'entrée de la nuit, dix gendarmes, sous les ordres des lieutenants Monmouton et Trépsac, s'acheminèrent vers la ferme du Prégrand.

(1) La Convention vota une récompense pécuniaire à ce personnage, ainsi qu'à une jeune paysanne de Nasbinals, « intéressante par ses charmes ainsi que par ses vertus, » qui s'était opposée à ce que l'arbre de la liberté de la commune fût abattu.

Le commandant les accompagna jusqu'à mi-chemin. Ne voulant pas prendre part à l'entreprise qu'ils allaient accomplir, il les attendit devant un des bivouacs allumés dans les champs. Arrivé au Prégrand, Monmouton, après avoir visité la maison, entra dans la grange avec une partie de ses hommes, tandis que les autres veillaient au dehors. A la lueur des lanternes, dont les gendarmes s'étaient munis, ils se mirent à chercher la pierre qui fermait l'entrée du caveau. Pour la découvrir, il fallut retirer la paille répandue sur le sol.

Vaincu par la lassitude et l'anxiété, Charrier s'était endormi. Il fut éveillé tout à coup par sa femme. Elle avait entendu des bruits de pas et de sabres au-dessus de sa tête. Glacée par l'effroi, elle les signalait à son mari. Il sauta sur ses armes en appelant à voix basse le jeune Laporte; ils se trouvèrent ainsi en état de défense. Mais, quoi! la résistance était-elle possible avec cette jeune femme épouvantée, dont la grossesse avancée augmentait la faiblesse et l'impressionnabilité! En ce moment, la dalle se soulevait; à l'ouverture du caveau, apparaissait une lanterne qui en éclaira le fond et montra aux gendarmes les malheureux qu'ils cherchaient, pressés l'un contre l'autre, le visage blêmi et l'œil hagard. Un cri de joie salua cette importante découverte.

— Au nom de la loi, s'écria Monmouton, je vous somme de me remettre vos armes et de vous rendre.

Plusieurs fois, il répéta vainement ces paroles. Les captifs ne se pressaient pas d'obéir. Enfin, sur une injonc-

tion plus impérieuse, Mme Charrier se présenta pour sortir. Mais elle en fut empêchée.

— Non! non! rendez d'abord les armes.

Il fallut se résigner. Par l'intermédiaire de sa femme, Charrier livra successivement trois pistolets, trois fusils, un sabre et son épée. Elle sortit ensuite, il la suivit; Laporte parut le dernier; il tenait à la main un portemanteau dont un gendarme s'empara. Puis on se mit en route pour se rendre à Aubrac. Mais, avant d'arriver au village, Monmouton fit faire halte et, se rendant auprès du commandant Pescheloche, il lui annonça le succès de son expédition.

Maintenant, qu'allait-on faire des prisonniers? Il ne fallait pas songer à les montrer en ce moment aux troupes rassemblées dans Aubrac. On pouvait tout redouter pour Charrier de leur surprise et de leur colère. Il importait de réserver ce grand coupable « au glaive de la loi ». On se décida à chercher un abri dans une cabane au bord du chemin. C'est là que le portemanteau fut ouvert. On en tira l'uniforme de Charrier, bleu à parements blancs, avec boutons à l'exergue de « la Loi et le Roi », un état de plusieurs compagnies de l'armée « chrétienne du Midi », un état des armes, et une liste des chefs de cette armée. Mme Charrier dut remettre en outre plusieurs sacs d'argent ainsi qu'un portefeuille contenant des assignats, le tout formant une somme approximative de cinq mille francs. Elle déclara, que sur ce total, six cents francs en or lui appartenaient; Charrier ajouta que, sur le reste, se trouvaient deux dépôts qui lui avaient été confiés pour être restitués à leur propriétaire, qu'il dé-

signa (1). Le procès-verbal de l'arrestation qui venait d'être opérée fut dressé sur-le-champ. Puis Pescheloche se retira afin d'expédier un courrier à Rodez et d'annoncer au directoire de l'Aveyron que Charrier partirait dès le matin pour être conduit dans cette ville (2).

La prise de Charrier eut un grand retentissement dans les départements où son action s'était exercée. Les lettres expédiées par les autorités locales contenaient la preuve de leur satisfaction : « La Lozère est sauvée ! s'écriait l'un ; le chef des brigands fanatiques, l'infâme Charrier et Laporte, son aide de camp, ont été pris avant-hier soir. » Flaugergues, président de l'administration départementale de l'Aveyron, écrivait à la Convention : « Représentants, le conseil me charge de vous annoncer l'heureuse nouvelle de l'entière dissolution des rebelles de la Lozère et de l'arrestation de Charrier, leur chef. Il a siégé où vous siégez aujourd'hui.

(1) C'étaient l'abbé Brieu, prêtre constitutionnel de Mende, conduit de force à Chanac par les royalistes, et qui, se croyant perdu, avait confié à Charrier, lequel le fit d'ailleurs mettre en liberté, une grosse somme en or qu'il portait toujours sur lui ; et un abbé Labarthe, de Marvejols qu'un paysan avait volé et à qui Charrier, ayant pu retrouver l'argent, entendait le restituer.

(2) La Convention vota une somme de 3000 francs aux auteurs de la capture ; mais elle fut longue à la leur faire toucher. Seul, le commandant Pescheloche refusa toute récompense pécuniaire. La Convention en décerna une à un sieur Quintard, fermier à Nasbinals, dont le rôle dans ces événements n'a pas été éclairci, ce qui peut faire supposer que c'est lui qui livra Charrier, ainsi que l'affirma Châteauneuf-Randon, dans un rapport officiel. Enfin, le 16 juin, un détachement de la garde nationale de la Lozère, admis à la barre de la Convention, eut la satisfaction d'entendre celle-ci déclarer que la Lozère et l'Aveyron avaient bien mérité de la patrie.

d'hui ; il a pu se couvrir de gloire et il est dans les fers. Tous les départements voisins se sont levés en masse, et, soudain, cette armée de contre-révolutionnaires a disparu de sur la terre de la liberté. Cet événement remarquable pour tous les départements du Midi nous a paru assez intéressant pour toute la république pour mériter de vous être annoncé par un courrier extraordinaire (1). »

Une communication analogue, conçue en termes enthousiastes, fut adressée par le directoire de la Lozère à tous les départements qui étaient venus à son secours. Enfin le même Flaugergues, dans une proclamation aux volontaires patriotes, prononçait les paroles suivantes sans se douter que de prochains événements allaient infliger un démenti à son langage. « L'armée des rebelles est anéantie ; la liberté ne périra pas... jouissez de la satisfaction d'avoir préservé votre pays des horreurs de la guerre civile. »

Charrier, sa femme et Laporte passèrent la nuit, gardés à vue dans la maison où ils avaient été conduits après leur arrestation. Au lever du jour, ils furent avertis qu'ils allaient partir pour Rodez. Abattu par ses revers, le chef de l'armée chrétienne du Midi ne recouvra quelque sang-froid que pour demander que sa jeune femme ne fût pas soumise aux humiliations et aux fatigues de ce voyage. Elle était innocente, n'avait pris aucune part aux actes de son mari ; son état méritait en outre quelque pitié. Le commandant Pes-

(1) Archives de l'Aveyron.

cheloche se montra humain. Mme Charrier fut autorisée à rester à Nasbinals pendant une semaine, le temps de se remettre des violentes émotions qu'elle venait de subir.

La séparation entre les deux époux ne laissa pas d'être cruelle, plus douloureuse cependant pour Charrier que pour sa femme. Dans son silence, dans ses larmes, il devinait les reproches qu'elle lui adressait intérieurement. Il songeait à sa fille qu'il laissait derrière lui sans l'avoir embrassée, sans être fixé sur son sort, à l'autre enfant qui allait venir au monde, loin de lui, peut-être même orphelin en naissant, et ses préoccupations paternelles engendraient en son cœur le regret de sa conduite passée, presque un remords.

C'est dans cet état de découragement physique et moral qu'il se mit en route avec Laporte. On s'était procuré, pour les transporter à Rodez, une mauvaise carriole. Une forte escorte de cavaliers les entouraient. Les autorités légales n'étaient pas sans inquiétude sur les périls qui les attendaient en chemin. Elles avaient à défendre Charrier contre les tentatives que pourrait faire ses partisans pour le délivrer, et contre les patriotes qui menaçaient de l'égorger. Une vive surexcitation régnait dans la contrée à la suite des événements. Les routes étaient sillonnées d'hommes armés dont on ignorait les intentions. Pour parer à ces dangers, des exprès furent envoyés en avant du convoi. Ils ordonnaient aux municipalités des communes qu'il devait traverser de prendre des précautions pour contenir les malveillants. C'est ainsi que les habitants d'Espalion,

à l'approche de Charrier, durent rentrer chez eux ; il leur fut interdit de se mettre aux croisées, pour voir passer les prisonniers. Ceux-ci s'arrêtèrent quelques instants dans cette ville et y prirent un repas, à l'auberge du *Cheval blanc*, place Saint-Georges. Ils arrivèrent à Rodez dans la matinée du 7 juin. Un fort détachement de gardes nationales s'était porté à leur rencontre.

A leur arrivée, on les sépara. Charrier fut enfermé provisoirement dans le couvent des Capucins, transformé en prison. On le logea ensuite, pour plus de sûreté à l'étage supérieur de la tour de l'évêché (1). C'est là qu'il demeura quarante jours, avant de monter à l'échafaud, sous la garde de dragons, de canonniers et de gendarmes envoyés de Toulouse, sur la demande du directoire de l'Aveyron.

A peine entré dans Rodez, il subit un premier interrogatoire. Sans chercher à nier les faits dont il était accusé, il en rejeta la responsabilité principale sur le curé-prieur, Claude Allier, et s'appliqua à dégager celle de Laporte. Il alléguait que ce jeune homme ne l'avait suivi et n'était resté près de lui que contraint et forcé.

Un incident plus grave marqua cet interrogatoire. Le juge, pour provoquer les aveux de Charrier, lui donna à entendre que s'il voulait nommer ses complices et révéler ce qu'il savait des complots royalistes, il pourrait obtenir sa grâce. Charrier tenait à la vie ; il songeait à

(1) Cette tour, dite de Corbière, date de 1444.

sa femme, à ses enfants. Une grande faiblesse s'était emparée de lui. Il se montra sensible aux ouvertures qui lui furent faites. Sous l'empire d'une espérance qui ne devait pas se réaliser, il écrivit de sa main et signa la déclaration suivante :

« Je promets et m'oblige de dévoiler un complot général de contre-révolution, qui s'est formé dans les provinces méridionales, et qui peut s'étendre depuis la Bourgogne, passant par le Bourbonnais, jusques à Bordeaux; de donner même le nom des chefs qui doivent y commander, dont certains peuvent être sur les lieux et d'autres prêts à s'y rendre; de faire connaître les chiffres de Monsieur, du comte d'Artois et du prince de Bourbon-Condé, à condition que la Convention nationale voudra m'accorder ma grâce, promettant de devenir un des plus zélés défenseurs de la république. — Fait à Rodez, le 7 juin 1793, l'an II de la république. — Charrier (1).

Ce document porte la trace du trouble qui régnait dans l'esprit de Charrier, quand il se laissa arracher cet engagement. Il y promettait des révélations qu'il n'aurait pu faire complètes, alors même qu'il en aurait eu le dessein. Il cherchait surtout à gagner du temps, avec l'espoir que le zèle de ses partisans, qu'il savait nombreux, ou les événements de Paris, dont il ne connaissait pas encore l'issue, amèneraient sa délivrance. Il voulait aussi sauver sa femme, assurer l'avenir de ses

(1) Une copie de cette pièce figure dans un recueil imprimé à Mende en 1793, contenant la correspondance de Châteauneuf-Randon et les procès-verbaux de ses entrevues avec Charrier.

enfants, en empêchant la confiscation de ses biens. Le directoire de l'Aveyron envoya cette déclaration au Comité de salut public (1). En attendant la réponse de celui-ci, il procéda aux préparatifs du procès.

Le Comité de salut public, au moment où lui arriva cette grave communication, venait de prendre des mesures rigoureuses contre les insurgés de la Lozère. Ainsi qu'on l'a vu, il avait fait partir les deux représentants Châteauneuf-Randon et Malhes, en les chargeant d'en finir, par tous les moyens, avec la faction royaliste des départements méridionaux. Les jacobins triomphants avaient à défendre leur conquête contre la moitié de la France soulevée, contre le suprême effort de la Gironde vaincue, contre le fédéralisme, contre les royalistes insurgés en Vendée, à Lyon et dans le Languedoc, enfin contre l'étranger poussé par l'émigration. Ces divers mouvements formaient un redoutable ensemble de difficultés, qui donnait à chacun d'eux une égale importance. Le Comité, cependant, était disposé à penser qu'en ce qui touchait l'insurrection de Charrier, il suffirait que les coupables fussent jugés et mis à mort sur le théâtre de leurs crimes; ce serait même d'un bon exemple pour les populations qui en avaient été témoins, victimes ou complices.

(1) Elle était accompagnée d'une lettre où on lisait : « Le peuple de ce département demande la tête du coupable, et c'est tout ce que nous pouvons faire d'attendre votre réponse avant de le livrer au glaive de la loi. » Le courrier extraordinaire qui portait ces importants documents fut plusieurs fois arrêté en route par les autorités révolutionnaires. Il ne put passer qu'après avoir laissé lire ses dépêches et arriva à Paris le 11 juin.

Mais, quand il eut pris connaissance des déclarations du commandant de l'armée chrétienne du Midi, ses dispositions se modifièrent. Il pensa que Charrier devait venir à Paris, afin d'y être interrogé. Si le mouvement de la Lozère se rattachait à un plan de conspiration générale, comme les premiers aveux du principal coupable et des lettres venues du dehors autorisaient à le croire, c'est à Paris seulement qu'on pourrait en apprécier l'étendue. D'autre part, les administrateurs de la Lozère revendiquaient contre ceux de l'Aveyron le droit de juger les auteurs du complot qui avait éclaté sur leur territoire. Pour couper court à ce conflit d'attributions comme pour s'éclairer, le Comité fit décider par la Convention que Charrier serait transféré à Paris. Sa délibération signée de Barrère, Couthon, Prieur de la Marne, Saint-Just, Hérault, Thuriot, Carnot et Robespierre (1) porte la date du 11 juin; le vote de la Convention, la date du 18. Il fut expédié le même jour au directoire de l'Aveyron. Le général Chauron, qui se trouvait dans la Lozère, était requis de se transporter à Rodez, d'y préparer le départ de Charrier en voiture et sous bonne escorte. Le convoi devait passer par Marvejols, Mende, Saint-Flour, Brioude, Issoire, Clermont, Moulins, Nemours et Melun (2). Dans chacune de ces villes, la garde nationale était invitée à se tenir prête à obéir au commandant de l'escorte. Par le même courrier, le Comité de salut public annonçait l'envoi de deux bataillons de volontaires parisiens, d'abord desti-

(1) Archives nationales.

(2) Archives nationales.

nés à la Vendée, et pour la mise en marche desquels le ministre de la guerre était autorisé à se concerter avec la municipalité parisienne, de mille fusils expédiés de Saint-Étienne, d'un commissaire des guerres, du général Laferrière avec des officiers d'état-major et de trois cent mille livres pris sur les fonds extraordinaires de la Guerre (1). Le Comité de salut public voulait exterminer le royalisme dans le Midi comme partout ailleurs.

C'est à Mende, où il s'était rendu avec son collègue Malhes, que Châteauneuf-Randon eut connaissance de ces ordres. Retenu dans la Lozère par la nécessité de pourvoir aux difficultés qui survivaient à la défaite de l'insurrection, il s'empessa de faire connaître au directoire de l'Aveyron les volontés du Comité de salut public. Mais le directoire ne voulait pas lâcher Charrier. La modération de son président et de quelques-uns de ses membres permet de penser qu'il leur répugnait de livrer à la Convention une victime dont ils espéraient sauver la vie. Ce qui justifie cette hypothèse, c'est qu'ils envoyèrent deux d'entre eux à Paris, pour démontrer les dangers qu'offrait la translation de Charrier et la nécessité de le juger à Rodez. Cette mission fut couronnée de succès, le conspirateur laissé aux juges aveyronnais, résultat qui dut être considéré comme important, car il valut au directoire de l'Aveyron les félicitations de celui du Gard (2).

Châteauneuf-Randon se prépara alors à se rendre à Rodez. La terreur régnait maintenant dans toute la Lozère.

(1) Archives nationales.

(2) 23 juin. Archives de l'Aveyron.

A cette terreur s'ajoutait une horrible disette. Dans certaines communes perdues au fond des montagnes, les populations souffraient de la faim, en étaient réduites à se nourrir de l'herbe des champs, et attendaient les vivres que le directoire du département se procurait à grand'peine pour les leur expédier. Les battues organisées dans les bois, de tous les côtés, avaient livré aux autorités un grand nombre de rebelles. Il fallut même en relâcher une partie : on ne garda que les chefs ; le menu fretin, cultivateurs et bergers, fut, sauf de rares exceptions, renvoyé dans ses foyers, avec les menaces les plus terribles pour le cas où il serait tenté de recommencer. En revanche, on arrêta comme suspects des gens dont la participation aux complots n'avait pu cependant être prouvée.

Enfin on mit à prix la tête d'une douzaine de conjurés. La récompense promise variait de deux à quatre mille francs. Elle fut de six mille pour le curé-prieur de Malbouzon, frère de Charrier. A cela se bornèrent momentanément les rigueurs des représentants de la loi. Ils eurent, quelques semaines plus tard, des successeurs moins éléments ; des malheureux, déjà mis en liberté, furent poursuivis de nouveau et trainés à l'échafaud.

Au cours de ces événements, Charrier était resté au secret dans sa prison tandis que s'instruisait son procès. Sans nouvelles du dehors, il en était réduit, ignorant les causes du silence de sa femme, à croire qu'elle avait péri, victime des fureurs révolutionnaires. Personne n'avait eu la générosité de le détromper, de lui apprendre

qu'elle était à Rodez depuis le 16 juin, captive, et dans l'impossibilité de communiquer avec lui. C'est qu'on voulait agir sur son esprit, pousser à l'extrême sa faiblesse et sa sensibilité, le contraindre, en un mot, à ces révélations qu'il avait promises et qu'on ne parvenait pas à lui arracher, soit qu'il se repentît de ses promesses, soit qu'il attendît pour les tenir qu'on lui accordât sa grâce.

Comme on l'a vu, c'est le 7 juin qu'il avait subi un premier et sommaire interrogatoire. La procédure préliminaire ne commença réellement que le 12, devant le tribunal criminel (1) et dans la salle de ses audiences.

— Pourquoi avez-vous été arrêté ? demanda le président à Charrier.

— Pour un armement fait dans le département de la Lozère.

— Quel but avait cet armement ?

— De rétablir la religion catholique, apostolique et romaine.

— De qui teniez-vous cette mission ?

— Je ne la tenais de personne.

Une première fois, il avait accusé Claude Allier. Ce jour-là, sans chercher à nier la part que le curé de Chambonnas avait prise au complot, il s'appliqua à l'innocenter. Il plaida chaleureusement pour le jeune Laporte, dont il assura ainsi l'acquittement (2). A propos

(1) Ce tribunal était présidé par un sieur Andurand, il se composait de trois juges et d'un accusateur public.

(2) Laporte fut acquitté le lendemain de la condamnation de Charrier.

des sommes d'argent trouvées dans sa valise au moment de son arrestation, il protesta contre les insinuations qui tendaient à lui attribuer des faits d'indélicatesse, des attentats contre les personnes et les propriétés. Il justifia la possession de ces sommes dont les unes lui appartenaient, dont les autres constituaient des dépôts confiés à ses soins. En un mot, il s'attacha à prouver que, s'il était coupable d'avoir pris les armes contre le gouvernement légal de son pays, il n'avait commis aucun acte contraire à l'honneur.

Cet interrogatoire occupa trois audiences. Puis un mois s'écoula, pendant lequel Charrier fut laissé livré à lui-même, au fond de sa prison, sans communications avec le dehors.

Dans la matinée du 14 juillet, les portes s'ouvrirent pour laisser entrer Châteauneuf-Randon. Le terrible représentant était arrivé à Rodez le matin même, en vertu d'un ordre de la Convention, pour recevoir les déclarations de Charrier. Il venait accomplir ce mandat. Conformément au même décret, il avait dû se faire accompagner de deux membres du directoire de l'Aveyron, de deux membres de la municipalité de Rodez et de deux membres de la Société populaire de cette ville. A l'aspect des commissaires du pouvoir exécutif, Charrier se leva; il ne put contenir un mouvement de surprise en reconnaissant Châteauneuf-Randon qu'il n'avait pas revu depuis l'époque de leurs rivalités électorales. Pouvait-il attendre quelque bienveillance de ce brillant gentilhomme rallié aux idées nouvelles, devenu le délégué du Comité de salut public,

et tenu de se faire pardonner son origine par l'excès de son zèle pour la cause jacobine? Châteauneuf-Randon avait-il abdiqué ses rancunes?

— Charrier, dit-il solennellement, vous avez commis un grand attentat contre la république. La Convention nationale, instruite de votre promesse du 7 juin dernier, a décrété qu'il serait procédé à la réception de votre déclaration par le citoyen Malhes, mon collègue et moi (1)... Nous vous invitons, au nom du salut et du repos de la république, au nom de votre conscience et de la religion, au nom des intérêts de votre famille, au nom de Dieu et du peuple français, à déclarer ce dont vous êtes instruit, relativement à la promesse que vous avez faite le 7 juin dernier, signée de votre main.

— J'avais mis une condition à l'exécution de cette promesse, répliqua Charrier. En retour des déclarations importantes que l'on me demande, la Convention m'a-t-elle accordé ma grâce? Tant que cette condition n'est pas accueillie, je n'ai rien à déclarer.

Châteauneuf-Randon insista. Il voulait avoir des confidences, mais ne rien promettre. Il tint à Charrier les discours les plus pressants, les plus persuasifs, l'engagea à parler; les commissaires qui l'accompagnaient s'unirent à lui. Mais leurs efforts furent vains. Charrier persista dans son refus, non sans faire des allusions à sa femme et à ses enfants pour lesquels il disputait sa tête au bourreau. Châteauneuf-Randon crut trouver un moyen d'action dans la tendresse de Charrier pour sa famille;

(1) Malhes indisposé était resté à Mende.

c'est au nom de celle-ci qu'il l'adjura de nouveau, afin d'obtenir de lui des révélations. Il ne put vaincre sa résistance et dut renoncer, ce jour-là, à en avoir raison.

— Réfléchissez, Charrier ajouta-t-il, en sortant ; si vous vous déterminez à parler, vous pouvez me faire appeler ; je reviendrai.

Le lendemain, une lettre fut remise à Charrier. Elle était de sa femme, et conçue en ces termes :

« Tu as cru, mon cher mari, que j'étais morte. Non, je ne le suis pas ; je suis au milieu d'un peuple qui aime et respecte les lois. Je me suis même assez bien portée, malgré mes chagrins, depuis mon arrivée en cette ville, excepté depuis trois jours où mes ennuis sont devenus si insupportables, que je ne trouve plus aucune consolation. Un grand mal aux reins et à la tête m'a obligée de garder le lit presque tout ce temps.

» Tu es perdu sans doute ; tu n'en doutes pas ; mais, en mourant, sauve, si tu peux, la chose publique. On dit que tu as de grands complots à dévoiler. Eh bien, dévoile-les ; déclare tes complices. Si tu ne me les avais cachés avec tant de soin, tu ne serais pas dans l'état déplorable où tu te trouves.

» Quoique tu aies porté les armes contre ta patrie, tu dois savoir que ceux contre qui tu te battais étaient des Français et tes concitoyens, et qu'ils soutenaient une cause juste, puisque le ciel les a fait triompher. Affermis, par quelque grand aveu, la république que la majorité des Français a adoptée avec enthousiasme. Je sais bien que tu as au fond un cœur bon et généreux, mais que tu as été malheureusement égaré par les in-

stigations de ceux que tu croyais tes amis et qui étaient tes plus grands ennemis. Les monstres ! ils avaient juré ta perte... Dès lors, plusieurs raisons doivent t'engager à déclarer tes complices : ... ils t'ont trahi.

» Puisque tu as été le seul chef à lever l'étendard de la révolte, déclare ces scélérats, et ne doute pas que la patrie ne soit reconnaissante envers moi et tes malheureux enfants. Le citoyen Châteauneuf-Randon a promis à mon frère de solliciter un décret qui accorderait ton bien à tes enfants, si tu faisais les aveux que tu as promis et qui peuvent sauver la république. Adieu pour la dernière fois. Tant que je survivrai à ton malheur, je te serai fidèle. Je suis la plus malheureuse de toutes les femmes. Fallait-il que je fusse née pour que tous les plus grands malheurs s'accumulassent sur ma tête ! Ce papier est arrosé par un torrent de larmes qui coulent de mon cœur. Adieu encore une fois, je t'embrasse tendrement. Ton image sera toujours devant mes yeux. Le chagrin m'absorbe, hélas ! A peine puis-je signer.

Victoire VALETTE. »

Pour l'honneur de l'humanité, il faut proclamer que, à l'exception des dernières lignes, où apparaît l'épouse désespérée, cette lettre n'était pas l'œuvre de la malheureuse femme qui l'avait signée ; que celui de ses frères dont il est parlé ci-dessus, et Châteauncuf-Randon l'arrachèrent à son épouvante, et qu'on lui en imposa les termes avec l'espoir qu'elle parviendrait à vaincre le silence de son mari. Celui-ci fut bouleversé

en recevant, sous une forme si cruelle pour lui, des nouvelles de ce qui lui était cher. Il fit demander Châteauneuf-Randon.

— On m'a remis ce matin, s'écria-t-il en le voyant, une lettre de ma femme qui a excité ma surprise et renouvelé ma douleur, lorsque j'ai lu qu'elle prononçait mon arrêt de mort. Cette lettre n'est pas son ouvrage, je l'atteste ; son cœur et son attachement me sont connus ; mais elle y a été sollicitée par des personnes qui ne cessent de m'accabler de leur ingratitude.

Châteauneuf-Randon essaya de justifier les sentiments exprimés par Mme Charrier. Il engagea de nouveau le prisonnier à obéir aux conseils qu'elle lui faisait parvenir. Charrier persista dans son refus ; il était maintenant résigné à mourir, et demanda en grâce qu'on prit en pitié le sort de sa femme. Elle était innocente ; il réclamait pour elle la liberté de quitter Rodez, d'aller porter sa douleur loin des lieux où son mari allait être supplicié. Châteauneuf-Randon, comme tous les témoins de cette scène, subissait une violente émotion. Sa réponse s'en ressentit. Il fit espérer à Charrier que sa requête serait exaucée. Il lui promit aussi que, pour le choix d'un confesseur que le malheureux avait sollicité, tout ce qui pourrait être accordé le serait. Enfin il l'autorisa à dresser l'état de ses dettes actives et passives.

Ces témoignages d'une bienveillance tardive et calculée firent ce que n'avaient pu faire les injonctions impératives ; elles amollirent les résolutions de Charrier ;

il entra dans la voie des aveux (1) ; mais, ce qu'il fit connaître n'ajoutait pas de bien importantes révélations à ce que le Comité de salut public savait déjà des projets des émigrés. Châteauneuf-Randon se retira convaincu que si ce « grand coupable » n'ajoutait rien de plus grave avant de mourir à ce qu'il venait de lui apprendre, il emporterait dans la tombe tous ses secrets. Dès ce moment, il n'existait plus de motifs pour retarder le procès.

La date en avait été fixée au lendemain, 15 juillet, le résultat prévu d'avance. Toute la correspondance échangée, avant le jugement, entre le Comité de salut public et les représentants du peuple, ses délégués, est pleine d'allusions au châtement réservé à Charrier. Châteauneuf-Randon, dans les deux entretiens qu'il eut avec lui avant la condamnation, lui avait parlé comme à un homme qui va mourir. Le procès n'était donc, à vrai dire, qu'une formalité légale.

Il commença au jour indiqué devant le tribunal criminel, auquel avait été adjoint un jury de douze membres désignés par le sort. A deux heures, Marc-Antoine Charrier, qu'un fort détachement de garde nationale était allé querir à l'évêché, fut introduit dans la salle d'audience, remplie d'une foule tumultueuse. En présence du grand nombre de paysans arrivés dans la ville à cette occasion, des mesures vigoureuses avaient été prises, autant pour préserver Charrier contre la colère des pa-

(1) La lettre que Charrier écrivit au représentant du peuple le 6 vendémiaire, quelques instants avant sa mort, et que nous reproduisons plus loin, permet d'apprécier le caractère de ces aveux.

triotés, que pour déjouer les projets de ceux qui voulaient le délivrer. Un de ses beaux-frères, secondé par quelques intrépides montagnards, avait formé le dessein de l'arracher à l'échafaud, et ne quitta la ville qu'après l'exécution, quand tout espoir de réaliser son projet fut perdu. Châteauneuf-Randon resta pendant tout ce temps en permanence au siège du directoire, prêt à se mettre à la tête de la force publique si l'action de la loi était entravée.

Charrier portait pour la circonstance l'uniforme sous lequel il avait combattu. Malgré sa faiblesse et ses préoccupations, il fit bonne contenance devant ses juges. Après les questions d'usage, le président lui ayant demandé s'il n'avait aucune récusation à exercer parmi les jurés, il répondit négativement. Ceux-ci furent alors requis de prêter serment. L'audience fut ensuite remise au lendemain. L'interrogatoire public de l'accusé eut lieu dans la seconde séance, le 16 juillet. Charrier confirma tout ce qu'il avait dit précédemment, ne cherchant pas à nier sa culpabilité, mais très ardent à défendre Claude Allier et Laporte.

Un incident marqua cette journée. On donna lecture à l'accusé de la déposition d'un sieur Rigal, de laquelle il résultait que son frère, curé de Malbouzon, et un jeune prêtre vicaire de Nasbinals, avaient fait partie du soulèvement royaliste. Il protesta de toutes ses forces contre cette déposition qu'il déclara fausse de tous points. Devant ses dénégations et à la requête de l'accusateur public, le tribunal ordonna qu'il serait confronté avec Rigal, le même jour à trois heures. L'audience fut suspendue au milieu d'une vive agitation.

En rentrant dans sa prison, Charrier ne pouvait conserver le moindre doute sur l'issue du procès : sa mort était résolue. C'est alors qu'il écrivit à Châteauneuf-Randon la touchante lettre qu'on va lire :

« Citoyen commissaire, le citoyen accusateur public me fit rappeler, hier au soir, que la lettre de ma malheureuse épouse me disait que vous aviez promis à son frère d'agir auprès de la Convention pour obtenir en faveur de mes enfants le bien que je laisse, ou du moins une partie. Je prends donc la liberté de vous prier de vouloir bien vous en rappeler. Je suis le seul coupable ; je suis assez malheureux, sans que le malheur rejaillisse encore sur de pauvres infortunés qui sont privés de la raison. Vous êtes père, je ne vous en dis pas davantage ; daignez en servir aux miens. Si j'ai eu dans le temps quelques torts à votre égard (1), je vous en demande pardon, et oubliez-moi, je vous en prie, pour ne vous rappeler que de mes enfants. Dites, à votre retour, à la Convention, ou daignez lui écrire que le coupable a péri sous le glaive de la loi, avec un sincère repentir de ses fautes, et que les infortunés qui s'étaient joints à lui ont été séduits et égarés, qu'ils méritent toute son indulgence. »

Châteauneuf-Randon ne fut pas sourd à cet appel. On trouve dans sa réponse le passage suivant qui rachète devant l'histoire quelques-unes des fautes de ce gentilhomme devenu un des plus redoutables instruments du parti jacobin. « Soyez tranquille sur le sort de vos en-

(1) C'était une allusion aux incidents de leurs rivalités électorales et parlementaires.

fants. Vous ne vous êtes pas trompé, je réclamerai pour eux l'indulgence des représentants du peuple.... Quant à moi en particulier, plus vous avez été mon ennemi d'opinion, plus je serai l'ami de vos enfants et leur appui. »

Après ce mouvement généreux, le conventionnel, rentrant dans son rôle, demandait à Charrier de compléter ses précédentes révélations. Qu'étaient devenues les lettres qu'il recevait de l'étranger et le chiffre à l'aide duquel il les traduisait? Avait-il eu des complices parmi les membres du conseil administratif de la Lozère dont quelques-uns étaient arrêtés déjà comme ses complices? « Pour ne pas confondre les innocents avec les coupables, ajoutait Châteauneuf-Randon, il serait important de connaître les vrais auteurs. »

Charrier ne reprit la plume une dernière fois que pour défendre les membres du département de la Lozère parmi lesquels il affirma n'avoir pas eu de complices. Les lettres qu'il avait reçues du dehors étaient restées en dépôt entre les mains du chevalier Borel de Combettes de Mende, compromis dans la première émeute de cette ville, au commencement de 1792 et émigré depuis. Il ignorait donc ce qu'elles étaient devenues; il en disait autant du chiffre qu'il alléguait avoir laissé dans la grange du Prégrand. Quant à ceux qui l'avaient secondé, il n'en nomma qu'un seul, Claude Allier, dont la participation au complot était trop évidente pour que cette révélation pût le compromettre plus qu'il ne l'était déjà (1). Il désigna aussi comme dépositaires de

(1) Charrier alla-t-il plus loin dans ses aveux? Est-il vrai qu'il ait reconnu que le duc de Bourbon devait prendre le commande-

certaines lettres plus spéciales aux mouvements de l'Ar-dèche, du Gard, de l'Hérault, un sieur Fierbal, qui avait servi déjà sous les ordres du comte de Saillans. Mais ce fut tout ce qu'on put obtenir de lui.

Les révélations qu'il voulait faire étant épuisées, Châteauneuf-Randon ordonna au tribunal d'en finir le même jour. L'audience fut reprise à trois heures. Il s'agissait, comme on l'a vu, de confronter Charrier avec ce Rigal, dont le témoignage accusait le curé, prieur de Malbouzon et d'autres personnes, d'avoir pris part à l'insurrection. Rigal ne put longtemps soutenir ses dires, notamment en ce qui touchait le frère de Charrier, qu'il n'avait jamais vu et dont il lui fut impossible de donner le signalement.

Ces incidents clos, le président posa au jury deux questions : « Ya-t-il eu un soulèvement dans le département de la Lozère ? Charrier est-il convaincu d'être l'auteur de cet attroupement ? » Sur l'une et sur l'autre, la réponse des jurés fut affirmative à l'unanimité. La sentence fut alors prononcée :

« Le tribunal criminel jugeant en dernier ressort, ouï l'accusateur public, vu ce qui résulte de la déclaration du jury de jugement, déclare ledit Charrier convaincu d'être l'auteur et le chef du soulèvement et attroupement qui a éclaté dans le département de la Lozère, et en

ment des insurgés du Midi, qu'une invasion d'Espagnols et de Piémontais était imminente ? Il est difficile de répondre à ces questions. Dans la dernière lettre de Charrier, dont la copie figure, comme celle que nous avons déjà citée, dans les procès-verbaux dressés par Châteauneuf-Randon, les révélations de l'accusé sont remplacées par deux lignes de points.

punition de son crime, le condamne à avoir la tête tranchée, conformément aux dispositions des lois des 19 mars et 18 mai 1793 ; ordonnons que le présent jugement sera exécuté sans délai, à la diligence de l'accusateur public (1). »

Charrier écouta sans faiblir sa condamnation, et quand on le ramenait dans sa prison, il promena sur la foule pressée pour le voir passer, un regard assuré. Les détails manquent sur ses derniers moments. Fut-il autorisé à s'entretenir avec un prêtre, ainsi qu'il l'avait demandé ? Reçut-il les derniers adieux de sa femme ? Les documents à l'aide desquels ces événements ont été tirés de l'oubli sont muets. Il paraît cependant que quelques-uns de ses amis purent arriver jusqu'à lui et recevoir la confiance de ses dernières volontés.

La sentence avait été rendue le 16 juillet ; le lendemain, à deux heures de l'après-midi, Charrier fut conduit à l'échafaud et mourut courageusement, en présence de plusieurs milliers de spectateurs consternés, courbés déjà sous la terreur (2). Il avait trente-huit ans.

La mort de Charrier coïncidait avec la défaite définitive du parti girondin et des administrations qui, sur plusieurs points de la France, avaient embrassé la cause

(1) Archives de l'Aveyron.

(2) Contrairement à la vérité, une légende s'était formée dont nous avons retrouvé les traces dans les récits des honorables descendants de Charrier, et d'après laquelle, il aurait été non pas exécuté sur l'échafaud, mais massacré dans sa prison. C'est là une erreur, ainsi que le démontre l'extrait suivant des minutes du greffe du tribunal criminel de l'Aveyron, en 1793 : « Jean Guillaume Conduché, huissier au tribunal criminel du département de l'Aveyron, séant à Rodez, y demeurant, soussigné, certifie que Marc-Antoine Char-

de ce parti. Grâce à ces circonstances, elle devint dans l'Ardèche, la Lozère et l'Aveyron, le signal du déchaînement des fureurs terroristes. La chasse aux suspects, aux aristocrates, aux prêtres insermentés reprit de plus belle. Châteauneuf-Randon, malgré les gages déjà donnés par lui à la révolution, avait à se faire pardonner son origine, le nom qu'il portait, le titre qu'il ne portait plus. Il crut mériter les bonnes grâces du Comité de salut public en menant la campagne avec vigueur.

Dès le 16 juin, se trouvant à Mende, quinze jours après le combat de Chanac et la fuite de Charrier, il recevait des dénonciations en grand nombre. Elles lui signalaient une conjuration nouvelle « cent fois plus enracinée et plus dangereuse que la précédente » étendant ses ramifications jusqu'à Aurillac et Lyon, procédant par un recrutement secret et rapide et tenant la Lozère et l'Aveyron. « Voulez-vous que je vous dise la véritable cause de nos maux? écrivait un des dénonciateurs : c'est le prétexte de la religion abolie. Les gens des montagnes, semblables aux Machabées, aimeraient mieux être hachés que de goûter la constitution, se disent-ils, avec cette tache du serment : ce prétexte une fois levé, jamais la

10

rier, habitant du lieu de Nasbinals d'Aubrac, condamné à mort jour d'hier seize juillet mil sept cent nonante trois par le tribunal criminel du département de l'Aveyron a été livré à l'exécuteur du jugement criminel, conduit sur la place de cette ville et mis à mort à Rodez, le dix-sept juillet mil sept cent nonante trois, l'an deux de la république française. Signé : Conduché. »

Au mois d'avril de cette année, Charrier avait été porté sur la liste des émigrés et ses biens mis sous séquestre. Ce séquestre fut levé en 1795, 24 messidor an IV, à la requête de sa veuve.

nation n'a eu de pareils défenseurs (1). » Lui-même écrivait à la Convention : « De nouveaux rassemblements se font d'une manière rapide dans les montagnes d'Aubrac, de la Palange, de la Margeride, qui dominent les quatre départements de la Lozère, de l'Aveyron, du Cantal et de la Haute-Loire. C'est là que les scélérats se sont creusé des tanières et vivent depuis longtemps à l'abri de toutes recherches et découvertes (2). » Des mendiants, disait-on, apportaient, à ces proscrits prêts à se soulever les lettres des agents royalistes.

Il y avait beaucoup d'exagération dans ces récits. Ces nouveaux rassemblements ne constituaient encore, à aucun degré, le symptôme d'une seconde prise d'armes. Ils étaient formés surtout de fugitifs jetés dans les profondeurs des bois par les troupes patriotes qui parcouraient les montagnes. Plusieurs des lieutenants de Charrier dont la tête était mise à prix s'y trouvaient. C'est leur présence au milieu de tant de pauvres diables affamés et traqués qui faisait croire à ces mouvements que les autorités de Saint-Geniez annonçaient, le 17 juillet, et à propos desquels Châteauneuf-Randon répondait : « On s'y prend un peu tard, car la tête de Charrier est tombée hier à trois heures. »

La mort du chef n'était au reste qu'un début dans la voie des répressions sanglantes. Durant les mois qui suivirent, on condamna par contumace, à mort ou à la déportation, soixante-quatre de ses complices. On parvint

(1) Recueil de la correspondance de Châteauneuf-Randon (Archives de la Lozère).

(2) *Ibid.*

à en arrêter un assez grand nombre, qui subirent leur peine.

Parmi eux, se trouvait Claude Allier. On a pu voir qu'il avait joué, dans le Vivarais et le Gévaudan, depuis 1790, le principal rôle, tout en restant en apparence au second plan. Il se laissa prendre, le 18 août, de grand matin, à Montrezon, commune de Thoras, dans la Haute-Loire. Un récit, d'une authenticité au moins douteuse, prétend qu'il fut dénoncé par une femme qu'il avait rencontrée blessée dans la campagne, et à laquelle il montra, tout en pansant ses blessures, la grotte qui lui servait d'asile. Ce qui paraît être plus vrai, c'est qu'il fut saisi dans une misérable cabane, derrière une cloison, conduit à Mende et interrogé, le lendemain, en y arrivant, par le juge du tribunal criminel.

A toutes les accusations dont il était l'objet, il opposa des dénégations absolues, en déclarant qu'il ignorait les causes de son arrestation.

— Quels motifs vous amenaient dans les lieux où vous avez été pris? lui demanda le juge.

— Je fuyais la persécution.

— Quels étaient vos persécuteurs? Les connaissez-vous? Nommez-les.

— Je ne les connais pas. Je craignais des mouvements.

— C'est que, sans doute, votre conduite avait donné lieu à des plaintes.

— En temps de persécution, personne n'est à l'abri.

Il avoua ensuite que, quand on l'avait arrêté, il était

à Montrezon depuis quinze jours. Interrogé sur sa participation au camp de Jalès, il nia, contre toute évidence, qu'il y fût jamais allé. Il n'avait appris que par la rumeur publique qu'il était décrété d'accusation, comme l'un des chefs de Jalès.

— Puisque vous étiez innocent, pourquoi ne vous êtes-vous pas montré ?

— Je redoutais non les juges, mais l'effervescence populaire.

Une fois entré dans cette voie, il n'en sortit plus. Il affirma non seulement qu'il ne faisait pas partie du camp de Jalès, mais encore que le comte de Saillans lui était inconnu, ne l'ayant jamais vu, ne lui ayant jamais parlé. Appelé à s'expliquer sur un prône hostile à la révolution prononcé par lui dans sa paroisse de Chambonnas, le jour de la fête de la Purification, en 1790, il en défendit l'esprit et les termes; il prétendit qu'ils étaient irréprochables. De même, il attribua à la volonté du peuple, qui l'avait entraîné, sa présence dans l'armée de Charrier, la célébration d'une messe solennelle le jour de la prise de Marvejols, son séjour à Mende, ses ordres au receveur municipal pour se faire livrer des fonds, les réquisitions de vivres, sa conduite au combat de Chanac, à la suite duquel il s'était réfugié dans les bois et avait vécu d'aumônes. Il ne voulut pas reconnaître, comme lui ayant appartenu, les armes, la soutane, les cocardes blanches qu'on lui présenta. Il renia également les proclamations signées comte de Raylac ou Domingo Rayla, qui passaient pour être son œuvre.

— Vous prétendez que vous avez suivi Charrier par

force, lui dit le juge qui l'interrogeait. Or, avant sa mort, Charrier a déclaré que vous étiez le principal auteur et moteur de tous les complots et n'avoir agi que par vos ordres et vos conseils.

— Cette déclaration, Charrier l'a-t-il faite? s'écria-t-il. Montrez-la moi. L'eût-il faite, elle ne prouverait rien; ce ne serait qu'un moyen de défense.

On ne put la lui montrer, car Charrier n'avait rien dit, écrit ni signé de semblable.

— Je n'ai pas entretenu de relations avec les émigrés, ajouta-t-il; je n'ai pas reçu de l'argent des princes.

En terminant, le juge lui demanda où était son frère Dominique. Il répondit qu'il l'ignorait, et il est probable que, sur ce point du moins, il disait la vérité (1).

Claude Allier avait donné durant sa vie trop de preuves du plus énergique dévouement à la cause royale pour qu'on puisse inférer du caractère de son interrogatoire qu'il eût peur de la mort; s'il voulait vivre, c'est qu'il était jeune, ayant à peine quarante-cinq ans; s'il disputait, même par le mensonge, sa tête à l'exécuteur, c'était afin de pouvoir combattre encore pour son Dieu et pour son roi. Mais le système de dénégation dans lequel il se renferma ne pouvait le sauver. Trop de soupçons et trop de preuves pesaient sur lui. D'ailleurs sa qualité de prêtre insermenté suffisait à le désigner pour l'échafaud. Il y monta le 5 septembre, sans exprimer le moindre regret des actes qu'on lui reprochait (2).

(1) Le texte de cet interrogatoire existe dans les Archives de la Lozère où nous avons pu en prendre communication.

(2) D'une lettre qu'on va lire et que nous avons trouvée aux Ar-

Avec lui s'éteignait l'âme des soulèvements royalistes qui s'étaient succédé dans le Midi depuis trois ans. Il en avait été le metteur en œuvre, toujours debout, jamais lassé, employant son esprit, son éloquence, toutes les ressources de son cœur à faire de la Provence et du Languedoc une autre Vendée. S'il avait eu une patience égale à son courage, une prudence égale à son ardeur, il aurait créé dans le Vivarais un imprenable repaire de Chouans. Son intrépidité lui survécut dans la personne de son frère, qui vengea sa mort, en continuant la lutte commencée, en lui donnant un caractère impitoyable, et qui devint un des plus redoutables instruments de la réaction thermidorienne.

Quelques semaines plus tard, dans les premiers jours d'octobre, le frère de Charrier, ce prieur de Malbouzon dont le nom avait été mêlé au procès du commandant de l'armée chrétienne du Midi, fut arrêté dans les montagnes d'Aubrac avec un de ses compagnons d'infortune nommé Gibely. Des gardes nationaux et des gendarmes, postés aux confins de la Lozère pour empêcher les fugi-

chives nationales, il semble résulter qu'avant de mourir, Claude Allier, soit pour braver, soit pour effrayer ses juges, leur fit une révélation. Voici cette lettre écrite, en octobre 1793 au Comité de sûreté générale par le Comité de salut public : « Citoyens nos collègues, le conspirateur Allier, en expiant ses crimes dans la Lozère, a déclaré qu'il existait dans l'intérieur de la république un homme plus dangereux que Pitt et que ce dernier n'était que son second. Le citoyen Fouquier, accusateur public du Tribunal révolutionnaire, vient de nous envoyer des lettres qu'il croit propres à donner la trace de ce grand conspirateur ; veuillez faire de votre côté des recherches sur le personnage qui, caché dans une ville de la république, dirige tous les fils de la contre-révolution. Cette découverte serait bien importante. »

tifs de se jeter dans l'Aveyron, découvrirent la retraite de ces malheureux, réfugiés chez des paysans. Ils s'emparèrent d'eux et les conduisirent à Mende, où ils furent condamnés à mort et guillotines aussitôt.

Le supplice de Claude Allier, celui de Charrier, n'étaient pas des événements isolés. La guillotine demeurait en permanence à Mende et à Florac. Dans cette dernière ville, une seule exécution comprit trente-sept pauvres paysans, coupables de s'être laissé entraîner par Charrier.

Le conventionnel Taillefer avait remplacé, dans la Lozère et l'Aveyron, Châteauneuf-Randon, envoyé à Lyon. Il fit succéder à des rigueurs révolutionnairement légitimes un système de cruautés odieuses. Le nombre de ses victimes, prêtres et laïques, fut tel, qu'il est devenu impossible de reconstituer le martyrologe de ces contrées. Des individus acquittés une première fois furent accusés de nouveau de « n'avoir échappé au glaive de la loi, que grâce à leur astucieuse éloquence et en corrompant les témoins ». Avec eux, on poursuivait les juges qui les avaient fait mettre en liberté. Taillefer alla jusqu'à décréter d'accusation le président du tribunal criminel de Rodez, qui les avait interrogés « avec mollesse ». Flaugergues, longtemps président du conseil général, s'était vu contraint de fuir, prévenu de girondinisme et de fédéralisme. Il émigra.

Taillefer, en quittant ce pays, arrosé de tant de sang par ses mains criminelles, écrivait au Comité de salu public : « J'ai laissé l'Aveyron entièrement tranquille. Les arrestations, les réclusions, les emprisonnements y

vont bon train. » Il n'exagérait rien. Le nombre des détenus était devenu un danger public ; les prisons ne pouvaient plus en recevoir. Dès son arrivée, il avait ordonné une enquête sur tous les fonctionnaires ; révoqué, comme suspect de modérantisme, le général Laferrière, qui avait joui cependant de la confiance du Comité de salut public ; institué une commission de sans-culottes pour rechercher les modérés, les aristocrates et les indifférents ; arrêté enfin trois cents prêtres, et interné dans le département du Lot « ceux qui n'étaient pas en état de passer sous le rasoir national ». C'est encore lui qui fit incendier les bois où se réfugiaient « les brigands ».

Pour justifier ses crimes, il dénonçait à la Convention des soulèvements imaginaires, des manifestations de rebelles à qui il attribuait les plus violents projets. Il proposait de mettre en arrestation quatre mille personnes, d'envoyer les prêtres devant un conseil de guerre et les conspirateurs devant le tribunal révolutionnaire (1).

Ce qu'il faisait dans l'Aveyron, Solon Reynaud l'imitait dans la Haute-Loire. Il y avait entre eux rivalité de zèle terroriste. La domination de Solon Reynaud, dans ce malheureux département, dura huit mois. Le sang coulait à flots. On en aspergeait les villageois qui venaient au Puy, le dimanche ; on leur en faisait respirer la fumée (2) sous la guillotine en permanence.

En fait, là où les délégués du Comité de salut pu-

(1) D'après ses lettres et rapports (Archives nationales).

(2) Archives nationales.

blic voyaient de nouveaux complots, tout se réduisait à l'affolement des débris de la bande de Charrier, qui erraient par groupes dans les montagnes, passant de la Lozère dans l'Aveyron, toujours en quête d'un refuge.

Il est vrai que, traités comme des bêtes fauves, leur exaspération se traduisait parfois en actes isolés, mais d'un caractère féroce. C'est ainsi qu'une poignée d'hommes masqués, armés de fusils et de sabres, préluant aux nombreux attentats commis pendant la réaction thermidorienne, envahissaient, le 14 septembre, la maison de Sigaud de Favars, ancien juge du district de Sévérac, puis accusateur public à Rodez, et la mettaient au pillage après avoir assassiné ce malheureux, qui ne méritait pas son sort, n'ayant fait servir ses redoutables fonctions qu'au salut des malheureux. Il est encore vrai que, du 6 au 14 octobre, les fugitifs, se sentant perdus, se réunissaient dans un suprême effort, sous les ordres des plus entreprenants d'entre eux, non pour attaquer, mais pour se défendre, formaient un camp dans les bois des Palanges où ils se trouvaient au nombre de deux à trois cents et tentaient de résister aux troupes envoyées pour les arrêter. Mais, au bout de huit jours, ils étaient obligés de se disperser, vaincus par la faim et les privations de toutes sortes, plus encore que par les armes. Ceux d'entre eux qui se laissaient arrêter étaient traduits devant le tribunal révolutionnaire de Rodez, qui en envoyait seize à l'échafaud et condamnait les autres à la détention jusqu'à la paix. Au lendemain de tels épisodes dont il était informé, le directoire du Gard, dénonçant

l'Aveyron, la Lozère, l'Ardèche, la Haute-Loire, comme l'asile des traîtres, pouvait écrire : « Le germe de révolte existe toujours, il couve en silence, et l'explosion arrive au moment et aux lieux où quelquefois on ne l'attend pas. »

Au fond, ce que voulaient les conventionnels envoyés en mission dans tous ces départements du Midi où ils laissèrent une mémoire exécrée, c'était l'établissement du pouvoir des Jacobins, à l'aide duquel ils espéraient éveiller le zèle républicain de ces contrées et le patriotisme éteint. Mais c'est un résultat contraire que produisaient leurs implacables rigueurs. A la fin de 1793, la terreur comprimait dans les âmes tous les sentiments patriotiques. Quoiqu'on ait raconté des sublimes ardeurs qui envoyaient aux frontières une jeunesse enthousiaste, dans tout le Midi, la jeunesse restait insensible aux dangers que courait la patrie. Les défaites mêmes de l'armée engagée contre l'Espagne, prologue menaçant de l'invasion, ne parvenaient pas à tirer de leur torpeur les populations misérables et terrorisées. Le nombre des réfractaires, loin de diminuer, augmentait sans cesse. Ils grossissaient les rangs des proscrits. Les nombreux agents que les princes entretenaient dans ces contrées gardaient ainsi sous la main les éléments d'une insurrection, dont ils comptaient se servir dès que les circonstances redeviendraient propices à leurs projets.

C'est seulement après le 9 thermidor qu'ils se décidèrent à prendre les armes. La chute de Robespierre leur avait rendu l'espérance. Dominique Allier reparut

dans l'Ardèche et dans le Gard, tenta successivement deux coups de main sur la citadelle du Pont-Saint-Esprit, sur le fort d'Alais, fut arrêté, s'échappa, tint la campagne pendant deux ans, passant du Vivarais dans la Lozère, de la Lozère dans la Haute-Loire, et s'associa aux tentatives du chevalier de Lamothe, qui fut massacré au Puy en 1796. Finalement, il se fit prendre le 15 septembre 1798, à Saint-Pal près de Craponne, dans la Haute-Loire, avec le marquis de Surville, que par une ordonnance datée de Mittau, le comte de Provence avait nommé commandant suprême dans la Haute-Auvergne, le Velay, le Gévaudan et le Vivarais. Surville fut exécuté au Puy, Dominique Allier à Lyon, avec Charbonnel de Jussac et Robert. Ce fut la fin des complots royalistes.

Il est à remarquer cependant qu'après le 9 thermidor la physionomie de ces complots se modifia. Ils dégénérèrent en massacres, en assassinats, en actes de brigandage dont les traditions locales ont perpétué le souvenir. Les compagnons de Jéhu ou de Jésus, les Invisibles, les Assommeurs de Lyon, les Enfants du soleil de Marseille, se rendirent fameux par leurs sanglants exploits. Ces représailles, que l'histoire a enregistrées sous le nom de « Terreur blanche », ne cessèrent qu'après la bataille de Marengo. Elles forment un tableau peu connu, fécond en tragiques épisodes, tels que les événements de Lyon, de Marseille, de Tarascon, de Lambesc, de Salon et d'Eyragues, la conspiration de Surville, et mille autres traits oubliés aujourd'hui.

A ce titre, ils nous ont paru dignes de devenir l'objet

d'une étude spéciale. L'histoire de la réaction thermidorienne dans les départements du Midi formera la suite naturelle des récits contenus dans le présent volume. Nous l'avons entreprise, comme celle-ci, à l'aide des documents déposés dans les archives de l'État ou conservés dans les familles des conspirateurs. Nous espérons en publier prochainement la première partie.

FIN

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

(Page V).

En maints passages de ce livre, nous avons indiqué par des annotations au bas des pages, les sources où ont été puisés les plus importants des renseignements à l'aide desquels il a été écrit. Mais cela ne suffit pas. On ne mène pas à bonne fin une œuvre de l'importance de celle-ci, on n'aborde pas les épisodes les plus ignorés d'une grande histoire, sans contracter une dette de gratitude envers ceux qui vous ont aidé à en pénétrer les mystères, à en éclairer les horizons. Cette dette, nous sommes heureux de la payer, en rendant publiquement hommage aux hommes de bonne volonté à qui nous devons d'avoir pu ressusciter ces temps lointains. Leur science n'a été égalée que par leur bienveillance, et nous serions coupable de taire la part qu'ils ont eue dans ce livre.

Parmi eux et au premier rang, nous trouvons M. le sénateur de Rozière, inspecteur général des Archives de France et M. le directeur général Alfred Maury, à qui les historiens contemporains sont redevables de tant de services. Toujours satisfaits lorsqu'ils peuvent aider les chercheurs qui les interrogent, ils nous ont mis sur la piste de documents précieux. Qu'ils reçoivent à ce titre la vive expression de nos remerciements.

Après eux, nous nous plaisons à citer M. Ferdinand André, archiviste du département de la Lozère, qui s'est employé

avec un si grand zèle à diriger nos recherches à travers ses belles archives classées avec une incomparable habileté. Ses collègues, M. Affre, de l'Aveyron, de Lamothe, du Gard, Peuss, des Pyrénées-Orientales, et Jacotin, de la Haute-Loire, ne se sont pas montrés moins empressés et toutes les fois que nous nous sommes adressé à eux, ils n'ont pas paru moins heureux de nous obliger que nous pouvions l'être nous-même, en recevant leurs intéressantes communications.

M. Goirand, avocat à Alais, M. Firmin Boissin, rédacteur en chef du *Messenger de Toulouse*, M. l'abbé Allier, petit-neveu de Claude Allier, M. E. de Barrau, le savant historien de la révolution dans l'Aveyron, M. Louis Masson, de la société des lettres, sciences et arts de ce département, M. le président Grousset, de Mende, M. Fernand Daudet, avocat à Nîmes, le docteur Vaschalde, de Vals-les-Bains, et enfin le poète provençal Théodore Aubanel, d'Avignon, nous ont également secondé avec un empressement qui mérite d'être signalé.

Ces témoignages de notre reconnaissance seraient incomplets si nous n'y comprenions M. Paulin de Malbosc, de Berrias dans l'Ardèche et M. le comte de Framond, de Marvejols, conseiller général de la Lozère.

Petit-fils du principal organisateur du camp de Jalès, M. Paulin de Malbosc habite encore aujourd'hui la pittoresque contrée où nous avons dû conduire nos lecteurs. Il y continue les nobles traditions d'une famille ancienne et universellement respectée. Non content de nous avoir fourni d'importantes pièces, il a voulu nous guider lui-même sur le théâtre des tentatives royalistes. Grâce à lui, nous avons pu suivre dans le Vivarais, en quelque sorte jour par jour, les traces de nos héros.

C'est dans les termes identiques que nous devons remercier M. le comte de Framond. A notre passage à Marvejols, et bien que nous eussions déjà reçu de sa belle-sœur, Mlle de Retz, sœur consanguine de la petite-fille de Charrier, les renseignements les plus précis sur ce personnage, il n'a

voulu laisser à personne le soin de nous conduire à Nasbinals, sur les plateaux de la montagne d'Aubrac où le conspirateur de 1793 organisa la révolte contre la révolution.

C'est un plaisir autant qu'un devoir de leur dire ici à l'un et à l'autre que nous n'oublierons pas leur courtois accueil.

M. Gambetta, qu'on est sûr de trouver bienveillant, empressé et oublieux des polémiques quotidiennes, toutes les fois qu'il s'agit d'intervenir en faveur des lettres, nous a puissamment servi en nous faisant ouvrir les archives du Dépôt de la Guerre; de même, M. de Freycinet à qui nous devons d'avoir pu travailler dans celles du ministère des affaires étrangères.

En payant publiquement les dettes que nous avons contractées, nous avons montré du même coup qu'aucune peine ne nous a coûté pour arriver à faire revivre dans leur ensemble et dans leur vérité, les événements oubliés ou inconnus que nous avons entrepris de restituer à l'histoire. Il a fallu ce concours de tant de bonnes volontés, le zèle de quelques amis, des voyages fréquents, de longues recherches parmi d'innombrables publications pour arriver à compléter, par le récit des conspirations royalistes du Midi, jusqu'au 9 thermidor, l'histoire de la révolution française demeurée muette sur ce point.

Au moment où nous terminons ce récit, de nouveaux et précieux renseignements nous arrivent de toutes parts pour le travail qui en formera la suite et le complément, et qui sera consacré à la réaction thermidorienne. En publiant ce volume, nous nommerons nos honorables correspondants.

II

(Page 61).

Malgré la persistance de nos recherches, nous n'avons pu faire complètement la lumière sur l'attitude de M. de Malbosc pendant la journée du 16 février 1791. Une certaine contradiction existe entre les documents que nous avons recueillis dans les Archives et les lettres écrites par M. de Malbosc aux administrateurs du district du Tanargue. Aussi considérons-nous comme un devoir de donner ici le texte même de ces lettres qui indiquent dans quel état d'esprit il se trouvait, tandis que s'accomplissaient les graves événements auxquels il fut mêlé.

De Berrias, ce 16 février 1791, à 7 heures du soir.

MONSIEUR,

Ayant prié Messieurs de la municipalité de Bannes de se rendre ici pour conférer ensemble sur les événements dont le détail en partie vous a été fait aujourd'hui par moi, Messieurs les maires Auzolas et Pascal, officiers municipaux, sont venus; ils ont trouvé dans ce village cent vingt hommes catholiques romains de la légion d'Uzès qui, les larmes aux yeux et sans ressources pécuniaires, ont réclamé nos secours. Je les ai logés chez nos habitants, et dans le moment que j'allais dépêcher un exprès pour vous donner les instructions, MM. Deshulas et Bournet fils, arrivés icy, ont bien voulu se charger de cette lettre.

Le canton de Bannes, qui se fera toujours une loy d'exercer l'hospitalité surtout envers des malheureux émigrans, est décidé à garder ceux qui sont venus se mettre sous sa protection, jusques à ce que leur sort soit décidé pourvu que vous approuviez, Messieurs, cette démarche. Donnez-nous vos ordres et occupez-vous, nous vous en supplions, du sort de ces infortunés; ils m'ont assuré que les curés et vicaires d'Uzès étaient partis avec plusieurs autres prêtres, que M. de la Molette, chanoine, s'était sauvé déguisé en grenadier. Devons-nous répartir les émigrans dans chaque commune? Vos ordres, s'il vous plaît; j'envoyerai dans la nuit un exprès pour les prendre au point du jour.

Les gardes nationales de cette contrée sont sur pied et veillent à la sureté publique; mes collègues de Bannes et Berrias veulent bien signer cette lettre; ils se joignent à moy pour vous assurer que nous avons l'honneur d'être avec la fraternité la plus intime et l'attachement le plus respectueux,

Messieurs,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Signés: BASTIDE, ci-devant MALBOSC, maire
de Berrias;

BLANC, officier municipal;

PASCAL, *id.* *id.*

AUZOLAS, *id.* *id.*

DUCROS, *id.* *id.*

MESSIEURS,

J'ai communiqué à MM. les catholiques légionnaires d'Uzès et à nos concitoyens la lettre attendrissante que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser. Les premiers prétendent que la source où vous avez eu recours pour avoir des renseignements est viciée, et que vous ne recevriez que des instructions partiales. Ils députent quelques-uns d'entre eux

pour vous remercier des bontés que vous avez manifestées à leur égard et pour vous éclairer sur la véritable position des catholiques à Uzès. Ils paraissent avoir plus de foi à la municipalité qu'au district.

Il est inutile, Messieurs, de vous recommander ces malheureux ; ils ont déjà éprouvé combien vous êtes généreux et humains. M. d'Autun, jadis vicaire général d'Uzès, et M. Chalmeton, procureur-syndic du district, sont ici pour traiter une paix entre leurs concitoyens. Ne serait-il pas possible que quelques-uns de vous, messieurs, se donnassent la peine de se rendre ici pour y déployer leurs lumières et leur autorité dans l'occurrence. Les municipalités et chefs de gardes nationales du canton et quelques voisins seront invités à venir ; plus nous aurons de tels parmi celles qui administrent ce pays-cy et plus nous parviendrons à calmer les esprits qui sont exaltés sur les malheurs dont les uns sont les tristes victimes et les autres les témoins.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement aussi fraternel que respectueux,

Messieurs,

De Berrias, ce 17 ^e février 1791, à neuf heures du matin.	} Votre très humble et très obéissant serviteur. BASTIDE, ci-devant MALBOSC, maire de Berrias(<i>signé</i>).

MESSIEURS,

Vos dépêches d'hier m'ont fait passer une nuit cruelle en m'apprenant que vous ne veniez pas diriger la conduite des municipalités et des gardes nationales en mouvement depuis les troubles d'Uzès. Les pacificateurs de cette ville vont partir. M. de Tauriers, qui a raison de ne pas se compromettre sans une autorisation légale, se retire. Je suis donc icy abandonné par nos chefs.

Ah ! Messieurs, de grâce ! dans une circonstance aussi critique, venez à notre secours ; que le département nous envoie

quelques-uns de ses membres, les têtes s'enflamment; hier matin, j'ai voulu parler de la paix, j'ai été exposé à des désagréments que je n'ose rendre; les pacificateurs d'Uzès, accusés de trahir les catholiques, ont couru des dangers; il a fallu les enfermer chez mon frère. Quand j'ai voulu engager les délibérants assemblés à notre église à renvoyer le rassemblement à dimanche, j'ai éprouvé une résistance opiniâtre; quand j'ai lu la délibération, les murmures, les cris redoublés de partir de suite se sont fait entendre; j'ai tonné et exposé que l'on courait à la boucherie, et j'ai rétabli le calme.

Tout s'ébranle, tout fermente, je vous le répète, messieurs, venez, dépêchez en poste des courriers au département. Je succomberai sous le poids des fatigues nocturnes et diurnes de ma fatale mairie, et je n'avancerai peut-être pas le bien public pour lequel je soupire. D'ailleurs, que pourront ma faible autorité et mes faibles lumières dans un cas aussi majeur? Vous pouvez compter et assurer que tant qu'il me restera un signe de vie, je l'emploierai à la tranquillité et au bonheur de ma patrie; je vous écris à la hâte, je ne garde pas copie de ma lettre, je suis si pressé, les exprès m'arrivent de partout, je suis assailli, veuillez m'en renvoyer une copie.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respectueux et fraternels, Messieurs,

Votre très humble et obéissant serviteur :

BASTIDE, ci-devant MALBOSC.

De Berrias, ce 18 février 1791 à onze heures du matin.

MESSIEURS,

Bientôt après le départ de votre exprès, MM. Chalmeton et d'Autun se disposant à partir eux-mêmes pour Uzès ont été détenus; j'ay assemblé le peuple qui, malgré mes représenta-

tions, n'a pas voulu consentir qu'ils reprissent le chemin de la ville où ils habitent ; le cordon est formé, les esprits fermentent plus que jamais ; on a cherché à obtenir de moi des ordres pour désarmer les protestants de Saint-Ambroix ; j'ai refusé avec fermeté et j'ai annoncé que j'allais m'esquiver, si on entendait arracher de moi des ordres contraires à ma façon de penser. On désarme, dit-on, les catholiques à Uzès et à Alais. La convocation pour dimanche se fait ; il n'y aurait pas de la sureté pour les commissaires de ne point s'y presser ; il est important que M. de Tauriers soit autorisé à guider les troupes nationales et que le département se concerte pour être ici avec vous demain ou dimanche, au plus tard à midy, ce concours de chefs calmera les esprits et amènera sans doute la paix dont nous avons le plus grand besoin.

La municipalité de Saint-Ambroix a quitté cette ville et a réuni l'administration municipale au commandant du détachement de Bresse, les protestants riches en ont décampé,

Gardez, je vous prie, mes lettres dont je ne puis retenir des copies, n'en ayant pas le temps afin que j'en fasse faire des extraits en cas de besoin.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments aussi respectueux qu'inaltérables.

Messieurs, votre très humble et obéissant
serviteur :

BASTIDE, ci-devant MALBOSC, maire.

III

(Page 126.)

Nous donnons ici deux extraits des procès-verbaux dressés à Perpignan, des séances du conseil général durant lesquelles il eut à s'occuper des tentatives d'insurrection auxquelles avait pris part le comte de Saillans.

(15 novembre — 15 décembre 1791).

La séance d'ouverture fut présidée par M. Thomas, doyen d'âge. Les travaux administratifs du conseil furent d'ailleurs constamment troublés, et souvent empêchés, par l'agitation qui régna dans la ville de Perpignan pendant toute la session et dont voici l'exposé. Toute l'agitation provenait des provocations et des soupçons plus ou moins fondés qui existaient entre la garde nationale et les habitants de Perpignan, et deux des trois régiments de la garnison. Le 70^e régiment, ci-devant Médoc, caserné à Saint-Martin, était acquis à la cause de la révolution ; le 12^e bataillon de chasseurs à pied, caserné à la citadelle, était entièrement contre-révolutionnaire. Quant au 20^e régiment ci-devant Cambrésis, logé au quartier Saint-Jacques, il y eut à son égard, jusqu'au dernier moment, un fatal malentendu, qui fut cause de presque tous les conflits : la majeure partie de ses officiers était contre-révolutionnaire, mais le reste du régiment était dévoué à la cause de la constitution et de la liberté, comme le prouvèrent les événements.

Avant l'ouverture de la session, la tranquillité publique avait été déjà troublée à Perpignan par des querelles qui avaient eu lieu vers les six heures du soir du dimanche

13 novembre, entre des citoyens et partie du 20^e régiment. Le 16, une députation de la municipalité de Perpignan remit au conseil divers documents sur les troubles du 13, et il en résultait qu'à cette occasion, partie de ce régiment avait pris les armes sans réquisition, et était venue sur la place.

Le lendemain, M. de Chollet, commandant de la 10^e division, ayant été invité à se rendre à l'assemblée du conseil, il lui fut dit que les troubles suscités le 13 n'étaient pas entièrement apaisés, qu'une fermentation sourde et violente agitait les esprits, qu'on supposait des complots et qu'on prévoyait des malheurs. M. de Chollet répondit qu'il n'y avait point de troubles à craindre de la part de la troupe, qu'il en donnait sa parole d'honneur et qu'il avait déjà pris les dispositions convenables afin de maintenir la tranquillité. La municipalité de Perpignan assura également le conseil qu'elle ne négligerait rien pour ramener la tranquillité et la rendre durable.

Le 19, M. de Chollet vint faire part à l'assemblée d'un bruit qui courait que le commandant de la garde nationale devait faire distribuer ce soir 40 cartouches à balle à chaque soldat, suivant une députation des trois régiments qui le lui avait assuré et qui lui demandait aussi des cartouches; que, s'il en était ainsi, il ne répondait de rien, qu'il leur ferait distribuer 80 000 cartouches et qu'au surplus, ils sauraient bien les prendre de force. M. Gironne, commandant de la garde nationale, mandé auprès du conseil, déclara qu'il avait délivré 300 cartouches au capitaine Dastros et 200 au capitaine Règnes, pour n'être distribuées aux soldats de leurs compagnies qu'en cas de besoin, et n'en avoir point distribué d'autres; que, cependant, son intention était d'en délivrer de temps à autre à d'autres capitaines sur la prudence desquels il avait lieu de compter. M. de Chollet, rassuré par ces explications, dit qu'il n'y avait point d'inconvénient à faire de pareilles distributions; il assura de nouveau le conseil des soins qu'il prendrait pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique, et qu'il avait déjà donné les ordres

convenables pour qu'il fût fait des patrouilles pendant la journée de demain et pendant la nuit.

Le 20 novembre, la garde nationale écrivit une adresse au 20^e régiment et au 12^e bataillon de chasseurs pour leur offrir la paix et l'union et faire cesser toute apparence de discorde.

Dans leur réponse, les régiments manifestèrent l'intention où ils étaient de vivre en bonne intelligence avec les citoyens, et tout semblait annoncer le rétablissement du bon ordre, lorsque les querelles particulières recommencèrent le 5 décembre au soir. On attribuait ce désordre et l'agitation des esprits à plusieurs officiers du 20^e régiment qui ne cherchaient qu'à séduire leurs soldats en leur inspirant la haine de la constitution, et des soldats du régiment de Médoc (70^e) dont le patriotisme était connu. La division qui existait entre les deux régiments avait donné lieu à des cartels et à des rendez-vous, auxquels il était à craindre que les citoyens ne prissent part en s'unissant aux soldats de Médoc, tout comme le 12^e bataillon de chasseurs, reconnu par son incivisme, se joindrait au régiment de Cambrésis, ce qui pourrait engager une action générale et désastreuse.

Le 6, à 9 heures du matin, l'administration apprit que des soldats du 20^e et des chasseurs du 12^e devaient se battre avec des citoyens et des soldats du 70^e. Le procureur général syndic, avec M. Vialis et les chefs de corps militaires se transportèrent dans les lieux fixés pour les rendez-vous; ils ne trouvèrent personne, et M. Desbordes, lieutenant-colonel du 20^e, qui vint les joindre, les assura que depuis le grand matin, il s'était rendu au quartier où il n'avait cessé d'exhorter le régiment à la paix, et qu'il avait consigné quelques pelotons de grenadiers qu'il avait trouvés dans la ville. Quelques instants après, on apprit que l'effervescence était à son comble parmi le peuple, qu'un grenadier de Cambrésis s'étant donné rendez-vous avec un citoyen pour se battre en duel, ce dernier avait été assassiné par ce grenadier qui lui avait enfoncé le sabre dans le ventre, au moment où il arran-

geait son mouchoir autour de la poignée de son sabre pour se mettre en garde; que les citoyens pressés autour du corps de garde de Notre-Dame, où le grenadier s'était retiré, demandaient le départ du 20^e régiment et l'arrestation dudit grenadier.

La tranquillité publique était en danger, et, à 11 heures et demie, l'assemblée pria M. de Chollet de se rendre auprès d'elle et requit le commandant de la gendarmerie nationale d'envoyer de suite huit gendarmes à cheval au département, pour y rester à ses ordres. M. de Chollet ne dissimula pas qu'une rixe générale était à craindre et, afin de la prévenir, il fut arrêté de consigner immédiatement les 20^e et 70^e régiments dans leurs quartiers respectifs, les chasseurs dans la citadelle, et que tous les citoyens eussent à rentrer dans leurs foyers. La réquisition fut exécutée, mais la tranquillité n'était pas encore rétablie. On entendait les cris des citoyens exaspérés qui s'étaient portés en foule autour de l'enceinte du département; un grand nombre était dans l'intérieur et demandait le départ du 20^e régiment et la conduite dans les prisons civiles, du grenadier qui s'était sauvé avec la garde de Cambresis, lorsqu'elle avait été relevée à la porte Notre-Dame.

Le conseil envoya des commissaires avec M. Magun, adjudant-major de la place, pour se rendre au quartier du 20^e et savoir si le grenadier accusé était en état d'arrestation. Ils purent constater que le grenadier était dans la salle de discipline, mais les officiers du régiment les accueillirent d'une manière peu convenable et refusèrent de reconnaître M. Magun, en disant qu'il n'avait point à donner des ordres dans le quartier.

L'assemblée, convaincue que le grenadier accusé était en lieu de sûreté, jugea indispensable de requérir, attendu les circonstances impérieuses du moment, le départ du 20^e régiment pour être envoyé hors du département. Le procureur général syndic exhorta le peuple à se retirer, mais il ne fit que renouveler à grands cris ses premières demandes, le

départ de Cambrésis et l'emprisonnement du grenadier. Le conseil fit alors une réquisition pour qu'il fût fait des patrouilles des 20^e et 70^e régiments, ainsi que de la garde nationale, pour dissiper les attroupements. M. de Chollet, qui s'était retiré dans la salle du directoire, pendant que le conseil délibérait, fit observer que les patrouilles des troupes de ligne pourraient exciter une nouvelle fermentation parmi le peuple, qu'on disait déterminé à faire feu sur le 20^e régiment s'il allait en patrouille. La réquisition fut donc retirée, et on se borna aux patrouilles de la seule garde nationale et de quatre hommes de la gendarmerie. Peu après se présenta une députation de plusieurs officiers et sous-officiers du 20^e, qui furent accompagnés par plusieurs membres du département dans la salle du directoire où M. de Chollet s'était retiré ; ils rentrèrent ensemble dans la salle du conseil et exposèrent que les patrouilles de la seule garde nationale, tandis que le 20^e régiment était consigné dans son quartier, devenaient suspectes à ce régiment qui entendait faire aussi des patrouilles ; que si les ordres n'étaient pas donnés en conséquence, le 20^e ne pourrait plus se contenir dans son quartier. L'administration fut scandalisée des propos d'un jeune officier qui annonça les vues les plus hostiles de la part du régiment et le dessein de fondre sur les citoyens. Le président de l'assemblée répondit que tout citoyen français devait obéissance à la loi, que les troupes de ligne ne pouvaient sortir en armes sans réquisition et que le conseil ne se conduirait dans cette circonstance, que d'une manière conforme aux vues qui l'aminaient pour le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité publique.

La députation s'étant retirée fut conduite par des membres du conseil, qui eurent la douleur de voir que le peuple la provoquait. Cependant le régiment de Cambrésis resta dans le quartier, d'où il ne sortit plus depuis le moment où il avait été consigné. Il y avait au sujet de ce régiment un fatal malentendu qui n'avait pas peu contribué à amener cette malheureuse situation.

Il était déjà quatre heures du soir et M. de Chollet témoigna le désir de se retirer. Les avenues du département étaient remplies de peuple et, d'après les propos parvenus à certains membres du conseil, il y avait tout lieu de craindre que le général ne fût insulté, à moins qu'il ne donnât suite à l'ordre pour faire partir le 20^e régiment. Il lui fut proposé de sortir par une porte de derrière du côté du rempart, afin d'éviter la foule. Il sortit en conséquence, suivi de ses deux aides de camp, de M. de Magny, adjudant-major et de M. Vialis, commandant militaire, qui étaient venus avec lui. Mais un moment après, M. de Chollet reparut à l'Assemblée et lui fit part qu'étant presque sur le point de rentrer chez lui, il avait été couché en joue par quatre hommes qui l'avaient arrêté et amené. M. Laferrière sortit de nouveau pour haranguer le peuple, lui représenter que sa conduite envers M. de Chollet était contraire à la loi, que si la constitution défendait d'attenter à la liberté de tout citoyen, c'était à plus forte raison un crime d'attenter à celle du commandant militaire qui s'était rendu au département sur sa prière. Huit membres du Conseil furent nommés pour accompagner à l'instant M. de Chollet et son escorte ; ils éprouvèrent quelques difficultés à la sortie de la porte du département, mais leur marche fut tranquille et M. de Chollet remercia l'Assemblée de son attention.

Cependant le calme était bien loin de se rétablir et il fallait prendre un parti pour épargner le sang des citoyens. Le départ du 20^e pouvait remplir cet objet, mais c'était s'écarter de la loi. D'un autre côté, tout le monde était convaincu en ce moment que, laisser plus longtemps le 20^e dans la ville, c'était allumer la guerre civile. Le salut du peuple et le maintien de la tranquillité publique sont toujours la suprême loi, le conseil requit M. de Chollet de faire partir ce régiment dans trois jours, ou plus tôt s'il était possible. On fit ensuite différentes réquisitions pour qu'il fût fait pendant la nuit des patrouilles de la garde nationale « assez renforcées » avec un officier municipal à la tête. De semblables patrouilles

devaient être faites par la gendarmerie à cheval, et des ordres furent expédiés aux brigades du Boulon et d'Estagel de se rendre de suite auprès du département. La municipalité de Perpignan fit part des mesures de précaution qu'elle avait prises, et le conseil ne put qu'y applaudir, et particulièrement au zèle, à l'activité et à la prudence du maire. La séance fut levée à neuf heures.

De graves événements se passaient pendant la nuit dans les casernes de la citadelle, et les choses avaient changé de face le lendemain. De bon matin, un nombre considérable de sous-officiers et soldats du 20^e régiment se rendit à la municipalité et exposa des faits dont il fut dressé le procès-verbal suivant :

Aujourd'hui 7 décembre 1791, à huit heures du matin, le corps municipal assemblé, se sont présentés dix membres du 20^e régiment, formant une députation du même régiment, laquelle est composée d'un adjudant, d'un sergent-major, quatre sergents, deux caporaux, deux fusiliers ou grenadiers, cette députation a demandé à la municipalité par l'organe du sieur Floquier, sergent de grenadiers, si cette nuit, ladite municipalité avait ordonné une réquisition pour faire transporter le 20^e régiment en armes à la citadelle; et le maire ayant répondu négativement au nom de la municipalité, ledit sieur Floquier a répliqué, après avoir donné les plus justes éloges à M. Desbordes, lieutenant-colonel du 20^e régiment, que celui-ci leur avait lu un ordre de M. de Chollet pour faire transporter le 20^e régiment en armes à la citadelle à minuit, ajoutant que M. Desbordes susdit a fait lecture dudit ordre en frémissant : « que nombre d'officiers, après lecture de cet ordre, s'étaient écriés : Aux armes! mes amis, notre général est en prison; partons, montons à la citadelle; c'est l'affaire d'une heure, de deux heures, tout au plus jusqu'à dix heures du matin, nous mettrons à la raison les habitants de Perpignan.

» A quoi les braves sous-officiers, grenadiers et soldats,

avaient répondu d'une voix unanime et en frémissant d'indignation : Nous n'irons pas, nous sommes fort bien au quartier Saint-Jacques; nous obéirons aux réquisitions légales et lorsqu'un officier municipal sera à notre tête.

» Que, malgré cette volonté, fortement prononcée de la part du régiment, de ne pas obéir au caprice de leurs chefs, lesdits chefs, à l'exception de M. Desbordes, qui s'était retiré dans sa chambre après la lecture de l'ordre susdit, avaient continué de travailler le régiment jusqu'à trois heures du matin, heure à laquelle ce brave lieutenant-colonel avait apporté et lu au régiment un contre-ordre de M. de Chollet, portant que le lieutenant général était rentré chez lui et que le régiment devait rester tranquille au quartier.

» *Signés :*

» LAROCHE, FLOQUIER, LEGRAND, REFLAT,
SAINT-PAUL, PUPET, LAURENT, GUEU,
HUGANIER, grenadier, DAIX, grenadier. »

Après la lecture de ce procès-verbal, le conseil arrêta d'envoyer des commissaires chez M. de Chollet, pour savoir de lui-même ce qui s'était passé dans cette circonstance. Les commissaires Vaquer, Xinxet, Queya, Escalais, Jaubert et Moynier, procureur général syndic, étant revenus à l'assemblée, firent le rapport suivant :

« Nous étant rendus chez M. de Chollet, chef de la dixième division pour lui faire part d'une lettre de M. Duportail, ministre de la guerre, reçue ce matin par le directoire, par laquelle ce ministre autorise cet officier général à faire partir les deux régiments de Cambrésis et des chasseurs, dans le cas où la tranquillité publique fût troublée, et pour lui communiquer certains rapports de M. le maire de Perpignan, M. de Chollet a dit :

« Que dans la nuit du 6 au 7 de ce mois, vers onze heures ou minuit, dans le moment qu'il allait se mettre dans son lit,

environ cent officiers ayant à leur tête M. de Saillans, avaient rempli sa chambre, lui disant qu'il devait se rendre à la citadelle, qu'il s'y était refusé en témoignant sa surprise d'un pareil procédé, et que son poste était dans la ville, qu'ils lui savaient répondu que ses jours étaient en péril et qu'il devait être assassiné cette nuit, qu'il n'y avait pas de temps à perdre ; qu'il avait constamment refusé de quitter sa maison et que, menacé de se voir enlevé, il avait été réduit et forcé de se rendre à la citadelle où il était arrivé mouillé jusqu'à demi-jambe ; que dès qu'il y fut et dans le temps qu'il était auprès du feu, on lui avait demandé un ordre pour que le régiment de Cambrésis se rendit à l'instant à la citadelle ; qu'il avait opposé que, n'étant pas libre, il n'avait pas des ordres à donner, qu'on lui avait dit alors que le quartier Saint-Jacques était en danger et investi, qu'en conséquence le 20^e régiment était très menacé : sur quoi il fut obligé de requérir que, vu le danger que courait ledit régiment, il eût à se rendre à l'instant à la citadelle, à quoi ledit régiment répondit qu'il était tranquille et qu'il se refusait à quitter son quartier ; qu'instruit ensuite, sur les deux heures du matin, qu'il n'y avait pas une âme dans les lieux voisins du quartier Saint-Jacques, il avait trouvé moyen d'envoyer un ordre contraire au premier : qu'enfin, une heure après, étant seul dans une chambre avec ses deux aides de camp, il avait formé et exécuté le projet de s'évader et de se rendre chez lui. »

Sur ce rapport des commissaires, le conseil écrivit à M. de Chollet la lettre suivante :

« Perpignan, 7 décembre 1791.

» MONSIEUR,

» Le Conseil du département a appris avec la peine la plus sensible la conduite qui a été tenue à votre égard, cette nuit, par une foule d'officiers militaires qui n'avaient d'autres

vues que d'allumer la guerre civile et de faire couler le sang du citoyen-soldat et du soldat-citoyen. Le salut public exige que les officiers qui ont tenu une conduite aussi coupable soient connus. Le conseil du département vous prie de lui en donner le nom, de même que celui des personnes qui vous ont dit à la citadelle que le régiment de Cambrésis était assiégé dans son quartier, et qu'il était nécessaire de lui ordonner de se rendre à la citadelle. Il est de même intéressant de savoir qui sont ceux qui vous ont dit ensuite qu'il n'y avait pas de danger pour ledit régiment, sur quoi vous avez retiré vos ordres. »

Le département ayant appris ensuite que les officiers du 20^e, qu'on disait avoir voulu séduire les soldats étaient à la citadelle, ainsi que des citoyens suspects, ordonna des patrouilles au dehors des remparts de la citadelle. Quelques coups de fusils furent tirés de la citadelle, et les citoyens alarmés coururent aux armes et traînèrent des canons des remparts aux avenues de la citadelle. Ensuite le conseil s'étant encore plus convaincu par le rapport qui lui fut fait par l'adjudant du régiment de Cambrésis, que ce régiment avait montré la plus ferme résistance aux séductions de la plupart de ses officiers, et que son patriotisme soutenu dans cette circonstance était une preuve authentique de la pureté de ses intentions, crut devoir retirer sa réquisition relative au départ de ce régiment et demander au contraire celui du 12^e bataillon dans la journée, surtout d'après la lettre du ministre de la guerre à cet égard. Des réquisitions en conséquence furent faites à M. de Chollet. Le conseil prescrivit immédiatement les dispositions suivantes pour prévenir tout désordre et empêcher que le bataillon de chasseurs ne fût insulté ni molesté en aucune façon :

1^o Le 12^e bataillon de chasseurs devant être relevé à la citadelle d'où il part pour aller dans un autre département, il paraît convenable de favoriser sa sortie au moyen des 20^e

et 70^e régiments qui pourraient se mettre en bataille sur l'esplanade jusqu'à l'entrée de la citadelle, pour empêcher qu'aucun citoyen ni soldat de la garde nationale n'y entrent et n'entreprennent rien contre ledit 12^e bataillon qui, en passant par le rempart, sera escorté par lesdits deux régiments jusqu'à la porte Notre-Dame, en observant d'envoyer une ou deux compagnies des mêmes régiments au faubourg, pour favoriser et protéger ledit 12^e bataillon. Si de pareilles dispositions paraissaient adoptables à M. de Chollet, il est prié et, en tant que de besoin, requis de donner des ordres nécessaires aux 20^e et 70^e régiments pour qu'ils soient exécutés.

2^o M. le commandant de la gendarmerie nationale est prié et, en tant que besoin, requis de donner les ordres nécessaires pour que douze gendarmes à cheval se rendent ce soir à une heure précise sur l'esplanade, où ils agiront de concert d'après les ordres et les réquisitions de la municipalité.

3^o La municipalité de Perpignan se rendra, après une heure du soir et avant deux heures, sur l'esplanade, où elle trouvera les régiments de Cambrésis et de Médoc en bataille, ainsi que douze gendarmes à cheval, pour protéger le départ du 12^e bataillon de chasseurs, et ce, afin de donner les ordres ou faire les réquisitions convenables pour que ledit 12^e bataillon ne soit molesté ni inquiété en aucune manière dans sa marche.

4^o M. le commandant de la garde nationale de Perpignan est prié et, en tant que de besoin, requis de faire retirer les pièces de canon qui ont été tirées des remparts. Il est pareillement requis de faire rassembler toute la garde nationale pour la tenir sous les armes dans le plus grand ordre, et ce de suite sur la place d'Armes, où elle restera jusqu'à nouvel ordre.

Toutes ces mesures furent ponctuellement exécutées, la garde nationale se replia avec ses canons sur la place d'Armes;

la municipalité, précédée par la gendarmerie, se mit à la tête du bataillon des chasseurs à sa sortie de la citadelle, la marche se fit sans trouble et, à trois heures, le bataillon était hors des murs de la ville. Le conseil donna les plus grands éloges à la municipalité et principalement à M. le maire, dont la prudence ne servit pas peu à apaiser la fureur du peuple et à sauver les personnes sur qui son ressentiment se serait peut-être porté aux plus grands excès. Il fut ensuite ordonné à la garde nationale de se retirer et de rendre les canons à leur place, en requérant toutefois des patrouilles pour le maintien de la tranquillité publique. Sur la demande de la municipalité, le commandant militaire fut requis de lever la consigne qui avait été donnée aux 20^e et 70^e régiments et de leur rendre la liberté de sortir de leurs quartiers, mais d'ordonner des patrouilles fréquentes des deux régiments pour maintenir l'ordre dans la ville, soit de jour, soit de nuit, jusqu'à nouvelle réquisition, lesdites patrouilles devant se rendre à la maison commune pour y prendre des ordres de la municipalité.

On croyait qu'après le départ du 12^e bataillon de chasseurs à pied, la tranquillité et le calme renaîtraient, mais les dangers auxquels la ville avait été exposée la veille, firent entrevoir au peuple un complot formé contre lui. Tout était suspect dans un pays frontière où on avait tout à craindre des émigrants. Dès le matin du 8 décembre, la malle du courrier des dépêches fut arrêtée lors de son entrée dans la ville et elle fut déposée à la maison commune. En même temps, le maire se présenta au conseil et lui fit part d'une pétition présentée à la municipalité par « un bon nombre de citoyens réunis et assemblés légalement », tendant à ce qu'elle ordonnât l'ouverture de la malle, ainsi que l'arrestation des lettres adressées à des personnes suspectes. Le conseil arrêta que quatre commissaires pris, un dans le département, un dans le district et deux dans la municipalité, se rendraient à 4 heures dans la maison commune pour procéder à l'ouverture de la malle du courrier,

en présence du directeur de la poste, arrêter les lettres qu'ils croiraient suspectes et faire appeler les personnes auxquelles lesdites lettres sont adressées pour, *sur leur demande seulement*, les ouvrir en leur présence et en faire lecture, les autres lettres et paquets devront être remis à leur destination. Il fut arrêté de rendre compte à l'Assemblée nationale du parti pris à cet égard, d'après les circonstances critiques où la tranquillité générale paraissait en danger.

Le conseil reçut ensuite des députations de plusieurs communautés du département qui offraient le secours de leurs forces dans les circonstances présentes, et on remarqua particulièrement une lettre de la municipalité d'Ille qui exprimait les sentiments du plus pur patriotisme.

Une autre pétition des habitants de Perpignan demandait que M. de Chollet fût mis provisoirement en état d'arrestation, comme s'étant rendu suspect avant et pendant les troubles. Dans le moment où le conseil allait s'occuper de cette pétition, le commandant de la gendarmerie et un officier de la garde nationale vinrent lui faire part que la maison de M. de Chollet était entourée de peuple. Le chef de la 10^e division écrivait en outre au conseil de vouloir bien lui envoyer des commissaires avec lesquels il pût conférer, n'e pouvant se déplacer à cause des circonstances. Des ordres furent donnés immédiatement pour dissiper l'attroupement et veiller à ce que M. de Chollet ne fût pas insulté. Les commissaires revinrent au département vers midi et déclarèrent qu'ils n'avaient pas trouvé d'attroupement et que tout était tranquille. Ils rendirent compte de leur entretien avec M. de Chollet sur les événements de la nuit du 6 au 7. « M. de Chollet, dirent-ils, s'enveloppe dans son innocence et dans la pureté de ses intentions, il déclare qu'il n'a reconnu que M. de Saillans parmi les officiers venus dans son hôtel, qu'il demandera à ses aides de camp, qui étaient avec lui, s'ils en ont reconnu d'autres, et qu'il ne laissera rien ignorer au département. »

Quant à la pétition, le conseil « considérant que la loi n'ac-

corae point aux corps administratifs le droit de mettre un citoyen quelconque en état d'arrestation, que ce droit lui est même interdit par la constitution, qui a établi à cet effet d'autres autorités, déclara qu'il n'y a pas lieu à statuer ». On laissa chez le général une garde de sûreté composée de trente hommes commandés par un officier des troupes de ligne, et il fut pris diverses autres mesures pour assurer la tranquillité publique ou particulière pendant le reste de la journée et pendant la nuit.

Le 10 décembre, le conseil pria et requit M. de Chollet de faire venir dans le département les deux bataillons de gardes nationales soldées du département de l'Aude, qui étaient à Carcassonne et un régiment de troupes de lignes pour remplacer le 12^e bataillon de chasseurs qui venait de partir, et ce dans le plus court délai possible. Vers les trois heures du soir, une députation de plusieurs citoyens de Perpignan « légalement assemblés », présenta à l'assemblée une nouvelle pétition tendant à ce que M. de Chollet fût mis en état d'arrestation « l'article 41 de la loi relative à la force publique du 3 août 1791 devant être étendu sur ce commandant qui a donné (dans la nuit du 6 au 7), des ordres contraires à ceux qu'il avait reçus et qui compromettaient la sûreté du département ». Cette pétition, longuement débattue et discutée par le conseil, fut renvoyée au procureur général syndic « pour agir, s'il y a lieu, conformément à la loi. » M. Moynié, comme la généralité du conseil et des habitants de Perpignan, était convaincu « qu'un complot était formé, que la citadelle devait être entre des mains ennemies, que c'en était fait de la ville de Perpignan, et qu'ils n'avaient évité les malheurs dont ils étaient menacés, que grâce au patriotisme du 20^e régiment, que les ennemis de la patrie croyaient avoir mis dans leurs intérêts ». (Lettre du procureur général syndic du 12 déc.). Il écrivit en conséquence le 11 décembre à l'accusateur public près le tribunal civil de Perpignan, de commencer l'instruction contre M. de Chollet, considéré au moins comme complice, pour avoir

donné des ordres con traies à la réquisition qui lui avait été faite par écrit et qu'il avait remise lui-même à M. Vialis, colonel directeur du génie, commandant la place.

Le lendemain 11 décembre, le conseil du département et le directoire du district de Perpignan assistèrent à une messe qui fut célébrée à dix heures dans l'église cathédrale de Saint-Jean, à l'occasion du rétablissement de la tranquillité publique. Les relations du conseil avec M. de Chollet se bornent désormais à de simples questions de service militaire et, avant de se séparer, il réduisit à vingt-quatre hommes la garde de la troupe de ligne établie à l'hôtel du général. Cette garde fut même retirée le 7 janvier suivant. Cependant l'instruction de l'affaire des troubles de Perpignan se poursuivait avec activité, la plupart des accusés étaient en état d'arrestation depuis le 7 décembre, et le 12 janvier suivant un courrier extraordinaire apportait, au directoire du département, diverses pièces, dont un décret qui mettait en accusation un grand nombre d'officiers au 20^e régiment d'infanterie parmi lesquels MM. de Chollet et de Saillans.

M. de Chollet, conduit à Orléans, puis à Versailles, fut tué sur les marches de l'Orangerie avec plusieurs autres. Le comte de Saillans avait pris la fuite et ne put être arrêté.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

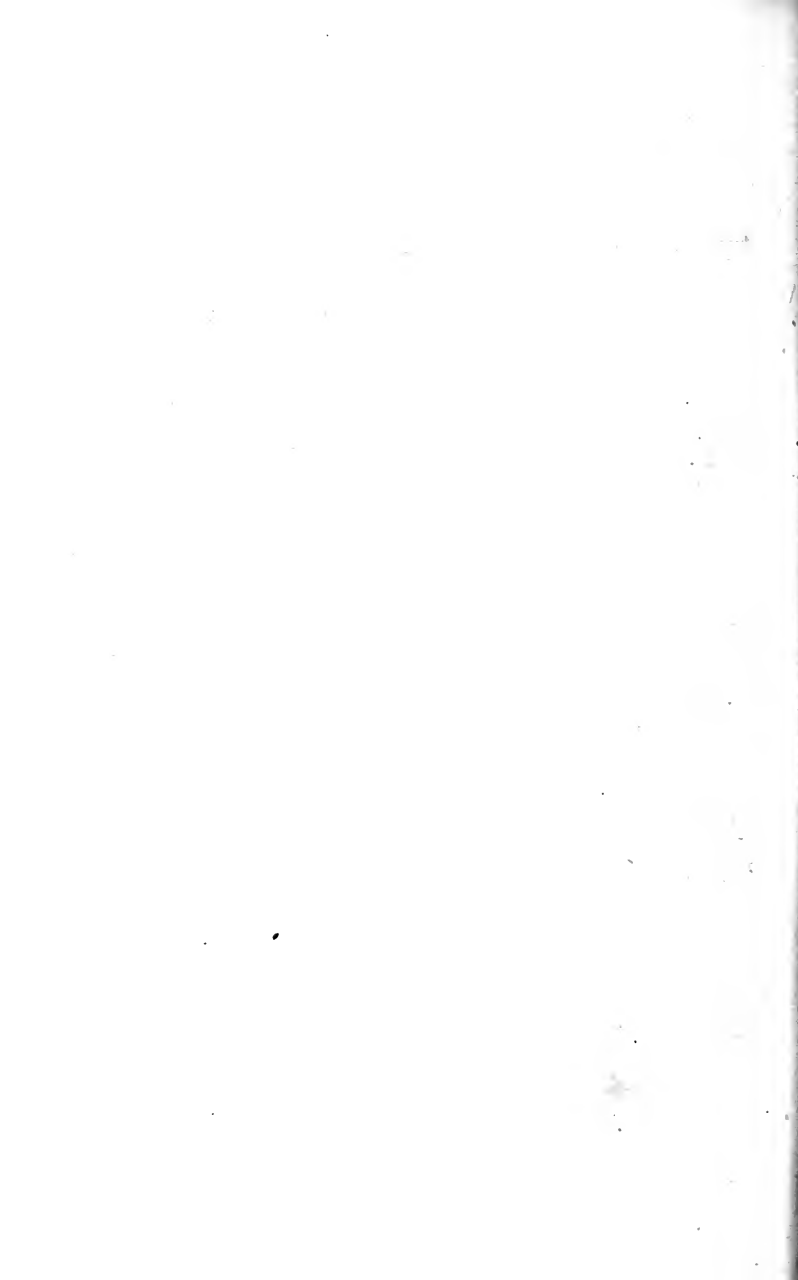


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
-------------------	---

LIVRE PREMIER

LE CAMP DE JALÈS

I. La bagarre à Nîmes.....	1
II. La première assemblée de Jalès.....	27
III. Préparatifs de combat.....	50
IV. Un échec.....	83

LIVRE SECOND

LA CONSPIRATION DE SAILLANS

I. Coblentz en 1792.....	113
II. Entreprises avortées.....	135
III. Un émigré en France.....	154
IV. L'action.....	169
V. L'envers d'une conspiration.....	194

LIVRE TROISIÈME

« L'INFAME » CHARRIER

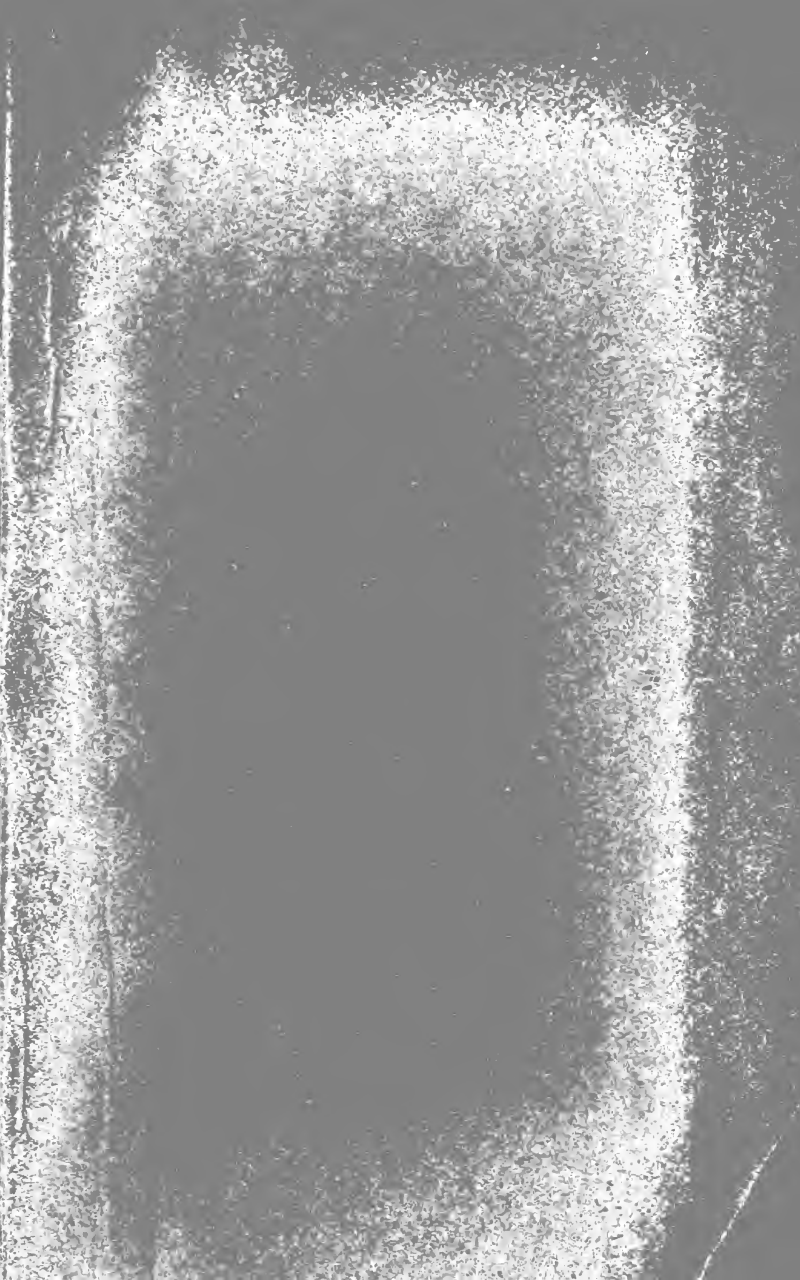
I. Les projets d'un royaliste.....	217
II. Émeutes et combats.....	242
III. La fin d'une émeute.....	273

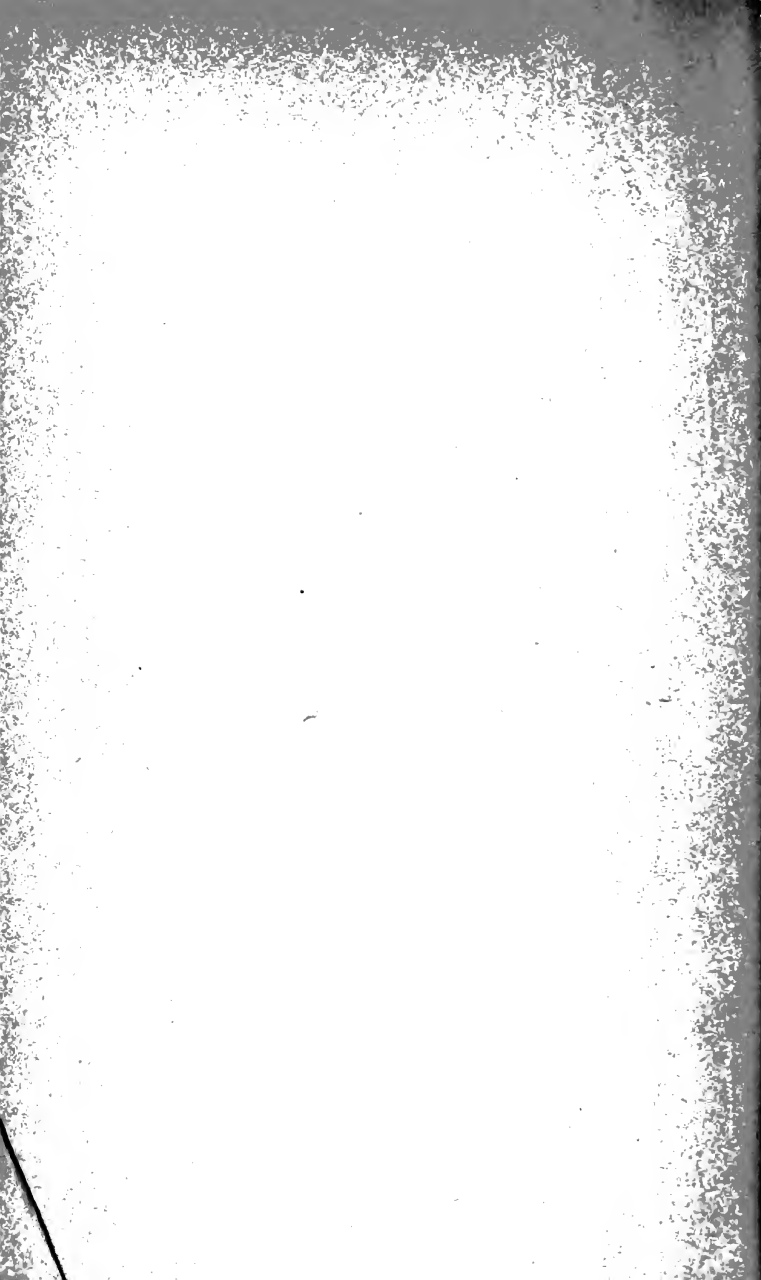
PIÈCES JUSTIFICATIVES

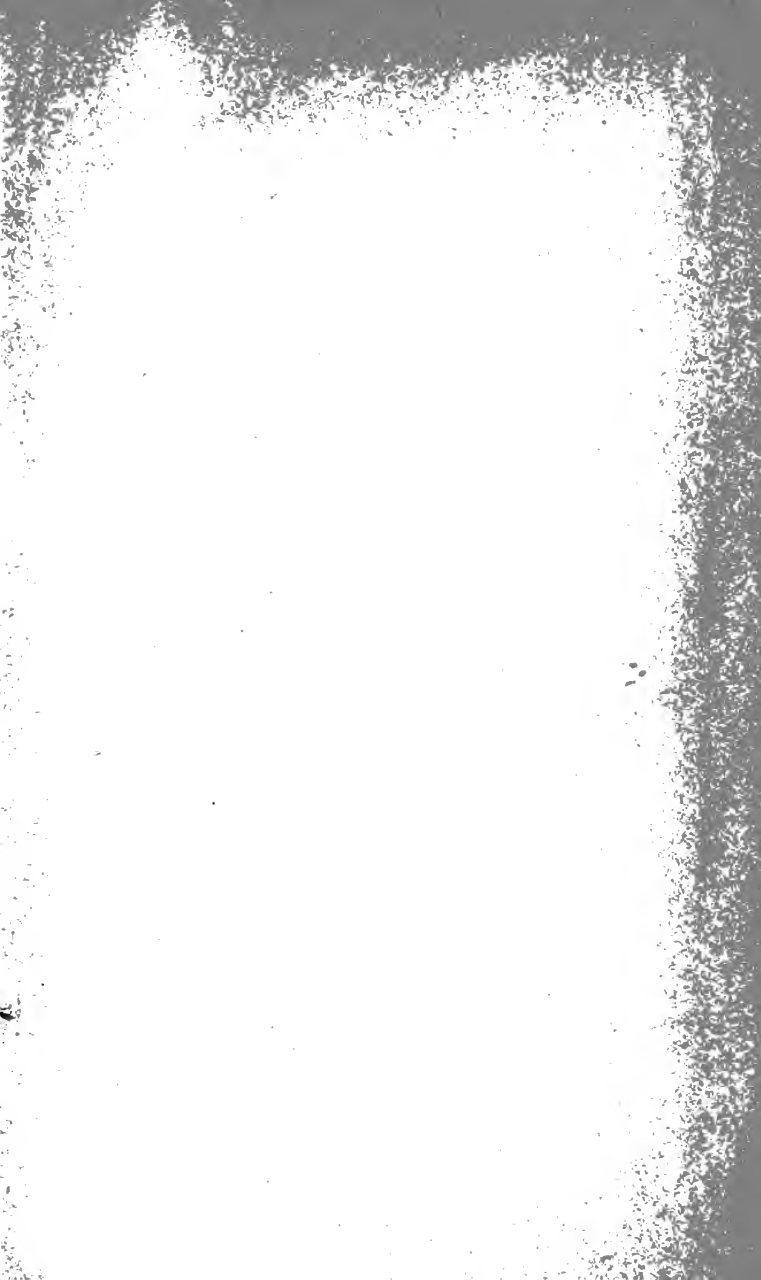
I.....	313
II.....	316
III.....	321

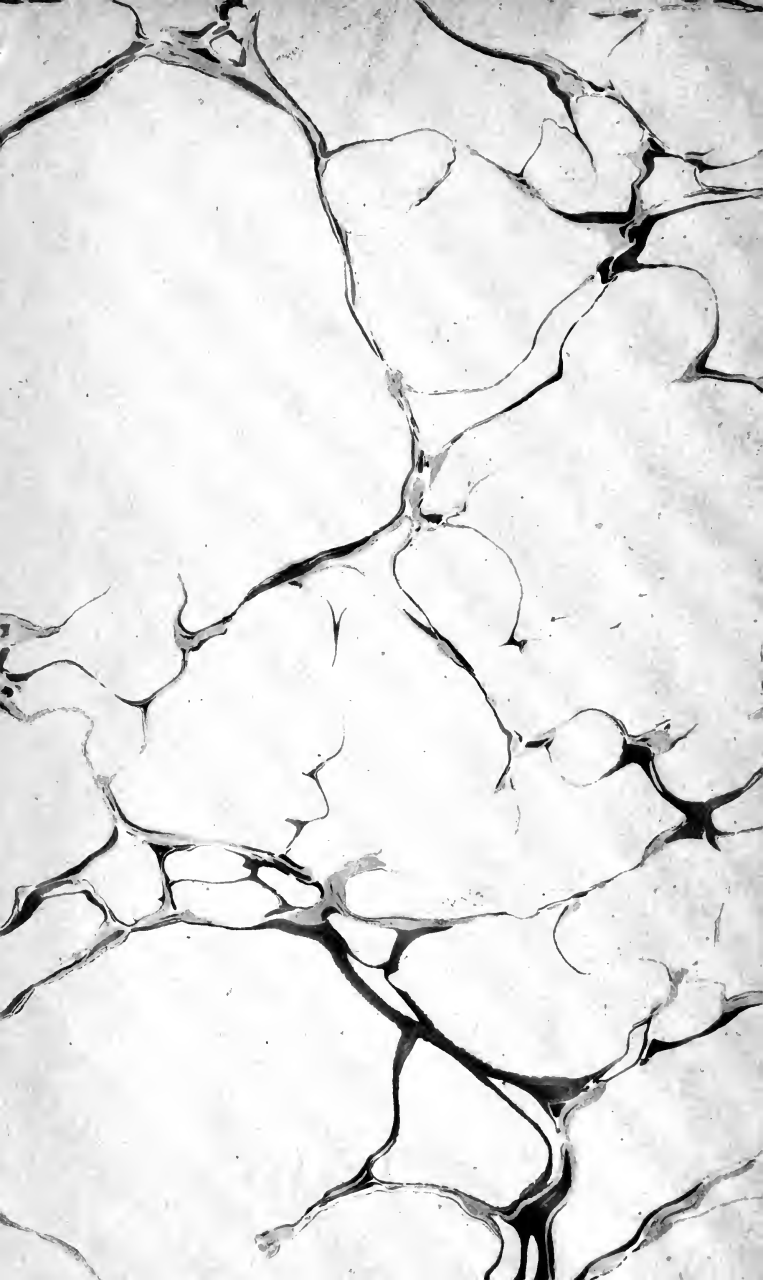
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES











50921

Author Daudet, Ernest

HF.
D2384hj

Title Histoire des conspirations royalistes du

..... midi sous la Révolution (1790-1793).

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU

